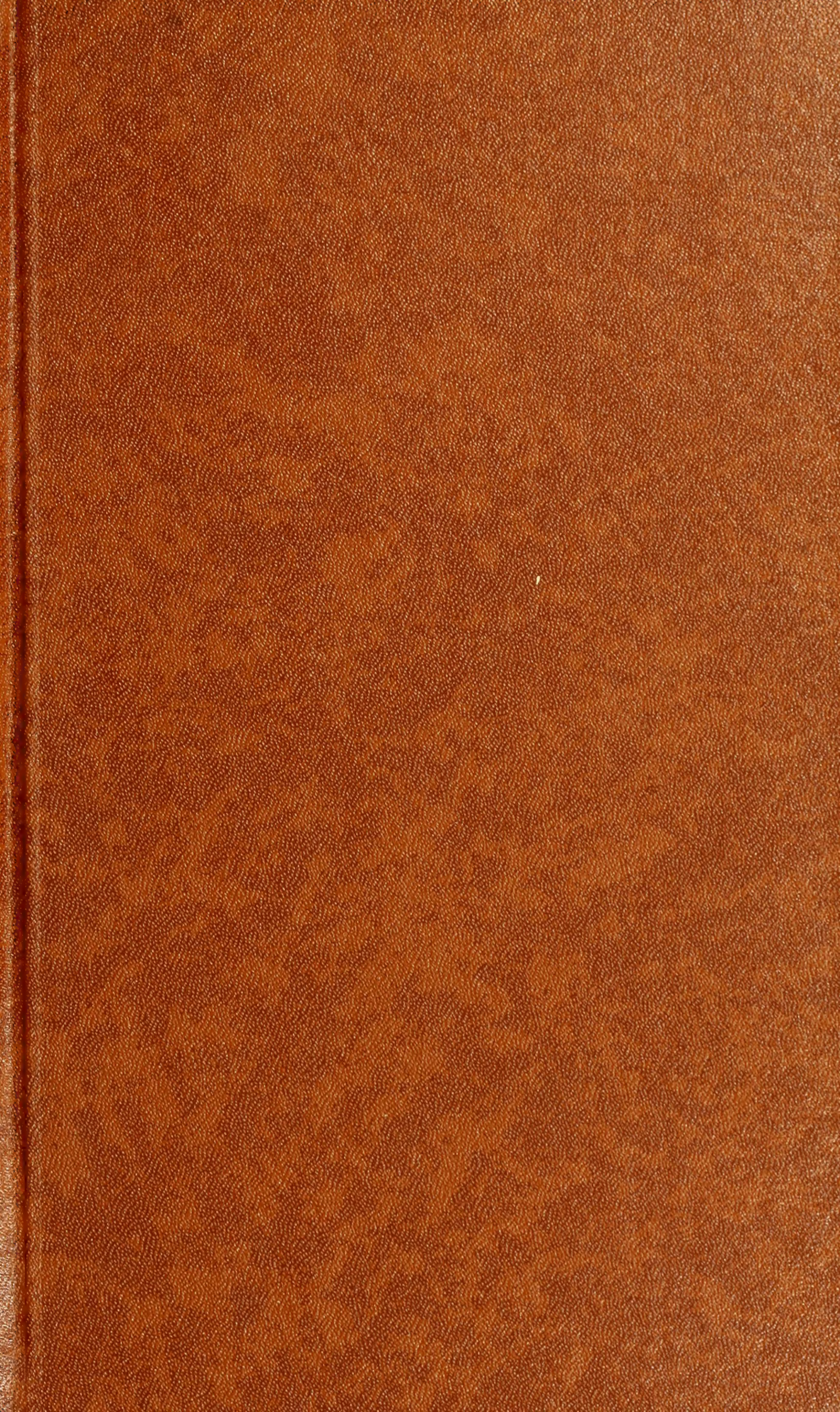
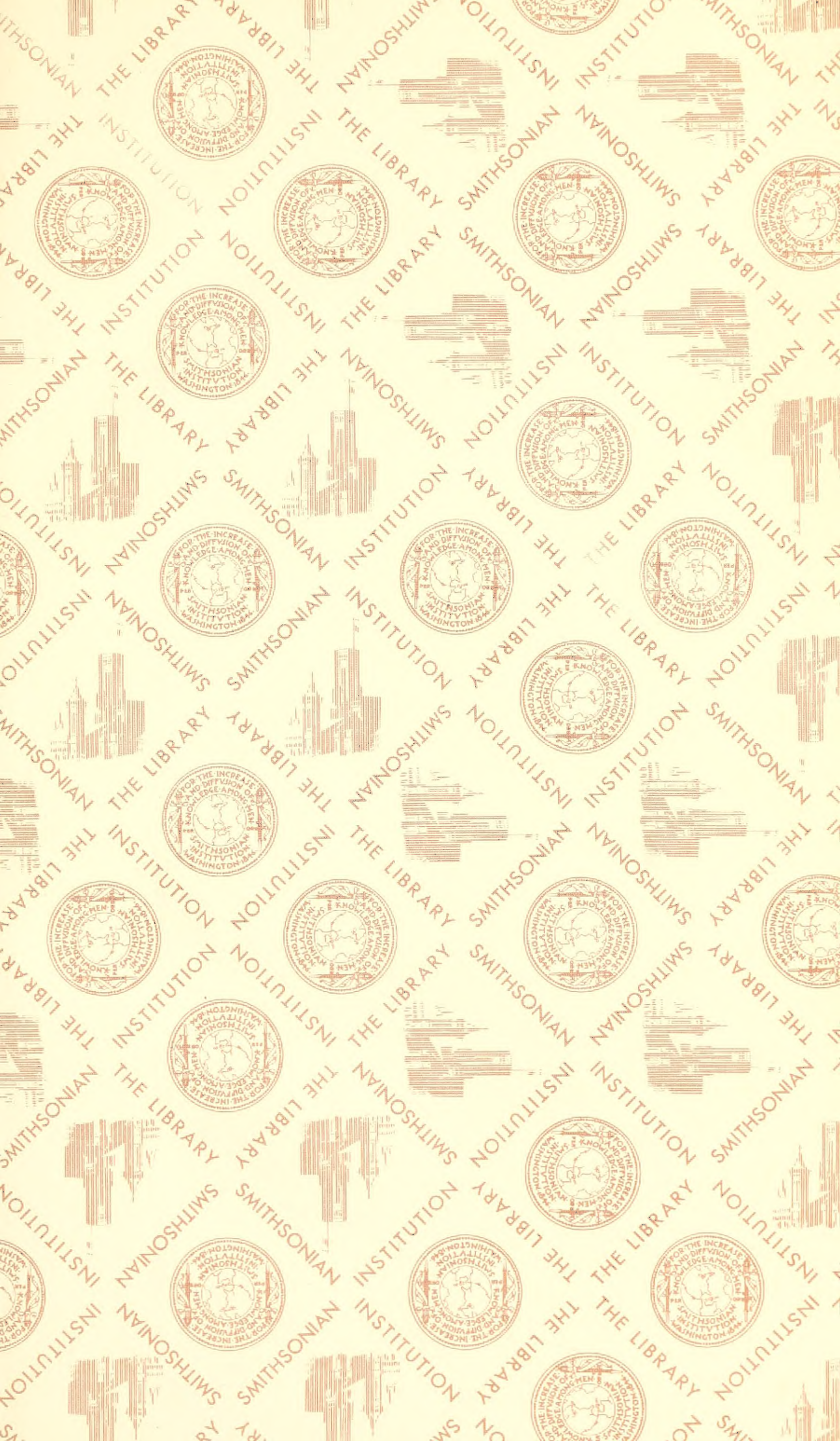



THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846


THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846

HISTOIRE NATURELLE

DES

LÉPIDOPTÈRES

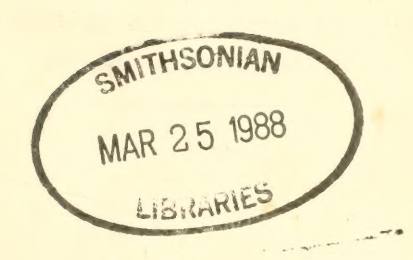
OU

PAPILLONS

DE FRANCE

SUPPLÉMENT.

TOME PREMIER.



IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
RUE JACOB, N° 24.

HISTOIRE NATURELLE
DES

LÉPIDOPTÈRES

OU

PAPILLONS

DE FRANCE.

PAR M. J.-B. GODART;

OUVRAGE BASÉ SUR LA MÉTHODE DE M. LATREILLE;

AVEC LES FIGURES DE CHAQUE ESPÈCE, DESSINÉES ET COLORIÉES D'APRÈS NATURE PAR M.-P. DUMÉNIL, PEINTRE D'HISTOIRE NATURELLE.

CONTINUÉE

PAR M. P.-A.-J. DUPONCHEL,

AUTEUR D'UNE MONOGRAPHIE DES ÉROTYLES, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES GEORGOFILI DE FLORENCE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS, ETC.

DIURNES.

SUPPLÉMENT

AUX TOMES PREMIER ET DEUXIÈME.

PARIS
MÉQUIGNON-MARVIS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE DU JARDINET, N° 13.

1832.

AVERTISSEMENT.

Ainsi que MM. les souscripteurs en ont été prévenus par le prospectus de l'éditeur, ce Supplément à l'Histoire naturelle des Lépidoptères de France sera divisé comme elle en trois parties, c'est-à-dire en *Diurnes*, *Crépusculaires* et *Nocturnes*, et sa publication commencera par les *Diurnes*. En conséquence, le premier volume ne contiendra que des papillons de cette famille; leur nombre sera de quatre-vingts environ : et attendu que plusieurs sont de grande taille, que d'autres devront être représentés deux fois à cause de la différence des sexes, et qu'enfin la plupart seront figurés sur les deux faces pour être mieux reconnus, nous avons calculé que leur iconographie n'exigera pas moins de trente à trente-deux planches. Cette proportion est à peu près la même que celle qui a été observée dans les deux premiers volumes de cet ouvrage, où cent quatre-vingts *Diurnes* occupent soixante-sept planches.

Pour coordonner les espèces de ce Supplément, avec celles des deux volumes dont nous venons de parler, nous les réunirons toutes ensemble dans deux tables à la fin de la dernière livraison : dans la première, elles seront classées par tribus et par genres, suivant le tableau méthodique des *Diurnes* de M. Godart; dans la seconde elles seront rangées par ordre alphabétique, avec l'indication des pages de chaque volume où elles sont décrites, et des planches où elles sont figurées.

Nous profiterons de ce Supplément pour rectifier ou compléter l'histoire de quelques espèces qui n'étaient pas suffisamment connues à l'époque où M. Godart les a décrites.



HISTOIRE NATURELLE
DES
LÉPIDOPTÈRES
OU
PAPILLONS
DE FRANCE.

I. PAPILLON FEISTHAMEL.

PAPILIO FEISTHAMELII. (Pl. 1, fig. 1.)

PAPILIO PODALIRIUS. *Cram.* pap. 13. p. 88. pl. 152. fig. B.

Envergure, 3 pouces et demi environ.

Ce papillon ressemble tellement au *Podalirius*, qu'il n'est pas étonnant qu'on ne l'ait considéré jusqu'à présent que comme une variété de celui-ci ; cependant, après les avoir bien comparés ensemble, non sur un ou deux individus, mais sur une douzaine au moins, nous avons remarqué entre eux des différences constantes qui

nous paraissent suffisantes pour en faire deux espèces distinctes.

Voici en quoi elles consistent :

1° Dans le *Podalirius*, les quatre ailes sont d'un jaune égal partout, qu'il soit plus ou moins pâle, suivant les individus : dans le *Feisthamelii*, leur fond est constamment blanchâtre, avec la côte des supérieures et le bord des inférieures d'un jaune d'ocre foncé.

2° Les bandes noires des quatre ailes sont toujours plus larges dans le *Feisthamelii* que dans le *Podilarius*, et la ligne jaune qui divise dans le sens de sa longueur la bande terminale s'éteint vers le milieu de l'aile dans le premier, tandis qu'elle se prolonge jusqu'en bas dans le second.

3° La partie noire saupoudrée de jaune des ailes inférieures, sur laquelle sont placées les lunules bleues, occupe bien plus de place chez le *Feisthamelii* que chez le *Podalirius*.

4° La tache ocellée de l'angle anal des mêmes ailes ne consiste dans le *Podalirius* que dans une tache noire marquée d'une lunule bleue et surmontée d'une bande rousse, dont la largeur varie d'un individu à l'autre et n'est jamais bien arquée; dans le *Feisthamelii*, cette tache ocellée est d'une forme beaucoup plus régulière, et constamment la même sur tous les individus



P. Duménil Pinxit et Direxit.

1. Papillon Feisthamel. (*Feisthamelii*) Fem. 2. Thaïs Apolline (*Apollina*) Fem.



que nous avons vus : elle consiste en une tache noire semi-lunaire bien arquée dans sa partie supérieure, marquée au centre comme celle du *Podalirius* d'une lunule bleue, mais surmontée de trois demi-cercles bien parallèles entre eux, dont un d'un roux vif, un jaune et un noir.

5° Enfin les queues du *Feisthamelii* sont proportionnellement plus longues que celles du *Podalirius*.

Peut-être objectera-t-on que ces différences, quoique constantes, sont trop légères pour caractériser autre chose qu'une variété locale? Nous répondrons à cela par un fait, c'est que le *Feisthamelii* et le *Podalirius* se trouvent tous deux en Espagne, où il paraît constant qu'ils vivent ensemble sans se confondre, puisque, sur tous les individus de l'une et l'autre espèce que nous avons vus provenant de ce pays, nous n'en avons pas remarqué un seul qui tînt le milieu entre les deux. Nous convenons toutefois que la question serait résolue d'une manière plus positive, si l'on avait la certitude que la chenille du *Feisthamelii* est différente de celle du *Podalirius;* mais elle n'a pas encore été observée. En attendant, nous croyons pouvoir regarder cette prétendue variété locale comme une espèce, et nous l'avons dédiée à M. le colonel Feisthamel, qui le premier l'a fait connaître en France : elle lui fut envoyée, en

1526, par M. Caillaud, capitaine au 16e de ligne, qui la trouva en quantité dans les environs de Barcelone, où il était alors avec l'armée d'occupation. Depuis, M. Feisthamel et moi nous l'avons reçue d'Alger.

Il paraît, au reste, que ce papillon est répandu sur tout le littoral de la Méditerranée, car Cramer, qui ne l'a pas distingué du *Podalirius*, l'a figuré comme des environs de Smyrne.



OBSERVATIONS.

Papilio ajax. *Ochsenh.* tom. i. 2e part. pag. 117. no 1. tom. iv. Suppl.[t] pag. 149.

Ochsenheimer, après avoir dit dans son tom. ii, que ce papillon se trouve en Italie et dans le midi de la France, en même temps que dans l'Amérique septentrionale, en parle de nouveau dans son supplément, et c'est pour exprimer ses doutes qu'il soit effectivement européen. Je suis d'autant plus porté à en douter comme lui qu'on n'est pas même d'accord sur l'espèce qui doit porter le nom d'Ajax. En effet, bien que Linné ne cite pas la figure qu'en donne Clerck, il n'est pas douteux que sa description ne s'y rapporte. Or, cette figure est fort différente de celle d'Esper qui représente le *Marcellus* de Cramer et d'Abbot. D'un autre côté, Fabricius donne de l'*Ajax* une description qui ne cadre avec aucune de ces deux figures. Ainsi voilà trois espèces distinctes sous le nom d'*Ajax* : laquelle des trois se trouve réellement en Europe? Aucune probablement. Cependant, si l'on en croit un quatrième auteur, Devillers, ce serait celle d'Esper, et par consé-

quent le *Marcellus*, qui se trouverait, suivant lui, non dans le midi de l'Europe, mais en Suisse et en Allemagne, en même temps que dans l'Amérique du nord : mais le témoignage de cet auteur est fort suspect. Quant à moi, j'ai souvent demandé à voir l'*Ajax* dans les collections, et l'on m'a toujours montré le *Marcellus* de Cramer provenant de l'Amérique septentrionale. Il est permis de croire, d'après cela, qu'il en est de l'*Ajax* pris en Europe, comme du *Nacré à ailes découpées* d'Engramelle, qu'on assurait avoir été pris dans la forêt de Villers-Cotterets et qui est une espèce de la Chine; nous n'avons donc pas cru devoir le comprendre dans ce Supplément.

Papilio alexanor *Godart*, tom. II. pag. 10. pl. I.

A l'époque où M. Godart a décrit et figuré ce papillon, il était à peine connu en France; je ne puis mieux compléter son histoire qu'en transcrivant ci-après l'extrait d'une lettre que j'ai reçue à son sujet de M. Rippert, amateur distingué souvent cité dans cet ouvrage.

« Le papillon *Alexanor* paraît vers le 25 juin « et vit tout le mois de juillet. Il préfère les gorges « des montagnes, et l'on est sûr de le prendre au

« bas de ces gorges au moment de la plus grande « chaleur, de midi à deux heures; il vient bu- « tiner et se reposer sur les chardons. La femelle « dépose ou pour mieux dire colle ses œufs sur « la tige et les feuilles légères du *seseli dioica*. Si « l'on manque ce beau papillon, il s'envole avec « une rapidité incroyable et ne descend plus. Sa « chenille est d'un jaune-sale (1); on la trouve

(1) J'ai reçu de M. Rippert deux individus de cette chenille dans de l'esprit-de-vin, l'un dans son jeune âge et l'autre parvenu presque à toute sa grosseur. Ils ne diffèrent nullement pour le fond de la couleur, mais un peu pour la distribution des taches. Je ne décrirai que le plus gros. Cette chenille ressemble pour la forme à celle du *P. Machaon ;* elle est d'un vert-pâle, avec les incisions noires. On voit en outre sur chaque anneau, excepté les trois premiers, une bande annulaire ou transversale noire, entière et marquée de quatre points jaunes sur le 4ᵉ et le 5ᵉ anneau, et composée de plusieurs taches de différentes formes, avec leurs intervalles jaunes sur les autres. Toutes ces taches s'appuient contre les incisions de chaque anneau, à l'exception de celles du milieu, qui sont isolées et de forme carrée. Les stigmates sont blancs et presque cernés de noir. La tête est noire avec un chevron blanc dans le milieu, et deux petites lignes blanches sur les côtés.

La chrysalide, qui nous a été communiquée dans le temps par M. Boisduval, ressemble aussi pour la forme à celle du *P. Machaon.* Elle est cependant un peu plus aplatie, et sa couleur est d'un gris-verdâtre qui se confond avec celle des rochers où elle est attachée.

« vers le 20 juillet sur le *seseli;* elle commence
« par manger les extrémités de cette plante, et
« dans la première quinzaine d'août elle va s'at-
« tacher pour se chrysalider, au-dessous des ro-
« ches qui bordent les montagnes où le papillon
« se plaisait tant à voler. On trouve l'*Alexanor*
« depuis Digne jusqu'à Barcelonette; je l'ai pris
« le 28 juillet 1829, au Lauzet près cette dernière
« ville. Saint-Jean-les-Bains, Moirioux sont les
« meilleures localités aux environs de Digne. J'ou-
« bliais de vous dire que l'insecte parfait n'éclôt
« qu'au mois de juin de l'année suivante, et ja-
« mais cet habitant des montagnes ne paraît deux
« fois comme ses analogues. »



II. THAIS APOLLINE.

THAIS APOLLINA. (Pl. 1, fig. 2.)

Pap. apollinus. *Herbst.* Schm. tab. 250. fig. 5-8.

Pap. helic. Pythius. *Esp.* Schm. I. th. tab. 117. con. 72. fig. 1-4.

Pap. thia. *Hubn.* tab. 124. fig. 635 et 636. (mas.) tab. 145. fig. 730 et 731.

Le petit apollon. *Engram.* tom. 1. pl. 76. suppl. 22. fig. 99. a-d. pag. 290.

Thaïs apolline (thais apollina). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 82. n° 1. *Latr.* Dict. d'hist. natur. 2e éd. vol. 33. pag. 472.

Doritis apollinus. *Ochsenh.* Schm. von europ. tom. 1. 2e part. pag. 132. n° 1.

Thais apollina. *Boisduval*, europ. lepid. ind. method. p. 8.

Envergure, 2 pouces à 29 lignes.

Les quatre ailes sont presque transparentes et comme gaufrées. Les supérieures en-dessus sont saupoudrées de blanc et de noir, et striées transversalement depuis la base jusque vers leur extrémité de jaune d'ocre pâle et de noir; la côte est plus particulièrement entrecoupée de traits de ces deux couleurs, et non loin de son milieu sont deux grandes taches noires presque carrées

et bordées de jaunâtre, lesquelles reposent sur la nervure médiane. Ces mêmes ailes sont traversées à peu de distance de leur bord terminal par une bande noirâtre presque parallèle à ce même bord, et composée de neuf taches contiguës de forme semi-lunaire, mal terminées intérieurement, mais bien arrêtées du côté opposé, où elles sont bordées de jaunâtre; cette bande est limitée du côté interne par une raie également jaunâtre, légèrement ondulée, contre laquelle s'appuient cinq taches rouges, dont quatre plus petites alignées transversalement vers le bord antérieur, et la cinquième allongée, étroite, en S, placée vers le bord interne et bordée de noir; mais souvent ces taches n'existent qu'au nombre de deux, et quelquefois elles ont entièrement disparu. Le limbe postérieur est d'un noirâtre clair et sans taches, ce qui forme comme une bande terminale qui va se rétrécissant insensiblement du sommet à l'angle opposé.

Les ailes inférieures, dont la forme est plus longue que large, sont, à l'exception de la bande noirâtre qui les termine et dont nous parlerons plus bas, d'un jaune-pâle, fouetté de légers traits noirâtres sur toute leur surface, et quelquefois teinté de rougeâtre à la base. Le bord interne est concave, noir, depuis son origine jusqu'au milieu, et garni de long poils gris ou

jaunâtres. Le disque est quelquefois fortement saupoudré de noirâtre, ce qui forme comme une tache presque ronde qui fait ressortir davantage le jaune qui l'entoure. Le limbe ou bord terminal est d'un noirâtre-clair, avec une rangée courbe de sept taches d'un rouge-vermillon plus ou moins semi-lunaires, inégales, rapprochées et adossées chacune en dehors, excepté celle du sommet, à une tache noire presque ronde et marquée d'un point bleuâtre dans son milieu.

Le dessous des quatre ailes est presque tout-à-fait dépourvu d'écailles ; il est luisant et comme vernissé. Les petits traits et les deux taches noires de la côte des ailes supérieures sont ici bien distincts ; mais la bande noire maculaire qui longe le bord terminal et les deux raies jaunes qui en bordent les côtés ne sont visibles qu'en raison de la transparence : le fond des ailes inférieures ne paraît jaune qu'en vertu de la même cause ; leur bord interne est entrecoupé transversalement de taches, et leur bord antérieur de petites raies noires ; la tache noirâtre discoïdale et la bande, d'un jaune plus vif, sont à peu près du même ton qu'en-dessus ; mais les sept taches rouges-semi-lunaires sont plus foncées plus étroites, liserées de noir intérieurement et doublées de jaune en dehors ; les taches noires qui les précèdent du côté du bord, sont triangulaires, au lieu d'être

rondes, et le bord lui-même est jaunâtre et paraît légèrement denté.

La tête est noire, ainsi que les palpes, qui sont très-velus. Les antennes sont blanches avec leur massue noire. Le corselet est également noir et plus ou moins garni de poils gris ou jaunâtres, de même que l'abdomen, dont les segments sont bordés de rougeâtre sur les côtés. Enfin, les pattes ont les cuisses noires, et la jambe et les tarses d'un blanc-jaunâtre.

Cette description s'applique aux deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que parce que la femelle, ordinairement plus grande, est toujours plus saupoudrée de noir que le mâle, avec des taches rouges plus nombreuses et plus marquées aux ailes supérieures. Son abdomen est d'ailleurs plus renflé et moins velu.

Cette belle espèce est d'autant plus intéressante, qu'elle participe à la fois du genre *Parnassien* et du genre *Thaïs*. Peut-être même serait-elle mieux placée dans le premier, bien qu'elle manque de cette poche cornée qui termine l'abdomen des femelles des Parnassiens; mais du reste, elle leur ressemble plus qu'aux Thaïs, par ses ailes non dentelées, presque transparentes et dont les écailles sont peu adhérentes, par ses antennes à massue très-épaisse, et enfin par ses palpes très-courts et très-velus. La con-

naissance de sa chenille et sa manière de se transformer pourraient seules trancher cette question.

La plupart des Thaïs *Apolline* qui existent dans les collections de France, proviennent de M. Escher de Zurich, qui les reçoit des environs de Smyrne, où elle vole en abondance tout au commencement du printemps sur les montagnes exposées au soleil. Mais il paraît qu'on la trouve aussi en Grèce et en Sicile; cependant M. Alexandre Lefebvre, qui a séjourné deux années de suite dans cette île, n'a pas eu le bonheur de l'y rencontrer : peut-être n'est-il pas tombé dans sa véritable localité, ou en a-t-il laissé passer l'époque? On avait dit aussi qu'elle se trouvait dans les montagnes des environs de Naples; mais cette assertion ne s'est pas confirmée. Mon fils m'a mandé l'avoir vue voler en Morée; mais dépourvu de filet, il n'a pu la prendre



III. THAIS CÉRISY.

THAIS CERISYI. (Pl. 2, fig. 1 et 2.)

Thais cérisy (thais cerisyi). *God.* Mém. de la soc. linn. de Paris, vol. 2, 5 décembre 1822. Hist. nat. des Lépidopt. de France, tom. II. tab. méthod. des Diurnes, pag. 13.

Thais cerisyi. *Boisduval.* Europ. Lep. ind. méth. pag. 7.

Envergure, 2 pouces à 2 pouces et demi.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un jaune d'ocre pâle, avec leur base noire et garnie de poils blanchâtres. Les ailes supérieures offrent sept bandes noires transversales, dont les trois premières courtes et ne dépassant pas la nervure du milieu, les trois suivantes maculaires et plus longues, la septième terminale et crénelée du côté externe. Les ailes inférieures sont fortement dentelées, et la dent du milieu se prolonge en queue. Elles ont six petites taches écarlates, dont la supérieure isolée vers le milieu d'en haut, les cinq autres rangées parallèlement au bord postérieur. Ces taches sont suivies d'autant de lunules noires sur lesquelles il



F. Dumenil Pinxit et Direxit

1. et 2. Thaïs. Cerisy. *(Cerisyi)* mâle et fem. 3. Id. Honnorat *(Honnoratii)* mâle



y a des atomes d'un bleu brillant. Le bord postérieur est en outre longé par une ligne noire anguleuse, interrompue, et l'on compte cinq points de cette couleur autour de la cellule discoïdale.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, mais le fond en est luisant et d'une teinte plus pâle, et les deux bandes de son extrémité sont grises, au lieu d'être noires. Le dessous des secondes ailes diffère du dessus, 1° en ce que tout le bord antérieur, le milieu de la surface, ainsi que celui de chaque dentelure, sont lavés de blanc nacré ou argenté; 2° en ce qu'il y a dans la cellule du disque trois taches longitudinales jaunes et saupoudrées d'atomes noirâtres.

La tête, les antennes et les pattes sont noires. Les palpes sont jaunes et garnis de longs poils noirs. Le corselet est noir, très-velu et parsemé de quelques poils jaunes ou gris. L'abdomen est également très-velu, noir en-dessus et jaune en-dessous, avec deux lignes latérales jaunes et les segments bordés d'orangé sur les côtés.

Cette description est faite d'après un mâle; la femelle en diffère, 1° en ce que le fond de ses quatre ailes en-dessus est d'un jaune un peu plus foncé; 2° en ce que les deux bandes noires de l'extrémité des ailes supérieures se confondent en une seule, sur laquelle on compte neuf taches

ou lunules jaunes; 3° en ce que l'extrémité des ailes inférieures est largement bordée de noir, avec une ligne jaune interrompue qui en suit les dentelures; 4° en ce que les six taches écarlates de ces mêmes ailes sont plus grandes; 5° enfin, en ce que les atomes d'un bleu brillant qui sont placés au-dessous de ces taches sont plus nombreux et mieux marqués.

Du reste, les deux sexes se ressemblent. Cette belle espèce, qui semble faire le passage du genre *Thaïs* au genre *Papillon*, a été prise pour la première fois, en février 1822, sur les montagnes arides et élevées des îles d'Ourlac (archipel de la Méditerranée), suivant les renseignements fournis dans le temps à M. Godart, par M. Lefebvre de Cérisy, qui le premier l'a fait connaître en France, et dont elle porte le nom par cette raison. D'après d'autres renseignements qui m'ont été donnés par M. Alexandre Lefebvre (1), elle vole en abondance en janvier et février sous les hauts cyprès qui ombragent les cimetières turcs, dans les environs de Smyrne.

---

(1) Ce même naturaliste nous a dit avoir pris un individu mâle de cette espèce à la fin de juin, sur la route de Smyrne à Constantinople, ce qui semblerait prouver qu'elle paraît deux fois, tandis que les autres *Thaïs*, du moins en France, ne se montrent qu'une fois.

IV. THAIS HONNORAT.

THAIS HONNORATII. *Boisduval.* (Pl. 2, fig. 3.)

Cette Thaïs ne diffère de la *Rumina* que parce que les taches rouges des quatre ailes, tant en-dessus qu'en-dessous, sont beaucoup plus grandes chez elle que chez cette dernière, surtout celles des ailes inférieures, qui sont très-allongées et ont envahi les taches noires du milieu. Du reste elle lui ressemble parfaitement, ce qui me porterait à croire que ce n'est qu'une variété, malgré l'opinion contraire de M. Boisduval qui en a fait une espèce qu'il a dédiée à M. Honnorat, comme l'ayant découverte le premier. Cependant une lettre que j'ai reçue de ce dernier contient des raisons spécieuses en faveur de cette opinion : en effet il me mande « que depuis dix ans qu'il a aperçu le premier individu de cette Thaïs, on en a pris une douzaine qui tous se ressemblent parfaitement, dont deux femelles ne diffèrent des mâles que par une taille plus avantageuse, des couleurs moins vives et le ventre plus épais; que cette Thaïs se trouve dans les mêmes endroits que la *Rumina*, mais qu'elle ne paraît que lorsque celle-ci touche à

sa fin, c'est-à-dire vers le commencement de juin ou à la mi-mai, selon les années; qu'il avait cru pendant longtemps, comme moi, que ce n'était qu'une variété de cette dernière, mais que la constance invariable des taches, et particulièrement de celle en forme d'Y qu'on remarque au milieu du bord antérieur de l'aile supérieure, l'a convaincu que c'était une espèce distincte. »

Quoi qu'il en soit, comme cette Thaïs, en ne la supposant même qu'une simple variété, est trop remarquable pour être passée sous silence, nous avons cru devoir la comprendre dans ce Supplément, en lui conservant provisoirement le nom qui lui a été imposé par M. Boisduval.

Elle habite les endroits secs et abrités des environs de Digne, où croît abondamment l'*aristolochia pistolochia*, sur laquelle il est à présumer que vit sa chenille, suivant l'observation de M. Honnorat.

Nota. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Rippert ; il diffère de celui que j'ai vu chez M. le comte Dejean, 1° en ce que les deux taches du milieu de ses ailes supérieures sont noires, au lieu d'être rouges ; 2° en ce que les autres taches rouges de ces mêmes ailes sont beaucoup moins grandes. Ceci contredit l'assertion de M. Honnorat, que tous les individus se ressemblent parfaitement.

V. PIÉRIDE BELEMIA.

PIERIS BELEMIA. (Pl. 3, fig. 1 et 2.)

Pap. belemia. *Hubn.* tab. 82. fig. 412 et 413. (fœm.) *Illig. Mag.* tom. III. pag. 187.

Pontia belemia. *Ochsenh.* Schm. von europ. t. I. part. 2. pag. 161.

Piéride belemia. (Pieris belemia). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 127. n° 26. *Boisduval.* Europ. Lepid. ind. method. pag. 9.

Envergure, 19 à 20 lignes.

Elle a le port et la taille de la *Belia*. Le dessus de ses quatre ailes est blanc, avec la base noirâtre. Les supérieures ont leur sommet noir et traversé par une bande maculaire blanche; elles ont de plus au milieu de la côte une tache carrée noire qui s'appuie sur la nervure médiane. Les ailes inférieures en-dessus n'ont aucune tache, mais leur transparence laisse apercevoir celles du dessous, dont nous parlerons plus bas.

Le dessous des premières ailes est blanc, avec la même tache carrée qu'en-dessus, mais marquée au centre d'un petit croissant blanc, et leur sommet est vert, avec trois bandes transverses

argentées. Le dessous des secondes ailes est d'un vert foncé saupoudré de jaune, et traversé obliquement par six ou sept bandes, d'inégale longueur et pareillement argentées comme celles du sommet des premières ailes.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans la *Belia*.

Cette espèce se trouve en Espagne et en Portugal, au commencement du printemps et dans le milieu de l'été. Elle se trouve également en Égypte, où M. Alexandre Lefebvre l'a prise en décembre au bord du Nil, où elle vole sur le peu de végétation qui entoure les villages.

Ses premiers états ne sont pas connus.



Diurnes

Supplément.

Papillonides.

Pl. III



1. et 2. Piéride Bélémia (*Belemia*) dessus et dessous. 3. et 4. Id. Glaucé. (*Glauce*) dessus et dessous. 5. et 6. Id. Bellesine (*Bellesina*) dessus et dessous

VI. PIÉRIDE GLAUCE.

PIERIS GLAUCE. (Pl. 3, fig. 3 et 4.)

Pap. glauce. *Hubn.* tab. 107. fig. 546 et 547. (mas.) *Illig.* Mag. tom. III. rag 194. tom. V. pag. 178.

Pontia glauce. *Ochsenh.* Schm. von europ. tom. I. part. 2. pag. 160.

Piéride glauce (Pieris glauce). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 127. n° 27. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 9.

Envergure, 19 à 20 lignes.

Cette espèce est à la *Belemia* ce que l'*Ausonia* est à la *Belia*, c'est-à-dire qu'elle n'en diffère au premier coup d'œil que parce que les bandes blanches de ses ailes inférieures en-dessous ne sont pas argentées comme dans sa congénère ; cependant, en les comparant attentivement, on trouve entre elles d'autres différences, que voici:

1° Dans la *Glauce*, les trois petites bandes blanches, qui traversent le sommet des ailes supérieures en-dessous, sont moins régulières et moins parallèles que dans la *Belemia* ;

2° Le fond de la couleur des ailes inférieures de la première en-dessous est d'un vert plus pâle ou plus jaunâtre que dans la seconde;

3° Enfin les bandes blanches qui se détachent sur ce fond sont plus larges et moins bien arrêtées sur leurs bords dans la *Glauce* que dans la *Belemia*.

Du reste, ces deux espèces se ressemblent parfaitement, et volent ensemble aux mêmes époques et dans les mêmes localités; mais il paraît que la *Glauce* est plus commune que la *Belemia*.



VII. PIÉRIDE BELLÉSINE.

PIERIS BELLESINA. (Pl. 3, fig. 5 et 6.)

Pieris bellesina. *Boisduval.* Europ. lepidopt. ind. method. pag. 9.

Envergure, 15 à 16 lignes.

Cette Piéride, qui tient le milieu pour la taille entre la *Belia* et l'*Ausonia*, ressemble en-dessus à la première, et en-dessous à la seconde. On pourrait croire d'après cela que c'est une Hybride; mais telle n'est pas l'opinion de M. le comte de Saporta, qui en a fait la découverte et qui pense que c'est une espèce distincte par les raisons suivantes :

1° Son apparition a lieu constamment lorsque la *Belia* est passée depuis longtemps, et lorsque l'*Ausonia* n'a pas encore commencé, c'est-à-dire du 10 à la fin de mai;

2° Elle est constamment plus petite;

3° Les taches blanches de ses ailes inférieures en-dessous ne sont pas nacrées;

4° Enfin on remarque au centre de ces mêmes ailes, toujours en-dessous, un point noir qui

n'existe pas dans les deux autres espèces. Ce dernier caractère serait le meilleur s'il était constant; mais nous devons avouer que sur quatre individus que nous avons reçus de M. le comte de Saporta, un seul le possède d'une manière visible. Néanmoins nous pensons que les autres caractères suffisent pour en faire une espèce.

La Piéride dont il s'agit se trouve dans les environs de Saint-Maximin, en Provence; elle habite les hauteurs et vole très-rapidement, ce qui la rend très-difficile à prendre, suivant l'observateur précité.



IX. PIÉRIDE CHLORIDICE.

PIERIS CHLORIDICE. (Pl. 4, fig. 3-5.)

Pap. chloridice. *Hubn.* tab. 141. fig. 712 et 713. (mas). 714 et 715. (fœm.)

Pap. daplidice. var. Russiæ. *Esp.* Schm. tab. 90 cont. 40. f. 1. seit. 177.

Pieris daplidice. var. *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 128. n° 29.

Pieris chloridice. *Boisd.* Europ. lepidopt. ind. method. pag. 9.

Pontia chloridice. *Ochsenh.* Schmett. von europ. t. iv. pag. 154.

Envergure, 19 lignes et demie.

Nous ne pouvons donner une idée plus juste de cette Piéride qu'en disant qu'elle participe de la *Daplidice* et de la *Callidice*. Les quatre ailes en-dessus sont blanches. Les supérieures ont leur sommet marqué de deux rangées de taches noires qui se joignent; elles ont de plus vers leur milieu une lunule noire coupée transversalement par une ligne blanche arquée. Les inférieures sont sans taches, mais leur transparence laisse apercevoir celles du dessous, dont nous parlerons plus bas.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, avec cette seule différence que les taches noires du sommet sont remplacées par des taches vertes. Le dessous des secondes ailes est d'un vert assez vif coupé par les nervures, qui sont jaunes, avec quatorze taches blanches oblongues, dont six au milieu et huit au pourtour de l'aile ; ces dernières sont pyramidales ou cunéiformes.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans la *P. Daplidice*.

Cette description ne concerne que le mâle; la femelle en diffère 1° en ce que les deux rangées de taches noires du sommet des ailes supérieures descendent chez elle jusqu'au bord interne, et 2° en ce que ses ailes inférieures ont également deux rangées de taches noires comme les supérieures.

Cette Piéride habite la Sibérie et la Russie méridionale.



Supplément.

Papillonides.



1. et 2. Piéride. Lagis. (*Lagis*) dessus et dessous 3 et 4. Idem. Chloridicé (*Chloridice*) mâle dessus et dessous 5 Idem. (*Idem*) fem.

X. PIÉRIDE DU RADIS.

PIERIS RAPHANI. (Pl. 5, fig. 1-4.)

PAP. D. C. RAPHANI. *Fabr.* mant. insect. t. 2. p. 18. n. 187. ent. syst. III. 1. 188. 579. *Esp.* pap. 1. p. 163. tab. 84. cont. 34. fig. 3. (mas.) pap. 1. tab. 123. cont. 78. fig. 3. (mas.) fig. 4. (fœm.) *Herbst.* pap. tab. 88. fig. 4 et 5. *Borkh.* pap. europ. part. 1. p. 127. n° 14. part. 2. p. 215. n° 14. *Schneid.* syst. beschr. S. 76. n. 22. *Levill.* ent. linn. t. IV. pag. 408. n° 23.

PAP. HELLICA. *Hubn.* Exotsch. Schm. tom. 1. lep. 1. pag. II. gentiles. III. mancipia A. voraces a.

PONTIA RAPHANI. *Ochsenh.* Schm. von europ. tom. 1. part. 2. pag. 154. n° 6.

PIÉRIDE DU RADIS (PIERIS RAPHANI). *God.* Encycl. méthod. pag. 129. n° 31. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. p. 8.

Envergure, 22 lignes.

ELLE est de la taille de la *Daplidice*, à laquelle elle ressemble en-dessus, en même temps qu'elle tient davantage de la *Callidice* en-dessous. Les deux sexes étant différents, nous décrirons d'abord le mâle. Ses quatre ailes en-dessus sont blanches sans aucun atome noir à la base. Les supérieures ont leur sommet et la moitié de leur bord extérieur noirs, avec quatre taches blanches arrondies, dont deux grandes et deux petites;

elles ont de plus au milieu de la côte une grande tache noire irrégulière. Les ailes inférieures ont quatre petits points marginaux noirs placés à l'extrémité des nervures, et laissent apercevoir, par leur transparence, les veines du dessous dont nous parlerons plus bas.

Le dessous des ailes supérieures ne diffère du dessus que parce que la couleur noire du sommet est en partie remplacée par du gris et du jaune. Le dessous des ailes inférieures, dont le fond est blanc, est lavé de jaunâtre à la base, au milieu et vers l'extrémité, avec de larges veines d'un grix-verdâtre placées sur les nervures et renflées dans le milieu.

Les antennes sont noires et annelées de blanc; la tête et le corselet sont noirâtres; l'abdomen est blanc avec le dos noirâtre.

La femelle diffère du mâle, 1° en ce que les ailes supérieures en-dessus ont une seconde tache noire au bord interne près de l'angle anal; 2° en ce que les ailes inférieures, également en-dessus, ont une bande marginale noire interrompue par cinq ou six taches blanches plus ou moins arrondies; 3° enfin, en ce que les ailes inférieures en-dessous ont des veines beaucoup plus larges.

Cette Piéride habite les contrées méridionales de l'Europe qui avoisinent l'Asie.



P. Dumenil Pinxit et Pic. sc.

1. et 2. Piéride du Radis (*Raphani*) fem. dessus et dessous 3. et 4. Id. du Simplon (*Simplonia*) fem. dessus et dessous.

OBSERVATIONS.

PIÉRIDE AUSONIA. *God.* tom. II. pag. 48. pl. VI. fig. 3 et 4.
PIÉRIDE BELIA. *God.* tom. II. pag. 46. pl. VI. fig. 1 et 2.
PIÉRIDE EUPHENO. *God* tom. II. pag. 43. pl. V. fig. 1 et 2.

M. GODART s'est trompé en disant que ces trois Piérides se montraient deux fois pendant l'année, c'est-à-dire au commencement du printemps et au milieu de l'été. M. le comte de Saporta qui réside en Provence, où ces trois espèces sont communes, et qui les a observées plusieurs années de suite, s'est assuré qu'elles ne paraissent qu'une fois, et chacune d'elles à une époque différente. La *Belia*, dit-il, paraît dès les premiers jours de mars et finit vers la fin d'avril ou le commencement de mai. L'*Eupheno* lui succède et dure tout le mois de mai. Vient ensuite l'*Ausonia* qui ne se montre jamais avant le 10 ou 12 juin, et dure quinze jours. Mais aucune d'elles ne reparaît le reste de l'année. Ces observations s'accordent avec celles que j'ai faites lors de mon voyage en Italie; seulement je me rappelle que l'*Eupheno* se montrait déjà vers

le 10 avril dans les environs de Nice. Au reste, ces époques d'apparition doivent varier suivant que les localités sont plus ou moins chaudes; mais ce qui paraît constant, c'est que ces trois Piérides n'ont qu'une génération par an. Depuis que M. Godart a rédigé leur histoire, l'*Ausonia*, qu'il croyait une espèce tout-à-fait méridionale, a été trouvée par moi dans les environs de Nemours et de Beaugency, vers la fin de juin, et M. Charles de Théis a pris la *Belia* dans les premiers jours du printemps sur la montagne de Laon.



XI. COLIADE AURORE.

COLIAS AURORA. (Pl. 6, fig. 4 et 5.)

Colias aurora. *Ochsenh.* Schmett. von europ. tom. 1. part. 2. pag. 176. n° 2. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 9.

Pap. aurora. *Hubn.* tab. 106. fig. 544. 545. (mas.) *Illig. Fabr. Borkh. Schneid. Esp.* Schmett. 1. th. tab. 83. cont. 33. f. 3. S. 161.

Pap. heos. *herbst.* Schmett. tab. 114. f. 5.6. v. th. S. 213.

Le vertumne. *Engram.* pap. d'Europe. tom. 1. pl. viii. iii. suppl. fig. iii. quint. pag. 334.

Coliade aurore (colias aurora). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 103. n° 40.

Envergure, 27 lignes.

Cette Coliade se distingue de ses congénères par la forme de ses ailes supérieures coupées presque carrément à leur bord extérieur. D'ailleurs elle ressemble au premier coup d'œil à l'*Edusa;* mais outre qu'elle est constamment plus grande, la couleur orangée de ses ailes en-dessus est beaucoup plus vive et glacée de carmin, ce qui leur donne un aspect changeant; aussi En-

gramelle l'a-t-il appelée à cause de cela le *Vertumne.* Elle diffère encore de l'*Edusa.*

1° Par ses nervures bien marquées en brun-noirâtre;

2° Par sa bordure noire terminale proportionnellement plus étroite et comme festonnée du côté intérieur;

3° Enfin par la tache noire discoïdale des ailes supérieures, beaucoup plus large.

Quant au dessous, elle diffère très-peu de l'*Edusa.*

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette belle Coliade n'a encore été trouvée qu'en Sibérie et dans la Russie méridionale.



XII. COLIADE CHRYSOTHÈME.

COLIAS CHRYSOTHEME. (Pl. 6, fig. 1-3.)

Colias chrysotheme. *Ochsenh.* Schmett. von europ. t. 1. part. 2. pag. 178. n° 4. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 9.

Pap. chrysotheme. *Hubn.* tab. 85. fig. 426 et 427 (mas.) 428. (fœm.) *Esp.* tab. 65. cont. 150. f. 3 et 4. S. 89. *Herbst.* tab. 116. f. 5-8. v. th. S. 223. bergstr. nomenk. tab. 125. f. 3-6. *Borkh.* Europ. Schmett. 1. th. S. 129. n. 18. *Schneid.* syst. beschr. S. 66. n. 13. *Illig.* mag. tom. III. pag. 189.

L'orangé. *Engram.* pap. d'Europ. tom. 1. pl. 296. pl. 78. suppl. 24. fig. III. a. 6. tert.

Coliade chrysothème (c. chrysotheme). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 103. n° 42.

Envergure, 20 à 21 lignes.

Elle est constamment plus petite que la Coliade *Edusa*, dont elle diffère en outre par les caractères suivants :

1° La couleur orangée des ailes supérieures n'est bien vive que dans le milieu, et s'affaiblit sur les bords ;

2° La côte de ces mêmes ailes est d'un jaune-soufre, tandis qu'elle est orangée dans l'*Edusa* ;

3° Le point noir discoïdal est toujours plus petit et marqué au centre d'une ligne blanche, très-apparente en-dessous;

4° Enfin les taches jaunes de la bande noire qui termine les quatre ailes de la femelle sont plus grandes et moins arrêtées sur leurs bords que dans l'*Edusa*.

Du reste, elle ressemble entièrement à cette dernière.

Cette espèce, dont les premiers états ne sont pas connus, se trouve principalement en Styrie et en Hongrie.



Supplement.

Papillonides.

Duarnes *Pl. VI.*



P. Dumenil Pinxit et Direxit

1. 2. 3. Coliade Chrysotheme. (*Chrysotheme*) mâle et femelle et dessous
4. et 5. Idem Aurore, (*Aurore*) mâle dessus et dessous.

XIII. POLYOMMATE BALLUS.

POLYOMMATUS BALLUS. (Pl. 7, fig. 1-3.)

Licæna ballus. *Ochsenh.* Schm. von europ. t. 1. 2. part. pag. 90. n° 11.

Pap. ballus. *Hubn.* tab. 107. fig. 550. (mas.) tab. 72. fig. 360. 361. (fœm.) *Borkh.* Europ. Schm. 11. th. S. 224. n° 12. *Illig. Mag.* tom. III. B. S 187.

Hesperia r. ballus. *Fabr.* E. S. III. 1. 311. 180.

Polyomm. ballus. *God.* Hist. nat. des Lépidop. de France, tom. 2. pag. 186. Observ. *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 673. n° 174. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 11.

Envergure, 12 à 13 lignes et demie.

Le mâle est toujours plus petit que la femelle. Il est en-dessus d'un brun noirâtre, avec la frange plus pâle et deux petits points fauves, dont un souvent à peine marqué, à l'angle anal des ailes inférieures. Le dessus de la femelle est du même brun que chez le mâle, avec un grand espace d'un fauve vif sur le disque des ailes supérieures, et une bande de la même couleur au bas des ailes inférieures.

Le dessous des premières ailes est d'un fauve plus vif chez la femelle que chez le mâle, avec les bords bruns, la base verte, et une douzaine de gros points noirs bordés de blanc, les uns intérieurement, les autres extérieurement, savoir : six rangés sur une ligne courbe le long du bord terminal, et les autres répandus sur le reste de la surface de l'aile.

Le dessous des secondes ailes est vert depuis la base jusqu'au-delà du milieu, et d'un gris lavé de pourpre pour le reste. Leur centre est occupé par une petite tache d'un fauve-obscur cernée de blanc, et l'on remarque vers leur extrémité deux rangées courbes de points blancs, dont les antérieurs sont moins distincts, et les postérieurs appuyés chacun sur un point rouge. Ces points sont très-petits et quelquefois à peine marqués.

Le dessus du corps est d'un brun-noirâtre, avec des poils verts sur le corselet et sur l'abdomen ; le dessous est entièrement vert. Les antennes sont noirâtres et annelées de blanc, avec la massue ferrugineuse en-dessus.

Ce joli Polyommate, qu'on serait tenté de prendre pour un Hybride du *Phlœas* et du *Rubi*, a été trouvé pour la première fois en France, en 1823, par M. Lefebvre de Cerisy, aux environs de Perpignan. Depuis, on l'a découvert égale-

ment dans les environs d'Hyères et de Toulon, où il paraît qu'il est très-commun. Jusque-là on le croyait propre à l'Espagne et au Portugal. Il vole en mars.

Ses premiers états ne sont pas connus.



XIV. POLYOMMATE IOLAS.

POLYOMMATUS IOLAS. (Pl. 7, fig. 4-6.)

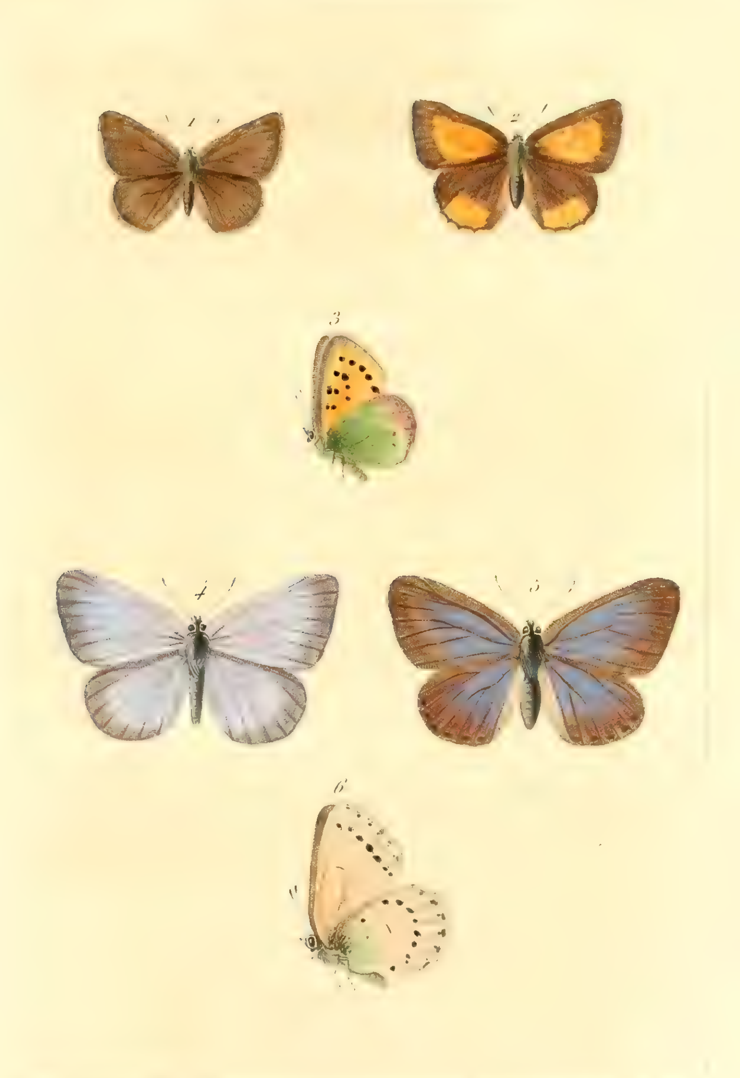
Licæna iolas. *Ochsenh.* Schm. von europ. tom. iv. Suppl. pag. 144. n° 3.

Polyomm. iolas. *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 700. n° 239. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 13.

Envergure, 19 à 22 lignes.

Ce Polyommate est jusqu'ici le plus grand que nous ayons en Europe, il atteint jusqu'à vingt-deux lignes d'envergure. Ses ailes sont en-dessus d'un bleu-violet, luisant, avec un simple liséré noir dans le mâle, et avec toute la côte et l'extrémité largement bordées de brun-noirâtre dans la femelle. Les deux sexes ont la frange entièrement blanche, et chez la femelle, la bordure des secondes ailes se termine à l'angle anal par trois taches noires un peu ocellées.

Le dessous des quatre ailes dans les deux sexes est d'un cendré légèrement incarnat, avec un arc central noir et une rangée courbe de points noirs cernés de blanc sur chacune d'elles. Ces points sont au nombre de sept sur les supérieu-



J. Dumenil Pinxit et Pincait

1 et 3 Polyommate Ballus (*Ballus*) mâle, femelle et dessous 4 et 6. Idem Iolas (*Iolas*) male et femelle et dessous.

res, et de dix sur les inférieures. On voit en outre sur ces dernières deux autres points semblables près de la base, qui est saupoudrée de bleu-verdâtre. Enfin le bord terminal des quatre ailes est longé par une série de lunules d'un gris obscur, dont trois, qui avoisinent l'angle anal des secondes ailes, sont presque noires et cernées de blanc.

Le corps est bleuâtre en-dessus et cendré en-dessous. Les antennes, annelées de blanc et de noir, ont l'extrémité de leur massue blanche.

Cette espèce, qui n'est pas figurée dans Hubner, est indiquée dans l'Encyclopédie comme n'ayant encore été trouvée qu'en Hongrie, en Dalmatie et en Italie; mais on l'a découverte depuis dans les environs de Toulon, et M. le comte de Saporta m'a mandé, dans une lettre du 26 octobre 1826, qu'il l'avait prise, cette même année, dans son jardin du château de Montvert, près de St.-Maximin, département du Var. Ainsi il n'est pas douteux qu'elle n'appartienne également à la France. Son apparition a lieu en juillet.



XV. POLYOMMATE DONZEL.

POLYOMMATUS DONZELII. *Boisduval.* (Pl. 8, fig. 1-3.)

Envergure, 12 à 13 lignes.

Il est de la taille de l'*Agestis*. Les ailes du mâle sont en-dessus d'un bleu-nacré qui ne s'aperçoit bien qu'autant qu'il est frappé obliquement par la lumière; elles ont leurs nervures et une large bordure noires, et l'on voit en outre au centre des supérieures une petite ligne noire arquée. Les ailes de la femelle en-dessus sont entièrement d'un noir-brun, avec un petit arc d'un noir plus foncé au milieu des supérieures. La frange est blanche dans les deux sexes.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris cendré dans le mâle, et d'un gris-roussâtre dans la femelle, avec leur base bleuâtre et une rangée de points noirs cernés de blanc sur chacune d'elles. Ces points, dont le nombre varie suivant les individus, sont placés un peu au-delà du milieu de l'aile et disposés comme chez le *Dolus* ou le *Damon*. On remarque en outre au bord des quatre ailes quelques vestiges de lunules fauves, et au centre une petite tache noire

en croissant, cernée de blanc comme les points, laquelle est plus prononcée sur les premières que sur les secondes ailes. Enfin ces dernières sont coupées au milieu par une bandelette longitudinale blanche, qui va de la base au bord postérieur en s'élargissant.

Le corps participe de la couleur des ailes en-dessus et en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec leur massue noire.

Ce joli Polyommate a été dédié par M. Boisduval à M. Donzel, qui paraît l'avoir découvert le premier dans le département des Basses-Alpes; M. Honnorat, qui habite le chef-lieu de ce département, nous mande qu'il est commun à Alloz, dans les bois de mélèzes. Il paraît en juillet.



XVI. POLYOMMATE MÉLANOPS.

POLYOMMATUS MELANOPS. (Pl. 8. fig. 4 et 5.)

POLYOMMATUS MELANOPS. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 13.

Envergure, 11 à 11 lignes et demie.

Les deux sexes sont en-dessus d'un bleu-violet, avec le limbe noir et la frange blanche. Le dessous des quatre ailes est d'un gris cendré, avec la base bleuâtre et leur bord extérieur longé par une rangée de lunules blanches plus ou moins marquées, suivant les individus. Les supérieures ont vers leur extrémité une série de gros points noirs oblongs et cernés de blanc, disposés sur une ligne courbe comme chez le *Cyllarus.* Ces points sont au nombre de cinq; on en remarque quelquefois un sixième beaucoup plus petit, et qui s'écarte de la ligne des autres pour se rapprocher de l'angle anal. Le centre des mêmes ailes est marqué d'une petite ligne arquée également cernée de blanc. On compte neuf points semblables sur les ailes inférieures, mais infiniment plus petits, dont quatre au milieu rangés

Papillonides.



1 et 3 Polyommate Donzel (*Donzelii*) mâle, femelle et dessous 4 et 5. Id. Mélanops (*Mélanops*) dessus et dessous 6. et 7. Idem Lysimon (*Lysimon*) dessus et dessous.

sur une ligne courbe; les autres sont isolés et placés d'une manière irrégulière, savoir : trois en haut et deux en bas.

Le corps est bleu en-dessus et cendré en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec l'extrémité de leur massue de cette dernière couleur.

Ce joli Polyommate vole en avril sur les montagnes sèches et arides de la Provence : il aime à se reposer sur les fleurs du thym, suivant l'observation de M. le comte de Saporta, à qui l'on en doit la découverte depuis sept à huit ans. M. Godart s'était par cette raison engagé à le lui dédier, et, comme son successeur, mon intention était bien de remplir cet engagement aussitôt que je publierais le Supplément aux Diurnes; mais dans l'intervalle, M. Boisduval a fait paraître la première partie de son Catalogue des Lépidoptères d'Europe, où il a donné à cette nouvelle espèce le nom de *Melanops*. J'ai dû en conséquence, à mon grand regret, adopter ce nom, sous lequel elle est maintenant connue dans toutes les collections.



XVII. POLYOMMATE LYSIMON.

POLYOMMATUS LYSIMON. (Pl. 8, fig. 6 et 7.)

LICÆNA LYSIMON. *Ochsenh.* Schm. von Europ. tom. I. 2e part. pag. 24. no 10.

PAP. LYSIMON. *Hubn.* tab. 105. fig. 534. 535. (mas). *Illig.* Mag. III. B. S. 197.

PAP. P. R. OITIS. *Fabr.* Mant. insect. t. II. pag. 73. no 689.

HESPERIA R. OITIS. *Fabr.* Ent. syst. em. tom. III. pars I. pag. 296. no 127.

POLYOMMATE LYSIMON (P. LYSIMON.) *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 701. no 240.

POLYOMMATUS LYSIMON. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. p. 13.

Envergure, 9 lignes.

IL n'est pas plus grand que l'*Alsus*. Le dessus du mâle est d'un bleu-violet luisant, avec une bordure assez large d'un brun-noirâtre, et la frange d'un gris-blanchâtre. Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre, avec la base d'un bleu-violet luisant, et la frange comme chez le mâle.

Le dessous des quatre ailes est cendré dans les

deux sexes, avec des points noirs à la base ainsi qu'au-delà du milieu, et deux séries marginales de lunules obscures, bordées de blanc comme les points. Il y a en outre, au centre de chaque aile, une lunule semblable, beaucoup mieux marquée sur les ailes supérieures que sur les inférieures. Les points basilaires sont au nombre de deux sur les premières ailes et de quatre sur les secondes. Quant aux points intermédiaires, ils sont rangés sur une ligne courbe; on en compte six sur les ailes supérieures et huit sur les inférieures; les premiers sont plus gros que les seconds.

Le corps est bleuâtre en-dessus et gris-cendré en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, et brunes à l'extrémité.

Ce petit Polyommate se trouve à la fois en Espagne, au Bengale, à l'île de France et en Égypte. M. Alexandre Lefebvre l'a trouvé dans ce dernier pays aux environs de Siouth, le 25 février.



XVIII. POLYOMMATE OTTOMAN.

POLYOMMATUS OTTOMANUS. (Pl. 9, fig. 1 et 2.)

Polyommatus ottomanus. *Alex. Lefebvre.* Mag. d'entomologie, par M. *Guérin*, pag. 19. pl. 19. année 1830.

Envergure, 13 lignes.

Ce Polyommate a beaucoup de rapport en-dessus avec le *Virgaureæ*, mais il ne lui ressemble nullement en-dessous. Le dessus des quatre ailes est d'un fauve doré brillant, avec une bordure noire, étroite, qui s'élargit vers le sommet des supérieures et qui est échancrée par la couleur du fond, à l'angle anal des inférieures. Les premières ailes ont vers l'angle supérieur trois petits points noirs rangés sur une ligne courbe parallèle à la bordure noire extérieure, et un petit croissant de la même couleur sur leur disque. Les secondes ailes sont sans aucune tache. Le dessous des ailes supérieures est d'un fauve clair, avec une bordure terminale d'un gris-brun, longée par une série de lunules noirâtres, bordées extérieurement de fauve plus vif. Le

fond des mêmes ailes est parsemé de huit points noirs cernés de fauve pâle et disposés comme chez le *Phlæas*, non compris celui du milieu, qui est allongé et qui se compose de deux points réunis. Le dessous des ailes inférieures est d'un fauve obscur, avec une large bordure d'un gris-plombé, sur laquelle se détachent cinq lunules d'un rouge-minium, dont l'anale et la suivante sont plus grandes que les autres et très-arquées. Le fond des mêmes ailes est parsemé de onze à douze points noirs, plus petits que ceux des ailes supérieures.

Le corps en-dessus est noir, couvert de poils fauves dorés: en-dessous d'un fauve-blanchâtre. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, et leur massue fauve à son extrémité.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

On doit la découverte de ce beau Polyommate à M. Alexandre Lefebvre, qui le premier l'a décrit et figuré dans le Magasin entomologique de M. Guérin, sous le nom d'*Ottomanus*.

Il le prit, le 23 juin 1829, sur la route de Smyrne à Constantinople, puis entre Moalitch et Dérékeuil près de la mer de Marmara. Il n'a rencontré que des mâles qui volaient avec vivacité sur les céréales et les fleurs des champs qui bordaient la route.

M. Alexandre Lefebvre ajoute qu'en arrivant à Constantinople il trouva ce même Polyommate parmi plusieurs Lépidoptères que M. le baron de Coehorn, secrétaire d'ambassade, avait eu l'obligeance de recueillir pour lui à Thérapia (côte d'Europe); ce qui doit le faire considérer par conséquent comme étant aussi européen.





P. Duménil pinxit et Pravet

1 et 2 Polyommate Ottoman (*Ottomanus*) mâle dessus et dessous. 3. et 4. Id. Artaxerces (*Artaxerxes*) mâle dessus et dessous. 5 et 6 Id. Saporta (*Saporta*) mâle dessus et dessous. 7. Id. (*Id.*) fem. dessus.



XIX. POLYOMMATE ARTAXERCÈS.

POLYOMMATUS ARTAXERXES. (Pl. 9, fig. 3 et 4.)

Hesperia r. artaxerxes. *Fabr.* Ent. syst. em. tom. 3. pars 1. pag. 297. n° 129.

Pap. artaxerxes. *Jon.* fig. pict. 6. tab. 63. fig. 2.

Polyommate artaxercès (p. artaxerxes). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 688. n° 219.

Polyommatus artaxerxes. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 12.

Envergure, 11 lignes et demie.

Ce Polyommate est de la taille de l'*Agestis* et lui ressemble en ce que le dessus de ses quatre ailes, dans les deux sexes, est d'un brun-noirâtre, avec une bande marginale de lunules fauves plus distinctes aux ailes supérieures qu'aux inférieures; mais il en diffère non-seulement par un point blanc bien marqué au milieu des premières ailes en-dessus, mais par le dessous de ses quatre ailes, qui sont d'un gris-brun avec des taches blanches ocellées sans prunelle noire comme dans les autres Polyommates. Du reste, elles sont terminées, comme celles de l'*Agestis*, par une bande marginale de lunules fauves;

quant aux taches blanches dont nous venons de parler, elles sont au nombre de six sur les premières ailes, dont l'antérieure placée solitairement au-delà du disque, les autres formant une rangée courbe qui s'appuie sur la bande marginale; celles des secondes ailes sont au nombre de onze, savoir : quatre basilaires, une discoïdale ressemblant un peu à un marteau, six disposées en arc près de la bande marginale, mais de manière cependant que les deux supérieures sont isolées des inférieures.

La frange des quatre ailes est entrecoupée de brun et de blanc en-dessus, et entièrement blanche en-dessous.

Le corps est brun en-dessus et d'un gris-bleuâtre en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec la massue fauve en-dessous et blanche à son extrémité.

Ce joli Polyommate, dont les premiers états ne sont pas connus, n'a encore été trouvé qu'en Écosse. Il vole en juin et juillet sur la montagne Arthur's-Seat, tout près d'Édimbourg, suivant les renseignements qui nous ont été fournis par M. Alexandre Lefebvre.

Nota. Fabricius décrit sous le nom de *Titus* et comme appartenant également à l'Écosse, un autre Polyommate qui serait voisin de l'*Artaxercès ;* mais aucune collection de Paris ne le possède et il n'est pas figuré dans Hubner.

XX. POLYOMMATE SAPORTA.

POLYOMMATUS SAPORTÆ. *Mihi.* (Pl. 9, fig. 5-7.)

Envergure, 11 à 12 lignes.

Ce Polyommate tient le milieu pour la taille entre l'*Acis* et l'*Alsus*, et participe des deux. On ne peut toutefois le confondre avec le dernier, dont les deux sexes sont noirâtres en-dessus, tandis que chez lui le mâle est d'un bleu-violet comme chez l'*Acis ;* et il diffère de celui-ci non-seulement par la couleur du dessous, qui est d'un blanc-bleuâtre comme dans l'*Argiolus*, mais encore par la ligne de points des ailes supérieures qui est moins courbe et se rapproche davantage du bord terminal dans sa partie inférieure que dans l'*Acis*. Toutes ces différences ne permettent pas de douter que ce ne soit une espèce distincte, comme l'avait observé avant nous M. le comte de Saporta, qui en a fait la découverte dans ses propriétés, et qui a bien voulu nous en envoyer plusieurs individus des deux sexes il y a quatre ans. Depuis nous avons reçu ce même Po-

lyommate de M. Donzel, qui s'est aperçu également qu'il diffère de l'*Acis*, et nous a mandé l'avoir pris en avril dans les environs d'Hyères. Il paraît en mai et voltige sur les fleurs de *sainfoin*, suivant le premier observateur à qui nous l'avons dédié.



XXI. POLYOMMATE RIPPERT.

POLYOMMATUS RIPPERTII. *Boisduval.* (Pl. 10, fig. 1-2.)

Envergure, 14 lignes et demie.

Le dessus de cette espèce est entièrement d'un brun-noirâtre dans les deux sexes, y compris la frange, et le mâle ne se distingue de la femelle que parce que ses ailes supérieures sont garnies, comme chez le *Dolus*, d'une espèce de duvet épais qui s'étend depuis la base jusqu'au-delà du milieu. Le dessous des quatre ailes est d'un gris cendré dans les deux sexes, et le nombre et l'arrangement des points sont les mêmes que chez le *Damon;* les ailes inférieures sont également traversées au milieu, comme chez celui-ci, par une bande étroite blanche qui va de la base au bord extérieur.

Le corps est noir et recouvert de poils roux en-dessus, et il est blanchâtre en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, et leur massue a son extrémité blanche.

J'avais trouvé un individu de cette espèce dans le département de la Lozère, en 1817,

et l'avais confondu avec la femelle du *Damon*. M. Rippert, dont elle porte le nom, l'a prise depuis dans les Basses-Alpes, où elle est très-commune, suivant ce que m'a mandé M. Honnorat.

Elle vole en juin.

Ses premiers états ne sont pas connus.





P. Duménil Pinxit et Direxit.

1.2. Polyommate de Rippert (Rippertii) 3-5. Id. Dolus (Dolus) Mâle dessus et dessous. Id. Id. (Id.) Fem. dessus. 6.7. Id. Admète (Admetus) Fem. dessus et dessous.



XXII. POLYOMMATE DOLUS.

POLYOMMATUS DOLUS. (Pl. 10, fig. 3-5.)

Polyommatus. *Lefebvre* (p. lefebvrii). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 695. n° 232.

Pap. dolus. *Hubn.* tab. 158 (*bis*). fig. 793-796.

Polyommatus dolus. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 13.

Envergure, 15 lignes.

Ce Polyommate a le port et la taille du *Damon*. Le dessus du mâle est d'un bleu-pâle satiné et chatoyant en verdâtre comme chez le *Corydon*, avec le limbe des quatre ailes uniformément liséré de noir. Les nervures également noires vers leur extrémité, et la frange blanchâtre. Ses premières ailes sont en outre garnies d'un duvet d'un jaune sale, qui s'étend depuis la base jusque vers le milieu où l'on voit un petit arc noir.

Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre luisant, avec un liséré et une frange comme dans le mâle. On remarque aussi un croissant noir au milieu des ailes supérieures.

Le dessous des quatre ailes est cendré chez le mâle et jaunâtre chez la femelle, avec une rangée d'yeux noirs à iris blanc, placée un peu au-

delà du milieu sur chacune d'elles. Ces points sont au nombre de sept sur les ailes supérieures, dont cinq sur une ligne courbe, et deux plus petits, contigus l'un à l'autre, qui dévient de cette ligne pour se rapprocher de l'angle anal. On voit en outre au centre de ces mêmes ailes une ligne arquée noire et bordée de blanc comme les points. Le nombre des points sur les ailes inférieures est de neuf, dont un isolé près de la base, six sur une ligne courbe, et deux qui s'en écartent près du bord externe : ces derniers sont oblongs. Les mêmes ailes sont divisées au milieu par une ligne blanche moins prononcée que dans le *Damon*, et qui s'étend, comme chez lui de la base au bord postérieur. Mais cette ligne n'est pas constante et manque sur la plupart des individus. Enfin le bord terminal des quatre ailes est quelquefois longé par deux rangées de lunules grises qui se distinguent à peine du fond.

Le corps participe de la couleur des ailes en-dessus et en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec la massue ferrugineuse en-dessus et blanche à son extrémité.

M. Godart, n'ayant pas reconnu cette espèce dans Hubner, où elle est figurée sous le nom de *Dolus*, l'a appelée *Lefebvrii* du nom de M. Alex. Lefebvre, qui le premier l'a fait connaître aux amateurs de Paris, après l'avoir prise aux envi-

rons de Toulon; mais déjà elle avait été trouvée en Provence, par M. le comte de Saporta, et envoyée par lui à M. Escher de Zurich, qui s'empressa de la communiquer à Hubner pour être figurée. En conséquence nous avons cru devoir lui restituer le nom qui lui a été imposé par l'auteur allemand, et sous lequel elle était déjà connue dans les collections avant que M. Godart l'eût décrite dans l'Encyclopédie.

Voici les renseignements qui nous ont été transmis dans le temps par M. le comte de Saporta sur ce Polyommate. « Il paraît à la fin de « juillet, dure peu de jours et ne se montre qu'une « fois par an. On trouve sa chenille en mai sur le « *sainfoin*, dont elle se nourrit. Elle est de la « forme cloporte comme ses congénères, verte, « avec le dos élevé et comme bi-carénée; carène « festonnée; partie des derniers anneaux aplatie; « poils courts, blanchâtres, frisés; taches jaunâ- « tres un peu obliques, des deux côtés de la ca- « rène du dos, séparées par des lignes vertes plus « marquées. Les côtés sont violâtres, terminés « par une ligne jaunâtre. Dans les jeunes, le vio- « lâtre est remplacé par du vert. La chrysalide, « de la forme ordinaire à ces chenilles, est d'un « brun-roussâtre, verte ou jaunâtre, à peine ponc- « tuée irrégulièrement de noir. Le papillon éclôt « au bout d'une vingtaine de jours. »

XXIII. POLYOMMATE ADMÈTE.

POLYOMMATUS ADMETUS. (Pl. 10, fig. 6 et 7.)

LICÆNA ADMETUS. *Ochsenh.* Schm. von europ. tom. I. 2ᵉ part. pag. 50. nº 22.

PAP. ADMETUS. *Hubn.* tab. 65. f. 307. (mas.) 308. 309. (fœm.) *Esp.* tom. I. tab. 82. cont. 32. f. 2. 3. S. 148. *Herbst.* tab. 314. f. 4. 5. 6. XI. th. S. 228. *Borkh.* Europ. Schm. I. th. S. 167. nº 20. *Schneider.* Syst. beschr. S. 248. n. 150. *Illig.* Mag. III. B. S. 183.

L'ARGUS CAPUCIN. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. I. pl. 6. IIIᵉ Suppl. f. 80. a. d. quart. pag. 327.

POLYOMMATE ADMÈTE (P. ADMETUS). *Latreille.* nouv. Dict. d'hist. nat. 2ᵉ édit. tom. 27. pag. 497. *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 697. nº 234.

Envergure, 15 à 16 lignes.

LE dessus des quatre ailes, dans les deux sexes, est entièrement d'un brun-noir, y compris la frange, qui est seulement blanchâtre à son extrémité dans les ailes inférieures. Comme chez le *Dolus* et le *Rippertii*, les ailes supérieures du mâle sont garnies d'une espèce de duvet depuis leur base jusqu'au delà du milieu. La femelle en diffère non-seulement par l'absence du duvet, mais parce que ses ailes inférieures offrent à l'ex-

trémité une série de lunules fauves plus ou moins apparentes.

Le dessous des quatre ailes est d'un cendré jaunâtre, avec une rangée flexueuse de points noirs cernés de blanc et des vestiges de taches marginales roussâtres. Les points des ailes supérieures sont beaucoup plus gros que ceux des inférieures et précédés d'une lunule centrale noire, également cernée de blanc. Ces points sont disposés, au reste, comme chez le *Damon*, le *Dolus* et le *Rippertii*, mais ne sont pas accompagnés, comme dans ces trois espèces, d'une bandelette blanche qui traverse le milieu des ailes inférieures de la base au bord extérieur.

Le corps est d'un brun-noir en-dessus et d'un gris-jaunâtre en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec leur extrémité fauve.

Ce Polyommate habite la Servie et la Hongrie, ainsi que la France : M. Alexandre Lefebvre l'a pris aux environs de Toulon, et Devillers le décrit comme se trouvant près de Lyon. Il vole en juin.

Ses premiers états ne sont pas connus.



XXIV. POLYOMMATE ICARE.

POLYOMMATUS ICARIUS. (Pl. 11, fig. 1 et 2.)

Licæna icarius. *Ochsenh.* Schm. von europ. t. 1. 2^e part. pag. 37. n° 16.

Pap. icarius. *Esp.* Schm. I. 14. tab. 99. cont. 54. f. 4. S. 35.

Pap. amandus. *Hubn.* tab. 59. f. 283. (mas.) 284. 285. (fœm.) *Schneider.* Entom. mag. iv. heft. S. 428. *Herbst.* Schm. tab. 313. f. 10. 11. 12. XI. th. S. 222. *Illig.* Mag. iii. B. S. 185.

Polyomm. agathon. *God.* Tableau méthod. des Diurnes, pag. 55. n° 158. *God.* Encyclop. méthod. tom. ix, pag. 695. n° 229.

Zephyrus icarius. *J. W. Dalman.* Extrait des mém. de l'académie de Stokolm (année 1816), n° 19.

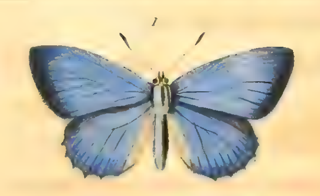
Polyomm. icarius. *God.* Encycl. meth. tom. ix. pag. 695. n° 230.

Polyomm. icarius. *Boisduval.* Europ. lep. ind. method. pag. 12.

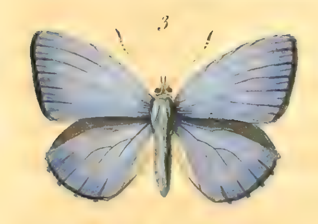
Envergure, 15 lignes.

Le dessus du mâle est d'un bleu-violet luisant, avec une bordure mal arrêtée et l'extrémité des nervures noire.

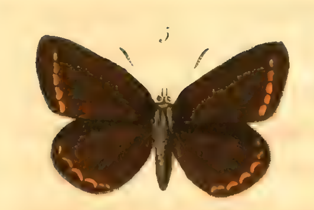
Papillonides.













P. Duménil Pinxit et Direxit

1 et 2. Polyommate Icare (*Icarius*) Mâle, dessus et dessous. 5-6. Polyommate d'Escher (*Escheri*) Mâle et Fem. dessus et dessous.

Le dessus de la femelle est d'un brun-noir, avec la base des quatre ailes saupoudrée de bleuâtre, et une rangée marginale de lunules fauves aux ailes inférieures, qui se continue quelquefois sur les supérieures, mais d'une manière moins distincte.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-bleuâtre dans la femelle, et d'un gris-jaunâtre dans le mâle, avec le même nombre de points et de taches dans les deux sexes, savoir : une lunule centrale, et une rangée courbe de cinq points noirs cernée de blanc à toutes les ailes. Les secondes ailes ont en outre une série marginale de sept points noirs ocellés, au-dessus de laquelle il y a une bande de lunules fauves surmontée chacune d'un chevron noir. Ces lunules sont plus prononcées près de l'angle anal, et se continuent quelquefois, mais d'une manière moins distincte, sur les ailes supérieures.

La frange des quatre ailes est blanche. Le corps est noir et couvert de poils blanchâtres en-dessus, et il est bleuâtre en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec leur extrémité ferrugineuse.

Ce Polyommate se trouve en Suède, en Laponie, en Hongrie, ainsi que dans les Alpes et les Pyrénées. M. Alexandre Lefebvre l'a pris en 1822, dans les environs de Barège, et M. le doc-

teur Ferrou de Turin, sur le mont Cénis. Il vole en juillet et août. Ses premiers états ne sont pas encore connus.

Nota. M. Godart a mal à propos distingué l'*Agathon* de l'*Icarius* dans l'Encyclopédie : il est reconnu que ces deux espèces n'en font qu'une.



XXV. POLYOMMATE ESCHER.

POLYOMMATUS ESCHERI. (Pl. 11, fig. 3-6.)

Pap. escheri. *Hubn.* tab. 159. fig. 799. 800. (mas.)

Polyomm. agestor. *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 690. n° 221.

Polyomm. escheri. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 12.

Envergure, 15 lignes et demie.

Ce Polyommate ne diffère de l'*Alexis* que par une plus grande taille, et par l'absence des deux points qu'on remarque chez celui-ci près de la base des ailes supérieures en-dessous. Du reste il lui ressemble parfaitement dans les deux sexes. Voici sa description.

Le dessus des quatre ailes est d'un bleu-violet, avec avec le limbe noir et la frange blanche chez le mâle; et d'un brun-noirâtre, avec une série de lunules fauves, longeant le bord terminal, et la frange grise, chez la femelle.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris cendré chez le premier, et d'un gris-roussâtre chez la seconde, avec la base bleuâtre ou verdâtre, un

grand nombre de points noirs cernés de blanc, et une bande marginale de taches fauves dans les deux sexes. Ces taches fauves sont infiniment plus grandes et plus vives chez la femelle que chez le mâle, et chacune d'elles repose sur un point noir, et est surmontée d'un chevron noir bordé de blanc. Quant aux points noirs cernés de blanc, ils sont au nombre de sept sur les ailes supérieures, et de douze sur les ailes inférieures, en y comprenant celui du milieu, qui a la forme d'un croissant sur les secondes ailes. Enfin on remarque vers le milieu de ces dernières une tache blanche triangulaire mal arrêtée qui repose sur la bande fauve dont nous avons parlé plus haut.

Le corps participe de la couleur des ailes en-dessus et en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec leur massue légèrement ferrugineuse en-dessous.

J'ai trouvé le premier ce Polyommate dans le département de la Lozère, en 1817, et j'avoue que je ne l'avais pas distingué de l'*Alexis*. M. Alexandre Lefebvre l'a pris depuis dans les environs de Toulon, et M. le comte de Saporta l'a découvert également dans une de ses terres, près la Sainte-Baume (Var). Voici ce que m'a écrit à son sujet ce dernier entomologiste. « Ce qui le distingue « de ses voisins d'une manière décisive, c'est

« que ceux-ci paraissent deux fois et que lui ne « paraît qu'une, c'est-à-dire pendant tout le « mois de juin. Sa chenille m'est inconnue, mais « je soupçonne qu'elle vit sur l'*astragalus in-* « *canus*, la femelle voltigeant constamment sur « cette plante. »

M. Godart, qui n'a connu que la femelle de ce Polyommate, lui a donné le nom d'*Agestor* dans l'Encyclopédie : mais il était déjà figuré sous celui d'*Escheri* dans Hubner, du nom de M. Escher de Zurich, à qui M. le comte de Saporta l'avait dédié. Nous avons dû en conséquence lui restituer son premier nom.



XXVI. POLYOMMATE DORYLAS.

POLYOMMATUS DORYLAS. (Pl. 12, fig. 1-4.)

Licæna dorylas. *Ochsenh.* Schm. von europ. tom. 1. 2e part. pag. 31. n° 14. *Ochsenh.* t. iv. Suppl. pag. 145. n° 15.

Pap. p. r. dorylas. *Fabr.* Mant. insect. tom. 2. pag. 75. n° 693.

Hesperia r. dorylas. *Fabr.* Ent. syst. em. tom. 3. part. 1. p. 299. p. 153.

Pap. dorylas. *Wien. Verz.* p. 322. fam. N. n° 19. *Rossi.* Faun. etr. mant. 2. p. 12. n° 355. *Petag.* Inst. ent. tom. *1. p. 488. n° 127. *Schæff.* Icon. tab. 214. fig. 1. 2. (mas.) *Illig.* N. augs. dess. tom. 2. p. 270. n° 11. 12. *Hubn.* tab. 60. fig. 289-291. *Herbst.* tab. 314. fig. 13. *Borkh.* Pap. europ. part. 1. p. 157 et 177. n° 7. part. 2. p. 226.

Pap. hylas. *Schneid.* Syst. beschr. p. 241. n° 145. *Lang. Verz.* 2. p. 53. n° 430. 433. *Esp.* Pap. europ. part. 1. tab. 45. Suppl. 21. fig. 3. (mas.) *Devill.* Ent. linn. tom. 2. pag. 76. n° 145.

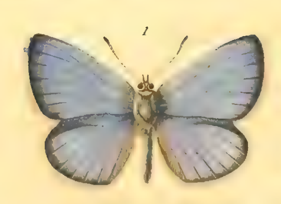
Pap. thetis. *Esp.* Pap. europ. part. 1. tab. 32. Supp. 9. fig. 3. (fœm.) tab. 55. cont. 5. fig. 1. (fœm.)

Pap. argester. *Bergstr.* Nomenkl. tab. 58. fig. 3. 4. (mas.)

Pap. argester alter. *Bergstr.* Nomenkl. tab. 61. fig. 1. 2. (mas.) fig. 3. 4. (fœm.)

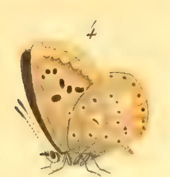
L'azuré. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. 1. pag. 309. pl. 83. Suppl. 2. pl. 4. fig. 82. a-d. *bis.*

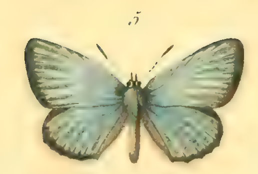
Polyommate dorylas. *Latr.* Nouv. Dict. d'hist. nat. 2e ed. tom. 27. pag. 494. *God.* Hist. nat. des Lépid. de France,













P. Dumenil Pinxit et Direxit.

1-4. Polyommate Dorylas (*Dorylas*) Mâle et Fem. dessus et dessous.
5. 6. Id. Eros (*Eros*) Mâle, dessus et dessous.

tom. 2. pag. 193 et 194. Observ. *God.* tab. méthod. des Diurnes. pag. 54. n° 154. *God.* Encycl. méthod. tome IX. pag. 692. n° 224.

POLYOMMATUS DORYLAS. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 12.

Envergure, 14 à 15 lignes.

Le dessus du mâle est d'un bleu-d'azur pur, comme chez l'*Adonis*, avec le bord terminal liséré de noir. Le dessus de la femelle est d'un brun-noirâtre, avec la base saupoudrée de bleu et l'extrémité longée par une série de lunules fauves. Dans l'un et l'autre sexe, la frange est entièrement blanche.

Le dessous du mâle comme de la femelle est d'un gris-roussâtre, avec la base verdâtre, une multitude de points noirs cernés de blanc et plus gros sur les ailes supérieures que sur les inférieures, une bande de taches fauves en fer de flèche, et le bord extérieur blanchâtre. Les premières ailes n'ont aucune tache, du moins ordinairement, entre la base et le point central, et les taches fauves des quatre ailes ne sont pas bordées de noir du côté interne, caractère distinctif de cette espèce.

Le corps et les antennes sont comme chez l'*Adonis*.

Ce Polyommate se trouve dans les montagnes

d'une certaine élévation en Italie, en Allemagne et en France. M. Alexandre Lefebvre l'a pris en juin dans les environs de Barège et à Terni en Italie à peu près à la même époque. On le trouve en juin et en août sur les bords du Drack, près de Grenoble suivant M. Donzel, ce qui ferait supposer qu'il paraît deux fois.



XXVII. POLYOMMATE EROS.

POLYOMMATUS EROS. (Pl. 12, fig. 5 et 6.)

Licæna eros. *Ochsen.* Schm. von europ. tom. i. 2e part. pag. 42. n° 18.

Pap. tithonus. *Hubn.* tab. 108. f. 555. 556. (mas.) *Illig.* Mag. iii. B. S. 205.

Polyomm. tithonus (p. tithonus). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 692. *God.* tom. ii. Tab. mét. des Diurnes. pag. 54. n° 155. *God.* Hist. nat. des lépid. de France. tom. 2. pag. 193. 194. Observ.

Polyomm. eros. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 12.

Envergure, 12 lignes et demie.

Le dessus des ailes est d'un bleu-céleste luisant, chatoyant en pourpre avec une bordure crénelée ainsi que l'extrémité des nervures, noires et la frange toute blanche.

Le dessous ressemble absolument à celui de l'*Alexis*, c'est-à-dire qu'il est d'un gris cendré, avec une multitude de points noirs cernés de blanc, et une bande marginale de lunules fauves mieux marquées sur les inférieures que sur les supérieures.

Le corps est bleuâtre en-dessus et cendré en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec la massue légèrement ferrugineuse en-dessus.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Ce Polyommate vole en juillet dans les montagnes alpines. L'individu figuré nous a été envoyé par M. Honnorat, qui l'a pris dans les environs de Digne.



XXVIII. POLYOMMATE ÉRÈBE.

POLYOMMATUS EREBUS. (Pl. 13, fig. 1 et 2.)

PAP. EREBUS. *Esp.* pap. europ. part. 1. tabl. 101. cont. 56. fig. 1. 2. *Knoch.* beytr. 2 p. 93. tab. 6. fig. 6. 7. *Fabr.* mant. insect. tom. II, p. 72, n° 682. *Schneid.* syst. beschr. p. 264. n° 163. *Lang. Verz.* 2. p. 56. n° 476-479. *Hubn.* pap. tab. 55. fig. 260-262. *Ochsenh.* Schm. von europ. tom. 1. part. 2. pag. 10. n° 4.

HESPERIA R. EREBUS. *Fabr.* Ent. syst. em. tom. 3. part. 1. p. 293. n° 119.

PAP. ARCAS. *Borkh.* rhein. mag. tom. 1. p. 282. n° 85. pap. europ. part. 1. p. 169 et 281. part. 2. p. 233. *Naturf.* 6. p. 25. n° 13.

PAP. NAUSITHOUS. *Bergsr.* nomenkl. tab. 43 fig. 1-3.

L'ARGUS BLEU A BANDES BRUNES. *Engram.* pap. d'Europ. t. 1. p. 177. pl. 40. fig. 86. a. b. c.

POLYOMMATE ÉRÈBE. *Latr.* nouv. Dict. d'hist. nat. 2ᵉ édit. tom. 27. p. 500.

POLYOMMATUS EREBUS (P. EREBUS). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 700. n° 238. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. p. 13.

Envergure, 15 à 16 lignes.

Le dessus des quatre ailes, dans les deux sexes, est d'un bleu-violet obscur, avec les nervures et une large bordure d'un brun-noir. On remarque en outre sur chacune d'elles un croissant discoïdal et une rangée transverse de points noirs,

dont ceux des ailes supérieures sont allongés dans le sens des nervures.

Le dessous des quatre ailes, dans les deux sexes, est d'un brun-café, avec une rangée flexueuse de points noirs qui traverse chacune d'elles au milieu. Ces points sont légèrement cernés de gris-clair, seulement aux ailes inférieures.

La frange des quatre ailes est d'un brun clair sur les deux faces.

Le dessus du corps est d'un brun-noir, avec des poils bleuâtres; le dessous est d'un brun-café. Les antennes sont annelées de blanc et de noir, et leur massue de cette dernière couleur.

Il est à remarquer que dans cette espèce comme dans l'*Arion* et l'*Euphemus*, la couleur bleue du dessus est très-peu adhérente aux ailes.

Ce Polyommate que l'on croyait étranger à la France, et que les amateurs faisaient venir d'Allemagne à grands frais, a été découvert aux environs de Dijon, il y a sept ou huit ans, par mon ami M. le docteur Lorey, et depuis lors il est devenu très-commun dans les collections de Paris. On le trouve aussi dans les environs de Colmar. M. Alexandre Lefebvre l'a pris sur le revers du grand Salève, dans une prairie qui regarde Genève. Son apparition a lieu dans le mois de juillet.

Ses premiers états ne sont pas connus.

XXIX. POLYOMMATE DISPAR.

POLYOMMATUS DISPAR. (Pl. 13, fig. 3-6.)

LICÆNA DISPAR. *Haworth. John Curtis.* tom. 1. p. 12.
POLYOMMATUS HYPPOTHOE. (var. maxima.) *Boisd.* Europ. lepid. ind. method. pag. 11.

Envergure, 18 à 22 lignes.

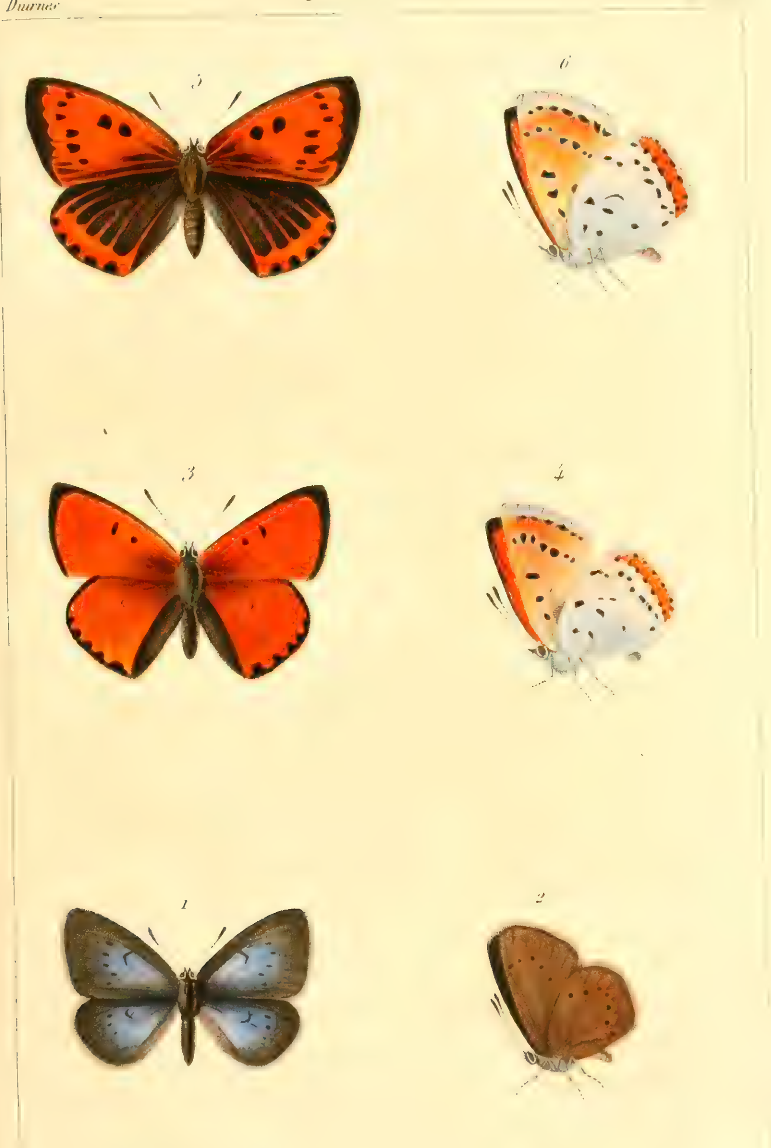
CETTE belle espèce, propre à l'Angleterre, n'est pour nous qu'une variété très-grande et très-vive en couleur de l'*Hippotoe;* cependant nous avons cru devoir en donner la figure et lui conserver le nom que les auteurs anglais lui ont imposé, parce que les amateurs français, qui la possèdent sous ce nom dans leur collection, pourraient croire que nous l'avons oubliée, s'ils ne la trouvaient pas dans ce Supplément. En voici donc la description.

Le mâle n'a que 18 lignes d'envergure, tandis que la femelle en a jusqu'à 22. Le dessus des quatre ailes du premier est d'un fauve-ponceau doré extrêmement vif, avec une petite bordure noire, entière aux ailes supérieures, et crénalée intérieurement aux ailes inférieures. Chaque aile

est en outre marquée au centre d'un petit croissant noir.

Le dessus des ailes supérieures de la femelle est d'un fauve-ponceau non moins vif que chez le mâle; mais leur base et leur côte sont lavées de noir-brun, leur bordure noire terminale est très-large, et non loin de cette bordure, elles sont traversées par une rangée flexueuse de points noirs, en même temps qu'elles sont marquées au centre de deux points noirr beaucoup plus gros. Le dessus des ailes inférieures est d'un noir-brun divisé en plusieurs taches oblongues par la couleur fauve des nervures, avec une bande fauve terminale échancrée inférieurement par la bordure noire extérieure.

Le dessous est le même dans les deux sexes. Celui des premières ailes est d'un fauve-gai, avec une bordure d'un gris-bleuâtre précédée d'une rangée de lunules noires mal formées. Le reste de leur surface est parsemé de plusieurs points noirs cernés de jaune-pâle, disposés ainsi qu'il suit, savoir : trois placés en long depuis la base jusqu'au milieu de l'aile, et sept rangés transversalement sur une ligne flexueuse non loin de la bordure terminale. Ceux-ci correspondent à ceux du dessus. Le dessous des secondes ailes est d'un bleuâtre pâle, avec une bande terminale d'un fauve-vif bordée des deux côtés par des



P. Dumenil Pinxit et Direxit
1 et 2. Polyommate Érèbe (*Erebus*) Fem. dessus et dessous.
3-6. Id. Dispar (*Dispar*) Mâle et Fem. dessus et dessous.

points noirs. D'autres points noirs cernés de blanc sont dispersés sur le reste de la surface des mêmes ailes, savoir : six au milieu et neuf rangés sur une ligne flexueuse non loin de la bande fauve dont nous venons de parler.

Le corps est noirâtre en-dessus et bleuâtre en-dessous. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec l'extrémité de leur massue fauve.

D'après des renseignements fournis à M. Alex. Lefebvre, lors de son voyage en Angleterre, ce beau Polyommate vole en juin, juillet et août dans les prairies marécageuses des environs de Huntington et de Cambridge.



OBSERVATIONS.

Polyommate de l'acacia (p. acaciæ). *Godard.* tom. ii. pag. 165. pl. 21.

Ainsi que le dit M. Godard, j'ai trouvé ce Polyommate dans le département de la Lozère; mais je l'ai trouvé aussi depuis dans le parc de Chambord, avec MM. Rippert et Alexandre Lefebvre. Il n'est donc pas propre seulement aux pays de montagnes, comme je le croyais. Il volait en compagnie du *Lynceus*, dont il était assez difficile de le distinguer, et, comme lui, il aimait à se reposer sur leurs fleurs de ronce et de serpolet : mais sur vingt individus au moins que j'en ai pris pour ma part, trois seulement étaient en bon état, d'où je conclus que le véritable temps de le prendre n'est pas celui où nous l'avons trouvé (30 juin), mais huit ou dix jours plus tôt.

Polyommatus alsus (p. alsus). *God.* tom. ii. pag. 208. pl. 26.

Ce Polyommate se trouve non-seulement dans les départements méridionaux, comme le dit

M. Godard, mais aussi dans les environs de Paris : je l'ai pris deux années de suite sur la pente du coteau de Bellevue, et l'année dernière (1831), dans la forêt de Fontainebleau et les rochers des environs de Nemours. Il paraît deux fois, du 20 au 30 juin, et ensuite dans le courant d'août. Sa chenille, suivant la figure d'Hubner, est verte, avec trois lignes longitudinales d'un rouge-brun placées sur le dos, dont une au milieu; ces lignes sont bordées de blanc-jaunâtre, et deux autres lignes de cette dernière couleur se remarquent en outre de chaque côté du corps. Cette chenille est représentée sur l'*astragale pois-chiche* (*astragalus cicer*), plante qui croît dans les endroits secs et pierreux.

POYOMM. EUPHEMUS (P. EUPHEMUS). *God.* tom. I. p. 221, pl. II et XI. quart.

POLYOMM. ALCON (P. ALCON) *God.* tom. II. pag. 205. pl. 26.

MALGRÉ l'opinion de M. Boisduval, qui dans son Index fait de l'*Alcon* une variété de l'*Euphemus*, nous pensons, avec M. Godart et tous les auteurs qui l'ont précédé, que ces deux Polyommates forment deux espèces bien distinctes. Mais M. Godart a figuré et décrit le mâle de l'*Alcon* pour celui de l'*Euphemus*, et *vice versâ*, ce qui a jeté une telle confusion dans l'histoire

qu'il a donnée de ces deux espèces, que nous croyons devoir les décrire de nouveau pour les faire reconnaître. D'un autre côté, il s'est également trompé en disant que l'*Euphemus* se trouve aux environs de Paris, et l'*Alcon* dans les environs de Lyon et de l'Allemagne : c'est le contraire qu'il aurait dû dire. Voici la description comparative de ces deux espèces qui ont beaucoup de rapports avec l'*Arion*, surtout l'*Euphemus*.

En-dessus. L'*Alcon* mâle est entièrement d'un bleu-violet, avec une bordure noire très-étroite. L'*Euphemus* mâle est du même bleu, mais avec une bordure noire plus large et un croissant noir sur le disque des ailes supérieures; chaque aile est en outre traversée par une série arquée de points noirs plus ou moins allongés. La femelle de l'*Alcon* et celle de l'*Euphemus* se ressemblent beaucoup au premier coup d'œil : toutes deux ont les quatre ailes d'un bleu-violet, avec une large bordure noire qui absorbe un tiers de leur surface ; mais cette bordure est moins arrêtée chez la première que chez la seconde. On voit en outre une série transversale de points noirs sur chacune des ailes des deux espèces, et un croissant noir sur le disque des supérieures seulement; mais la série de points dont nous venons de parler est simplement ar-

quée dans l'*Euphemus*, tandis qu'elle est à la fois courbe et sinuée dans l'*Alcon*.

En-dessous. L'*Alcon* et l'*Euphemus*, dans les deux sexes, sont d'un gris-cendré luisant, avec la base légèrement saupoudrée de verdâtre. Tous deux ont leurs quatre ailes marquées au centre d'un croissant noir bordé de blanchâtre et traversées, entre ce croissant et le bord terminal, par une ligne de points également noirs, et bordés de blanchâtre; mais cette ligne est simplement arquée dans l'*Euphemus*, tandis qu'elle est en même temps très-sinuée dans l'*Alcon*. La femelle de celui-ci offre d'ailleurs sur ses ailes supérieures un point qui manque chez l'*Euphemus*, et qui est placé entre la base et le croissant discoïdal dont nous avons parlé plus haut.

Il n'est pas à notre connaissance que l'*Euphemus* ait jamais été pris aux environs de Paris : tous ceux qui existent dans les collections de Paris viennent d'Allemagne et de l'est de la France. Quant à l'*Alcon*, M. Pierret fils, jeune entomophile plein d'ardeur, que nous aurons souvent occasion de citer, l'a trouvé abondamment dans les premiers jours de juillet entre Luzarche et Chantilly, dans une clairière humide et boisée au bas d'une montagne; mais la plupart des mâles qu'il a recueillis étaient fanés, d'où il pense que pour avoir ce Polyommate en bon état, il

faudrait le chercher huit jours plus tôt, c'est-à-dire vers le 26 ou 27 juin. La localité dans laquelle il volait et dont il ne s'écartait pas n'avait pas plus d'un demi-arpent d'étendue. M. Pierret soupçonne qu'il y était attiré par la plante dont la chenille se nourrit. Du reste, il l'a vu rarement se reposer : il voltige comme l'*Argiolus*, autour des arbustes et des buissons. Son vol est lourd et ressemble assez à celui de l'Hespérie *Miroir*.



XXX. PIÉRIDE DU SIMPLON (1).

PIERIS SIMPLONIA. (Pl. 5, fig. 3-4.)

PIERIS AUSONIA. var. SIMPLONIA. *Boisd.* Europ. lepidopt. ind. method. pag. 9.

Envergure, 19 à 20 lignes.

CETTE Piéride ressemble beaucoup à l'*Ausonia*, dont elle diffère cependant par les caractères suivants :

1° Le sommet de ses ailes supérieures est plus arrondi;

2° La base des quatre ailes en-dessus est plus noire et plus velue;

3° La tache costale est étroite et réniforme tant en-dessus qu'en-dessous dans le mâle, tandis qu'elle est plus large et presque carrée dans la femelle, mais en-dessus seulement, car elle est semblable à celle du mâle en-dessous. Cette tache est d'ailleurs partagée dans sa longueur par une ligne blanchâtre dans les deux sexes;

(1) La description de cette espèce avait été oubliée : elle aurait dû être placée après celle de la Piéride du *Radis*, qui est représentée sur la même planche.

4° Les ailes inférieures en-dessus sont fortement teintées de roussâtre depuis le bord interne jusqu'au milieu, mais dans la femelle seulement;

5° Enfin le fond des mêmes ailes en-dessous est d'un vert plus jaunâtre que dans l'*Ausonia*, avec les nervures jaunes, et les taches blanches sont sans nacre comme dans cette dernière.

Malgré toutes ces différences, nous ne serions pas étonnés que la *Simplonia* ne fût qu'une variété locale de l'*Ausonia*.

Cette Piéride se trouve en juillet sur le Simplon et les autres montagnes du Valais.

Pour ne pas multiplier les figures, nous n'avons représenté que la femelle, d'après un individu qui nous a été communiqué par M. Marchand, de Chartres.

Nota. N'ayant pu nous procurer plus tôt les quatre espèces qui suivent, nous n'avons pu les mettre à leur véritable place, c'est-à-dire avant les Polyommates; mais ce défaut d'ordre sera réparé par la table méthodique que nous donnerons à la fin de ce volume.



XXXI. THAIS RUMINA.

THAIS RUMINA. (Pl. 14, fig. 1. 2.)

Papilio n. rumina. *Linn.* Syst. nat. 2. p. 783 n°. 200.

Pap. ulyssiponensis. *Petiv.* Gazoph. tab. 1. fig. 88.

Pap. gaditanus. *Catesbi.* The nat. Hist. of Carolina Florida, etc. vol. 2. par 9. tab. 59.

Pap. rumina. *Fabr.* Syst. ent. p. 513. n. 29. Spec. ins. tom. 2. p. 96. n° 418. Mant. insect. tom. 2. pag. 51. n° 505. Ent. syst. tom. 3. part. 1. p. 244. n° 759. *Illig.* Mag tom. 2. p. 181. *Hubn.* tab. 124. fig. 633. 634. *Ochsenh.* Pap. europ. tom. 1. part. 2. p. 129.

Pap. medesicaste. *Borkh.* Pap. europ. part. 1. p. 209. n° 18.

Thaïs rumina (thais rumina). *Godart.* Encycl. méthod. tom. IX. 1re part. pag. 83. *Boisduval.* ind. méthod. p. 8.

Envergure, 25 lignes.

M. Godart n'a pas cru devoir faire figurer la Thaïs dont il est question, à cause, dit-il, de sa très-grande ressemblance avec la Thaïs *Médésicaste;* mais c'est précisément pour cela que j'en donne la figure dans ce Supplément, afin de mettre les connaisseurs à même de juger si elle n'est qu'une variété de cette dernière, ou si elle en est réellement une espèce distincte. Voici les principales différences qu'on y remarque.

1° Le bord des ailes est visiblement plus dentelé que dans la *Médésicaste;*

2° La couleur jaune est plus intense ;

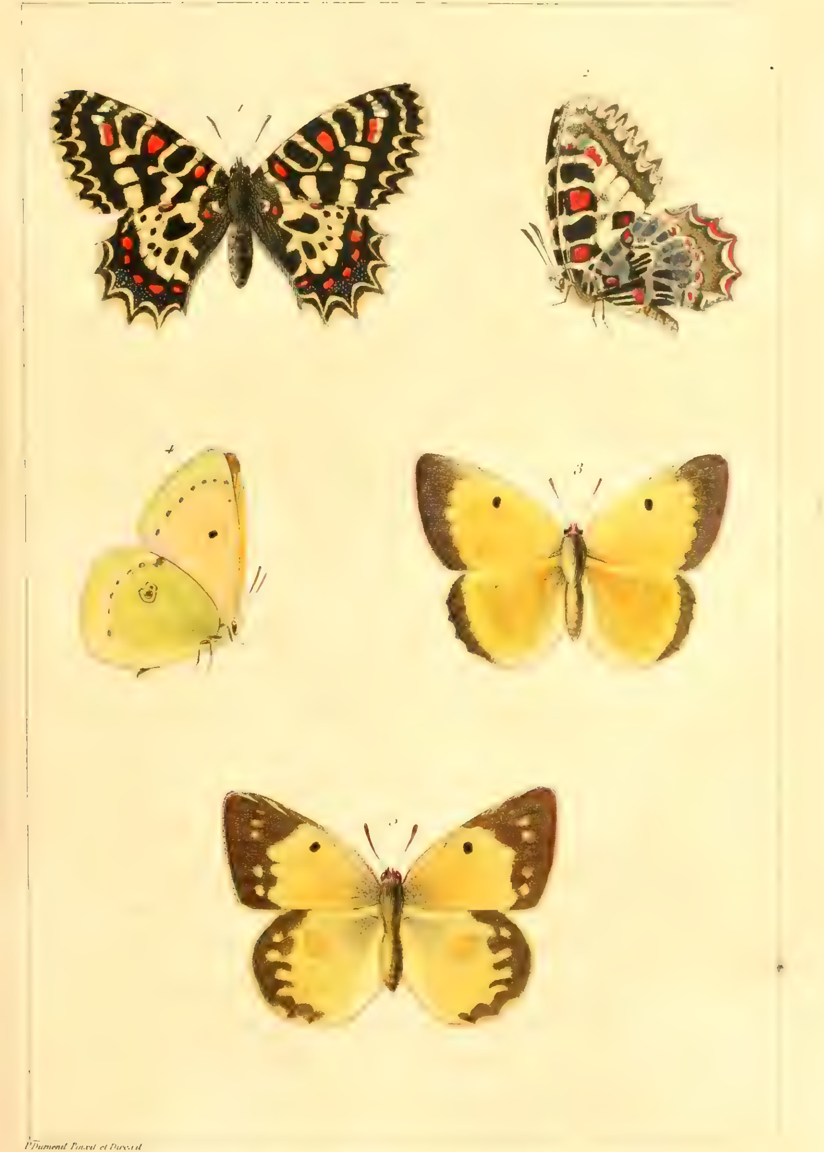
3° Les lunules jaunes placées sur la bordure noire terminale, sont plus étroites et plus arquées;

4° Cette même bordure noire aux ailes inférieures n'est pas interrompue par du jaune à chaque nervure, mais elle est continue et plus large que dans la *Médésicaste*, de sorte que les taches rouges dont elle est marquée sont entièrement cernées de noir. D'ailleurs elle est saupoudrée d'atômes bleuâtres dans sa partie inférieure.

Le dessus offre également plusieurs différences, mais moins tranchées et par cela même plus faciles à rendre au pinceau que par des mots.

La Thaïs dont il s'agit est la véritable *Rumina* de Linné, qui n'a encore été trouvée qu'en Espagne et en Portugal, et à laquelle plusieurs auteurs ont rapporté mal à propos la *Médésicaste* qui se trouve dans le midi de la France.

L'individu figuré nous a été communiqué par M. Pierret fils, qui l'a reçu des environs de Cadix; c'est une femelle. Il possède également le mâle, qui n'en diffère que parce qu'il est un peu plus petit.



P. Dumenil Pinxit et Direxit

1. et 2. Thaïs Rumina. *Thais Rumina* fem. 3. – 5. Coliade Myrmidone *Myrmidone* mâle et femelle

XXXII. COLIADE MYRMIDONE.

COLIAS MYRMIDONE. (Pl. 14, fig. 3-5.)

PAPILIO MYRMIDONE. *Lang, Verz.* 2. p. 14. n° 75. *Herbst.* Pap. tab. 116. fig. 1-4. *Bergstr.* nomencl. tab. 134. fig. 1-4. *Schneid.* Syst. beschr. pag. 65. n° 12. *Borkh.* Pap. europ. part. 1. p. 128. n° 17. *Hubn.* Pap. tab. 86. fig. 432. 433. *Esp.* tom. 1. tab. 65 cont. 15. f. 1. 2.

LE SAFRANÉ. *Engram.* pap. d'Europ. tom. 1. 296. pl. 78. suppl. 24. fig. III. a. 6. *bis.*

COLIAS MYRMIDONE. *Ochsenh.* tom. 1. 2 part. p. 177. n° 3.

COLIADE MYRMIDONE (C. MYRMIDONE.). *God.* Encycl. méthodique, tom. IX. pag. 103. n° 41.

COLIAS EDUSA. var ? *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 9.

Envergure, 19 à 20 lignes.

CETTE Coliade ne diffère de l'*Edusa* que par les caractères suivants, savoir :

1° Elle est constamment plus petite, d'un cinquième environ ;

2° Le jaune-souci, qui fait le fond de sa couleur en-dessus est plus vif et mêlé de pourpre ;

3° La bordure noire des ailes supérieures du mâle est finement saupoudrée de verdâtre, et

n'est pas divisée vers son sommet par la couleur jaune des nervures comme dans l'*Edusa*.

Du reste, elle ressemble tellement à cette dernière, qu'on serait tenté de la considérer comme une simple variété locale, si l'on n'avait la certitude que les deux espèces volent ensemble sans se confondre dans les mêmes contrées

Elle se trouve en juillet et août en Styrie, en Hongrie, dans les environs de Tirnau et dans la Russie méridionale.



XXXIII. COLIADE PELIDNÉ.

COLIAS PELIDNE. (Pl. 15, fig. 1-3.)

Colias pelidne. *Boisduval.* Icon. des lepid. et des chenilles de l'Amérique sept. pl. 21. fig. 4 et 5.

Envergure, 20 à 21 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un jaune-soufre, avec leur base noirâtre et une bordure noire, plus étroite que dans les espèces voisines, laquelle est divisée par des lignes jaunes correspondantes aux nervures. Les ailes supérieures sont en outre marquées sur leur disque d'un petit croissant noirâtre, mais souvent à peine visible et quelquefois entièrement oblitéré. Les ailes inférieures sont finement saupoudrées de noirâtre le long du bord interne, et leur centre offre un point orangé très-légèrement marqué. Enfin la frange est rose comme dans toutes les espèces du même genre.

Le dessous des quatre ailes est également d'un jaune-soufre, avec un petit croissant discoïdal

noirâtre; mais la bordure qui les termine, au lieu d'être noire comme en dessus, est d'un gris-verdâtre. Les ailes inférieures sont en outre totalement saupoudrées d'atomes verdâtres, avec deux taches rougeâtres, l'une près de la base et l'autre au centre; celle-ci est arrondie et légèrement argentée dans le milieu.

Les antennes sont roses, avec leur massue d'un brun-ferrugineux et leur extrémité fauve. Les palpes sont jaunes et bordés de rose. La partie supérieure du corselet est de cette dernière couleur, et le reste est noir ainsi que l'abdomen, avec de longs poils jaunes.

Cette description ne concerne que le mâle : voici celui de la femelle. Ses quatre ailes en dessus sont d'un blanc-verdâtre, avec leur base noirâtre et une bordure noire mal arrêtée aux ailes supérieures et presque nulle aux inférieures. Les premières ailes sont en outre marquées sur leur disque d'un petit croissant noir.

Le dessous des ailes supérieures est de la même couleur que le dessus, avec leur sommet jaunâtre. Celui des ailes inférieures est de cette dernière couleur et totalement saupoudré de verdâtre, avec deux taches rougeâtres, l'une près de la base et l'autre au centre. Celle-ci est plus petite et plus argentée au milieu que chez le mâle.

Du reste, les deux sexes se ressemblent; mais la femelle est d'un cinquième plus grande.

Cette Coliade habite l'Islande, ainsi que les parties les plus septentrionales de l'Amérique et de l'Asie. Les deux individus figurés font partie de la collection de M. Ernest Buquet.



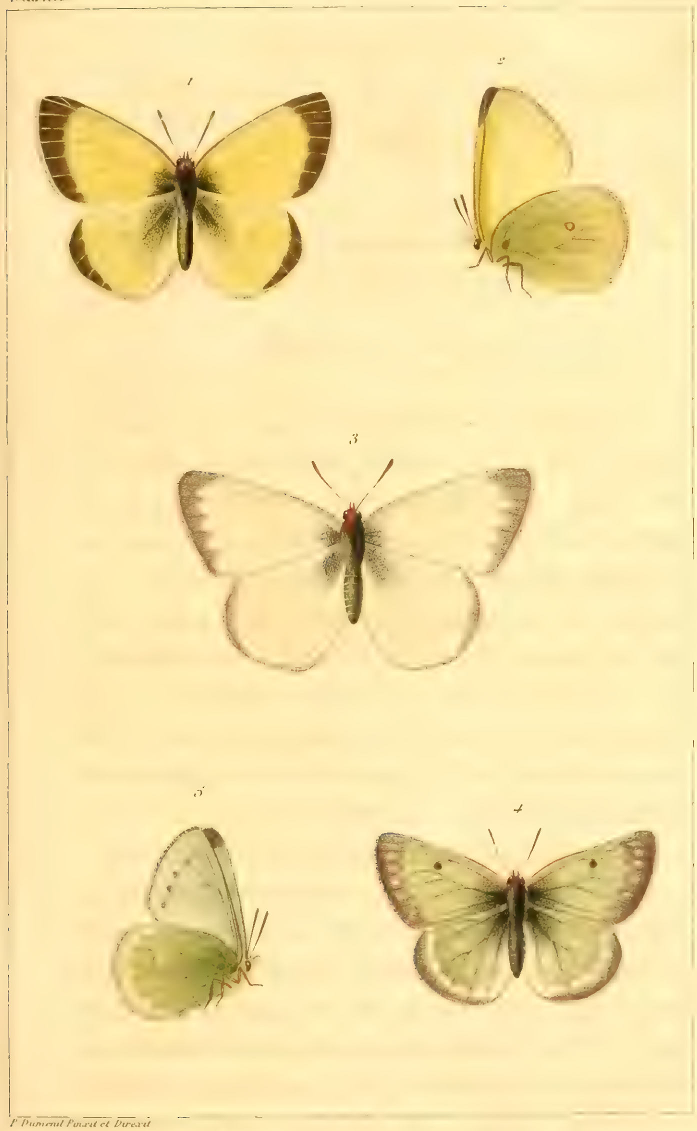
XXXIV. COLIADE NASTÈS.

COLIAS NASTES. *Boisduval.* (Pl. 15, fig. 4. 5.)

Envergure, 17 à 18 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un jaune-soufre, lavé ou finement saupoudré de noirâtre, avec une bordure de cette dernière couleur, mal arrêtée et sur laquelle se dessinent cinq ou six taches jaunes sur chaque aile, de forme oblongue sur les ailes supérieures et lunulées sur les inférieures. On voit en outre une tache carrée noire sur le disque des premières ailes, et une tache arrondie d'un jaune-pâle au centre des secondes ailes. Les nervures sont finement marquées en noir, et enfin la frange est rose, comme dans toutes les espèces du même genre.

Le dessous des ailes supérieures est d'un blanc-verdâtre saupoudré de noir, avec leur sommet jaune et trois ou quatre points noirs correspondants aux taches jaunes de la bordure du dessus. Le dessous des ailes inférieures est verdâtre, finement saupoudré de noir, avec une bordure terminale jaune et deux taches ferrugineuses,



P. Duménil Pinxit et Direxit

1 et 3. Coliade Pélidné *Pelidne* mâle et fem 4 et 5. Id. Nastes *Nastes* fem dessus et dessous.



l'une près de la base et l'autre au centre; celle-ci est surmontée d'une tache blanche oblongue.

Les antennes sont entièrement ferrugineuses. Les palpes sont d'un jaune-pâle et bordés de noirâtre. La partie antérieure du corselet est légèrement rosée. Le reste est noir ainsi que l'abdomen, avec de longs poils jaunes.

Cette description ne concerne que la femelle; le mâle nous est inconnu; mais nous présumons qu'il doit ressembler un peu à celui de la Coliade *Phicomone*.

Cette Coliade habite le Cap Nord, la Sibérie et le Labrador. L'individu figuré fait partie de la collection de M. Ernest Buquet.



XXXV. LIMÉNITE LUCILLE.

LIMENITIS. LUCILLA. (Pl. 16, fig. 1 et 2.)

Papilio S. lucilla. *Fabr.* Ent. syst. iii. 1. 246. 768.

Pap. lucilla. *Wien. Verz.* p. 173. fam. H. n° 4. *Hubn.* tab. 21. fig. 101. 102. (mas.) Beitr. tom. 2. part. 1. tab. 2. fig. F. 1. 2. *Illig.* magaz. tom. 3. p. 197. N. ausg. dess. tom. 2. pag. 213. n° 4. *Herbst.* tab. 235. fig. 3. 4. *Schrank.* faun. boic. tom. 3. pag. 191. n° 1329. *Pill.* et *Mitterb.* iter. etc. p. 10. tab. 5. fig. 5. 6. *De Prunner.* Lepid. Pedemont. p. 31. n° 59.

Pap. cænobitus. *Herbst.* tab. 239. fig. 3. 4.

Pap. cænobita. *Cramer.* pl. 296. fig. C. D.

Pap. camilla. *Esp.* tom. 1. tab. 59. cont. 9. fig. 1. *Borkh.* pap. europ. part. 1. pag. 26. n° 22. pag. 211. n° 21. *Schneid.* Syst. beschr. p. 147. n° 77.

Le sylvain cénobite. *Engram.* pap. d'Europ. tom. 1. pag. 29. pl. 10. fig. 12. a. b.

Nymphale lucille (n. lucilla). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 431. n° 259.

Limenitis lucilla. *Ochsenh.* tome 1. pag. 138. n° 2. *Boisduval.* Ind. method. pag. 14.

Envergure, 2 pouces à 2 pouces et demi.

Le dessus est d'un noir-fuligineux, avec une bande maculaire blanche qui traverse les quatre ailes au milieu. On aperçoit en outre quelques

points blancs placés longitudinalement entre cette bande et la base des ailes supérieures. Les quatre ailes sont légèrement dentelées et bordées de blanc.

Le dessous est d'un brun-ferrugineux, avec les mêmes bandes et les mêmes points qu'en-dessus; mais ceux-ci sont plus gros, et l'on voit en outre deux taches grises à l'angle postérieur des premières ailes, une troisième tache grise au milieu du bord de ces mêmes ailes, et enfin quelques taches blanches à la base des secondes ailes. Au surplus, ces taches varient pour le nombre et la grandeur, suivant les individus.

Le corps est d'un brun-noir en-dessus et blanc en-dessous, avec deux lignes noires longitudinales sur l'abdomen. Les antennes sont noires, avec l'extrémité de la massue ferrugineuse.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent que par la taille.

Cette Liménite se trouve en Hongrie, en Autriche, en Styrie, en Dalmatie, en Piémont et en France dans le département de l'Isère. Elle est très commune dans les environs d'Alexandrie, suivant de Prunner. Elle vole à la fin de juin.



XXXVI. LIMÉNITE DE L'ÉRABLE.

LIMENITIS ACERIS. (Pl. 16. fig. 3 et 4.)

Papilio aceris. *Fabr.* Ent. syst. iii. 1. 245. 763. Mant. insect. tom. ii. pag. 52. n° 514. *Esp.* part. 1. tab. 81. cont. 31. fig. 3. 4. *Herbst.* tab. 235. fig. 5. 6. *Borkh.* pap. europ. part. 1. p. 27. n° 23. p. 211. n° 22. *Schneid.* Syst. beschr. pag. 148. n° 78. *Lang. Verz.* 2. pag. 31. n° 224. 227. *Illig.* Mag. iii. B. S. 201.

Pap. aceris tartarici. *Lepchin.* Tageb. 1. p. 203, tab. 17. fig. 5. 6.

Pap. leucothoe. *Herbst.* pag. 239. fig. 5. 6. *Cram.* pl. 296. fig. E. F. *Pill.* et *Mitterb.* iter. etc. p. 41. tab. 5. fig. 3. 4.

Pap. columella. *Herbst.* tab. 240. fig. 1. 2. *Cram.* pl. 296. fig. A. B.

Pap. h. sapho. *Pallas.* V. part. n° 62.

Pap. plautilla. *Hubn.* tab. 21. fig. 99. 100. (mas.)

Le sylvain a deux bandes blanches. *Engram.* pap. d'Europ. tom. 1. pag. 315. pl. 2. 3e Suppl. fig. 12. a-d. *ter.*

Nymphale de l'érable (n. aceris). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 430. n° 255.

Limenitis aceris. *Ochsenh.* tom. 1. 1re part. pag. 136. n° 1. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. pag. 14.

Envergure, 22 à 25 lignes.

Le dessus est d'un noir-fuligineux, avec deux bandes blanches maculaires sur chaque aile, indépendamment d'une rangée de points blancs longeant le bord terminal des ailes supérieures. L'une

Nymphalides.







P. Duménil Pinxit et Pinxit

1 2 Liménite Lucille (*Lucilla*) dessus et dessous. 3 4 Id. de l'Érable (*Aceris*) dessus et dessous.

des bandes des premières ailes est longitudinale, part de leur origine et se divise en deux taches triangulaires opposées par leur base; l'autre est arquée, transversale, interrompue dans le milieu et composée de six à sept taches de diverses formes. Quant aux deux bandes des secondes ailes, la plus près de la base est large et n'est divisée que par les nervures; l'autre, beaucoup plus étroite, ne se compose que de taches isolées plus ou moins petites, suivant les individus. Enfin les ailes sont légèrement dentelées et bordées de blanc. Le dessous est d'un brun-rouge et ferrugineux, avec les mêmes bandes et points qu'en-dessus; mais on y remarque de plus trois lignes d'un gris-bleuâtre, dont une sur les ailes supérieures et deux sur les inférieures. Le corps est d'un brun-noir en-dessus et blanchâtre en-dessous. Le antennes sont noires avec leur extrémité ferrugineuse.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la taille.

Cette Liménite, plus asiatique qu'européenne, s'est répandue jusqu'en Hongrie et même jusqu'en Autriche: elle est très-commune près de Fünfkirchen (cinq églises), où elle vole à la fin de mai et au commencement de juin, sur le prunier, suivant ce que m'a dit M. le docteur Farkas, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Pesth.

GENRE DANAIDE.

GENUS DANAIS.

PAPILIO (DANAI FESTIVI). *Linné.*
EUPLOEA. *Fabr. Ochsenh.*
DANAIS. *Latr. God. Boisduval.*

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Les deux pattes antérieures beaucoup plus petites que les autres, repliées en palatine dans les deux sexes; crochets des tarses simples; ailes supérieures allongées, les inférieures n'embrassant presque pas l'abdomen en-dessous.— Palpes inférieurs écartés l'un de l'autre, grêles, cylindracés, ne s'élevant presque pas au-delà du chaperon, et ayant leur second article à peine une fois plus long que le premier; massue des antennes courbe à son extrémité.

Chenilles glabres, cylindriques et armées d'un très-petit nombre d'épines simples et comme charnues, très-longues et inclinées, les antérieures vers la tête et les postérieures vers l'anus. — Chrysalide arrondie, avec la partie inférieure conoïde et très-contractée; suspendue par la queue.

M. GODART, n'ayant décrit que les Papillons diurnes de France dans les deux premiers volumes de cet ouvrage, n'a pas pu y parler du

genre Danaïde, dont deux espèces seules ne sont pas étrangères à l'Europe, mais le sont à notre patrie. Ce genre se partage en trois divisions, savoir :

1° Mâles ayant vers le milieu du bord interne des premières ailes une petite bande longitudinale, formée par des écailles disposées autrement que sur le reste de la surface;

2° Mâles ayant le bord interne des premières ailes fortement arqué;

3° Mâles offrant une petite poche au-dessous de la cellule discoïdale des secondes ailes.

Les deux espèces qui seront décrites ci-après appartiennent à cette dernière division : ce sont les Danaïdes *Chrysippe* et *Alcippe*, très-communes dans le sud de l'Asie et le nord de l'Afrique, et qui se sont propagées dans certaines parties méridionales de l'Europe.



XXXVII. DANAIDE CHRYSIPPE.

DANAIS CHRYSIPPE. (Pl. 17, fig. 1 et 2.)

Papilio d. f. chrysippus. *Linn.* Syst. nat. 2. pag. 767. nº 119. *Fabr.* Syst. entom. p. 482. nº 172. Spec. insect. t. 2. p. 56. nº 245. Mant. insect. t. 2. p. 27. nº 284. Ent. syst. em. t. 3. pars. 1. p. 50. nº 154, *Cram.* Pap. 10. p. 32. pl. 118. fig. B. C. *Hubn.* tab. 133. fig. 678. 679. (mas.) *Herbst.* tab. 155. f. 1. 2.

Pap. ægyptius. *Schreb.* Ins. 9. fig. 11. 12.

Edw. Av. 189. tab. 189.

Rai. Ins. 139. 1.

Seligm. Av. 6. tab. 84.

Seba. Mus. 4. tab. 6. fig. 9. 12. tab. 13. fig. 13. 14.

Sulz. Ins. edit. *Roem.* tab. 16. fig. 3. A. a. 2.

Klemann. Ins. I. tab. 1. fig. 1.

Euploea chrysippus. *Ochsenh.* tom. IV. pag. 120.

Danaïde chrysippe (danais chrysippe). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 187. nº 38. *Latr.* Dict. d'hist. nat. 2ᵉ éd. tom. 9. pag. 118.

Danais chrysippus. *Boisduval.* Ind. meth. pag. 14.

Envergure, 2 pouces ½ à 3 pouces.

Le dessus des quatre ailes est d'un fauve brûlé vif, qui devient plus foncé en se rapprochant de la côte des supérieures. Les premières ailes sont terminées par une grande tache d'un brun-noir, sinuée du côté interne, offrant à son som-

met plusieurs points blancs et traversée dans son milieu par une bande de cette même couleur, composée de cinq taches dont quatre contigües et une isolée. Cette bande est suivie de plusieurs autres points également blancs. Les secondes ailes ont une bordure noire, sinuée intérieurement et divisée dans sa longueur par une série de points blancs, dont la moitié inférieure est toujours plus marquée que l'autre. Elles offrent en outre au milieu de leur surface quelques taches noirâtres disposées en arc sur la côte extérieure de la cellule discoïdale. La frange des quatre ailes est blanche et entrecoupée de noirâtre.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, avec cette différence que la partie du sommet comprise entre la bande maculaire et les points marginaux est d'un jaune d'ocre clair. Le dessous des secondes ailes se distingue du dessus, en ce que le fond est d'un jaune d'ocre mêlé de blanc, surtout près des nervures, des taches du disque et du côté interne de la bordure.

La tête, le corselet et la poitrine sont noirs et parsemés de points blancs. Chaque surface de l'abdomen participe de la couleur des ailes. Les antennes sont noires avec leur sommité ferrugineuse.

La chenille, d'un blanc-violâtre, est annelée de jaune et de noir, avec six épines simples de cette dernière couleur, savoir : deux sur le cou, deux vers le milieu du dos, les deux autres vers l'anus. Sa tête a trois raies noires, dont l'intermédiaire tachetée de jaune près du front. Elle vit sur plusieurs espèces d'*asclépiades*.

La chrysalide est d'un vert tendre qui devient couleur de chair en vieillissant, avec une ligne noire transversale sur l'abdomen, et quelques points dorés sur l'enveloppe des ailes.

La Danaïde *Chrysippe* est répandue dans une grande étendue de pays : on la trouve sur tout le littoral et dans les îles adjacentes des Indes orientales, en Syrie, en Égypte, où elle est très-commune, dans plusieurs îles de la Grèce et jusque dans le royaume de Naples. Cependant il convient de dire que son existence dans ce dernier pays, quoique bien constatée, paraît n'avoir été qu'accidentelle, car, après s'être montrée deux années de suite, en 1806 et 1807, dans les environs de *Torre del greco* au pied du Vésuve, elle a disparu entièrement en 1808, sans qu'on ait pu la retrouver depuis; ce qui prouve que son apparition sur ce point n'était pas naturelle et doit être attribuée à quelque cause fortuite. Parmi les diverses conjectures qu'on a formées à ce sujet, la plus vraisemblable, à mon avis, est

que plusieurs individus des deux sexes de cette espèce auront été transportés, pleins de vie, des côtes de l'Afrique sur celles d'Italie, soit par un bâtiment, soit par un coup de vent du sud-est, et le hasard a voulu que ce fût sur un point où croît abondamment l'*asclepias fruticosa*, qui nourrit sa chenille, ainsi que le fait observer M. Gaetano Maria Gagliardi, secrétaire perpétuel de l'académie de l'Incoragimento, dans la lettre qu'il a publiée à ce sujet, le 5 novembre 1807, et qui est insérée dans le premier volume des Annales de cette académie. Cette circonstance, jointe à la douceur habituelle des hivers dans cette contrée, aura favorisé la propagation de ces papillons deux années de suite; mais celui de 1808 ayant été plus rigoureux que de coutume, il paraît que leur dernière génération n'a pu y résister et qu'elle en aura été entièrement détruite.



XXXVIII. DANAIDE ALCIPPE.

DANAIS ALCIPPE. (Pl. 17. fig. 3.)

Papilio alcippus. *Fabr.* Spec. insect. tom, 2. pag. 56. n° 246. Mant. insect. tom. 2. pag. 27. n° 385. Ent. syst. em. tom. 3. pars. I. pag. 50. n° 155. *Cram.* Pap. 11. pag. 45. pl. 127. fig. E. F. *Herbst.* Pap. tab. 155. fig. 5. 6.

Euploea alcippus. *Ochsenh.* tom. 4. pag. 120.

Danaïde alcippe (danais alcippe). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. pag. 183. n° 39.

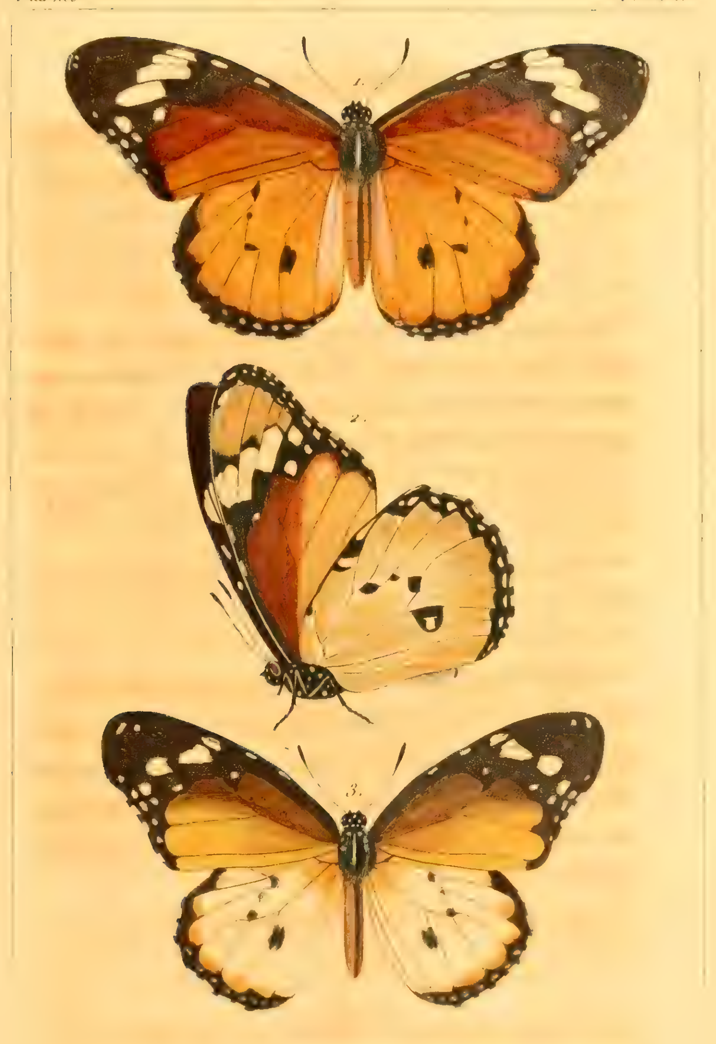
Danais alcippus. *Boisduval.* Ind. method. pag. 14.

Envergure, 2 pouces et demi.

Cette Danaïde n'est probablement qu'une variété de la précédente : elle n'en diffère en effet que parce que ses ailes inférieures sont blanches de part et d'autre, excepté à la base et le long du côté interne de la bordure noire, où elles conservent un peu de fauve.

Elle se trouve dans les mêmes pays.





P. Dumenil Pinxit et Direxit

1 à 2 Danaïde Chrysippe (*Chrysippus*) dessus et dessous 3. Id Alcippe (*Alcippus*)

XXXIX. ARGYNNE LAODICE.

ARGYNNIS LAODICE. (Pl. 18. fig. 1 et 2.)

Papilio n. laodice. *Fabr.* Mant. insect. tom. 2. pag. 62. n° 587. *Esp.* Pap. I. tab. 93. cont. 43. fig. 1. (mas.) tab. 102. cont. 57. fig. 4. (fœm.) *Borkh.*. Pap. europ. part. 1. pag. 30 et 213. n° 4. part. 2. n° 189. *Schneid.* Syst. beschr. tab. 1. fig. 1. 2. *Pallas.* Voy. 1. app. pag. 470. n° 61.

Argynnis laodice. *Ochsenh.* Pap. europ. tom. 1. p. 195. *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 1re part. pag. 270. n° 30. *Boisduval.* Ind. method. pag. 16.

Pap. cethosia. *Fabr.* Ent. syst. em. tom. 3. part. 1. p. 143. n° 440 *Herbst.* Pap. tab. 263. fig. 1. 2. *Hubn.* Pap. tab. 13. fig. 67. 68.

Envergure, 27 à 28 lignes.

Cette belle espèce est un peu plus petite que l'Argynne *Paphia*. Le dessus est d'un fauve-clair, avec la base saupoudrée de verdâtre et quatre rangées de taches noires sur chaque aile, en y comprenant celle qui borde chacune d'elles. Les taches de la première rangée, en partant de la base, sont carrées, celles de la seconde arron-

dies, celles de la troisième plus ou moins triangulaires, et celles de la quatrième et dernière en forme de losange. On voit en outre, entre la côte des premières ailes et la nervure médiane, quatre taches ou traits noirs en forme de chiffre, ainsi qu'un petit point blanc placé vers le sommet de l'aile. Enfin la frange des quatre ailes est fauve et légèrement entrecoupée de noir.

Le dessous des ailes supérieures est d'un fauve plus pâle et moins tacheté que le dessus, avec une série transverse de points blancs ou légèrement nacrés. Le dessous des ailes inférieures est d'un jaune-verdâtre, depuis la base jusqu'aux deux tiers environ de leur longueur, avec deux ou trois raies-obliques d'un brun-rougeâtre ou couleur de brique, et une bande argentée sinueuse et interrompue, située à l'extrémité de la partie jaune; le reste de leur surface est lavé de pourpre sur un fond argenté avec une ombre d'un brun-ferrugineux, qui longe la bande argentée dont nous venons de parler, et deux séries de taches d'un gris-verdâtre, les unes rondes, les autres lunulées. L'extrémité des mêmes ailes est en outre ombrée de ferrugineux.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans l'Argynne *Paphia*.

Cette description est faite d'après un individu femelle; le mâle n'en diffère que par une taille

un peu plus petite, et parce que ses ailes supérieures en-dessous n'offrent de points blancs ou nacrés qu'à leur sommet.

Cette belle Argynne se trouve en juin et juillet, dans les environs de Riga et de Kœnigsberg. Elle habite aussi la Crimée et la Valachie, suivant Ochsenheimer.



XL. ARGYNNE ÉLISA.

ARGYNNIS ELISA. (Pl. 18, fig. 3 et 4.)

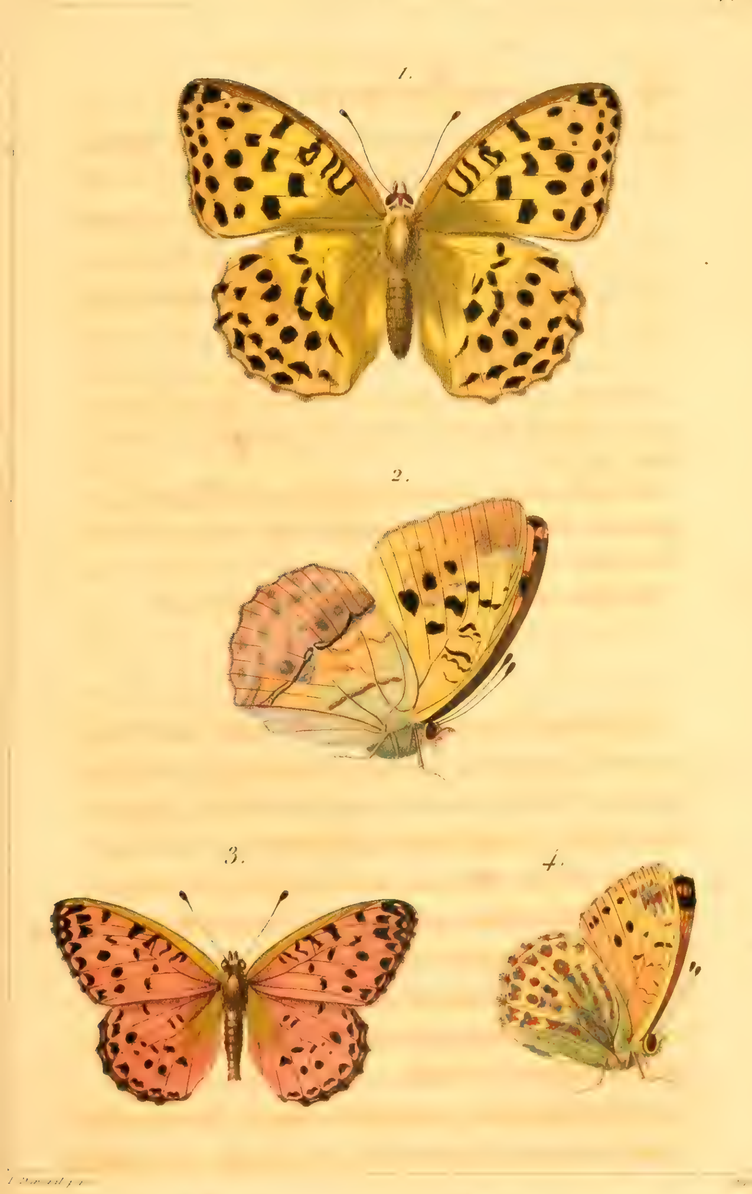
Argynne élisa (argynnis elisa). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 817. n° 24. Tab. méthod. des Diurnes. Suppl. pag. 64.

Argynnis cyrene. *Bonelli.* Descrizione di sei nuovi insetti lepidotteri della Sardegna. Memorie della reale Accademia delle scienze di Torino. Tom. xxx.

Argynnis elysa. *Boisduval.* Ind. method. pag. 16.

Envergure, 22 à 23 lignes.

Le dessus des quatre ailes du mâle est d'un fauve vif, avec les nervures finement marquées en noir. Les supérieures sont traversées, depuis leur milieu jusqu'à leur extrémité, par trois rangées de petites taches noires : la première composée de cinq taches isolées et de formes diverses; la seconde composée de six taches également isolées et toutes plus ou moins arrondies; la troisième composée de huit taches presque contiguës l'une à l'autre, et plus ou moins triangulaires. Chacune des deux premières rangées décrit une ligne sinueuse; la dernière, qui longe le bord



1 *et* 2. Argynne Laodice (*Laodice*) Fem. *dessus et dessous*
3 *et* 4. idem. Elisa (*Elisa*) Mâle *dessus et dessous*



terminal, lui est parallèle. Indépendamment de ces taches, on en voit quatre autres en forme de chiffre, placées entre la côte et la nervure médiane. Les ailes inférieures sont traversées vers leur extrémité par deux rangées de taches noires : la première, en venant de la base, composée de quatre taches arrondies ; et la seconde, qui longe le bord terminal, composée de sept taches triangulaires. Le reste de la surface des mêmes ailes offre cinq ou six petits traits noirs placés autour du disque. Enfin, les quatre ailes sont terminées par une bande noire dentée des deux côtés, et divisée dans sa longueur par une ligne fauve interrompue, avec la frange blanchâtre.

Le dessous des premières ailes est d'un fauve moins vif que le dessus, avec leur côte et leur extrémité d'un jaune-verdâtre. On y voit les mêmes taches; mais celles qui longent le bord terminal sont d'un vert-brun, ainsi que celles du sommet où l'on remarque en outre quatre taches argentées. Le dessous des secondes ailes est jaune et saupoudré de verdâtre depuis leur origine jusque vers leur milieu, avec un grand nombre de taches d'argent rangées en cinq bandes ainsi qu'il suit, savoir : la première, en partant de la base, composée de trois taches; la seconde de deux; la troisième de cinq; la quatrième de sept;

et la cinquième et dernière, qui longe le bord terminal, de sept également. Entre cette dernière rangée et la quatrième, on voit trois ou quatre taches arrondies, d'un vert-brun, et marquées au centre d'un petit point argenté plus ou moins visible, suivant les individus. Toutes les taches d'argent dont nous venons de parler sont d'ailleurs accompagnées d'autres taches d'un vert-brun mêlé de ferrugineux, notamment celles du bord terminal dont chacune est surmontée d'un chevron ou delta de cette dernière couleur.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans les Argynnes *Aglaia*, *Adippe* et *Niobe*.

La femelle ne diffère du mâle que par une taille un peu plus grande, et parce que la couleur de ses quatre ailes en-dessus est d'un fauve plus pâle ou moins vif.

Cette Argynne habite la Corse et la Sardaigne, où elle vole vers la mi-juillet sur des montagnes élevées de 1000 à 1500 mètres au-dessus du niveau de la mer, suivant le professeur Bonelli, qui en a donné une description détaillée dans un Mémoire qu'il a lu à l'académie royale des sciences du Turin, le 7 mars 1824. Il l'avait appelée *Cyrene;* mais déjà M. Godart l'avait décrite sous le nom d'*Elisa* dans l'Encyclopédie, d'après un individu à lui communiqué par M. Lefebure de Cérisy, qui paraît l'avoir fait connaître le pre-

mier en France. Depuis, M. le docteur Rambur, qui a séjourné un an en Corse, en a rapporté plusieurs exemplaires qui l'ont rendue moins rare dans les collections de Paris. C'est d'après un de ces exemplaires, dont il a bien voulu me faire cadeau, que j'ai décrit et fait représenter cette belle espèce.



XLI. ARGYNNE THORÉ.

ARGYNNIS THORE. (Pl. 19, fig. 1 et 2.)

Papilio thore. *Hubn.* tab. 111. fig. 571-573. (fœm.)
Argynnis thore. *Ochsenh.* Pap. europ. tom. 1. pag. 71.
Argynne thoré (argynnis thore). *God.* Encycl. method. tom. ix. 1re part. pag. 272. n° 35. *Boisduval.* Ind. method. pag. 15.

Envergure, 19 lignes et demie.

Elle est à peu près de la taille de l'Argynne *Euphrosine*, à laquelle elle ressemble en dessus pour la disposition des taches; mais ces taches sont plus grandes, et laissent à peine apercevoir la couleur fauve du fond, qui est d'ailleurs saupoudré de noirâtre en grande partie.

Le dessous des premières ailes est d'un fauve plus clair, avec leur sommet ferrugineux et panaché de jaune, et les mêmes taches qu'en dessus, mais plus petites. Le dessous des secondes ailes est ferrugineux, avec trois petites taches d'un jaune terne à la base; vers le milieu est une bande transverse et anguleuse d'un jaune-citron, divisée en neuf taches par les nervures. Le reste de la surface des mêmes ailes est traversé par

une rangée de points ocellés ferrugineux, dont ceux du milieu sont placés sur une éclaircie jaunâtre. Ces points sont placés entre une bande d'un blanc-bleuâtre argenté, interrompue dans le milieu, et une ligne de la même couleur qui longe le bord terminal.

La frange des quatre ailes est d'un jaune-pâle et entrecoupée de noirâtre.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans les autres espèces du même genre.

Cette description est faite d'après un individu mâle. La femelle n'en diffère que parce que, chez elle, la couleur fauve du fond est moins saupoudrée de noirâtre.

Suivant des renseignements qui ont été fournis à M. Alexandre Lefebvre lors de son voyage en Suisse, l'Argynne *Thoré* est très commune dans les pâturages de Reusti, au-dessus des rochers qui sont à la droite du Reichenbach, dans le canton de Berne, et son apparition aurait lieu dans cette localité à la fin de mai ; cependant tous les auteurs qui parlent de cette espèce s'accordent à dire qu'elle vole en juillet, ce qui fait présumer qu'elle paraît deux fois comme plusieurs de ses congénères. Elle se trouve au reste dans une grande partie de la Suisse.



XLII. ARGYNNE FRIGGA.

ARGYNNIS FRIGGA. (Pl. 19, fig. 3-5.)

ARGYNNIS FRIGGA. *Ochsenh.* Pap. d'Europ. pag. 74. n° 9.

PAP. FRIGGA. *Hubn.* tab. 9. fig. 49-50 (fœm.) *Thunberg.* Dissert. vol. III. pag. 47. *Schneid.* Entomolog. Magaz. tom. I. pag. 416 et 587. *Herbst.* tab. 273. fig. 1. 2. *Illig.* Mag. tom. III. p. 193.

ARGYNNE FRIGGA (ARG. FRIGGA). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 1re part. pag. 272. n° 35. *Boisduval.* Ind. method. pag. 15.

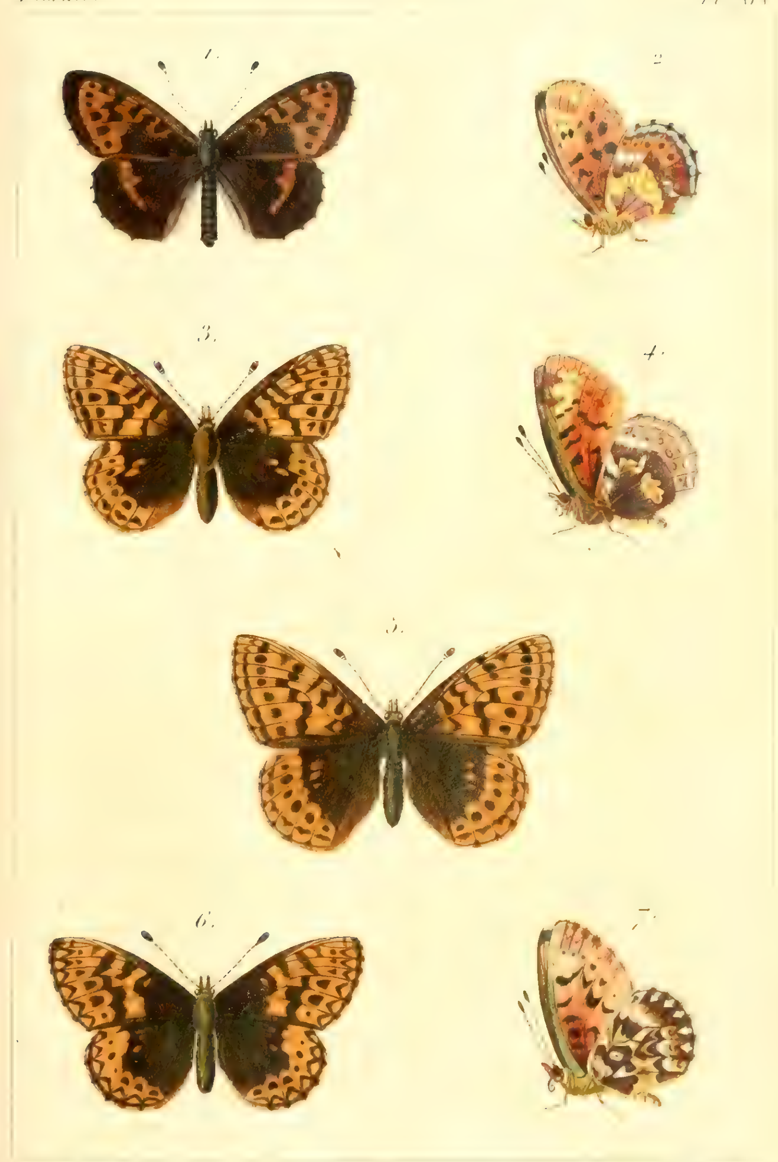
Envergure, 16 à 18 lignes.

ELLE ressemble beaucoup pour le dessus à l'Argynne *Freya;* cependant elle en diffère : 1° en ce que les taches qui longent le bord des quatre ailes ne sont pas, chez elle, en chevrons, mais en losanges; 2° en ce que celles qui traversent le milieu de ses ailes supérieures ne se réunissent pas pour former une bande en zigzag comme chez la *Freya*, mais sont isolées comme dans l'*Euphrosine* et les autres espèces voisines.

Le dessous des premières ailes est d'un fauve plus pâle, avec le sommet et le bord extérieur ferrugineux, et les mêmes taches qu'en dessus.

Supplément.

Nymphalides.



1 et 2. Argynne Thoré (*Thore*) male *dessus et dessous*

3 — 5 idem Frigga (*Frigga*) male et femelle *dessus et dessous*

6 et 7. idem Freya (*Freya*) femelle *dessus et dessous*

Le dessous des secondes ailes est d'un brun-ferrugineux foncé, depuis leur base jusqu'au-delà du milieu, et d'un violet-pourpre quant au surplus. La partie ferrugineuse est traversée au milieu par une bande courbe, composée de douze taches, dont la seconde, la troisième et la sixième, en partant de la base, sont d'un blanc légèrement nacré, et les autres jaunes et saupoudrées de ferrugineux. La partie d'un violet-pourpre est partagée en deux par une éclaircie jaunâtre, et traversée dans son milieu par une rangée de points ocellés ferrugineux à prunelles bleuâtres, et précédés extérieurement d'une suite de petites lunules également bleuâtres et bordées intérieurement de ferrugineux.

La frange des quatre ailes est d'un fauve-pâle et entrecoupée de noir.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans les autres espèces du même genre.

Cette description concerne les deux sexes. Si j'en juge par les trois individus que je possède de cette espèce, elle varie beaucoup pour la taille; car l'un, qui est un mâle, n'a que 16 lignes d'envergure, et les deux autres, qui sont des femelles, en ont de 18 à 19.

Cette Argynne se trouve dans le nord de la Suède et dans le sud de la Laponie. Elle vole en juillet. Ses premiers états ne sont pas connus.

LXIII. ARGYNNE FREYA.

ARGYNNIS FREYA. (Pl. 19, fig. 6 et 7.)

Papilio freya. *Hubn.* tab. 10. fig. 55. tab. 11. fig. 56. (mas.) tab. 154. fig. 771. 772. (fœm.) *Thunberg*. Dissert. vol. iii. pag. 49. tab. v. fig. 14. *Schneider*. tom. i. pag. 420. *Esp*. Pap. part. i. cont. 64. tab. 106. *Herbst*. tab. 272. f. 7-10. *Illig*. Mag. tom. iii. pag. 193.

Pap. dia lapponica. *Esp.* part. cont. 52. tab. 97. fig. 3.

Argynnis freija. *Ochsenh.* tom. i. pag. 78. n° 11. *Boisduval*. Ind. method. pag. 15.

Argynne freya (argynnis freya). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 1re part. pag. 273. n° 37.

Envergure, 19 lignes.

Elle est à peu près de la taille de l'Argynne *Thoré;* mais elle est en dessus d'un fauve moins vif, avec la base des quatre ailes d'un brun-noir; cette dernière couleur s'étend même jusqu'au-delà du milieu, aux ailes inférieures. Du reste, elle offre les mêmes taches et les mêmes points noirs que ses congénères; mais, ce qui la distingue, c'est que les taches qui traversent le

milieu de ses ailes supérieures forment, par leur réunion une seule bande en zigzags très prononcés.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, excepté que leur sommet est d'un jaune-clair avec des taches ferrugineuses. Le dessous des secondes ailes est d'un brun-ferrugineux, avec deux bandes de taches d'un brun-noir, accompagnées de taches blanches, savoir : l'une près de la base, l'autre au milieu. La première se compose de sept taches de diverses formes, dont trois blanches et quatre brunes enchevêtrées l'une dans l'autre; la seconde se compose de sept chevrons bruns de grandeur inégale, bordés antérieurement de jaunâtre et appuyés inférieurement sur une bande blanche. Viennent ensuite quatre points d'un brun-noir, cernés de jaune; et enfin sept taches d'un blanc-jaunâtre qui bordent l'extrémité de l'aile, et dont chacune est surmontée d'un petit chevron d'un brun-noir.

La frange des quatre ailes est d'un blanc-jaunâtre et entrecoupée de brun.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans les autres espèces du même genre.

Cette description concerne les deux sexes.

Cette Argynne habite le sud de la Laponie.

Elle vole en juillet. Ses premiers états ne sont pas connus.

Nota. Si l'on compare attentivement cette Argynne aux espèces voisines, on verra qu'elle a les plus grands rapports avec l'*Amathusia*, dont elle ne diffère en dessous que par des couleurs plus sombres. Je ne serais pas étonné, d'après cela, que ce ne fût qu'une variété locale de cette dernière.



XLIV. ARGYNNE POLAIRE.

ARGYNNIS POLARIS. (Pl. 20, fig. 1-3.)

ARGYNNIS POLARIS. *Boisduval.* Ind. method. pag. 15.

Envergure, 16 à 19 lignes.

CETTE Argynne se rapproche tellement de la *Freya*, au premier coup d'œil, qu'on serait tenté de les confondre; cependant, en les comparant attentivement, on aperçoit entre elles une foule de différences qu'il est plus aisé de rendre au pinceau que d'exprimer par des mots; nous nous attacherons seulement aux plus saillantes.

1° Dans la *Freya*, les taches qui longent le bord des quatre ailes en dessus sont chevronnées; dans la *Polaire* elles sont triangulaires;

2° Dans la première, les taches qui bordent l'extrémité des ailes inférieures en dessous sont jaunâtres, et surmontées chacune d'un chevron brun; dans la seconde, elles sont d'un blanc nacré, et seulement entourées d'atomes ferrugineux; les taches ont, d'ailleurs, une forme différente dans les deux espèces;

3° Les taches d'un brun-ferrugineux qui composent la bande du milieu des mêmes ailes en

dessous sont carrées dans la *Polaire*, tandis qu'elles sont lunulées ou chevronnées dans la *Freya*;

4° Enfin, les trois taches blanches qui avoisinent la base toujours des mêmes ailes en dessous, dans les deux espèces, sont arrondies dans la *Polaire*, tandis qu'elles sont de formes différentes dans la *Freya*.

Cette espèce varie beaucoup pour la taille. M. Alexandre Lefebvre qui, le premier, l'a apportée d'Angleterre en France, en possède deux individus mâles et femelles qui n'ont que 16 lignes d'envergure; et la femelle que nous avons vue dans la collection de M. Buquet en a 19.

Du reste, les deux sexes ne diffèrent entre eux que parce que le mâle est plus saupoudré de noir en dessus que la femelle.

L'Argynne *Polaire* habite le cap Nord, c'est-à-dire l'extrémité de la Laponie norwégienne. Elle est encore très rare dans les collections.



XLV. ARGYNNE DE BOISDUVAL.

ARGYNNIS BOISDUVALII. *Sommer.* (Pl. 20, fig. 4.)

Envergure, 16 lignes.

Cette nouvelle Argynne a été dédiée à M. Boisduval par M. le docteur Sommer, auteur d'un Mémoire sur les Lépidoptères de Java, inséré dans le tome xv des Mémoires des curieux de la nature, à Bonn. Elle est de la taille de l'Argynne *Dia*, à laquelle elle ressemble beaucoup en dessus; mais elle diffère totalement de cette espèce, ainsi que des autres Argynnes, pour le dessous des ailes inférieures : ce dessous, chez elle, est d'un rouge-brique foncé et traversé au milieu par une bande anguleuse bordée de noir, et divisée en plusieurs taches par les nervures. La troisième et la dernière de ces taches, en partant du bord interne, sont d'un jaune-pâle légèrement nacré; celle du milieu est d'un jaune plus foncé, et les autres sont chargées d'atomes ferrugineux et bordées de jaune intérieurement. Au milieu de l'espace qui existe entre cette bande et l'origine des ailes, on voit un point blanc nacré.

Entre cette même bande et le bord extérieur, est une rangée de lunules d'un brun-rouge, la plupart cernées de jaune et surmontées chacune d'un arc d'atomes violâtres. Enfin, chaque aile se termine par un cordon de sept taches argentées de forme elliptique, et surmontées chacune d'une tache triangulaire d'un rouge-brun.

Cette Argynne ressemble pour le surplus à ses congénères. Elle habite les contrées les plus septentrionales de l'Europe.

Nota. Pour ne pas multiplier inutilement les figures, nous n'avons représenté cette espèce que vue en dessous, le dessus ne différant presque pas de celui de l'Argynne *Dia*.



XLVI. ARGYNNE OSSIAN.

ARGYNNIS OSSIANUS. (Pl. 20, fig. 5 et 6.)

Papilio ossianus. *Herbst.* tab. 270. f. 4. 5. x. Th. S. 98.
Pap. triclaris. *Hubn.* pap. 1. nymph. v. dryad. b. phaleratæ. 1.

Envergure, 17 lignes.

Cette espèce est à l'*Aphirape* ce que la *Seléné* est à l'*Euphrosine*, c'est-à-dire qu'elle ne diffère de cette première Argynne que par une plus petite taille, et par le dessous de ses ailes inférieures dont les taches, formant deux bandes, l'une médiane et l'autre marginale, sont d'un jaune-pâle, et la plupart légèrement nacrées, tandis qu'elles sont toutes d'un jaune-citron chez l'*Aphirape*. D'un autre côté, la couleur fauve qui borde ces deux bandes dans les deux espèces, est bien plus foncée chez celle dont il est ici question, que chez l'autre. Enfin les chevrons noirs, qui surmontent les taches jaunes du bord terminal, sont plus épais et moins nets dans la première que dans la seconde.

Cette Argynne, dont les premiers états ne sont pas connus, avait été confondue avec l'*Aphirape*, par Ochseinheimer. Elle habite l'Écosse, la Suède et la Norwège.

OBSERVATIONS.

ARGYNNIS CHARICLEA. *Ochsenh.* tom. IV. pag. 114. n° 12.

Pour compléter les Argynnes trouvées jusqu'à présent en Europe, il nous resterait à donner la description et la figure de la *Chariclea* qui se trouve dans les environs de Stralsund, suivant Schneider; mais cette espèce, qui diffère très-peu, d'après la figure de Herbst, de l'*Amathusia* dont elle n'est peut-être qu'une variété locale, n'existe dans aucune des collections que nous connaissons. Nous la donnerons plus tard si nous parvenons à nous la procurer.





P. Dumenil pinx.

1-3. Argynne Polaire *Polaris* 4 id. de Boisduval *Boisduvalii* 5,6. id. Ossian *Ossianus*

XLVII. MÉLITÉE MÉROPE.

MELITÆA MEROPE. (Pl. 21, fig. 1 et 2.)

PAP. MEROPE. *De Prunner.* Lep. pedem. pag. 73, no 151.

ARGYNNE ARTÉMIS (ARGYNNIS ARTEMIS). var. *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 1re part. pag. 283. no 54.

MELITEA ARTEMIS. var. *Boisduval.* Ind. method. pag. 17.

Envergure, 15 lignes.

CETTE espèce, constamment plus petite que l'*Artemis*, n'en diffère d'ailleurs que parce qu'elle est d'un fauve plus pâle et comme étiolé, à l'exception de la bande qui précède les lunules marginales, et de quelques taches isolées près de la base, lesquelles sont d'un fauve presque aussi vif que dans l'*Artemis*. Du reste, c'est absolument le même dessin; ce qui nous porte à croire que ce n'est qu'une variété locale, malgré l'opinion de Prunner qui en a fait une espèce distincte, sous le nom de *Mérope*. Cependant, comme elle est connue sous ce nom dans les collections, nous avons cru devoir la comprendre dans ce Supplément.

Elle vole en juillet dans les hautes vallées des Alpes de la Suisse et de la Savoie.

XLVIII. MÉLITÉE CYNTHIE.

MELITÆA CYNTHIA. (Pl. 21. fig. 3-5.)

Pap. s. cynthia. *Fabr.* Mant. ins. tom. 2. pag. 59. n° 574. Ent. syst. em. tom. 3. part. 1. p. 253. n° 786. *Wien. Verz.* p. 79. Fam. l. n° 3. *Hubn.* tab. 111. fig. 569. 576. (fœm.) tab. 119. fig. 608. 609. (mas.) *Bergstr.* nomencl. tab. 80. fig. 1. 2. 5. 6. tab. 81. fig. 1-4.

Melitæa cynthia. *Ochsenh.* Schm. von europ. t. 1, p. 21.

Pap. trivia. *Esp.* part. 1. tab. 37. Suppl. 13. fig. 3. tab. 60. cont. 10. fig. 1. *Herbst.* tab. 276. fig. 1-4. *Borkh.* Pap. europ. part. 1. pag. 58. n° 9 et p. 226. n° 10. *Schneid.* Syst. beschr. p. 197. n° 112.

Pap. mysia. *Hubn.* Pap. tab. 1. fig. 1-3. (mas.) Larv. lepid. I. nymph. A. a. 2. a. b.

Le damier a taches blanches. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. 1. p. 62. pl. 16. fig. 26. a-d.

Argynne cynthia (arg. cynthia). *Godart.* Encycl. méthod. tom. ix. 1re part. pag. 286. n° 55. *Latr.* Dict. d'hist. nat. 2e éd. pag. 516.

Melitea cynthia. *Boisduval.* Ind. method. pag. 16.

Envergure, 18 à 20 lignes.

Cette espèce a beaucoup de ressemblance avec l'*Artemis*, soit pour la coupe d'ailes, soit pour le dessin; mais le mâle en diffère beaucoup en ce que la plupart des taches du dessus

1.





3.



4.



5.



1 et 2. **Mélitée** Mérope (*Merope*) *dessus et dessous.*

3 - 5. **idem.** Cynthie (*Cynthia*) Male et Femelle.

sont blanches, chez lui, au lieu d'être fauves. Au reste, les deux sexes étant très-différents, nous les décrirons séparément.

Les quatres ailes du mâle en-dessus sont d'un brun-noirâtre chatoyant, avec un grand nombre de taches blanches disposées en trois bandes transverses sur les ailes supérieures et en une seule sur les inférieures, indépendamment de deux autres taches de la même couleur placées isolément sur les secondes ailes, l'une près de la base et l'autre sur le disque. Les quatre ailes sont traversées en outre vers leur extrémité par deux bandes de taches fauves, dont la dernière est quelquefois blanche sur les ailes inférieures seulement.

Le dessous des quatre ailes du même sexe est d'un fauve plus ou moins vif, avec trois bandes transverses de taches jaunes sur chacune d'elles, plus marquées sur les secondes ailes que sur les premières. On remarque en outre sur ces mêmes ailes une rangée de points noirs, entre la bande jaune du milieu et celle de l'extrémité.

La femelle est beaucoup plus grande que le mâle. Ses quatre ailes en-dessus sont d'un fauve assez vif, avec la base, les nervures et des lignes transverses noires ; ces lignes sont au nombre de trois et disposées à peu près comme dans l'*Athalia*. Le dessous ne diffère en rien de celui du mâle.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans l'*Artemis*.

La chenille vit sur le *plantain lancéolé;* elle est d'un jaune foncé sur le dos, et plus pâle sur les côtés, avec une ligne noire qui sépare les deux nuances, des épines courtes de cette même couleur, et la tête d'un brun-rouge.

Cette Mélitée vole en juillet sur les montagnes de la Suisse, du Tyrol et de la Savoie.

Nota. M. Audouin a reçu dernièrement de Suède, sous le nom d'*Eduna*, sans indication d'auteur, une Argynne qui m'a paru n'être qu'une variété plus petite et plus pâle de la *Cinthia*, et que je n'ai pas cru devoir faire figurer par cette raison.



XLIX. MÉLITÉE MATURNE.

MELITÆA MATURNA. (Pl. 22, fig. 1-3.)

PAP. N. MATURNA. *Linné.* Syst. nat. 2. p. 784. n° 204. Faun. Suec. ed. 2. p. 280. n° 1062. *Herbst.* tab. 275. fig. 1-4. *Fuessl.* Schweiz. ins. pag. 30. n° 583. *Hubn.* tab. 17. fig. 598-601.

MELITÆA MATURNA. *Ochsenh.* Schm. von europ. tom. I. pag. 18.

PAP. CYNTHIA. *Esp.* part. 1. tab. 37. Suppl. 13. fig. 2. a. *Hubn.* tab. 1. fig. 1. 2. *Hubn.* tab. 1. fig. 1. 2. (mas.) Larv. lepid. I. pap. 1. nymph. A. a. fig. 1. a. b. *Schneid.* Syst. beschr. pag. 196. n° 111. *Borkh.* Pap. europ. part. 1. p. 59 et 226. n° 10. *Bergst.* nomenkl. tab. 80. fig. 1-4. *Lang, Verz.* 2. pag. 43. n° 339-342.

PAP. AGROTERA. *Bergst.* nomenkl. tab. 75. fig. 1-4.

LE DAMIER A TACHES FAUVES. *Engram.* Pap. d'Europ. t. 1. pag. 63. pl. 17. fig. 27. a. b.

ARGYNNE MATURNE (ARGYNNIS MATURNA). *Godart.* Encycl. méthod. tom. IX. 1re part. pag. 287. n° 56. *Latr.* Dict. d'hist. nat. 2e éd. tom. II. pag. 517.

MELITEA MATURNA. *Boisduval.* Ind. method. pag. 16.

Envergure, 18 à 22 lignes.

LE dessus des quatre ailes est d'un brun-noirâtre, et traversé vers leur extrémité par une large bande sinueuse d'un fave très-vif ou rougeâtre, placée entre deux rangées de lunules

d'un fauve plus pâle, ou jaunâtre, et quelquefois blanchâtre. Le reste de leur surface, en se rapprochant de la base, offre plusieurs taches de la même couleur que la bande.

Le dessous des quatre ailes est d'un fauve-rougeâtre très-vif, avec des taches jaunes bordées de noir, les unes isolées près de la base, et les autres formant deux bandes transverses, dont une au milieu, et l'autre près du bord. La première est légèrement anguleuse et divisée dans sa longueur par une ligne noire aux ailes inférieures seulement. La seconde se compose de sept à huit lunules de grandeur inégale. Ces deux bandes sont mieux marquées sur les secondes ailes que sur les premières.

La tête, le corps et les antennes sont comme chez l'*Artemis*.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que parce que la femelle est ordinairement beaucoup plus grande que le mâle.

La chenille a la tête, le corps et les épines noirs, avec trois bandes maculaires d'un jaune-soufre, dont deux latérales et une dorsale; celle-ci est divisée dans sa longueur par une ligne noire.

Cette chenille vit de préférence sur le *tremble* (*populus tremula*); mais on la trouve aussi sur

le *saule marceau* (*salix caprœa*), le *hêtre des forêts* (*fagus sylvatica*), la *scabieuse mors du diable* (*scabiosa succisa*), et sur quelques espèces de *plantain*. Elle hiverne et se change en chrysalide à la fin de mai. Celle-ci est obtuse, d'un blanc-verdâtre tacheté de jaune et de noir, avec sept rangées de petits tubercules jaunes sur sa partie postérieure. Le papillon en sort au bout de quatorze jours, c'est-à-dire dans le milieu de juin.

La Mélitée *Maturne* se trouve en Suède, en Laponie, dans plusieurs contrées de l'Allemagne, en Carniole et en France dans le département de l'Isère. Elle habite les bois touffus.



L. MÉLITÉE TRIVIA (1).

MELITÆA TRIVIA. (Pl. 22, fig. 4 et 5.)

PAPILIO S. ATHULIA. *Fabr.* Mant. ins. tom. 2. p. 59. n° 571. Entom. syst. em. tom. 3. pars. 1. p. 252. n° 783.

MELITÆA TRIVIA. *Ochsenh.* Schmett. von europ. tom. 1. 1re part. pag. 36. n° 6.

PAP. TRIVIA. *Hubn.* tab. 2. fig. 11. 12. (fœm.) Larv. Lep. I. pap. I. nymph. A. b. fig. 3. a. b. *Wien. Verz.* S. 179. fam. L. n° 8. *Illig.* N. ausg. dess. S. 246. n° 8.

PAP. DIDYMA. *Esp.* Schm. I. th. tab. 41. Suppl. 17. fig. 3. 5. 365.

PAP. IPHIGENIA. *Esp.* tab. 77. cont. 27. fig. 1. 2. S. 128.

PAP. PHÆBE. *Esp.* tab. 88. cont. 38. fig. 5. 6. S. 172. *Herbst.* tab. 278. fig. 9. 10. X. th. S. 217.

PAP. FASCELIS. *Esp.* tab. 88. cont. 38. fig. 3. 4.

LE DAMIER CINQUIÈME ESPÈCE. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. 1, pl. 61. Suppl. 7. fig. 29. a-d. *bis.* pag. 251.

PAP. CINXIA. var. *Herbst.* Schmett. tab. 277. fig. 5. 6.

PAP. ANTIGONUS. *Herbst.* tab. 278. fig. 5-8. X. th. S. 212.

ARGYNNÆ DIDYMA (ARG. DIDYMA). var. *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 1re part. pag. 279. n° 47.

MELITEA TRIVIA. *Boisduval.* Ind. method. pag. 17.

Envergure, 15 lignes.

Nous ne pouvons partager l'avis de M. Godart, qui fait de cette espèce une variété de la *Didyma*,

(1) Surnom de Diane.

1.



2



3.



4.



5.



1 – 3. **Mélitée** Maturne (*Maturna*) male et femelle *dessus et dessous.*

4 et 5. **idem** Trivia (*Trivia*) mâle *dessus et dessous.*

contrairement à l'opinion des auteurs qui l'ont décrite. Il est certain qu'elle lui ressemble beaucoup au premier coup d'œil ; mais avec un peu d'attention, on voit qu'elle en diffère par les caractères suivants :

1° La massue des antennes, chez elle, est entièrement brune ou noire, tandis qu'elle se termine par du fauve dans la *Didyma ;*

2° Chez cette dernière les deux sexes sont très-dissemblables : le mâle est constamment plus petit et d'un fauve très-vif en-dessus, avec quelques taches noires au milieu des ailes, tandis qu'elles sont beaucoup plus nombreuses chez la femelle, dont le fond des ailes en-dessous varie du fauve terne au brun-verdâtre. Dans la *Trivia*, les deux sexes diffèrent très-peu par la taille, et nullement par le fond de la couleur qui est d'un fauve assez vif ; et les ailes du mâle comme celles de la femelle sont également chargées en-dessus de nombreuses taches noires, disposées par bandes, en même temps que les nervures sont aussi marquées en noir ;

3° La bande fauve qui traverse le dessus des ailes inférieures près du bord terminal dans la *Trivia*, se divise en plusieurs taches ou lunules exactement cernées de noir, tandis que, dans la *Didyma*, cette bande est continue, et les petites lignes noires qui la bordent en sont plus ou

moins éloignées, et se convertissent souvent en de simples points.

Au reste, les chenilles des deux espèces sont connues et présentent également des différences : toutes deux sont d'un gris-bleuâtre pour le fond de la couleur ; mais dans la *Trivia*, toutes les épines sont jaunâtres, tandis que dans la *Didyma*, il s'en trouve deux rangées qui sont roussâtres. D'un autre côté, la tête de la première est d'un brun-rouge, et celle de la seconde est jaune, avec un point noir sur chacun des deux lobes.

La chenille de la *Trivia* vit sur le *bouillon blanc* (*verbascum tapsus*). La chrysalide est jaunâtre et ponctuée de noir, avec deux rangées de tubercules blancs sur sa partie inférieure.

La Mélitée dont il s'agit habite le Piémont, et se montre deux fois, en juin et en août.



OBSERVATIONS.

Papilio. s. arduinna. *Fabr.* Ent. syst. em. tom. 3. pars. 1. pag. 154. nº 788.

Cette Mélitée, qui habite les bords du Volga, pourrait fort bien n'être qu'une variété de la *Didyma*, car elle n'en diffère essentiellement, d'après la figure de Herbst, que par une rangée de points noirs placés sur le milieu de la bande fauve postérieure du dessous des secondes ailes. Cependant, comme plusieurs auteurs en font une espèce distincte, nous en donnerons plus tard la figure et la description, si nous parvenons à nous la procurer. En attendant, nous la mentionnons ici pour que l'on ne croie pas que nous l'avons oubliée.

Argynne cinxia. *God.* tom. 1, pag. 73. pl. 4. *quart.* fig. 1. pl. 4. *quint.* fig. 2.

Argynne didyma. *God.* tom. 1. pag. 68. pl. 4. *secund.* fig. 2. pl. 4. *tert.* fig. 5.

Ces deux Mélitées se trouvent aussi en Morée; mais les individus que nous en avons reçus sont

beaucoup plus grands que ceux de France ; du reste, ils n'en diffèrent en rien. On sait que la *Cinxia* est très-commune dans les environs de Paris. Quant à la *Didyma*, M. Godart prétend qu'elle s'y trouve aussi, et qu'elle vole en juillet sur la côte d'Aunay, près de Sceaux ; mais je crois que c'est une erreur, car tous les amateurs qui sont allés la chercher dans cette localité en ont été pour leur peine. Pour moi, je n'ai jamais rencontré cette espèce qu'au-delà de la Loire.

MELIYÆA CIMOTHOE. *Bertoloni fils*. Mémoire imprimé en italien, à Bologne, en 1829, chez Marsigli (1).

M. Joseph Bertoloni fils, professeur suppléant à la Faculté de médecine de l'Université de Bologne, a publié sur cette espèce un petit Mémoire de quatre pages en italien, et qui est accompagné d'une planche où elle est représentée des deux côtés. D'après ces deux figures, il nous a paru que ce n'était qu'une variété de l'*Athalia*, variété qui se rapproche beaucoup de celle que

(1) Memoria del dottore Giuseppe *Bertoloni*, figlio, professore supplente nella facoltà medica dell' università di Bologna, sopra due rare farfalle trovate nel promontorio Lunese. Bologna, 1829, nella tipografia *Marsigli*.

Hubner a figurée sous le nom de *Pyronia*. Nous le croyons d'autant plus, que M. Bertoloni convient de n'en avoir pris qu'un individu. Quoi qu'il en soit, il en fit la découverte dans les environs des ruines de l'ancienne ville de Luni, non loin de l'embouchure de la Magra, dans la mer, circonstance qui l'a déterminé, dit-il, à donner un nom de nymphe à l'espèce dont il s'agit.

MELITÆA PHOEBE. var. Melanina, *Charles Lucien* BONAPARTE, prince de Musignano. Article extrait de l'Antologie, n° 125, mai 1831 (1).

M. le prince de Musignano reconnaît lui-même dans sa *Notice*, où il passe en revue toutes les espèces du genre *Mélitée*, que celle dont il est ici question n'est qu'une variété extraordinaire de la *Phœbe*. Effectivement la figure qu'il en donne ne permet pas d'en douter : c'est absolument le même dessin ; mais les taches jaunes du dessous

---

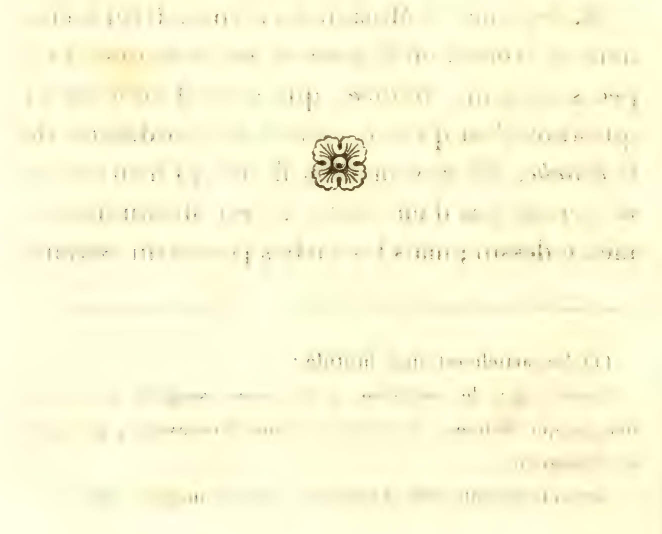
(1) Cet article est ainsi intitulé :

Cenni sopra le variazioni a cui vanno soggette le farfalle del gruppo Melitæa, di Carlo Luciano BONAPARTE, principe di Musignano.

Articolo estratto dell' Antologia, n° 125, maggio 1831.

des ailes inférieures sont ici remplacées par des taches fauves, et par deux bandes d'un brun-rouge foncé, l'une médiane et l'autre terminale. Cette variété existe dans la collection de M. le docteur Leach, qui la trouva sur le mont Subiaco, dans les environs de Rome, dans les premiers jours de juillet, parmi plusieurs individus ordinaires de la *Phœbe*.

Nota. Les deux Mémoires mentionnés ci-dessus font partie de la bibliothèque de M. Audouin, suppléant de M. Latreille, au Muséum d'histoire naturelle. Cette bibliothèque est une des plus riches que je connaisse en ouvrages sur l'entomologie. L'obligeance avec laquelle son propriétaire me permet de la consulter et d'y faire des recherches, me fait un devoir de lui en témoigner ici ma reconnaissance.



LI. VANESSE V-BLANC.

VANESSA V-ALBUM. (Pl. 23, fig. 1. 2.

Papilio n. v-album. *Fabr.* Mant. insect. tom. 2. pag. 50. n° 489. Ent. syst. em. tom. 3. part. 1. pag. 122. n° 373. *Hubn.* tab. 17. fig. 83. 84. *Illig.* Mag. tom. 3. pag. 206. n. ausg. dess. tom. 2. pag. 221. n° 7.

Papilio v-album. *Wien. Verz.* pag. 176. fam. j. n° 7. *Lang. Verz.* 2. p. 35. n° 262-264. *Borkh.* Rhein. mag. t. 1. p. 260. n° 51.

Papilio. l.-album *Borkh.* Pap. europ. part. 1. p. 17 et 204. n° 11. part. 2. p. 188. *Esp.* Pap. part. 1. tab. 62. cont. 12. fig. 3. a. b. *Herbst.* Pap. tab. 162. fig. 3 6. *Schneid.* Syst. p. 163. n° 89.

Papilio polychloros. *Cram.* Pap. 28. pl. 330. c. d.

Le v-blanc. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. 1. pag. 233. pl. 56. Suppl. 2. fig. 5. a-d. *bis.*

Vanessa v-album. *Ochsenh.* tom. 1. pag. 112. n° 5.

Vanesse v-blanc (vanessa v-album). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 1re part. pag. 306. n° 22. *Boisduval.* Ind. method. pag. 18.

Envergure, 2 pouces 3 lignes.

Ses quatre ailes sont profondément découpées comme celle de la Vanesse *Gamma*, excepté que le bord interne de ses premières ailes est droit au lieu d'être échancré, et que l'angle anal de ses secondes ailes est très-petit. Elle est d'ailleurs beaucoup plus grande, et sa taille équi-

vaut à celle de la *Polychloros*. Elle est en-dessus de la couleur de cette dernière, avec des taches pareilles à celles du *Gamma*, mais beaucoup plus larges, toute proportion gardée; et elle a de plus que lui une tache blanche placée vers le sommet de chacune des quatre ailes. Quant au dessous, elle ressemble beaucoup aussi au *Gamma;* seulement le G. ou C. Blanc de celui-ci est remplacé chez elle par un V, d'où elle a tiré son nom de *V-Album*.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans la *Polychloros*.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille, suivant Fabricius et Borkhausen, serait d'un noir de velours, avec trois lignes jaunes interrompues à chaque incision, dont une dorsale et deux latérales, la tête noire et les épines brunes; mais d'après la figure de Hubner elle est jaune, avec trois lignes noires bordées de blanc, la tête noire, ainsi que les épines, et les stigmates orangés. Quant à sa chrysalide, elle ressemble à celle de la *Polychloros*, suivant Ochsenheimer.

Cette chenille vit sur le *saule helix* (*salix helix*) et l'*argousier rhamnoïde* (*hippophaë rhamnoides*), arbrisseaux qui croissent tous deux sur le bord des torrents dans les montagnes.

La Vanesse V-*Blanc* habite l'Autriche, la Hongrie et plusieurs parties de l'Allemagne.

3.

1.

2.

4.

1 et 2. Vanesse. V. blanc (*V album*) femelle *dessus et dessous*.

3. id. Xanthomélas (*Xanthomelas*) fem. 4. id. Ichnusa (*Ichnusa*) fem.

LII. VANESSE XANTHOMÉLAS.

VANESSA XANTHOMELAS. (Pl. 23, fig. 3.)

Papilio xanthomelas. *Esp.* Pap. part. 1. tab. 63. cont. 13. fig. 4. *Wien. Verz.* p. 175. fam. J. n° 6. *Illig.* Mag. tom. 3. p. 206. tom. 4. p. 39. n. ausg. dess. tom. 2. p. 219. n° 6. *Herbst.* Pap. tab. 164. fig. 5. 6. *Bergstr.* Nomencl. tab. 129. fig. 4. *Borkh.* Pap. Europ. part. 1. pag. 18. n° 14 et p. 204. *Schneid.* Syst. besch. p. 162. n° 88. *Schwarz.* Raup. calend. p. 187. 347. 490. *Naturf.* 1. p. 245. 3. p. 18. *Hubn.* Pap. tab. 18. fig. 85. 86.

La tortue moyenne. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. 1. pag. 232. pl. 55. Suppl. 1. fig. 3. a. b. *bis.*

Vanessa xanthomelas. *Ochsenh.* Pap. europ. tom. 1. pag. 117. n° 7.

Vanesse xanthomélas (van. xanthomelas). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 1re part. pag. 307. n° 24. 2e part. Suppl. pag. 820. n° 24. Tableau méthod. des Lép. de France, *Diurnes*, pag. 41. n° 113. *Boisduval.* Ind. method. pag. 18.

Envergure, 2 pouces 3 lignes.

Cette Vanesse qu'on serait tenté de prendre au premier coup d'œil pour une simple variété de la *Polychloros*, en diffère cependant par plusieurs caractères, dont voici les plus saillants :

1° Chez elle, la couleur fauve du fond des ailes supérieures en-dessus, est parfaitement unie et homogène sur toute leur surface; tandis que, chez la *Polychloros*, elle s'éclaircit en jaunâtre le long de la côte;

2° Chez la première, on aperçoit vers le sommet des mêmes ailes une lunule blanche qui est toujours jaune chez la seconde;

3° La plus grande des taches noires qu'on voit sur le milieu toujours des mêmes ailes, est plus allongée chez la *Xanthomélas* que chez la *Polychloros*;

4° La tache noire de la base des ailes inférieures, qui est cachée en partie par les ailes supérieures, est bien plus grande, et présente un angle beaucoup plus saillant chez la première que chez la seconde;

5° La bordure terminale des quatre ailes est plus large chez la *Xanthomélas* que chez la *Polychloros*, et n'est pas bordée ou précédée intérieurement, comme chez cette dernière, de points ou de lunules jaunâtres, en même temps que la bordure des secondes ailes n'offre de lunules bleues que dans sa partie inférieure; encore ces lunules sont-elles à peine marquées, et les premières ailes en manquent totalement;

6° Enfin la ligne noire qui traverse en-dessous le milieu des ailes inférieures, forme un angle

plus saillant dans sa partie supérieure chez la *Xanthomélas* que chez la *Polychloros*.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans la *Polychloros*.

Cette description concerne les deux sexes.

La chenille vit en société sur les *saules marceau jaune* et *glauque* (*salix capræa vitellina* et *glauca*). On la rencontre en juin et juillet.

On verra par la description que nous allons en donner, d'après Ochsenheimer, qu'elle est très-différente de celle de la *Polychloros*. « Le fond « de sa couleur est noir. Sur le dos courent deux « lignes blanches, larges, accompagnées de beau- « coup de petites taches et de points blancs. Ces « derniers s'étendent en moindre nombre jusqu'à « la raie latérale blanche qui avoisine les pattes, « et au-dessous de laquelle le corps est également « parsemé de points semblables. Sous les raies la- « térales est placée à chaque incision (les 1er, 2e et « 3e exceptées) une tache d'un jaun-brun d'où « sort une épine noire. Les deux premiers an- « neaux portent chacun quatre de ces épines, et « les dix derniers six. La tête, les pattes écail- « leuses et les postérieures sont noires; les abdo- « minales d'un jaune-brun passant à la couleur « d'ocre.

« La chrysalide est saupoudrée de bleu, et « armée de pointes longues et aiguës comme celle

« de la *Polychloros*, mais elle n'a pas comme « celle-ci des taches argentées ou dorées dans la « partie concave qui sépare l'abdomen du tho- « rax. Le papillon en sort ordinairement au bout « de quatorze jours. »

La *Xanthomélas* se trouve en Autriche, en Hongrie et dans quelques parties de l'Allemagne, notamment sur les bords du Rhin et dans les environs de Francfort-sur-le-Mein, où il paraît qu'elle est commune; mais sa grande ressemblance avec la *Polychloros* fait qu'on néglige de la prendre, et qu'elle manque encore dans beaucoup de collections.



LIII. VANESSE ICHNUSA.

VANESSA ICHNUSA. (Pl. 23, fig. 4.)

VANESSA ICHNUSA. *Bonelli*. Descrizione di sei nuovi insetti Lepidotteri della Sardegna. Memorie della reale accademia delle scienze di Torino. tom. XXX.

VANESSA URTICÆ var.? *Boisduval*. Ind. method. pag. 18.

Envergure, 20 lignes.

ELLE ne diffère à la première vue de la Vanesse de l'*Ortie* ou *Petite Tortue*, que par l'absence des deux points noirs qu'on voit près du disque des ailes supérieures de celle-ci; cependant en l'examinant attentivement on y aperçoit d'autres différences que voici :

1° La bordure terminale des quatre ailes est moins large chez elle que chez sa congénère, ce qui fait que les lunules bleues dont elle est marquée sont aussi plus petites, et que la couleur fauve du fond occupe plus d'espace;

2° Les deux taches noires, l'une du bord interne des ailes supérieures, et l'autre de la base des ailes inférieures, ne sont pas accompagnées d'une tache ou d'une éclaircie jaune, chez l'*Ichnusa* comme chez l'*Urticæ*.

Du reste, ces deux Vanesses se ressemblent parfaitement tant en-dessus qu'en-dessous, ainsi que pour le corps, la tête et les antennes.

D'après cela, l'*Ichnusa* est-elle une espèce distincte ou seulement une variété locale de l'*Urticæ?* C'est ce que nous laissons à décider à M. le docteur Rambur, qui a élevé la chenille de cette Vanesse pendant son séjour en Corse, et qui se propose de publier un Mémoire sur les Lépidoptères nouveaux qu'il a trouvés dans cette île. En attendant, nous ferons observer ici qu'il est bien étonnant que cette espèce ou variété, qui remplace l'*Urticæ* en Corse et en Sardaigne, se trouve confinée dans ces deux îles, et ne se soit pas propagée sur les côtes de Provence et d'Italie.

C'est en 1823 que cette Vanesse a été trouvée pour la première fois en Sardaigne par M. le chevalier della Marmora, et c'est à feu Bonelli de l'Académie des sciences de Turin, qu'on en doit la première description.



Division du genre Satyre *en neuf groupes, d'après des caractères tirés à la fois des nervures et des antennes* (1).

Le genre *Satyre* étant un des plus nombreux dans la famille des Diurnes, on le divise ordinairement en trois sections pour mieux s'y reconnaître. On comprend dans la première, les espèces à taches noires sur un fond blanc; dans la seconde, celles à taches fauves sur un fond plus ou moins noir; et dans la troisième, celles à couleurs variées. Les deux premiers groupes sont naturels; mais il n'en est pas de même du troisième où se trouve une foule d'espèces sans aucune analogie entre elles. D'ailleurs cette division, uniquement fondée sur un caractère aussi variable que la couleur, ne saurait satisfaire le véritable naturaliste. J'ai donc cherché a en établir une autre sur une base plus solide, et je crois y être parvenu en tirant mes caractères des principales nervures des premières ailes et des antennes. Mais avant de les exposer je dois faire connaître ici les termes que j'emploierai pour

(1) Extrait d'un Mémoire lu par l'auteur à la Société entomologique de France, dans sa séance du 19 décembre 1832.

exprimer ceux tirés des nervures, afin d'être mieux compris : ces termes ont été créés par M. Alex. Lefebvre (1), et j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de les adopter. Ainsi j'appellerai comme lui : *nervure costale*, celle qui borde la côte des premières ailes; *nervure médiane*, celle qui occupe le milieu des mêmes ailes, et qui se divise en trois branches à peu de distance de son origine; et *nervure inférieure*, celle qui longe le bord interne sans se diviser.

« Un caractère remarquable dans tous les *Sa-* « *tyres* tant exotiques qu'indigènes, a dit M. Go- « dart (2), c'est que les deux nervures les plus « voisines de la côte des premières ailes sont « renflées près du corselet. » Cela n'est pas entièrement exact, du moins pour les Satyres indigènes dont je m'occupe seulement ici, car dans les nègres proprement dits ou espèces alpines, ce renflement est nul ou à peine sensible; dans les Satyres blancs et noirs, il n'existe qu'à la nervure costale; dans la plupart de ceux à couleurs variées, il affecte la costale et la médiane; et dans les petites espèces à nombreuses taches ocellées, les trois nervures sont également

(1) Voir son Mémoire inséré dans les Annales de la Société entomologique de France, 1er trimestre 1832, pag. 80.

(2) Hist. naturelle des Lépidoptères de France, 2e vol., pag. 87.

renflées à leur origine et beaucoup plus que dans tous les autres Satyres. C'est donc d'après la présence ou l'absence de ce renflement combiné avec la forme des antennes, que j'ai divisé le genre *Satyre* en neuf groupes, ainsi qu'il suit, savoir :

PREMIER GROUPE.

Nervure costale seule renflée à son origine. — Antennes épaisses, droites et fusiformes.

Lachesis. *Galathea.* *Clotho.* *Larissa.*
Arge. *Ines.* *Psyche* (1)

Ce groupe se compose uniquement des espèces à taches noires sur un fond blanc, vulgairement appelées *Satyres blancs* ou *Demi-Deuils*. Ces espèces fréquentent de préférence les prés sylvatiques, et tous les lieux où croissent de

---

(1) La cupidité des marchands d'insectes en Allemagne, intéressés à multiplier les espèces nouvelles, a porté le nombre de celles-ci à seize; mais M. Alexandre Lefebvre a parfaitement démontré dans son Mémoire déjà cité, que ces espèces se réduisaient à sept, et que les autres n'en étaient que des variétés locales. Ainsi, *Leucomelas*, *Procida*, *Galaxæra*, *Galene*, se rapportent à Galathea; *Atropos*, *Lyssianassa* et *Cleanthe* à Clotho; *Herta* à Larissa; et *Pherusa* à Psyche.

hautes graminées. On pourrait les appeler les GRAMINICOLES.

2ᵉ GROUPE.

Nervure costale très-renflée à son origine; la médiane seulement un peu dilatée; l'inférieure sans dilatation sensible. — Antennes grêles à massue forte et un peu allongée.

Actæa. Bryce. Phædra.

Ces trois espèces se reconnaissent à une ou deux grandes taches oculaires sur leurs premières ailes, plus prononcées en-dessous qu'en-dessus. Elles n'habitent que les grands bois remplis de hautes bruyères sur lesquelles elles aiment à se reposer. Je les appellerai les ÉRICICOLES.

3ᵉ GROUPE.

Nervure costale et nervure médiane également très-renflées à leur origine; l'inférieure sans dilatation sensible. — Antennes grêles, à massue plus ou moins courbe.

Fidia.	*Fauna.*	*Circe.*	*Hermione.*	*Alcyone.*
Anthe.	*Briseis.*	*Anthelea.*	*Autonoe.*	*Podarce.*
Semele.	*Hippolyte.*	*Arethusa.*	*Neomyris.*	*Narica.*

Toutes les espèces de ce groupe ont également-

ment une ou deux grandes taches oculaires sur leurs premières ailes; mais elles ont l'angle supérieur de ces mêmes ailes plus aigu. Chez quelques unes, le mâle est très-différent de la femelle pour la couleur, ainsi qu'on le voit principalement dans l'*Anthelea*. Tous les *Satyres* dont il s'agit fréquentent de préférence les endroits secs et pierreux. Ils aiment à grimper contre les rochers, les murailles et le tronc des arbres. Le nom de RUPICOLES donne une juste idée de leurs habitudes.

4e GROUPE.

Nervure costale et nervure médiane également dilatées à leur origine; l'inférieure sans dilatation sensible. — Antennes grêles, à massue allongée et peu renflée.

Eudora.	*Janira.*	*Clymene.*
Tithonus.	*Ida.*	*Pasiphae.*

Toutes les espèces de ce groupe n'ont qu'un œil sur leurs premières ailes, ordinairement bipupillé. La femelle de l'*Eudora* qui en a deux, fait seule exception à cette règle. Ils habitent non-seulement les bois, mais tous les terrains incultes remplis d'herbes. On peut les appeler les HERBICOLES.

5e GROUPE.

Nervure costale et nervure médiane plus ou moins renflées à leur origine; l'inférieure sans dilatation sensible.—Antennes droites visiblement annelées de noir et de blanc, à massue piriforme.

Roxelana. Mœra. Megœra. Tigelius. Ægeria.

Les espèces qui appartiennent à ce groupe n'ont également qu'un seul œil sur leurs premières ailes; mais elles en ont toujours de cinq à six aux ailes inférieures. D'ailleurs leurs antennes annelées de noir et de blanc ne permettent pas de les confondre avec celles du groupe précédent. Comme on les trouve principalement dans le voisinage des habitations, on peut les appeler les Vicicoles.

6e GROUPE.

Nervure costale plus dilatée que la médiane qui l'est cependant d'une manière sensible; l'inférieure sans aucune dilatation.—Antennes annelées de noir et de blanc, à massue allongée.

Dejanira. Hyperanthus.

Ces deux espèces se distinguent de toutes les

précédentes, en ce qu'elles ont une rangée de quatre à cinq yeux sur leurs premières ailes. On ne les trouve que dans les allées sombres des bois, où elles voltigent de branche en branche. Elles méritent bien à cause de cela le nom de RAMICOLES.

7e GROUPE.

Les trois nervures très-fortement renflées et d'une nière égale à leur origine. — Antennes annelées de gris et de brun, à massue assez prononcée.

OEdippus.	*Hero.*	*Arcanius.*	*Dorus.*	*Philea.*
Corinna.	*Leander.*	*Iphis.*	*Davus.*	*Pamphilus.*

Ce groupe comprend toutes les petites espèces à taches ocellées plus ou moins nombreuses sur les quatre ailes, et précédées dans presque toutes, d'une ligne couleur d'argent ou de plomb. La plupart ne se trouvent que dans les bois taillis, où elles voltigent sur les buissons. Le nom de DUMICOLES est celui qui leur convient le mieux, d'après leurs habitudes.

8e GROUPE.

Les trois nervures sans dilatation sensible à leur

origine. — Antennes assez fortes, à massue allongée.

Aello. Norna. Tarpeia. Bore. Bootes. Phryne.

Les six espèces comprises dans ce groupe sont toutes propres aux contrées boréales, ou aux régions les plus froides des montagnes. Elles se distinguent de toutes les autres par un *facies* particulier; elles ont un air étiolé; leurs couleurs sont ternes, leurs ailes plus minces et plus allongées, leurs palpes plus velus, et les nervures de leurs ailes inférieures en-dessous sont toujours d'une couleur plus claire que le fond. Les contrées les plus voisines du pôle arctique étant leur véritable patrie, je les appellerai les Arcticoles.

9e et dernier GROUPE.

Les trois nervures également sans renflement sensible à leur origine. — Antennes grêles, à massue plus ou moins globuleuse ou piriforme.

Epiphron. Pharte. Melampus. Cassiope. Mnestra. Pyrrha. OEme. Psodea. Ceto. Medusa. Afra. Parmenio. Stygne. Melas. Lefebvrei. Alecto. Nerine. Blandina. Euryale. Ligea. Embla. Neoridas. Arachne. Evias. Goante. Gorge. Epistigne. Manto. Dromus. Arete.

Ce groupe, le plus nombreux de tous, comprend toutes les espèces particulières aux montagnes et vulgairement appelées *Nègres*, à cause de la couleur du fond de leurs ailes qui est d'un brun-noir plus ou moins intense. La plupart de ces Satyres ne se trouvant que dans les montagnes alpines, je les appellerai ALPICOLES.

On voit par l'exposé de ces caractères qu'ils sont très-simples, et d'autant plus faciles à saisir qu'ils sont fondés sur des parties visibles sans loupe, ce qui est assez rare en entomologie. Quant à l'expression de groupe dont je me suis servi, elle prouve que mon intention n'a pas été d'établir de véritables genres, mais seulement des divisions à l'aide desquelles on puisse trouver plus facilement l'espèce que l'on cherche parmi le grand nombre de celles que renferme le genre *Satyre* des auteurs. Cependant, pour soulager la mémoire, j'ai cru devoir donner à chacun de ces groupes un nom qui indique d'une manière générale les habitudes des espèces qui s'y rapportent, ce qui est encore un moyen d'en faciliter la recherche.



LIV. SATYRE INÈS.

SATYRUS INES. (Pl. 24, fig. 1-4.)

SATYRUS INES. *Hoffmansegg.*

PAPILIO THETIS. *Hubn.* tab. 43. fig. 196. 197. (mas.) *Illig.* Mag. III. B. S. 205.

HYPPARCHIA INES. *Ochsenh.* t. IV. Suppl. pag. 140. n° 39.

SATYRUS INES. *Boisduval.* Ind. method. pag. 21.

Envergure, 21 à 23 lignes.

CETTE espèce que M. Godart, dans l'Encyclopédie, a confondue mal à propos avec l'*Argé* qu'il appelle *Amphitrite*, a plus de rapports avec la *Psyché*, dont elle diffère cependant par plusieurs caractères, dont voici les plus importants :

1° Dans l'*Inès*, la tache discoïdale des premières ailes est circonscrite entre la nervure costale et le premier rameau de la nervure médiane; dans la *Psyché*, cette tache s'étend jusqu'au second rameau;

2° Dans la première, cette tache est isolée du trait oblique qui se voit entre elle et la base de l'aile, et qui est placé précisément au milieu de l'intervalle qui les sépare; dans la seconde, ce trait est plus rapproché de la tache avec laquelle

Nymphalides.



1 – 4. Satyre Ines (*Ines*) male et femelle *dessus et dessous*

5 et 6. idem Arge (*Arge*) femelle *dessus et dessous*

il se confond avant d'arriver au dernier rameau de la nervure médiane;

3° Dans l'*Inès*, les deux lignes qui traversent le milieu des secondes ailes sont aussi marquées en-dessus qu'en-dessous. Dans la *Psyché*, ces mêmes lignes ne sont marquées qu'en-dessous;

4° Dans la première, la côte des ailes supérieures en-dessous est marquée de petites stries noires qui ne se voient pas dans la seconde;

5° Dans l'*Inès*, les taches ocellées en-dessous sont beauconp plus vives, parce que le cercle qui entoure la prunelle bleue est d'un rouge vif, tandis qu'il est d'un roux terne dans la *Psyché;*

6° Enfin dans l'*Inès*, le dessin et les nervures des secondes ailes en-dessous sont marqués en noir; dans la *Psyché*, ils le sont en brun-fauve et d'une manière plus épaisse.

Il existe en outre beaucoup d'autres différences, mais moins constantes et plus aisées d'ailleurs à rendre au pinceau que par des mots.

Le Satyre *Inès* a été appelé ainsi par M. le comte Hoffmansegg, qui le premier l'a découvert en Portugal. Il se trouve aussi en Espagne, puisque la femelle qui est figurée a été trouvée dans les environs de Cadix. Elle fait partie de la collection de M. Pierret fils, qui a bien voulu me la communiquer. Cette espèce est encore très-rare dans les collections.

LV. SATYRE ARGÉ.

SATYRUS ARGE. (Pl. 24, fig. 5. 6.)

Papilio arge. *Sulzer.* Abgek. Gesch. der. ins. S. 144. tab. 16. fig. 8. 9. *Herbst.* Schmett. tab. 182. f. 3. 4. viii. Th. S. 11. *Bergst.* Nomenkl. tab. 92. f. 8. 9. *Cyrilli.* Entom. neap. specim. 1. tab. iv. f. 6. *Petagna.* Specimen insect. tab. adj. f. 25. p. 36. *Schneid.* Syst. Beschr. S. 85. n. 28. *Fuessl.* Mag. I, B. 2. st. S. 202.

Pap. arge sicula. *Esp.* Schmett. 1. Th. tab. 27. Suppl. iii. f. 1. S. 318. tab. 70. cont. 20. f. 1. S. 105. tab. 111. cont. 66. f. 2. S. 95. *Borkh.* Europ. Schm. 1. Th. S. 107. U. 245. n^{e} 50.

Pap. amphitrite. *Hubn.* tab. 43. fig. 194. 195. (fœm.) *Illig.* Mag. iii. B. S. 185.

Le demi-deuil aux yeux bleus. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. 1. pl. 30. fig. 61. a-b. pag. 136.

Hipparchia arge. *Ochsenh.* tom. 1. pag. 251. n° 38. t. 4. Suppl. pag. 140. n° 40.

Satyre amphitrite (satyr amphitrite). *Godart.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 508. n° 94.

Satyrus arge. *Boisduval.* Ind. method. pag. 20.

Envergure, 23 lignes.

Ce qui distingue cette espèce de la *Psyché* et de l'*Inès* au premier coup d'œil, c'est que le

blanc chez elle est la couleur dominante; mais ce caractère n'est que secondaire, et voici les véritables différences qui existent constamment entre elle et les deux autres :

1° Dans l'*Argé*, la tache discoïdale occupe la même place que dans l'*Inès*, mais elle est moins large; et au lieu de se réunir, comme chez cette dernière, à une bande maculaire qui aboutit au bord interne, elle donne naissance à un simple trait plus ou moins étroit, et qui se termine par une ligne courbe au troisième rameau de la nervure médiane,

2° Dans l'*Argé*, le milieu de l'intervalle qui sépare cette tache de la base de l'aile est également coupé par un trait placé obliquement comme dans l'*Inès;* mais ce trait est en forme de virgule et n'arrive pas jusqu'à la nervure médiane;

3° La côte des ailes supérieures de l'*Argé* n'est pas striée de noir en-dessous comme dans l'*Inès;*

4° Les deux lignes qui traversent le milieu de ses ailes inférieures ne sont marquées qu'en-dessous comme dans la *Psyché;*

5° Enfin les taches ocellées du dessous sont moins vives chez elle que chez l'*Inès*, et se rapprochent un peu pour la couleur de celles de la *Psyché;*

Du reste le dessin de cette espèce est le même que celui des deux autres, mais beaucoup moins chargé de noir.

Le Satyre *Argé* se trouve en Calabre, en Sicile, en Espagne et en Portugal. Il vole en juin. Il n'est pas commun dans les collections : l'individu figuré fait partie de celle de M. Alexandre Lefebvre.



LVI. SATYRE CLOTHO.

SATYRUS CLOTHO. (Pl. 25, fig. 1-4.)

PAPILIO CLOTHO. *Hubn.* tab. 42. fig. 190. 191. (fœm.) *Illig.* Mag. tom. III. pag. 190. *Schneid.* Syst. Beschr. pag. 86.

PAP. ATROPOS. *Hubn.* tab. 43. fig. 192. 193. (mas.) *Illig.* Mag. tom. III. pag. 187.

PAP. ARGE. *Fabr.* Mant. insect. tom. 2. pag. 43. n° 422. Entom. sys. em. tom. III. pars. 1. p. 239. n° 746.

PAP. ARGE RUSSIÆ. *Esp.* Schm. I. Th. tab. 84. cont. 34. fig. 1. 2. S. 162. *De Prunner.* Lep. pedem. pag. 70. n° 136. *Borkd.* Europ. Schm. I. Th. S. 107. n. 51. II. Th. S. 211.

PAP. JAPYGIA. *Esp.* tab. 105. cont. 60. fig. 3. S. 66. (mas.) tab. III. cont. 66. fig. 3. S. 96. (fœm.) *Cyrill.* Ent. neap. specim. I. tab. III. f. 5. P.

PAP. SUWAROVIUS. *Herbst.* pap. tab. 182. f. 5-7.

L'ÉCLAIR. *Engram.* pap. d'Europ. t. 1. pag. 325. pl. 5. IIIe. Suppl. f. 61. a. b. *bis.*

HIPPARCHIA CLOTHO. *Ochsenh.* t. 1. p. 240. n° 37. tom. IV. Suppl. pag. 140. n° 38.

SATYRE ARGÉ (SAT. ARGE). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 2e part. pag. 507. n° 93.

SATYRUS CLOTHO. *Boisduval.* Ind. method. pag. 21.

Envergure, 2 pouces et demi.

CETTE espèce participe à la fois de la *Galathée* et de l'*Argé*. Ses quatre ailes en-dessus sont d'un

blanc de lait plus ou moins teinté de bleuâtre ou de jaunâtre. Les supérieures sont traversées au milieu par une bande noire, formant une tache presque orbiculaire sur la nervure cellulaire, et décrivant extérieurement plusieurs angles très-prononcés avant d'arriver au bord interne. L'intervalle qui sépare cette bande de la base de l'aile est coupé au milieu par un trait en zigzag, dont les deux bouts touchent aux nervures costale et médiane. Les mêmes ailes sont terminées par sept lunules blanches formées par autant d'arcs ou chevrons noirs placés entre les nervures, et séparés de la frange par une seule ligne noire. Vers le sommet, entre ces chevrons et la bande dont nous avons parlé plus haut, on aperçoit un gros point noir accompagné de deux taches qui descendent de la côte. La base est fortement ombrée de noirâtre, et cette couleur s'avance jusqu'au milieu de l'aile entre la nervure médiane et le bord interne. Les ailes inférieures en-dessus ont à leur base une grande tache noire fortement découpée extérieurement, et dont le centre est vide. Leur extrémité est bordée par six lunules blanches, formées par autant de chevrons placés entre ces nervures, et séparées de la frange par une seule ligne noire. Chacun de ces chevrons, à l'exception de celui du milieu, est surmonté d'un œil à prunelle ob-



1 – 4. **Satyre** Clotho *(Clotho)* mâle et femelle *dessus et dessous.* 5 et 6. **idem** Cleanthe *(Cleanthe)* mâle *dessus et dessous (Var. du Clotho)*

scure. Ces yeux sont toujours bien marqués dans les femelles, mais ils sont souvent oblitérés dans les mâles.

Les ailes supérieures en-dessous offrent le même dessin qu'en-dessus, mais les traits en sont plus fins et plus nets, et les sept lunules terminales en sont lavées de jaune clair, ainsi que la côte et le sommet. Les ailes inférieures en-dessous sont entièrement lavées de jaune clair, avec leurs lunules terminales d'un jaune plus foncé; chacune d'elles est surmontée, excepté celle du milieu, d'une tache oculaire d'un jaune d'ocre à prunelle bleuâtre et cernée de noir. Ces taches oculaires sont ordinairement bien arrondies, et celle de l'angle anal est à double prunelle. Le centre des mêmes ailes est traversé par une bande d'un jaune d'ocre, composée de plusieurs taches de diverses grandeurs et de formes variées, finement cernées de noir. Cette bande est très-étranglée dans le milieu.

La tête est noire, avec les palpes d'un blanc-jaunâtre et leur extrémité noire. Les antennes sont brunes avec leur extrémité fauve. Le corselet et l'abdomen sont noirâtres, et couverts de poils blancs ou jaunâtres.

Cette description, quoique faite d'après une femelle, peut aussi s'appliquer au mâle qui n'en diffère que par une plus petite taille, par une

teinte moins jaune en-dessous, et surtout par l'absence ou l'oblitération d'une partie des yeux des ailes inférieures en-dessus.

Le Satyre *Clotho* habite la Hongrie, la Calabre, le Piémont et le sud de la France. Il vole à la fin de juin et en juillet.

Nota. Partageant l'opinion de M. Alexandre Lefebvre, je rapporte à cette espèce comme n'en étant qu'une variété le Satyre *Cléanthe*, ainsi nommé par M. Boisduval, et trouvé dans les montagnes des environs de Digne par M. Rippert. En effet, ce Satyre ne diffère du véritable *Clotho*, que parce que les traits noirs qui composent son dessin, et principalement les chevrons qui forment les lunules terminales, sont en général plus épais, parce que ses ailes inférieures en-dessous sont moins teintées de jaune, et surtout parce que les yeux de ces mêmes ailes sont moins arrondis et à peine cernés de noir; différences trop légères, et qui varient d'ailleurs d'un individu à l'autre, pour constituer une espèce. Néanmoins j'ai cru devoir donner la figure de cette variété (pl. 25, fig. 5. 6.) sous le nom que lui a imposé M. Boisduval, attendu qu'elle est répandue sous ce nom dans beaucoup de collections.



LVII. SATYRE LARISSA.

SATYRUS LARISSA. (Pl. 26, fig. 1-4.)

Hipparchia larissa. *Parreyss.*
Satyrus larissa. *Boisduval.* Ind. method. pag. 21,
Pap. larissa. *Geyer.* Suppl. *Hubn.* tab. 182. fig. 896-899.
Pap. herta. *Geyer.* Suppl. *Hubn.* tab. 183. fig. 900-903.

Envergure, 23 à 26 lignes.

Cette espèce se rapproche beaucoup de la *Clotho* pour le dessin; mais le noir y domine beaucoup plus, et il existe même des individus mâles chez lesquels cette couleur est tellement dominante, qu'elle a fait disparaître ou réduit presque à rien les lunules blanches des quatre ailes, surtout celles des ailes supérieures. Au reste, comme tous les Satyres blancs, celui-ci varie d'un individu à l'autre, il serait difficile d'en trouver deux parfaitement semblables; mais tous ont un caractère qui empêche de les confondre avec ceux des espèces les plus voisines, c'est la couleur noire de la base des ailes, qui, chez eux, s'avance jusque vers leur milieu, sans être inter-

rompue aux ailes inférieures par une grande tache blanche, comme on le voit dans le Satyre *Clotho* et sa variété *Cléanthe*. Une autre différence caractéristique, mais qui s'aperçoit moins au premier coup-d'œil, c'est que l'intervalle qui existe entre la tache cellulaire ou discoïdale des premières ailes et le trait qui vient ensuite, est toujours plus ou moins saupoudré de noir. Quant aux autres différences, comme elles sont plus du ressort de la peinture que d'une description, nous renvoyons aux figures.

Nous n'avons parlé jusqu'ici que du dessus; il nous reste à faire connaître le caractère distinctif du dessous. Il consiste en ce que la bande médiane des ailes inférieures est plus large et beaucoup moins étranglée dans le milieu que chez le Satyre *Clotho* et sa variété *Cléanthe*. Du reste, le dessous ressemble beaucoup à celui de ces deux derniers.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans les autres espèces.

Le Satyre *Larissa* se trouve en Dalmatie, en Turquie et en Morée, principalement dans les environs de Modon où M. Alexandre Lefebvre l'a pris en quantité.

Nota. M. Geyer, continuateur de Hubner, figure sous le nom de *Herta* (voir la Synonymie) un Satyre trouvé par Dahl, dans les environs de Fiume et de Raguse. Je pense

comme M. Lefebvre, que cette prétendue espèce n'est qu'une variété du Satyre *Larissa*, dont il ne diffère en effet que parce qu'il est moins chargé de noir que ce dernier. Or, si cela faisait un caractère spécifique, il faudrait également considérer comme aut. nt d'espèces toutes les variétés de la *Galathea*, dont les principales sont connues sous les noms de *Leucomelas*, *Procida*, *Galaxæra* et *Galene*.



LVIII. SATYRE DE DARCET.

SATYRUS DARCETI. (Pl. 26, fig. 5 et 6.)

Satyre darcet (var. larissæ). *Alexandre Lefebvre.* Annales de la Société entomologique de France, tome 1er, page 89, pl. 11, fig. 1.

Envergure, 22 lignes.

Cette espèce a été prise, le 21 juillet 1829, près d'Éden, dans le mont Liban, par M. Félix Darcet, qui en a fait cadeau à M. Alexandre Lefebvre; et ce dernier l'a figurée et décrite dans le tome premier des Annales de la Société entomologique de France, sous le nom de la personne qui en a fait la découverte. Cependant, M. Lefebvre hésite à croire que ce soit autre chose qu'une variété du Satyre *Larissa.* Quant à nous, elle nous paraît en différer trop essentiellement pour n'en pas faire une espèce distincte.

1° Dans le Satyre de *Darcet*, l'intervalle qui existe entre la base et la tache discoïdale des ailes supérieures et qui est circonscrit dans sa longueur par les nervures costale et médiane, n'est

pas coupé dans son milieu par un trait noir isolé, comme dans le *Larissa*, ou plutôt ce trait est tellement rapproché de la tache discoïdale qu'il se confond avec elle. En outre, ce même intervalle est entièrement blanc, tandis qu'il est plus ou moins teinté de noir dans le *Larissa*;

2° La couleur noire de la base des ailes inférieures occupe très-peu de place dans le Satyre de *Darcet*, tandis qu'elle s'avance jusqu'au milieu de l'aile dans le *Larissa*, où elle n'est arrêtée que par le contour extérieur de la bande médiane du dessous.

Voilà les différences essentielles que nous avons remarquées entre ces deux espèces, et qui nous paraissent suffisantes pour ne pas les confondre. Il en existe d'autres plus légères, mais qui sont plus du ressort de la peinture que d'une description, et pour lesquelles nous renvoyons aux figures.

Nota. Quoique ce Satyre ait été pris en Asie, nous avons cru devoir néanmoins le comprendre parmi les espèces européennes, afin de compléter la série des Satyres blancs, à laquelle il appartient. D'ailleurs il est plus que probable qu'il en est de cette espèce comme du Larissa qui se trouve également en Europe et en Asie.



LIX. SATYRE ALCYON.

SATYRUS ALCYONE. (Pl. 26, fig. 1-3.)

Papilio alcyone. *Wien. Verz.* S. 169. fam. F. n. 21. *Illig.* N. Ausg. dess. 2. B. S. 194. n. 21. Mag. III. B. S. 184. IV. B. S. 36. *Hubn.* tab. 27. fig. 125. 126. (mas.) *Schneid.* Syst. Beschr. S. 89. n. 32. *Lang, Verz.* 2. A. S. 26. n. 187-189.

Pap. hermione. *Linn.* S. N. I. 2. 773. 149. *Fabr.* E. S. III. I. 232. 727. *Borkh.* Europ. Schm. I. Th. S. 63. U. 228. n. I. II. Th. S. 199.

Pap. hermione minor. *Esp.* Schm. I. Th. tab. 8. f. 2. S. 116.

Pap. hermione mas. *Herbst.* Schm. tab. 215. fig. 1. 2. VIII. Th. S. 216. *Bergst.* Nomenkl. tab. 95. fig. 3. 4. tab. 126. fig. 3-5.

Pap. jurtina. *Hufnagel.* tab. im. *Berl.* Magaz. 2. B. S. 78. n. 42. *Naturf.* VI. St. S. 10. n. 42.

Le petit sylvandre. *Engram.* Pap. d'Europ. t. I. pl. 62. Suppl. VIII. f. 35. a. b. c. pag. 253.

Hipparchia alcyone. *Ochsenh.* tom. I, pag. 175. n° 5.

Satyre hermione. var. (sat. hermione. var.) *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 2e part. pag. 515. n° 110.

Satyrus alcyone. *Boisduval.* Ind. method. pag. 19.

Roesel. tom. III. tab. 34. fig. 5. 6.

Envergure, 2 pouces à 26 lignes.

Ce Satyre n'est peut-être qu'une variété locale de l'*Hermione*, comme le dit Godart d'après Linné

et Fabricius; cependant comme les autres auteurs en ont fait une espèce distincte sous le nom d'*Alcyone*, et que leur opinion a prévalu chez tous les amateurs, nous avons cru devoir nous y ranger jusqu'à plus amples renseignements. Le Satyre *Alcyon* ne diffère de l'*Hermione* que par les caractères suivants :

1° Sa taille est constamment plus petite d'un tiers;

2° La bande blanche des ailes inférieures en-dessus est toujours beaucoup plus étroite, et placée plus au milieu ;

3° Les ailes supérieures de la femelle ont toujours deux yeux bien marqués tant en-dessus qu'en-dessous, tandis qu'on n'en voit jamais qu'un qui soit bien formé chez l'*Hermione* : c'est celui du sommet de l'aile; l'autre n'est indiqué que par un point, et souvent il est oblitéré.

Du reste, les deux espèces se ressemblent entièrement.

Le Satyre *Alcyon* se plaît dans les endroits les plus arides et les plus rocailleux du midi de la France. Il est très-commun aux environs de Marseille, où il remplace l'*Hermione*. Je l'ai rencontré aussi en Italie, dans les environs du lac Albano, vers la fin de juin.



LX. SATYRE ANTHÉ.

SATYRUS ANTHE. (Pl. 26, fig. 3. 4.)

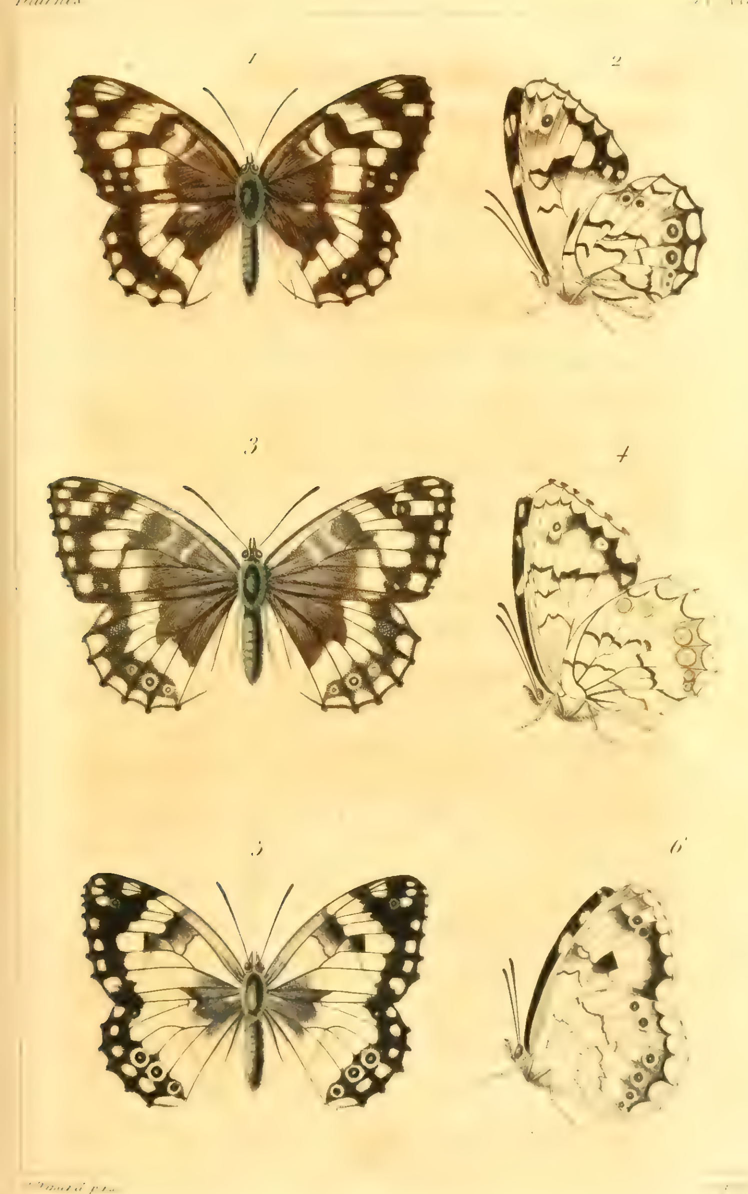
Papilio persephone. *Hubn.* tab. 115. fig. 589. 590 (fœm.) tab. 140. 710. 711 (mas.)

Hipparchia anthe. *Ochsenh.* tom. 1, pag. 169, n° 2, tom. iv. Suppl. pag. 131. n° 4.

Satyre anthé (sat. anthe). *God.* Encycl. méthod. t. ix. 2e part. Suppl. pag. 886. n° 109-110. *Boisduval.* Ind. methods. pag. 19.

Envergure, 27 à 30 lignes.

Il ressemble beaucoup à la femelle du *Briseis*. Les quatre ailes en-dessus sont d'un noir-bleuâtre qui se change en roussâtre en se rapprochant de la base. Les supérieures sont traversées, près du bord, par une large bande maculaire d'un blanc-jaunâtre, interrompue, après la seconde tache en partant du sommet, par la couleur noire du fond. Cette même tache et la quatrième sont chargées chacune d'un gros œil noir sans prunelle. Une bande également d'un blanc-jaunâtre, mais continue et sans yeux, traverse le milieu des ailes inférieures ; cette bande, sinuée et



1 — 4. Satyre Larissa (*Larissa*) mâle et femelle *dessus et dessous*.

5 et 6. idem de Darcet (*Darceti*) mâle *dessus et dessous*.

plus étroite que celle des ailes supérieures, s'éteint avant d'arriver au bord interne.

Le dessous des premières ailes offre la répétition des bandes et des yeux du dessus, mais sur un fond jaunâtre marbré de gris et de brun. Celui des secondes ailes est d'un gris-roussâtre marbré et tiqueté de brun et de noir, avec trois raies transverses blanches dentelées d'une manière irrégulière, l'une près de la base, l'autre au milieu et la troisième près du bord. Indépendamment de cela, les nervures se détachent en gris-blanchâtre sur le fond, et l'on voit un petit œil obscur près de l'angle anal.

La frange des quatre ailes est blanche et entrecoupée de noir-brun; celle des ailes inférieures est en outre dentelée.

La tête et le corps sont d'un brun-roussâtre en-dessus et grisâtre en-dessous, ainsi que les antennes, dont la massue est noire en-dessus.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence entre eux. Cela seul suffirait pour ne pas confondre cette espèce avec le *Briseis*, dont on sait que les deux sexes sont très-dissemblables; mais elle s'en distingue encore par beaucoup d'autres caractères, dont les deux plus essentiels sont que les deux taches oculaires des ailes supérieures ne sont jamais pupillées de blanc, et que les nervures des ailes

inférieures en-dessous se détachent du fond par leur couleur blanchâtre, comme nous l'avons dit dans la description.

Ce Satyre, encore peu répandu dans les collections de France, habite la Russie méridionale, où il a été découvert par le naturaliste Bœber, suivant Ochsenheimer.



LXI. SATYRE ANTHELEA.

SATYRUS ANTHELEA. (Pl. 26, fig. 5. 6.)

Papilio anthelea. *Hubn.* tab. 174. fig. 861. 862.
Satyrus anthelea. *Boisduval.* Ind. method. pag. 19.

Envergure, 22 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un noir-brun, et traversé près du bord par une large bande blanche, sinuée, dont le côté externe est lavé de fauve intérieurement. La bande des ailes supérieures est chargée de deux taches oculaires noires à peine pupillées de blanc, dont une au milieu et l'autre au sommet. La bande des ailes inférieures s'éteint vers le milieu de l'aile, et ne porte qu'un seul œil très-petit, placé dans le bas, vers l'angle anal.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que la partie noire en est tiquetée de gris et de blanc.

La frange des premières ailes est grise et entrecoupée de noir. Celle des secondes ailes est entièrement grise et dentelée.

La tête et le corps sont noirâtres en-dessus et blanchâtres en-dessous, ainsi que les antennes.

Cette description ne concerne que le mâle. Quant à la femelle, elle ne serait autre que le *Thelephassa* de Hubner, selon M. Lefebvre; cependant cette espèce diffère autant de l'*Anthelea* par la couleur que le *Briseis* diffère du *Semele*; mais ce ne serait pas une raison à objecter à notre collègue, puisque le *Bryce* et le *Cordula* ne diffèrent pas moins entre eux, et qu'il est reconnu aujourd'hui qu'ils ne font qu'une espèce. D'ailleurs ce qui vient encore à l'appui de sa manière de voir, c'est que jusqu'à présent les collections, du moins celles de Paris, ne possèdent que des mâles d'*Anthelea*; mais au reste il s'agit moins de discuter ici une opinion que d'adopter ou de réfuter une assertion; car, pour trancher la difficulté, M. Lefebvre assure positivement avoir pris accouplés l'*Anthelea* et le *Thelephassa*, et cela dans les environs de Smyrne, où il ne volait, dit-il, que des individus mâles de l'un et des individus femelles de l'autre. Certes, nous avons trop d'estime pour notre honorable ami, pour douter le moins du monde de sa véracité dans cette occasion; cependant nous n'avons aucune raison non plus de suspecter celle des deux naturalistes de Berlin (1), qui, dans la publication

---

(1) MM. Hemprich et Erhenberg. Voir le titre de leur ouvrage à la synonymie du Sat. *Thelephassa*.

qu'ils viennent de faire des insectes recueillis par eux dans l'Afrique septentrionale et l'Asie occidentale, représentent les deux sexes du *Thelephassa* tels que Hubner les a figurés, c'est-à-dire tous deux avec des bandes jaunes. D'un autre côté, si le *Thelephassa* est effectivement la femelle de l'*Anthelea*, comment se fait-il qu'on ne l'ait pas encore trouvée en Hongrie avec ce dernier?

Placé entre deux témoignages contradictoires, mais également respectables, je ne vois qu'un moyen de les concilier, c'est de supposer que l'accouplement vu par M. Lefebvre est une de ces unions extraordinaires comme on en voit quelquefois parmi les Zygènes et les Polyommates, mais qui sont sans résultat.

Quoi qu'il en soit, et en attendant de plus amples éclaircissements, j'ai cru devoir décrire séparément les deux Satyres dont il s'agit. Ainsi il ne sera question ici que de l'*Anthelea*. Tout ce qu'on en sait, c'est qu'il habite principalement la Hongrie méridionale, et qu'il se trouve aussi dans les environs de Smyrne, suivant M. Lefebvre. Il paraît en juin.



LXII. SATYRE THELEPHASSA.

SATYRUS THELEPHASSA. (Pl. 27, fig. 1. 2.)

Satyr. anthelea. *Alexandre Lefebvre.* Mag. d'entom. de M. Guérin, année 1830, pag. 3, pl. 3. (fœm.)

Pap. thelephassa. *Hubn.* Lepid. exot. I. pap. I. nymph. IX. Orcades. D. nubilæ 3. (mas. et fœm.)

Hipparchia thelephassa. *Hemprich* et *Erhenberg.* Symbolæ physicæ seu icones et descriptiones insectorum quæ ex itinere Africam borealem et Asiam occidentalem, etc.; 3e décade, pl. IX. Berlin, 1832.

Envergure, 25 lignes.

Le dessus des quatre ailes est brun, et traversé par une large bande fauve, irrégulière, qui occupe la moitié de leur surface et qui s'éteint, sur les ailes inférieures, avant d'arriver au bord interne. Cette bande, sur les premières ailes, est chargée de deux taches oculaires noires, pupillées de blanc, assez grandes, l'une au milieu, l'autre au sommet, et entre lesquelles on aperçoit deux points blancs légèrement cernés de noir. Sur les secondes ailes, on voit seulement un petit œil noir à pupille blanche près de l'angle anal.

Nymphalides.



P. Oudart pinx. *Paquet sc.*

1 et 2. Satyre Alcyon (*Alcyone*) mâle *dessus et dessous*

3 et 4. idem Anthé (*Anthe*) mâle *dessus et dessous*

5 et 6. idem Anthélea (*Anthelea*) mâle *dessus et dessous*

Le dessous des ailes supérieures ne diffère du dessus que parce que la partie brune en est tiquetée de gris et de blanc, en même temps que la couleur fauve d'une nuance un peu plus pâle s'étend jusqu'à la base ; du reste on y voit les mêmes taches et les mêmes points qu'en-dessus. Quant au dessous des ailes inférieures, il est d'un gris cendré semé d'atomes bruns et blancs, avec trois lignes transverses brunes, dont une près de la base, une au milieu, et l'autre près du bord terminal. Celle du milieu est plus fortement marquée et dentelée que les deux autres. On aperçoit en outre le petit œil anal du dessus.

La frange des premières ailes est grise et entrecoupée de brun. Celle des secondes ailes est entièrement grise, mais fortement dentelée.

La tête et le corps sont bruns en-dessus et gris en-dessous, ainsi que les antennes, dont l'extrémité est blanche en-dessous.

Cette description est faite d'après un individu femelle. Quant au mâle, nous ne l'avons jamais vu en nature, ainsi que nous l'avons dit à l'article de l'*Anthelea ;* mais si nous en jugeons par la figure d'Hubner et par celle qu'en ont donnée depuis MM. Hemprich et Erhenberg, il ne diffère de la femelle que par une taille plus petite, et parce que la couleur brune y domine davantage.

Le Satyre *Thelephassa* habite l'Asie-Mineure ;

M. Alexandre Lefebvre l'a pris à la mi-juin sur les coteaux arides qui précèdent les villages de Boudja et de Yakalenï, près de Smyrne, et n'a trouvé que les femelles qui volaient avec des mâles d'*Anthelea*, ainsi que nous l'avons dit à l'article de ce dernier.

Nota. Ce Satyre n'étant, d'après l'assertion de M. Lefebvre, que la femelle de l'*Anthelea* qui habite la Hongrie, nous n'avons pu nous dispenser de le donner ici pour mettre les amateurs à même d'en juger, quoique rien ne prouve jusqu'à présent qu'il ait été pris en Europe.



LXIII. SATYRE AUTONOÉ.

SATYRUS AUTONOE. (Pl. 27, fig. 3. 4)

PAP. AUTONOE. *Hubn.* tab. 30. fig. 137. 138. (fœm.) *Esp.* tab. 86. cont. 37. fig. 1. 2. 3. S. 167. *Herbst.* tab. 212. f. 1-6. VIII. Th. S. 205. *Fabr.* Ent. syst. III. I. 231. 723. *Borkh.* Europ. Schm. I. Th. S. 103. II. Th. S. 210. n. 45. *Schneid.* Syst. Beschr. S. 94. n. 35. *Illig.* Mag. III. B. S. 187.

PAP. ICARE. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. I. pl. VIII. III. Suppl. fig. 40. a. b. *bis.*

HIPPARCHIA AUTONOE. *Ochsenh.* Schmett. von Europ. t. I. pag. 177. n° 6.

SATYRE AUTONOÉ (SAT. AUTONOE). *God.* Encycl. method. tom. IX. 2ᵉ part. pag. 518. n° 114.

SATYR. AUTONOE. *Boisduval.* Ind. method. pag. 19.

Envergure, 2 pouces.

LE dessus des quatre ailes est d'un brun obscur, et traversé à peu de distance du bord par une bande fauve interrompue au milieu sur les ailes supérieures et continue sur les inférieures, où elle s'éteint avant d'arriver au bord interne. Sur les premières ailes, elle est chargée de deux grandes taches oculaires à prunelle blanche, entre lesquelles on aperçoit deux points blancs;

et sur les secondes, de trois points blancs, dont un cerné de noir près de l'angle anal.

Le dessous des ailes supérieures est roussâtre, avec la même bande et les mêmes taches qu'en-dessus; mais la bande est plus pâle et non interrompue au milieu, et l'œil antérieur est coupé en trois parties par la couleur blanchâtre des nervures.

Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-cendré tiqueté de brun, avec les nervures blanchâtres et trois raies transverses et sinueuses de cette couleur, dont une près de la base, une au milieu, et une près du bord terminal. On y voit en outre près de l'angle anal un petit œil correspondant à celui de la surface opposée.

La tête et le corps sont bruns en-dessus et gris en-dessous, ainsi que les antennes.

Ce Satyre se trouve dans la Russie méridionale, sur les bords du Volga.



LXIV. SATYRE HIPPOLYTE.

SATYRUS HIPPOLYTE. (Pl. 27, fig. 5. 6.)

PAP. ALCYONE. *Fabr.* Ent. syst. III. 1. 231. 724.

PAP. HIPPOLYTE. *Herbst.* tab. 211. fig. 3. 4. VIII. Th. S. 200. *Schneid.* Syst. Beschr. S. 87. n. 30. *Esp.* Schm. I. Th. tab. 84. cont. 34. f. 4.

PAP. ACAVE. *Borkh.* Europ. Schmett. I. Th. S. 102. n. 43. II. Th. S. 210. *Hubn.* tab. 30. fig. 139. 140. (fœm.). *Illig.* Mag. III. B. S. 184.

L'HIPPOLYTE. *Engram.* Pap. d'Europ. pl. VIII. III. Suppl. pag. 332. fig. 36. a. b. *bis.*

HIPPARCHIA HIPPOLYTÆ. *Ochsenh.* tom. I. pag. 206. n° 20.

SATYRE ALCYONE (SATYR. ALCYONE). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 2e part. pag. 517. n° 112.

SATYRUS HIPPOLYTE. *Boisduval.* Ind. method. pag. 20.

Envergure, 21 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un brun-roussâtre obscur, et traversées vers leur extrémité par une bande fauve légèrement dentelée sur les bords, et chargée, sur les ailes supérieures seules, de deux taches oculaires noires à prunelle blanche, l'une près du sommet et l'autre un peu au-delà du milieu; celle-ci est souvent non pupillée.

Le dessous des premières ailes est d'un fauve-pâle, avec la côte, le bord extérieur et la base marbrés de gris et de brun, et les mêmes yeux qu'en-dessus.

Le dessous des secondes ailes est d'un gris-roussâtre piqué de brun, avec les nervures blanches et plusieurs lignes transverses brunes ondulées ou dentelées, dont quelques-unes sont bordées irrégulièrement de blanchâtre.

La frange des quatre ailes est grise et entrecoupée de brun, et légèrement dentelée aux inférieures seulement.

La tête et le corps sont d'un brun-roussâtre en-dessus et grisâtre en-dessous. Les antennes sont brunes avec leur massue fauve en-dessous.

Ce Satyre vole dans les lieux secs et arides de la Russie méridionale.



LXV. SATYRE NARICA.

SATYRUS NARICA. (Pl. 28, fig. 1-3.)

PAP. NARICA. *Hubn.* tab. 139. fig. 704-707.
SATYR. NARICA. *Boisduval.* Ind. method. pag. 20.

Envergure, 21 à 22 lignes.

Les ailes supérieures du mâle sont en-dessus d'un fauve gai encadré de brun, avec un trait noir longitudinal, qui part de la base et s'avance un peu au-delà du milieu. On voit en outre au sommet un petit œil noir placé sur une éclaircie d'un fauve plus clair que le fond.

Les ailes inférieures sont en-dessus d'un brun-obscur qui s'éclaircit un peu à partir du milieu.

Le dessous des premières ailes ne diffère du dessus que par l'absence du trait noir du milieu. Celui des secondes ailes est d'un gris-cendré piqué de brun, avec les nervures blanches, et deux raies transverses anguleuses de cette même couleur, dont l'intervalle forme comme une bande médiane plus foncée.

La tête et le corps sont bruns en-dessus et gris en-dessous. Les antennes sont brunes avec leur massue fauve.

La femelle se distingue du mâle en-dessus par les caractères suivants :

1° Ses ailes supérieures manquent du trait noir du milieu, mais en revanche elles ont une tache oculaire de plus, placée près de l'angle anal ;

2° Ses ailes inférieures sont traversées au milieu par une bande d'un brun plus clair que le fond.

Du reste les deux sexes se ressemblent.

Ce Satyre habite les bords de l'Ural, dans la Russie méridionale.



LXVI. SATYRE CLYMÈNE.

SATYRUS CLYMENE. (Pl. 28, fig. 4-7.)

Papilio clymene. *Fabr.* Ent. syst. iii. i. 242. 753. *Esp.* Schmett. I. Th. tab. 85. cont. 35. f. 1. 2. (mas.) fig. 3. (fœm.) S. 165.

Pap. clymene. *Hubn.* tab. 37. f. 165. 166. (fœm.) *Herbst.* tab. 204. fig. 7. 8. tab. 205. f. 1-4. *Borkh.* Schm. I. Th. S. 102. II. Th. S. 210. 4. 44. *Schneid.* Syst. Beschr. S. 121. n. 59. *Illig.* Mag. iii. B. S. 190.

Pap. borée. *Engram.* Pap. d'Europ. t. i. pl. v. iii. Suppl. f. 50. a. b. *tert.* pag. 323. pl. vii. iii. Suppl. f. 50. c. d. *tert.* pag. 323. 324.

Hipparchia clymene. *Ochsenh.* tom. i. pag. 215. n° 25.

Satyre clymène (satyr. clymene). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 541. n° 165.

Satyrus clymene. *Boisduval.* Ind. method. pag. 20.

Envergure, 2 pouces.

Il est un peu plus grand que le *Janira.* Les quatre ailes du mâle en-dessus sont d'un brun-obscur, un peu roussâtre, avec une tache fauve au milieu des supérieures, et une rangée postérieure de trois à quatre taches fauves orbiculaires

sur les inférieures : deux de ces taches au moins sont chargées d'un point noir.

Le dessous des premières ailes est fauve, avec la côte et le bord extérieur d'un brun obscur, et un point noir ocellé vers le sommet. Le dessous des secondes ailes est d'un gris-jaunâtre, avec une série de sept taches noires ocellées et bordées de fauve, dont la seconde et la troisième, à partir d'en haut, sont beaucoup plus petites et souvent peu distinctes, et les deux premières ordinairement réunies.

Les quatre ailes sont légèrement dentelées, avec la frange blanchâtre.

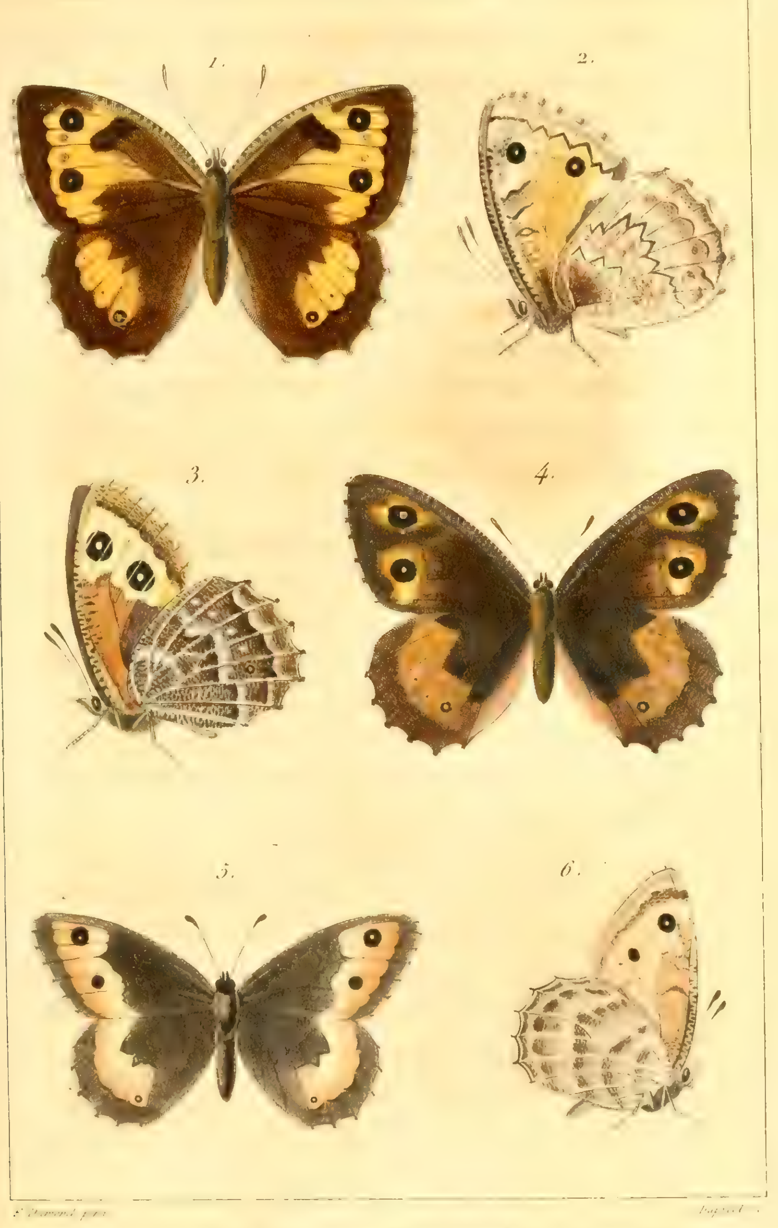
La tête et le corps sont d'un gris-brun. Les antennes sont annelées de gris et de brun, avec l'extrémité de leur massue fauve.

La femelle est un peu plus grande que le mâle ; elle en diffère en outre par les caractères suivants :

1° La tache fauve de ses ailes supérieures est plus grande et un peu plus pâle;

2° On voit au sommet des mêmes ailes un petit œil noir à iris fauve, placé entre deux points d'un gris-roussâtre, et précédé du côté intérieur d'une petite bande transverse de cette dernière couleur, qui touche d'un côté à la côte et de l'autre à la tache fauve;

3° Le dessous de ses ailes inférieures est d'un



1 et 2. Satyre Théléphassa (*Thelephassa*) fem. *dessus et dessous*
3 et 4. id. Autonoé (*Autonoe*) fem. *dessus et dessous*
5 et 6. id. Hippolyte (*Hippolyte*) fem. *dessus et dessous*

gris-cendré au lieu d'être jaunâtre, avec quelques éclaircies blanchâtres, et plusieurs lignes anguleuses roussâtres à peine distinctes du fond.

Ce Satyre habite la Russie méridionale; on le voit voler en juin dans les bois qui bordent le Volga.



LXVII. SATYRE ROXELANE.

SATYRUS ROXELANA. (Pl. 29, fig. 1-4.)

Pap. roxelana. *Fabr.* Ent. syst. III. I. 227. 712. *Cram.* Pap. exot. pl. 161. fig. C. D. E. F. *Herbst.* Schmett. tab. 222. fig. 3-6. *Hubn.* tab. 134. fig. 680-683.

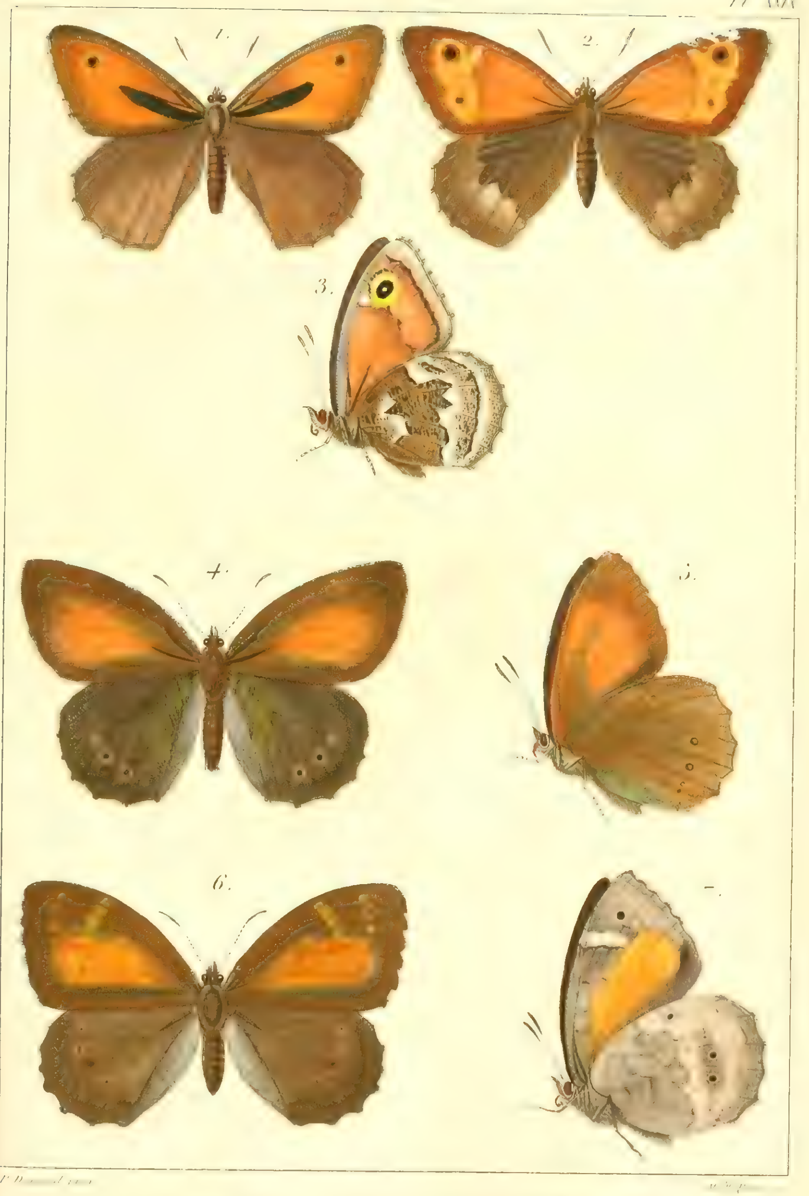
Hipparchia roxelana. *Ochsenh.* tom. I. pag. 217. n° 26. tom IV. Suppl. pag. 135. n° 25.

Satyre roxelane (sat. roxelana). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 2e part. pag. 504. n° 88.

Satyr. roxelana. *Boisduval.* Ind. method. pag. 20.

Envergure, 26 lignes.

Il est d'environ un tiers plus grand que le *Mæra*, auquel il ressemble pour le port et les couleurs. Les deux sexes différant entre eux, nous les décrirons séparément en commençant par le mâle. Le dessus des quatre ailes est d'un brun obscur et soyeux. Les supérieures sont marquées au milieu d'une grande tache fauve divisée par les nervures, et vers le sommet d'un œil noirâtre ordinairement sans prunelle blanche. On voit sur les inférieures, à une certaine distance du bord, de trois à cinq yeux d'un brun-noir à iris fauve et à prunelle blanchâtre. Le



1–3. Satyre Nariea (Nariea) mâle et femelle dessus et dessous

4–7. idem Clymene (Clymene) mâle et femelle dessus et dessous

dessous des premières ailes est fauve, avec la côte et leur extrémité d'un gris obscur, et leur sommet est marqué comme en-dessus d'un œil noir, mais mieux écrit, c'est-à-dire à prunelle blanche et à iris jaunâtre. Le dessous des secondes ailes est d'un gris obscur, avec trois lignes d'un brun-roussâtre, très-flexueuses et suivies d'une rangée de sept yeux, dont le troisième et le quatrième, en partant du bord supérieur, sont beaucoup plus petits et quelquefois oblitérés. Ces yeux, à iris fauve et à prunelle blanche, sont séparés du bord par une double ligne noirâtre en feston, et celui qui avoisine l'angle anal est bipupillé.

Le bord des quatre ailes est légèrement dentelé comme dans le *Mœra*, avec la frange jaunâtre et entrecoupée de noirâtre seulement aux ailes supérieures.

La tête et le corps sont d'un gris-brun. Les antennes sont brunes et annelées de blanc, avec la massue noire et son extrémité fauve.

La femelle diffère du mâle par les caractères suivants :

1° La couleur fauve domine davantage sur les ailes supérieures, dont le sommet est en outre marqué, tant en-dessus qu'en-dessous, de quatre taches jaunâtres ;

2° Le gris du dessous des ailes inférieures est

généralement plus clair, et blanchâtre même à certaines places, ce qui fait ressortir davantage les yeux dont elles sont ornées.

Une particularité qu'offre le mâle de cette espèce, c'est que la nervure inférieure des premières ailes, au lieu d'être presque droite et parallèle au bord interne, décrit un arc très-prononcé dont le côté convexe regarde la nervure médiane. D'un autre côté, ses ailes inférieures sont proportionnellement plus longues que larges.

Ce beau Satyre se trouve dans les environs de Constantinople et d'Athènes, dans plusieurs îles de l'Archipel, et dans le Bannat, en Hongrie.



LXVIII. SATYRE TIGÉLIUS.

SATYRUS TIGELIUS. (Pl. 29, fig. 5-7.)

Satyrus tigelius. *Bonelli*. Mémoires de l'académie des sciences de Turin, vol. 30, tab. 1, fig. 2. Mâle et femelle. *Rambur*. Annales de la Société entomologique de France, 3e trimestre, 1832, pag. 263.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Ce qui sert à distinguer sûrement une espèce d'une autre, c'est moins le grand nombre des différences qui existent entre elles que leur invariabilité dans tous les individus de chacune d'elles. Ainsi, par exemple, il est difficile de voir deux lépidoptères plus ressemblants que les Notodontes *Dictæa Dictæoides*, et cependant on n'a pu s'empêcher d'en faire deux espèces, parce que le caractère qui les sépare, tout léger qu'il est, est invariable, et se trouve confirmé d'ailleurs par la dissemblance de leurs chenilles; tandis que d'autres lépidoptères qui présentent des différences bien plus grandes, notamment parmi les Argynnes et les Polyommates, sont considérés comme de simples variétés, par la

raison que ces différences ne sont qu'accidentelles et varient d'un individu à l'autre. En appliquant ce principe au Satyre *Tigélius*, il faudra bien reconnaître, avec feu Bonelli et M. Rambur, que c'est une espèce distincte et non une variété du *Megæra*, malgré sa grande ressemblance avec celui-ci : en effet il n'en diffère essentiellement, abstraction faite de sa taille qui est plus petite, que parce que le dessus de ses ailes inférieures, dans les deux sexes, est dépourvu de la bande noire transverse qu'on remarque chez le *Megæra*, entre la rangée d'yeux et la ligne anguleuse qui limite la partie obscure de l'aile à partir de la base; mais ce caractère est constant, ainsi que nous avons pu nous en convaincre en comparant entre eux les nombreux individus que M. le docteur Rambur a rapportés de la Corse. Au reste, ce naturaliste a élevé la chenille du *Tigélius*, et il s'est assuré qu'elle diffère également de celle du *Megæra*. Comme nous ne l'avons pas vue en nature, nous ne pouvons mieux faire que de transcrire ici la description qu'il en donne dans le premier volume des Annales de la Société entomologique de France.

« La chenille (dit-il) est d'un vert clair; le « vaisseau dorsal est couvert par une petite bande « d'un vert plus foncé, sinuée et bordée d'un pe« tit liséré jaunâtre. Entre cette bande et les

« stigmates, il en existe une autre à peine visi-
« ble, fort sinueuse, très légèrement bordée de
« jaunâtre. On voit au-dessous des stigmates une
« ligne longitudinale pâle, d'un blanc-jaunâtre
« ou verdâtre, qui disparaît antérieurement, et
« qui est bordée au-dessus par une nuance plus
« foncée.

« Les stigmates, dont on ne distingue bien que
« le premier et le neuvième, sont constamment
« ovoïdes, avec la bordure ferrugineuse et le
« disque plus pâle. La tête est arrondie, ru-
« gueuse, verte et hérissée de petits poils; un
« des yeux lisses est double au moins des autres
« et très-saillant, comme dans le *Megæra.*

« Les pattes sont verdâtres avec les crochets
« un peu roussâtres. Le corps est couvert de pe-
« tits poils noirâtres qui portent de très-petits
« tubercules blanchâtres.

« L'extrémité du dernier anneau porte au-des-
« sus de l'anus deux petites cornes horizontales
« et hérissées de petits poils.

« La chrysalide est tantôt verte, avec quel-
« ques atomes noirâtres, et a sur la surface
« dorsale de l'abdomen deux rangées de six ou
« sept tubercules blanchâtres, noirs à l'extré-
« mité. Tantôt elle est noire, comme chagrinée
« de très-petits atomes pâles, avec les deux ran-
« gées de tubercules, deux petits à la crête dor-

« sale, et l'angle supérieur de l'enveloppe des ailes « roussâtre ; elle est un peu plus courte que celle « du *Megæra*.

« Cette chenille vit de graminées. Elle paraît, « ainsi que le papillon, presque toute l'année « dans les parties chaudes ; dans les montagnes, « où elle s'élève très-haut, elle suit les mêmes « époques que le *Megæra*. »

Le Satyre *Tigélius*, comme la Vanesse *Ichnusa*, paraît confiné en Corse et en Sardaigne : du moins on ne l'a encore trouvé que dans ces deux îles, où il remplace, à lui seul, le *Mœra* et le *Megæra*, qui cependant sont répandus dans presque toutes les parties de l'Europe, sans offrir aucune différence notable entre ceux du nord et ceux du midi, si ce n'est que les individus qu'on prend dans les montagnes sont ordinairement plus foncés en couleur.



LXIX. SATYRE AELLO.

SATYRUS AELLO. (Pl. 30, fig. 1-3.)

Papillo aelio. *Esp.* Schm. I. Th. tab. 115. cont. 70. f. 1. S. 109. *Illig.* Mag. III. B. S. 184. *Hubn.* tab. 102. f. 519. 520. (mas.) f. 521. (fœm. var.)

Pap. norna. *Hubn.* tab. 31. f. 141. 142. (fœm.)

Hipparchia aello. *Ochsenh.* tom. I. pag. 199. n. 16.

Satyre aello (sat. aello). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 2e part. pag. 518. n° 115. *Boisduval.* Ind. method. pag. 19.

Envergure, 2 pouces.

Les ailes du mâle sont en-dessus d'un brun-jaunâtre, avec une bande maculaire et presque terminale d'un fauve plus ou moins clair. Cette bande est chargée tantôt d'une seule tache oculaire, tantôt de deux et quelquefois de trois ou de quatre sur chaque aile. Ces taches sont d'un brun-noir à prunelle blanche; mais souvent cette prunelle manque.

Le dessous des premières ailes est fauve, avec leur sommet gris et piqué de brun, et la répétition des taches du dessus.

Le dessous des secondes ailes est d'un gris-roussâtre piqué de brun foncé, avec les nervures fortement marquées en blanc. On y voit en outre deux lignes blanches transverses interrompues, dont l'intervalle forme comme une bande sinuée au milieu de l'aile. Enfin on remarque près de l'angle anal un petit œil qui correspond à celui du dessus. Le bord des quatre ailes est dentelé et cilié de blanchâtre.

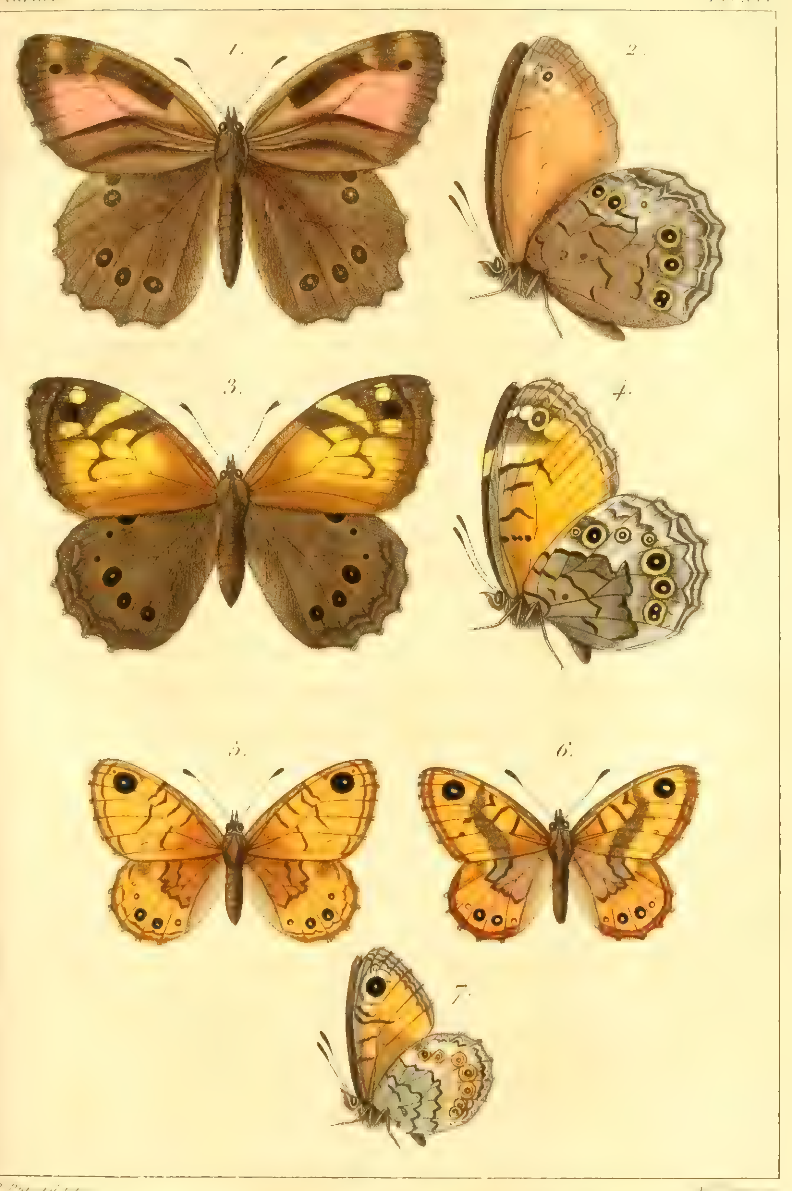
La tête et le corps sont de la couleur des ailes. Les antennes sont grises et annelées de brun, avec la massue fauve.

La femelle diffère du mâle par le fond de sa couleur moins foncé, et tirant plus sur le jaunâtre, ainsi que par ses taches oculaires ordinairement plus grandes, et dépourvues de prunelles aux ailes supérieures. Du reste les deux sexes se ressemblent.

Ce Satyre vole en juillet dans les Alpes de la Suisse et du Tyrol.



Nymphalides.



1 - 4. Satyre Roxelane (*Roxelana*) *mâle et femelle dessus et dessous.*
5 - 7. idem Tigelius (*Tigelius*) *mâle et femelle dessus et dessous.*

LXX. SATYRE NORNA.

SATYRUS NORNA. (Pl. 30, fig. 4. 5.)

Papilio norna. *Esper*. tom. I. tab. 108. cont. 63. fig. 4. S. 82. *Schneid*. Mag. v. pag. 586. *Thunberg*. Dissert. acad. tab. v. fig. 11. *Hubn*. tab. 30. fig. 141. 142. tab. 152. fig. 763. 766.

Pap. celæno. *Hubn*. tab. 34. fig. 152. 153. (mas.)

Pap. jutta. *Hubn*. tab. 120. fig. 614. 615. (fœm.)

Pap. hilda. *Schneid*. Mag. iv. pag. 414. n. 3.

Hipparchia norna. *Ochsenh*. tom. I. pag. 201. n° 17. t. iv. Suppl. pag. 154. n° 18.

Satyre norna (sat. norna). *God*. Encycl. méthod. t. ix. 2e part. pag. 518. n° 116.

Satyrus norna. *Boisduval*. Ind. method. pag. 20.

Envergure, 2 pouces.

Le dessus des quatre ailes est d'un brun-roussâtre, avec une large bande fauve presque terminale. Cette bande est chargée sur les ailes supérieures de deux taches oculaires chez le mâle, et de trois, dont l'intermédiaire plus petite, chez la femelle. La bande des ailes inférieures offre tantôt deux taches et tantôt une seule dans les deux sexes. Toutes ces taches sont noires avec la prunelle blanche.

Le dessous des premières ailes ne diffère du dessus que par une teinte plus pâle. Celui des secondes ailes est d'un gris-roux marbré et piqué de brun foncé, avec une large bande transversale, au milieu, plus obscure. Cette bande est sinueuse et bordée de blanc des deux côtés.

Les quatre ailes sont légèrement dentelées et la frange est blanchâtre.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, et les antennes sont brunes, avec l'extrémité fauve.

Ce Satyre ressemble beaucoup à l'*Aello ;* mais il s'en distingue essentiellement par sa bande fauve beaucoup plus large, et par le dessous de ses ailes inférieures, dont les nervures ne sont pas blanches.

Il habite le nord de la Laponie et vole en juillet.



LXXI. SATYRE TARPEIUS.

SATYRUS TARPEIUS. (Pl. 30, fig. 6. 7.)

Papilio tarpeius. *Fabr.* Ent. syst. iii. 1. 214. 669. *Herbst.* tab. 213. f. 5-8.

Pap. tarpeia. *Esp.* tom. 1. tab. 83. cont. 33. f. 1. 2. S. 160. *Borkh.* Europ. Schmett. 1. Th. S. 101. n. 41. 11. Th. S. 209. *Pallas.* Reise, Anh, Z. 1. Th. S. 18. n° 59. *Hubn.* tab. 156. pag. 779-782.

Pap. celimene. *Cramer.* Pap. exot. pl. 375. E. F.

Pap. Pyrrha. *Hubn. tert.* S. 35. amm. zu. n. 51. *Illig.* Mag. I. B. S. 450.

Hipparchia tarpeia. *Ochsenh.* tom. 1. pag. 203. n° 78. tom. iv. Suppl. pag. 154. n. 19.

Satyre tarpeius (sat. tarpeius). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 519. n° 118.

Satyrus tarpeia. *Boisduval.* Ind. method. pag. 20.

Envergure, 19 à 21 lignes.

Les quatre ailes sont en-dessus d'un fauve obscur, avec une bande transverse plus claire, chargée de quatre à cinq gros points noirs sur chacune d'elles.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, mais le fond en est plus pâle et le sommet pointillé de gris ou de brun.

Le dessous des secondes ailes est jaunâtre, pointillé de brun, avec deux raies plus claires ondulées, dont l'intervalle forme comme une bande médiane plus foncée; le tout coupé par les nervures marquées en blanc, et entre lesquelles on voit les mêmes points noirs qu'en-dessus, dont quelques-uns sont pupillés de blanc.

La tête et le corps sont de la couleur des ailes, ainsi que les antennes.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne diffèrent entre eux que par la taille.

Ce Satyre se montre au commencement du printemps dans les steppes arides qui bordent le Volga.



LXXII. SATYRE BORÉ.

SATYRUS BORE. (Pl. 31, fig. 1 et 2.)

Papilio bore. *Hubn.* tab. 29. fig. 134. (mas.) 135. 136. (fœm.) tab. 150. fig. 756. *Esper.* Schmett. 1. Th. tab. 100. cont. 55. f. 1. S. 37. tab. 108. cont. 63. f. 1. S. 76.

Pap. fortunatus. *Fabr.* Ent. syst. iii. 1. 214. 670.

Pap. norna. var. *Thunberg.* Dissert. p. 50. *Schneid.* Mag. iv. Th. S. 415. n. 4. *Illiger.* Mag. iii. B. S. 188.

Hipparchia bore. *Ochsenh.* tom. 1. pag. 205. n° 19.

Satyre fortunatus (sat. fortunatus). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 519. n° 117.

Satyrus bore. *Boisduval.* Ind. method. pag. 20.

Envergure, 20 à 22 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un gris-brun, dont la demi-transparence laisse un peu apercevoir les atomes bruns du dessous, surtout aux ailes inférieures. Le dessous des premières ailes est d'un gris-fauve pointillé de brun, avec leur sommet blanchâtre. Le dessous des secondes ailes est d'un gris-roussâtre plus ou moins chargé d'atomes bruns, dont ceux du milieu, plus rapprochés, forment comme une bande si-

nueuse qui se distingue à peine du fond dans la plupart des individus.

Les ailes inférieures sont faiblement dentées. Leur frange, comme celle des supérieures, est d'un gris-jaunâtre et entrecoupée de brun.

Les antennes sont brunes, avec leur massue fauve.

Cette description concerne les deux sexes : seulement la femelle est plus grande, et ses ailes inférieures en-dessous sont ordinairement plus chargées d'atomes que celles du mâle.

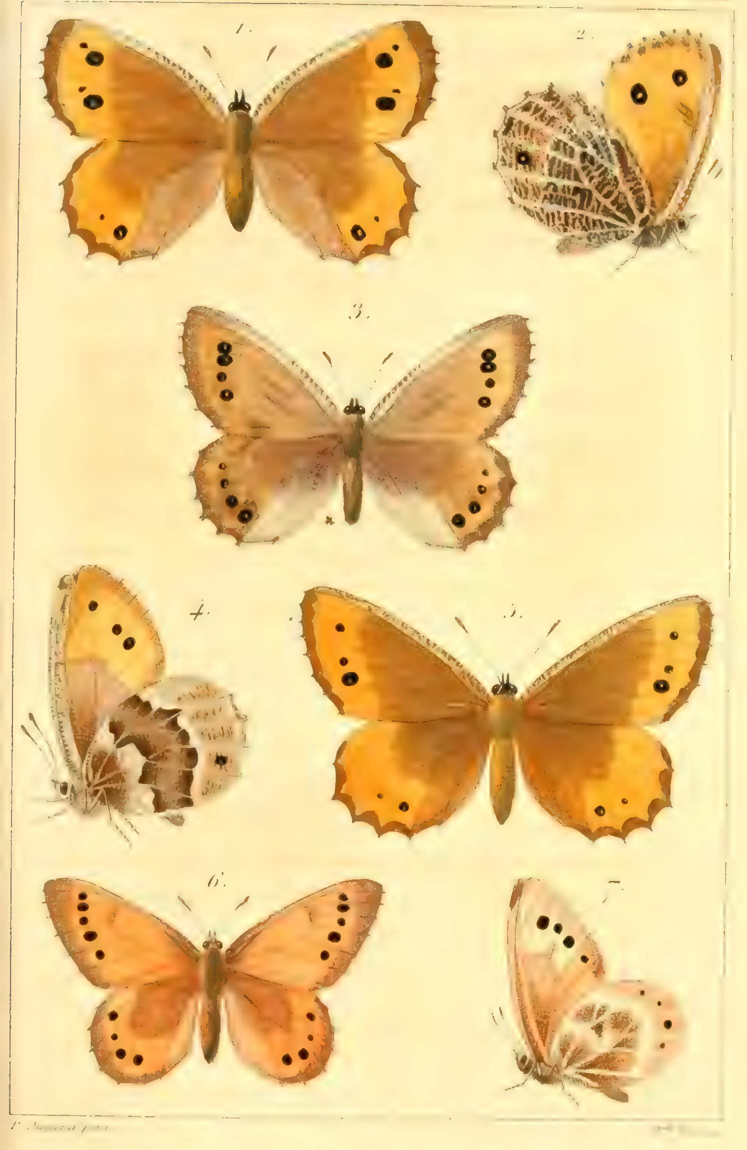
Ce Satyre, qu'il est très-difficile de se procurer frais, habite le nord de la Laponie.



Supplément.

Nymphalides.

Diurnes Pl. XXV



1-3. Satyre Aello (*Aello*) mâle et femelle *dessus et dessous*

4, 5. id. Norna (*Norna*) femelle *dessus et dessous*

6, 7. id. Tarpéius (*Tarpeius*) femelle *dessus et dessous*

LXXIII. SATYRE BOOTÈS.

SATYRUS BOOTES. *Boisduval.* (Pl. 31, fig. 3-5.)

Envergure, 21 à 23 lignes.

Les quatre ailes du mâle sont en-dessus d'un gris-roussâtre ou d'un brun-obscur, quelquefois avec une série de taches fauves près du bord, mais à peine marquées, surtout celles des ailes supérieures.

Le dessous des premières ailes est d'un fauve terne, avec leur sommet blanchâtre et piqué de brun, deux traits bruns vers le milieu, entre la côte et la nervure du milieu, qui se prolongent quelquefois jusqu'au bord interne, et deux points blancs, l'un près du sommet et l'autre près de l'angle anal : ce dernier manque souvent.

Le dessous des secondes ailes est roussâtre tiqueté de brun, et traversé au milieu par une large bande brune, bordée de chaque côté par du blanc qui se mêle insensiblement à la couleur roussâtre du fond. Cette bande, à la fois sinueuse et anguleuse, est plus foncée sur ses bords qu'au milieu, et coupée par la couleur

blanche des nervures, comme dans toutes les autres espèces du même groupe. On voit en outre une série de taches brunes à l'extrémité des mêmes ailes, et enfin un petit point blanc près de l'angle anal.

Les ailes inférieures sont faiblement dentées, et leur frange est d'un gris-jaunâtre et entrecoupée de brun, comme celle des ailes supérieures.

Les antennes sont brunes et annelées de gris, avec leur massue blanchâtre.

La femelle est toujours plus grande que le mâle, et ses ailes supérieures sont moins oblongues. Leur dessus, ainsi que celui des ailes supérieures, est d'un gris fauve, et traversé près du bord par une large bande d'un fauve plus clair. Le dessous ne diffère en rien de celui du mâle.

Ce qui distingue principalement ce Satyre du *Boré*, avec lequel il a d'ailleurs beaucoup de rapports, c'est la bande fauve qu'on voit sur les ailes de la femelle en-dessus, ainsi que la manière nette dont se détache du fond la bande brune qui traverse le milieu des ailes inférieures en-dessous.

Le *Bootès* habite le cap Nord et le Groenland.



LXXIV. SATYRE PHRYNÉ.

SATYRUS PHRYNEUS. (Pl. 32, fig. 1-4.)

Papilio phryneus. *Fabr.* Mant. insect. tom. ii. pag. 33. n° 354. Ent. syst. em. tom. iii. i. 222. 697. *Herbst.* Schm. tab. 213. f. 1-4. viii. Th. S. 208.

Pap. phryne. *Pallas.* Voyag. part. i. pag. 572. n° 60. *Esp.* Schm. i. Th. tab. 99. cont. 39. f. 3. 4. S. 174. tab. 113. cont. 68. fig. 6. S. 1071. *Hubn.* tab. 44. fig. 200. 201 (fœm.) tab. 140. fig. 708-709. *Borkh.* Europ. Schm. i. Th. S. 108. U. 246. n. 52. ii. Th. S. 211. *Illig.* Mag. iii. B. S. 201.

Pap. tircis. *Cram.* Pap. exot. pl. 373. fig. D. E. *Herbst.* tab. 183. fig. 7. 8. S. 23.

Pap. phryné. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. i. pag. 333. 3e Suppl. fig. 58. a. b. *bis*.

Hipparchia phryné. *Ochsenh.* tom. i. pag. 250. n° 40.

Satyre phryneus (sat. phryneus). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 519. n° 119.

Satyrus phryne. *Boisduval.* Ind. method. pag. 22.

Envergure, 17 à 19 lignes.

Le dessus des quatre ailes de la femelle est d'un blanc de lait, dont la demi-transparence laisse apercevoir, en gris, les taches du dessous. Celui-ci est d'un bistre un peu verdâtre, avec toutes

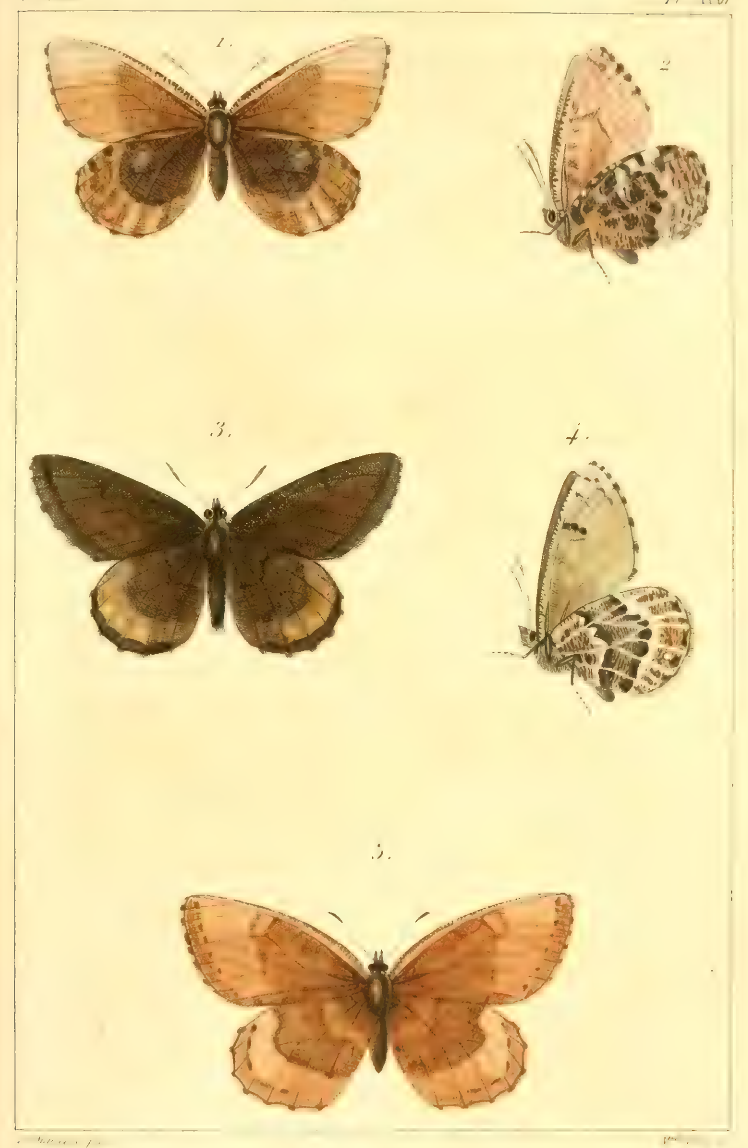
les nervures très-dilatées d'un blanc soyeux, et un trait discoïdal de la même couleur. On voit, en outre, vers l'extrémité des ailes, une rangée de petits yeux noirs à pupille blanche, placés sur une bande blanchâtre mal arrêtée. Ces yeux sont au nombre de cinq sur chaque aile, et quelquefois de six sur les inférieures; ceux des ailes supérieures sont plus grands. La frange est cendrée et précédée en-dessous d'un liséré jaune.

La tête et le corps sont du même blanc que le dessus des ailes. Les antennes sont également blanches et annelées de brun, avec la massue globuleuse; elles sont proportionnellement plus courtes que dans les autres Satyres.

Les quatre ailes du mâle en-dessus sont d'un bistre foncé, avec les nervures plus pâles. Cette couleur bistre s'éclaircit un peu à partir du milieu, et laisse apercevoir les yeux du dessous. Ce dessous ne diffère de celui de la femelle que parce que le fond en est d'un bistre plus décidé, et parce que l'extrémité des ailes est ornée d'une bande argentée très-étroite. La frange est jaunâtre.

La tête et le corps sont d'un bistre tirant sur le jaunâtre. Les antennes sont de cette dernière couleur et annelées de brun.

La femelle est toujours plus petite que le mâle, et a les ailes plus étroites.



1, 2. Satyre Boré *Bore* femelle *dessus et dessous*
3, 4. id. Bootes *Bootes* mâle *dessus et dessous*
5. id. id. *id.* femelle

Cette jolie espèce se trouve en Russie, dans le gouvernement de Simbirsk, principalement dans les environs de Syzran, suivant le voyageur Pallas, qui le premier a fait connaître cette espèce. Elle vole en juin.



LXXV. SATYRE LÉANDRE.

SATYRUS LEANDER. (Pl. 32, fig. 5-7.)

P. S. leander. *Fabr.* E. S. iii. i. 222. 693. *Esp.* tab. 89. cont. 39. f. S. (mas.) S. 176. *Herbst.* tab. 187. f. 7. 8. viii. Th. S. 44.

Pap. clite. *Hubn.* tab. 103. fig. 526-527. (fœm.) *Illig.* Mag. iii. B. S. 190.

Pap. philaitidis. *Borkh.* Europ. Schm. i. Th. S. 93. n. 32. ii. Th. S. 208.

Pap. amaryllis. *Cram.* pl. 391. fig. A B. *Herbst.* tab. 186. f. 1. 2. viii. Th. S. 35.

Satyra léandre (sat. leander). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 548. n° 176. *Boisduval.* Ind. method. pag. 24.

Envergure, 16 a 18 lignes.

Il est ordinairement un peu plus grand que l'*Arcanius*, auquel il ressemble en-dessus, mais dont il diffère beaucoup en-dessous.

Les ailes supérieures du mâle sont brunes en-dessus, avec le milieu fauve et un petit point noir à peine visible près du sommet. Les ailes inférieures sont également brunes en-dessus,

avec une bande fauve, maculaire et terminale, chargée de trois à quatre yeux noirs sans prunelle.

Le dessous de ses premières ailes est entièrement fauve, avec un œil au sommet qui correspond au point noir du dessus. Cet œil est noir, à iris jaune et à prunelle d'un blanc luisant.

Le dessous des secondes ailes est d'un cendré verdâtre, avec une bande terminale fauve, chargée de six à sept yeux noirs également à iris jaune et à prunelle d'un blanc luisant. On voit en outre à l'extrémité de ces mêmes ailes, comme à celle des supérieures, une ligne argentée suivie d'une ligne jaunâtre qui précède la frange : celle-ci est grise.

La femelle ne diffère du mâle que par une plus grande taille, et parce que ses ailes supérieures sont entièrement fauves en-dessus comme en-dessous, avec une étroite bordure divisée en deux par une ligne de la couleur du fond. On remarque d'ailleurs au sommet des mêmes ailes deux yeux au lieu d'un.

Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec leur massue brune en-dessus et fauve en-dessous.

Ce joli Satyre se trouve en Russie sur les bords du Volga, ainsi qu'en Sibérie. Il se montre dans le mois de juin.

LXXVI. SATYRE PHARTÉ.

SATYRUS PHARTE. (Pl. 33, fig. 1 et 2.)

Hipparchia pharte. *Ocshsenh.* Pap. europ. tom. 1. pag 259. n° 42.

Pap. pharte. *Hubn.* tab. 97. fig 491. 492. (mas.) 493. 494. (fœm.) *Esp.* Pap. part. 1. tab. 120. cont. 75. fig. 3. (mas.) fig. 4. (fœm.) *Illig.* Mag. tom. III. fig. 200. tom. V. pag. 180.

Satyre pharté (sat. pharte). *God.* Encycl. méthod. t. IX 2e part. pag. 536. n° 156.

Satyrus pharte. *Boisduval.* Ind. method. pag. 22.

Envergure, 16 à 17 lignes

Les quatre ailes sont, de part et d'autre, d'un brun-noirâtre, avec une bande ferrugineuse parallèle à leur bord terminal. La bande des premières ailes est assez large et divisée en cinq ou six taches par les nervures. Celle des secondes ailes se compose de quatre taches orbiculaires isolées, et plus petites en-dessous qu'en-dessus.

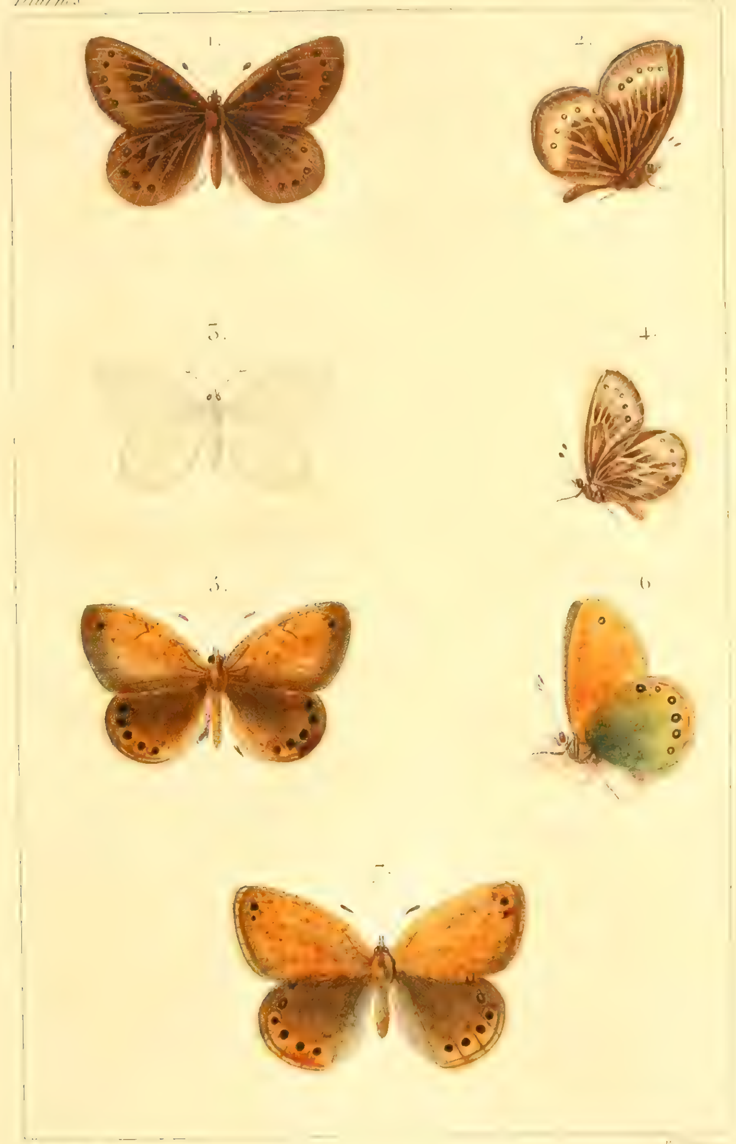
La frange est entière et de la couleur des ailes. Les antennes sont noires en-dessus et blanchâtres en-dessous, avec leur extrémité fauve.

Ce Satyre ne diffère du *Melampus* que par

Supplément.

Nymphalides.

Diurnes. [illegible]



1–4. Satyre Phryné [illegible] mâle et femelle [illegible]

5, 6. id. Léandre [illegible] mâle [illegible]

7. id. id. [illegible] femelle [illegible]

l'absence de points noirs sur les banbes ferrugineuses ; mais ce caractère, tout léger qu'il est, étant constant, on ne peut considérer l'un comme variété de l'autre.

Il habite les alpes tyroliennes et la Russie méridionale.

Il vole en juillet et août.



LXXVII. SATYRE MNESTRA.

SATYRUS MNESTRA. (Pl. 33, fig. 3 et 4.)

Hipparchia mnestra. *Ochsenh.* Pap. europ. t. i. p. 264. n° 45.

Pap. mnestra. *Esp.* Pap. part. i. tab. 120. cont. 75. fig. 5. 6. *Hubn.* tab. 106. fig. 540. 541. (mas.) fig. 542. 543. (fœm.) *Illig.* Mag. tom. iii. pag. 199. tom. 5. pag. 180.

Satyre mnestra. (sat. mnestra). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 533. n° 149.

Satyrus mnemon. *Hawort.*

Satyrus mnestra. *Boisduval.* Ind. method. pag. 22.

Envergure, 16 lignes.

Il est de la taille du *Pharte* ou du *Melampus.* Ses quatre ailes en-dessus sont d'un brun-noir luisant, et traversées près du bord par une bande ferrugineuse, un peu plus large sur les ailes supérieures que sur les inférieures. Cette bande est toujours sans yeux sur les ailes inférieures des deux sexes ; tandis que, sur les supérieures, elle est marquée, près du sommet, de deux petits yeux noirs pupillés de blanc, plus apparents chez la femelle que chez le mâle.

Le dessous des premières ailes ne diffère du

dessus, que parce que la couleur ferrugineuse s'étend jusqu'à la base dans les deux sexes. Le dessous des secondes ailes est entièrement d'un noir-brun dans le mâle, et avec une bande terminale cendrée dans la femelle.

Le bord des quatre ailes est entier et la frange d'un brun-noir.

Les antennes sont entièrement brunes.

Ce Satyre vole au mois de juin sur les plus hautes montagnes de la Suisse.



LXXVIII. SATYRE OÉMÉ.

SATYRUS OEME. (Pl. 33, fig. 5-8.)

Hipparchia oeme. *Ochsenh.* Pap. europ. tom. 1. p. 270. n° 47.

Pap. oeme. *Hubn.* tab. 104. fig. 530. 531. (mas.) fig. 532. 533. (fœm.) *Esp.* part. 1. tab. 120. cont. 75. fig. 2. *Illig.* Mag. tom. iii. pag. 199.

Pap. cæcilia. *Esp.* part. 1. tab. 121. cont. 76. fig. 2.

Satyre oémé (sat oeme). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 537. n° 158.

Satyrus oeme. *Boisduval.* Ind. method. pag. 22.

Envergure, 17 à 18 lignes.

Ses quatres ailes sont d'un brun-noir en-dessus et d'un brun-obscur en-dessous. Les supérieures ont de part et d'autre, vis-à-vis du sommet, une tache ferrugineuse plus ou moins visible, sur laquelle sont deux petits yeux noirs pupillés de blanc. Les ailes inférieures ont également de part et d'autre trois taches ferrugineuses chargées chacune d'un œil comme ceux des ailes supérieures; mais ces taches et ces yeux sont plus apparents en-dessous qu'en-dessus.

La frange est entière et tire un peu sur le gris. Les antennes sont noires en-dessus et blanchâtres en-dessous.

Cette description ne concerne que le mâle. La femelle en diffère : 1° en ce que ses premières ailes en-dessous sont d'un brun-rougeâtre; 2° en ce que ses secondes ailes également en-dessous sont chargées de cinq yeux, au lieu de trois. Il existe une variété chez laquelle ce dessous est d'un cendré-jaunâtre.

Ce Satyre vole en juin dans les alpes de la Suisse et du Tyrol.



LXXIX. SATYRE AFER.

SATYRUS AFER. (Pl. 34, fig. 1 et 2.)

Pap. s. afra. *Fabr.* Mant. insect. tom. 2. pag. 41. n° 413. Ent. syst. em. tom. III. part. 1. pag. 236. n° 738.

Pap. afer. *Esp.* Pap. part. 1. tab. 83. cont. 33. fig. 4. 5. *Herbst.* Pap. tab. 201. fig. 7. 8. Pap. tab. 202. fig. 1. 2. *Schneid.* Syst. Beschr. pag. 104. n° 44.

Hipparchia afer. *Ochsenh.* tom. 1. pag. 275. n° 51. t. II. pag. 237.

Pap. phegea. *Borkh.* Pap. europ. part. 1. pag. 101. n° 42. part. 2. pag. 210. n° 42. *Hubn.* Pap. tab. 98. fig. 500. 501. (mas). *Illig.* Mag. tom. III. pag. 200.

Pap. clyte. *Hubn.* tab. 149. fig. 749. 751.

Satyre afra (sat. afra). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 2e part. pag. 530. n° 144.

Satyrus afra. *Boisduval.* Ind. method. pag. 22.

Envergure, 20 lignes.

Les quatre ailes en-dessus sont d'un brun-noirâtre, avec une série de six ou sept yeux noirs à iris ferrugineux et à prunelle blanche sur chacune d'elles. Ces yeux sont placés sur une éclaircie jaunâtre à peu de distance du bord. Ceux des ailes inférieures sont rangés en arc sur la même ligne; mais il n'en est pas de même

de ceux des ailes supérieures : le deuxième et le troisième, en partant du sommet, sont placés plus en dedans que les autres, en même temps qu'ils sont réunis et plus gros.

Le dessous des premières ailes ne diffère du dessus que parce que le fond en est rougeâtre depuis la base jusqu'au milieu : le dessous des secondes ailes ressemble également beaucoup au dessus; seulement le fond en est plus vif et rayé longitudinalement par les nervures, dont la couleur est d'un gris-blanchâtre.

La frange est entière et de la couleur des ailes. Les antennes, dont la massue est globuleuse, sont d'un brun-noirâtre.

Ce Satyre se trouve dans les steppes de la Russie méridionale, en Dalmatie et au Caucase. Il vole en juin.

Nota. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Chardiny de Lyon, possesseur d'une belle collection, riche surtout en espèces de la Russie. J'espère avoir plus d'une fois l'occasion de citer cet entomologiste distingué, à qui on doit la découverte de plusieurs Lépidoptères nouveaux, entre autres la *Xylina Anarrhini*, charmante noctuélitée, voisine de la *Dejeanii*, et que je donnerai dans le Supplément aux Nocturnes.



LXXX. SATYRE DE LEFEBVRE.

SATYRUS LEFEBVREI. (Pl. 34, fig. 3 et 4.)

SATYRUS LEFEBVREI. *Boisduval.* Ind. method. pag 23.

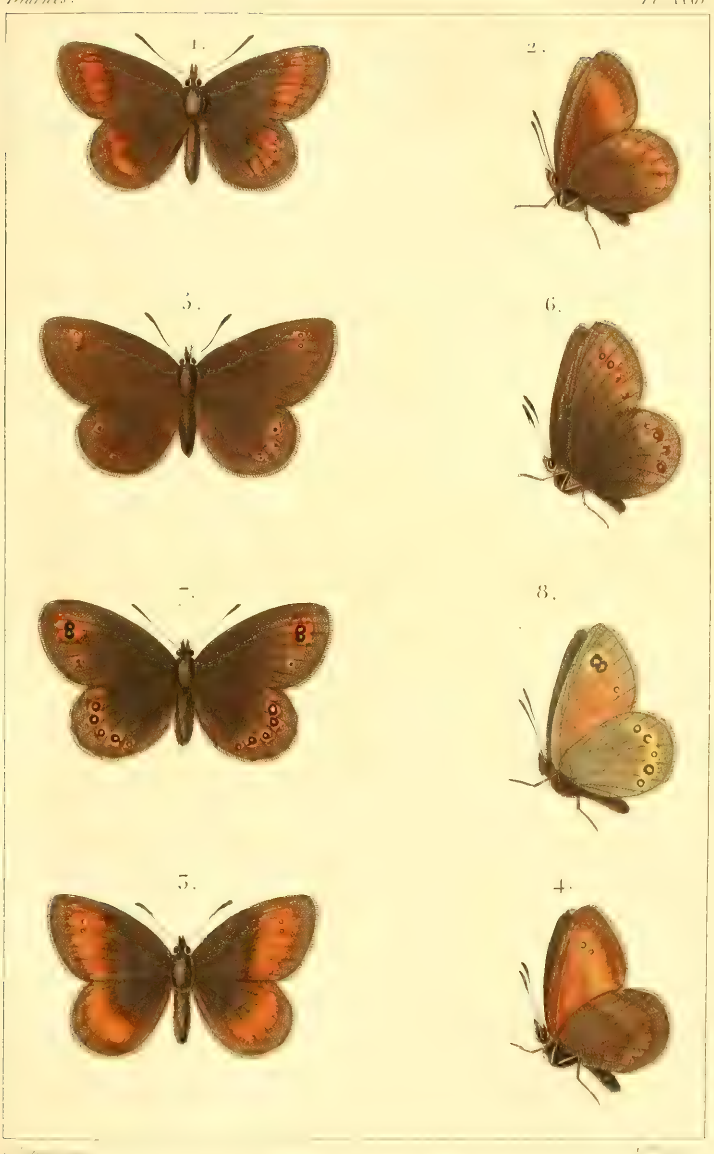
Envergure, 19 lignes.

Il est de la taille du *Melas*. Les quatre ailes du mâle sont en-dessus d'un noir-brun chatoyant en verdâtre, avec trois yeux noirs pupillés de blanc sur les ailes supérieures, dont les deux du sommet réunis et le troisième isolé, et trois à quatre yeux semblables tous également isolés sur les ailes inférieures ; le dessous ne diffère du dessus que parce que les yeux des premières ailes sont placés sur une éclaircie ferrugineuse à peine visible, et qui paraît cependant quelquefois en-dessus.

La frange est noire et entière.

Les antennes sont entièrement noires, avec la massue grise en-dessous.

Dans la femelle, les yeux des premières ailes sont placés sur une éclaircie ferrugineuse très-apparente, surtout en-dessous, et leur nombre s'élève jusqu'à six, dont trois grands et trois pe-



1, 2. Satyre Pharté *Pharte mâle dessus et dessous.* 3, 4. idem Mnestra *Mnestra mâle dessus et dessous.* 5–8. idem Oémé *Oeme mâle et femelle dessus et dessous.*

tits. Le dessous de ses secondes ailes est d'un brun cendré, avec une bande terminale plus pâle, qui fait ressortir davantage les quatre yeux dont elle est chargée.

Du reste, les deux sexes se ressemblent.

Ce Satyre n'est peut-être que le *Nelo* de Hubner, que les auteurs considèrent mal à propos, selon moi, comme une variété du *Melas*. Quoi qu'il en soit, c'est à M. Alexandre Lefebvre qu'on en doit la découverte en France: il le prit le 15 juillet 1822, dans les Hautes-Pyrénées, au sommet du pic de Levitz, vallée de Lavedan. Cette localité ayant été indiquée par lui à M. Lepelletier de Saint-Fargeau fils, celui-ci en rapporta un grand nombre d'individus qui ont été répandus dans les collections de Paris. Depuis, M. Lefebvre a vu dans la collection de M. Treitschke, à Vienne, un mâle et une femelle de ce même Satyre, qui avaient été pris dans les Pyrénées espagnoles.



LXXXI. SATYRE NÉRINE.

SATYRUS NERINE. (Pl. 34, fig. 5 et 6.)

Satyrus nerine. *Treits.*
Hipparchia styx. *Escher.*
Satyrus nerine. *Boisduval.* Ind. method. pag. 23.

Envergure, 18 lignes.

Il est de la taille du *Neoridas*. Ses quatre ailes sont en-dessus d'un brun-noir luisant, et traversées près du bord par une bande d'un ferrugineux obscur. Cette bande est chargée sur les premières ailes de deux yeux noirs à prunelle blanche, et de trois sur les secondes ailes : les deux premiers, placés près du sommet, sont réunis ; les autres sont isolés.

Le dessous des ailes supérieures est d'un ferrugineux obscur, avec le bord brun et les mêmes yeux qu'en-dessus. Celui des ailes inférieures est d'un brun-café, chargé de quelques atomes jaunâtres, et trois petits points blancs correspondant aux yeux de la surface opposée.

Les ailes sont entières, et la frange de la cou-

leur du fond. Les antennes sont brunes en-dessus et blanchâtres en-dessous, avec la massue assez épaisse.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Ce Satyre se trouve dans les alpes de la Carinthie.

L'individu figuré fait partie de la collection de M. Alexandre Lefebvre.



LXXXII. SATYRE DIOXIPPE.

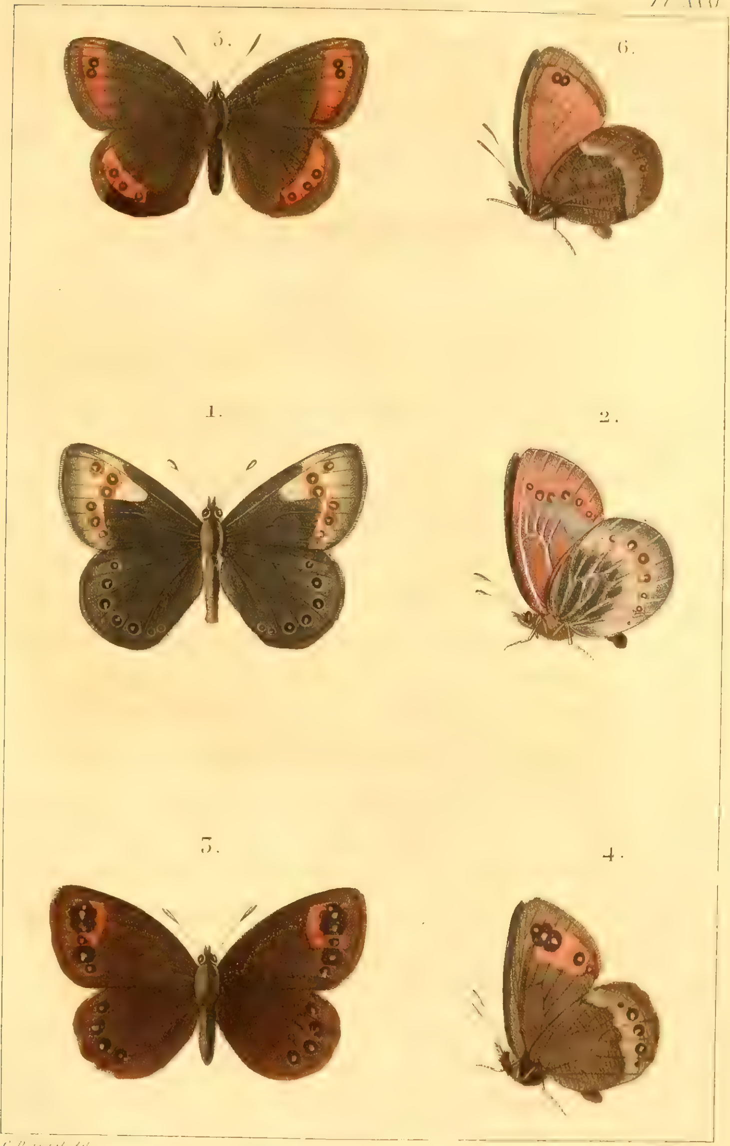
SATYRUS DIOXIPPE. (Pl. 35, fig. 1 et 2.)

Pap. dioxippe. *Hubn.* Pap. tab. 105. fig. 538. 539. (mas.)

Envergure, 23 lignes.

Ses quatre ailes en-dessus sont d'un brun-chocolat foncé, avec leur extrémité plus ou moins chargée d'atomes d'un blanc-jaunâtre. Les supérieures sont ornées, à une certaine distance du bord, de quatre yeux noirs à iris fauve et à prunelle blanche, dont deux beaucoup plus grands se réunissent. Ceux-ci sont placés vers le sommet et plus en dedans que les deux autres. Les ailes inférieures sont également ornées, à peu de distance du bord, de quatre yeux semblables pour la couleur à ceux des premières ailes, dont deux antérieurs très petits et à peine visibles, et deux plus grands.

Les quatre ailes postérieures sont en-dessous d'un brun-roux plus vif qu'en-dessus, avec leur extrémité également saupoudrée d'atomes, mais d'un blanc-bleuâtre. On y voit les mêmes yeux



1, 2. Satyre Afer (*Afer*) mâle, *dessus et dessous.*

3, 4. id. de Lefebvre (*Lefebvrei*) femelle, *dessus et dessous.*

5, 6. id. Néème (*Neæme*) femelle, *dessus et dessous.*

qu'en-dessus aux premières ailes, mais leur iris est d'un fauve plus pâle. Quant aux secondes ailes, les yeux en sont tantôt bien marqués et tantôt remplacés par de simples points noirs à peine visibles; mais on voit de plus trois taches blanches qui se composent d'une agglomération de points ou d'atomes de cette couleur, dont une plus grande que les autres au milieu du bord antérieur, une presque au centre de l'aile, et une près du bord postérieur.

Les quatre ailes sont légèrement dentelées, avec la frange blanche et entrecoupée de noir.

Les antennes sont brunes et annelées de jaunâtre.

Ce Satyre vole à la fin de juin, en Laponie et dans les déserts de la Dalécarlie. L'individu figuré nous a été communiqué par M. Chardiny.

Nota. C'est à tort, selon moi, que les auteurs considèrent ce Satyre comme une variété de l'*Embla* : il en diffère non seulement par la disposition des yeux des premières ailes, qui ne sont pas placés sur une même ligne, mais encore par la dentelure de ses ailes inférieures et la forme de ses antennes. Peut-être n'est-ce qu'une variété du *Ligea*.



LXXXIII. SATYRE EMBLA.

SATYRUS EMBLA. (Pl. 35, fig. 3 et 4.)

PAPILIO STHENO. *Hubn.* tab. 109. fig. 561. 562. (mas.)

HIPPARCHIA EMBLA. *Ochsenh.* Pap. europ. tom. I. p. 287.

PAP. EMBLA. *Thumb.* Dissert. acad. vol. 3. p. 52. tab. 5. f. 8. *Schneid.* Ent. Mag. tom. I. pag. 411. n° I.

PAP. S. GRIELA. *Fabr.* Ent. Syst. em. tom. III. pars I. pag. 236. n° 757. *Illig.* Mag. tom. III. pag. 204. *Hubn.* tab. 49. fig. 228. 229. (fœm.) *Illig.* Mag. III. B. S. 194.

PAP. S. ETHUS. *Fabr.* Ent. syst. em. tom. III. part. I pag. 217. n° 680.

PAP. GEFION. *Esp.* Pap. part. I. tab. 108. cont. 63. fig. 2. *Schneid.* Ent. Mag. tom. I. pag. 412. n° 2.

PAP. N. G. DISA. *Thumb.* Dissert. and. vol. 3. pag. 51.

PAP. SOPHIA. *Acerbi.* Voy. au cap Nord, vol. 3. pag. 175. pl. 16. n°s 1 et 2.

SATYRE GRIELA (SAT. GRIELA). *God.* Encycl. méthod. t. IX. 2e part. pag. 531. n°s 145.

SATYRUS EMBLA. *Boisduval.* Ind. method. pag. 23.

Envergure, 21 lignes.

LES quatre ailes sont en-dessus d'un brun-chocolat foncé. Les supérieures seules sont ornées, à peu de distance du bord extérieur, de quatre yeux noirs à iris fauve, ordinairement sans prunelle blanche, et contigus l'un à l'autre

Le dessous des premières ailes ne diffère du dessus que parce que le sommet et le bord extérieur en sont chargés d'atomes blanchâtres.

Le dessous des secondes ailes est entièrement saupoudré de pareils atomes sur un fond brun, avec trois raies transverses et ondulées d'un brun plus foncé, dont une près de la base, une au milieu et la troisième près du bord terminal. L'intervalle qui existe entre les deux premières lignes, étant moins chargé d'atomes, forme comme une bande, de chaque côté de laquelle on remarque deux taches blanches au bord antérieur, indépendamment d'une troisième qui se voit au milieu de l'aile. Ces trois taches se composent d'une agglomération d'atomes blancs.

Le bord des quatre ailes est entier, et leur frange est grise et entrecoupée de brun.

Les antennes sont brunes et annelées de blanchâtre, avec leur massue fauve.

Cette description concerne les deux sexes, qui ne présentent aucune différence notable entre eux.

Ce Satyre, dont l'individu figuré nous a été communiqué par M. Alexandre Lefebvre, habite la Laponie.



LXXXIV. SATYRE NÉORIDAS.

SATYRUS NEORIDAS. (Pl. 35, fig. 5 et 6.)

Satyrus neoridas. *Boisduval.* Ind. method. pag. 23.

Envergure, 18 lignes.

Ce Satyre a quelques rapports avec le *Blandina*, mais il est plus petit. Ses quatre ailes sont en-dessus d'un brun-noir luisant. Les supérieures sont traversées, près du bord, par une bande fauve non interrompue, qui diminue de largeur du sommet au bord interne. Cette bande est chargée de trois yeux noirs à prunelle blanche, dont deux réunis près du sommet et un isolé dans le bas, les deux premiers plus grands que le troisième. Les ailes inférieures sont également traversées près du bord par une bande fauve arquée très-étroite, et remplacée souvent par trois taches orbiculaires chargées chacune d'un petit œil noir pupillé de blanc.

Le dessous des premières ailes ressemble entièrement au dessus. Celui des secondes ailes est brun, avec une bande sinueuse grise près du bord, plus marquée du côté interne que du côté externe, et un petit œil sans prunelle blanche près de l'angle anal; souvent ce petit œil manque.

Le bord des quatre ailes est entier, et la frange est de la couleur du fond.

Les antennes sont brunes en-dessus et blanchâtres en-dessous, avec la massue peu prononcée.

Ce Satyre, qui n'est pas figuré dans Hubner, a été trouvé pour la première fois par M. de Villaret, sur les bords du Drack, aux portes de Grenoble, il y a six ans. Depuis, M. Brun, de Lyon, l'a trouvé dans les environs de Rives, à cinq lieues de Grenoble. Ces deux entomologistes s'accordent à dire qu'il vole sur les collines arides et calcaires; mais le premier le fait paraître au commencement de juillet, tandis que, suivant le second, son apparition n'aurait lieu que dans les quinze derniers jours d'août. Quant à moi, qui l'ai pris cette année (1833) dans le département de la Lozère, je puis certifier l'y avoir vu voler sans interruption depuis les premiers jours de juillet jusqu'au 17 août, que j'ai quitté ce département. Il était assez rare dans les environs de Florac où j'ai séjourné deux mois; mais je l'ai vu voler en grande quantité sur le causse (1) de Sauveterre, en me rendant de Florac à Mende.

---

(1) On nomme ainsi le sommet de certaines montagnes dans la Lozère.

LXXXV. SATYRE EVIAS.

SATYRUS EVIAS. (Pl. 36, fig. 1 et 2.)

SATYRUS EVIAS. *Alexandre Lefebvre*. Annales de la Société Linnéenne de Paris, novembre 1826, pag. 488. 490. pl. 10. *God.* Tableau méthodique des pap. de France (Diurnes), pag. 21. n° 44.

SATYRUS BONELLII. *Hubn.* tab. 181. fig. 892-895.

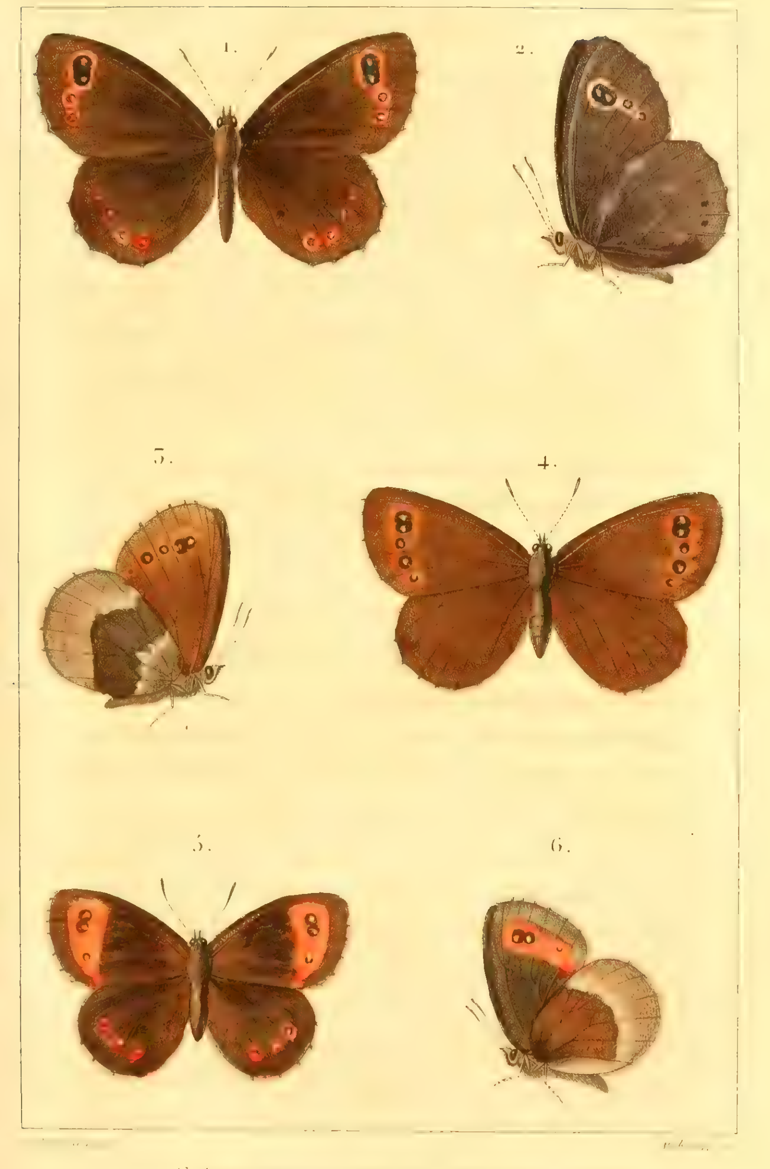
SATYRUS EVIAS. *Boisduval*. Ind. method. pag. 23.

Envergure, 21 lignes.

CE Satyre est de la taille de l'*Épistigné*, auquel il ressemble un peu en-dessus, mais dont il diffère beaucoup en-dessous.

Ses quatre ailes en-dessus sont d'un brun-chocolat très-foncé, et traversées près du bord par une bande tantôt fauve et tantôt ferrugineuse. La bande des premières ailes est entière; elle se rétrécit du sommet à l'angle anal, et porte cinq yeux noirs pupillés de blanc, dont le deuxième et le troisième sont plus grands et réunis. Celle des secondes ailes est maculaire, et porte de trois à quatre yeux au plus, pareils à ceux ci-dessus, mais tous isolés et à peu près d'égale grandeur.

Le dessous des ailes supérieures ne diffère du



1, 2. Satyre Dioxippe *Dioxippe* *mâle dessus et dessous.*
3, 4. idem Embla *Embla* *femelle dessus et dessous.*
5, 6. idem Néoridas *Neoridas* *femelle dessus et dessous.*

dessus que par une nuance un peu moins foncée. Celui des ailes inférieures est d'un brun-noirâtre plus ou moins chargé d'atomes gris, dont la disposition laisse apercevoir au milieu une bande transverse dont les bords sont festonnés. Au-dessous de cette bande on aperçoit une rangée de trois à quatre petits points blancs entourés de noir, qui correspondent aux yeux de la surface opposée.

La frange est entière, et est de la couleur des ailes.

Les antennes sont d'un brun-noir en-dessus et d'un gris-jaunâtre en-dessous, y compris la massue.

Cette description concerne les deux sexes. La femelle ne diffère du mâle que parce que les bandes sont plutôt fauves que ferrugineuses, et en outre parce que le dessous de ses ailes inférieures est un peu plus clair.

Ce Satyre se trouve dans les Alpes et les Pyrénées, ainsi que dans les Vosges. M. Alexandre Lefebvre l'a fait connaître le premier en France, et il avait été dessiné et figuré par lui dans les Annales de la Société Linnéenne de Paris, sous le nom d'*Evias*, avant de l'être dans le Supplément d'Hubner sous celui de *Bonellii*.



LXXXVI. SATYRE ÉPISTIGNÉ.

SATYRUS EPISTIGNE. (Pl. 36, fig. 3-6.)

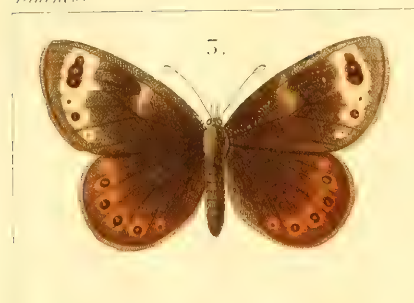
Papilio epistigne. *Hubn.* tab. 173. fig. 855-858.
Pap. stigne. *Hubn.* tab. 125. fig. 639. 640.
Satyrus epistigne. *Boisduval.* Ind. method. pag. 24.

Envergure, 21 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un brun-roux foncé, avec une bande maculaire et presque terminale d'un fauve pâle sur les supérieures, et ferrugineuse sur les inférieures. La bande des premières ailes va en se rétrécissant du sommet à l'angle interne, et porte de cinq à six yeux noirs bordés de roux et à prunelle blanche, dont les trois premiers sont réunis. Celle des secondes ailes est atténuée à ses deux bouts, et porte également cinq yeux pareils à ceux des premières ailes, mais tous isolés. Celui qui avoisine l'angle anal est ordinairement bipupillé. Indépendamment de cela, la côte et le sommet des premières ailes sont légèrement saupoudrés de gris, et l'on voit une éclaircie fauve près du disque de ces

Nymphalides.

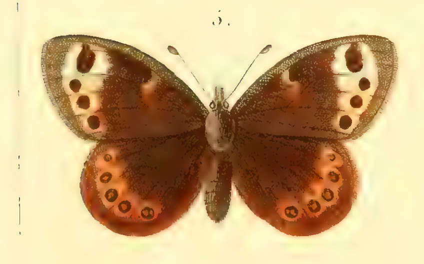
3.



4.



5.



6.



1.



2.



1, 2. Satyre Evias *Evias* *mâle dessus et dessous.*

3-6. idem Épistigné *Epistigma* *mâle et femelle dessus et dessous.*

mêmes ailes. Enfin le bord des quatre ailes est entier, et la frange est de la couleur du fond.

Le dessous des premières ailes offre la répétition du dessus, mais sur un fond ferrugineux et sablé de gris sur les bords. Celui des secondes ailes est d'un gris-roux, strié et marbré de noir-brun, avec les nervures blanchâtres, et une large bande médiane d'un brun foncé et bordée de gris clair; entre cette bande et le bord terminal, on aperçoit une série de points d'un noir-brun qui correspondent aux yeux du dessus.

La frange est entière et de la couleur des ailes.

Les antennes sont brunes en-dessus et blanches en-dessous, avec la massue très-large.

Cette description concerne les deux sexes; seulement il est à remarquer que chez le mâle, la bande ferrugineuse des ailes inférieures est moins apparente, et le quatrième œil des ailes supérieures manque presque toujours, en même temps que les autres sont beaucoup plus petits que dans la femelle.

M. le comte de Saporta a le premier découvert ce Satyre en France. Il habite les montagnes arides des environs d'Aix; il se montre dès la fin de mars ou au commencement d'avril, dure très-peu de jours, et ne reparaît plus le reste de l'année. Son vol est très-lourd, ce qui le rend facile

à prendre. La femelle a plusieurs fois pondu chez M. de Saporta des œufs qui lui sont éclos au bout de huit jours, mais dont il n'a jamais pu élever les chenilles; elles lui ont paru rayées longitudinalement.

Nota. Hubner a figuré deux fois cette espèce, d'abord sous le nom de *Stigne*, et ensuite sous celui d'*Epistigne*. C'est à tort que M. Godart a rapporté la première figure à son *Stigne*, qui est le *Pirene* de l'iconographe allemand.



LXXXVII. SATYRE ALECTON.

SATYRUS ALECTO. (Pl. 38, fig. 1-4.)

Hipparchia alecto. *Ochsenh.* Schmett. von Europ. t. 1. pag. 279. n° 54.

Papilio alecto. *Hubn.* tab. 101. fig. 515. 516. et tab. 104. fig. 528 et 529.

Pap. atratus? *Esp.* Schmett. tab. 114. cont. 59. fig. 1.

Pap. glacialis? *Esp.* Schmett. tab. 116. cont. 71. fig. 2.

Pap. pluto. *Esp.* Schmett. tab. 121. cont. 76. fig. 1.

Pap. tisiphone. *Esp.* Schmett. tab. 122. cont. 77. fig. 5.

Satyre alecton (satyrus alecto). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 534. n° 152.

Satyrus alecto. *Boisduval.* Ind. method. pag. 24.

Envergure, 2 pouces environ.

Il est de la taille du *Blandina*. Les quatre ailes du mâle sont en-dessus d'un brun-noir à reflets brillants, sans taches. Quelquefois, les supérieures offrent les vestiges d'une bande ferrugineuse qui se distingue à peine du fond.

Le dessous des premières ailes est moins noir que le dessus, avec une bande ferrugineuse plus ou moins apparente, suivant les individus. Celui des secondes ailes est d'un noir-mat sans aucune trace de bande.

La femelle est un peu plus grande et moins

noire que le mâle. Tantôt elle est entièrement dépourvue de bandes ferrugineuses, comme la plupart des mâles; tantôt elle en offre une plus ou moins distincte, soit sur les quatre ailes, soit sur les supérieures seulement. Le dessous des premières ailes est d'un ferrugineux foncé, avec la côte et le bord terminal d'un noir-grisâtre. Celui des secondes ailes est brun, avec quelques atomes grisâtres, et une longue bande terminale de cette dernière couleur, dentelée intérieurement.

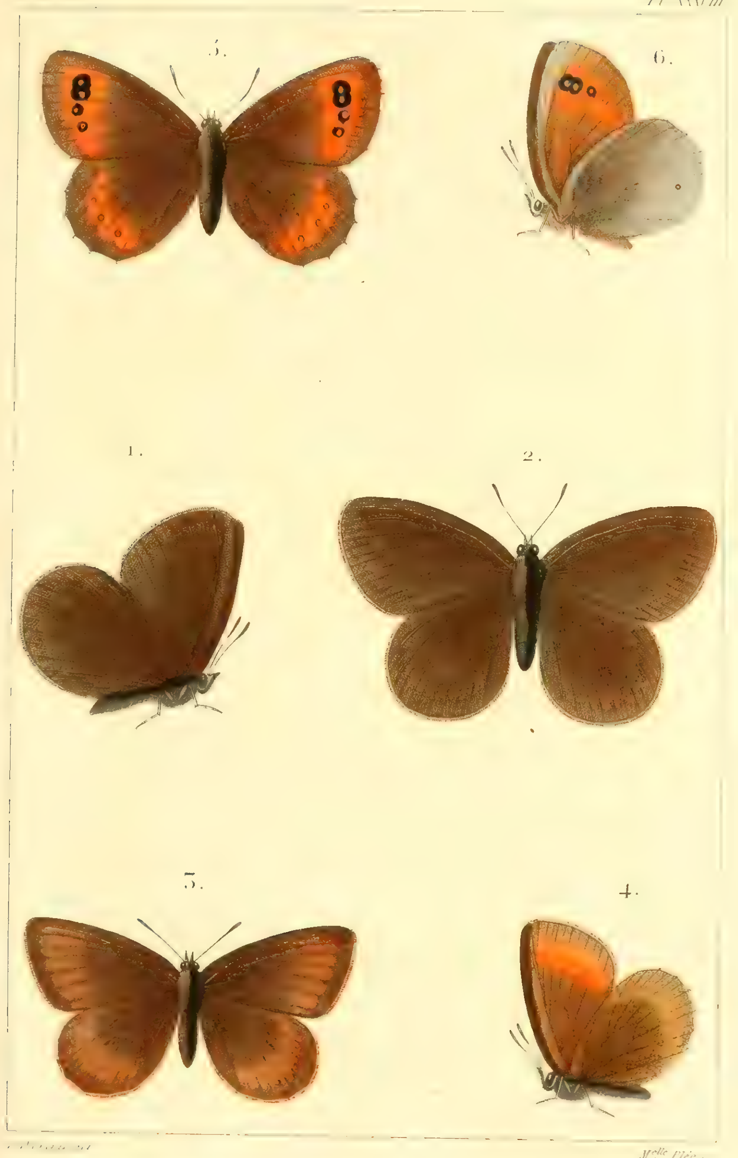
Les antennes dans les deux sexes sont d'un noir brun en-dessus et blanchâtres en-dessous.

Pour ne pas augmenter inutilement le nombre des figures, nous nous sommes dispensés de donner celle de la femelle, qui diffère très-peu du mâle; mais nous avons cru devoir représenter à la place une variété tellement tranchée, que ceux qui la possèdent pourraient la prendre pour une espèce que nous aurions oubliée, si nous ne l'avions pas figurée.

L'*Alecto* vole en juin dans les alpes de la Suisse et du Tyrol.

Nota. Godart a représenté et décrit, sous le nom d'*Alecto*, un Satyre oculé aux premières ailes seulement, lequel n'est probablement qu'une variété du *Melas* ou du *Lefebvrei*. Ce qu'il y a de certain, c'est que tous les individus de cette espèce que nous avons reçus de la Suisse, à plusieurs reprises, étaient sans aucune apparence d'yeux, comme tous ceux que nous avons vus dans les autres collections. C'est ce qui nous a déterminés à en donner une nouvelle figure.

Nymphalides.



Melle Plée.

1, 2. Satyre Alecton *Alecto* femelle, dessus et dessous. 3, 4. idem *idem* variété, dessus et dessous. 5, 6. idem Scipion *Scipio* femelle dessus et dessous.

LXXXVIII. SATYRE SCIPION.

SATYRUS SCIPIO. *Boisduval.* (Pl. 38, fig. 5 et 6.)

Envergure, 23 lignes.

Ce Satyre est à peu près de la taille du *Blandina.* Le dessus des quatre ailes est d'un brun-roux luisant. Les supérieures sont traversées, vers l'extrémité, par une bande d'un fauve assez vif, divisée par les nervures, et plus large en haut qu'en bas. Cette bande est marquée de quatre yeux noirs pupillés de blanc, dont les deux supérieurs, beaucoup plus grands, sont contigus; les deux autres, une fois plus petits, sont isolés. Les ailes inférieures ont, vers leur extrémité, une rangée de quatre taches fauves, dont les trois dernières sont marquées chacune d'un point blanc finement cerné de noir.

Le dessous des premières ailes est d'un ferrugineux foncé, avec les bords d'un gris cendré, et la répétition des yeux du dessus sur une bande fauve dentelée du côté externe. Le dessous des secondes ailes est entièrement d'un gris cendré

uni, avec un petit œil à peine marqué près de l'angle anal.

Les antennes sont grises en-dessus et blanchâtres en-dessous, avec le côté interne de leur massue ferrugineux.

Cette description ne concerne que la femelle, qui nous a été communiquée par M. Alexandre Lefebvre; le mâle nous est inconnu.

Ce Satyre nouveau a été découvert en 1831, par M. Donzel, dans le département des Basses-Alpes.



LXXXIX. SATYRE MÉLAS.

SATYRUS MELAS. (Pl. 39, fig. 1-4.)

Hipparchia melas. *Ochsenh.* Schmett. von Europ. tom. i. pag. 277. n° 53.

Papilio melas. *Herbst.* tab. 210. fig. 4. 7. viii. Th. S. 191.

Pap. maurus. *Esp.* Schmett. I. Th. tab. 107. cont. 62. fig. 3. 4. S. 75. et tab. 100. cont. 65. fig. 4. S. 93.

Satyr. melas. *Boisduval.* Ind. method. pag. 23.

Envergure, 19 à 20 lignes.

Il est de la taille du *Stigne*. Le dessus des quatre ailes du mâle est d'un brun-noir, avec des reflets bronzés. Les supérieures sont marquées, près de leur extrémité, de trois yeux noirs pupillés de blanc, dont deux réunis près du sommet, et le troisième, plus petit, à peu de distance de l'angle postérieur. Les ailes inférieures ont aussi, près de leur extrémité, trois ou quatre yeux pareils à ceux des premières ailes, mais ordinairement plus petits.

Le dessous des quatre ailes est d'un brun-noir moins intense, avec une large bande presque terminale, plus claire et chargée des mêmes yeux qu'en-dessus. Cette bande est teintée de roussâtre aux ailes supérieures et de grisâtre aux

ailes inférieures, sur lesquelles elle est ordinairement peu apparente.

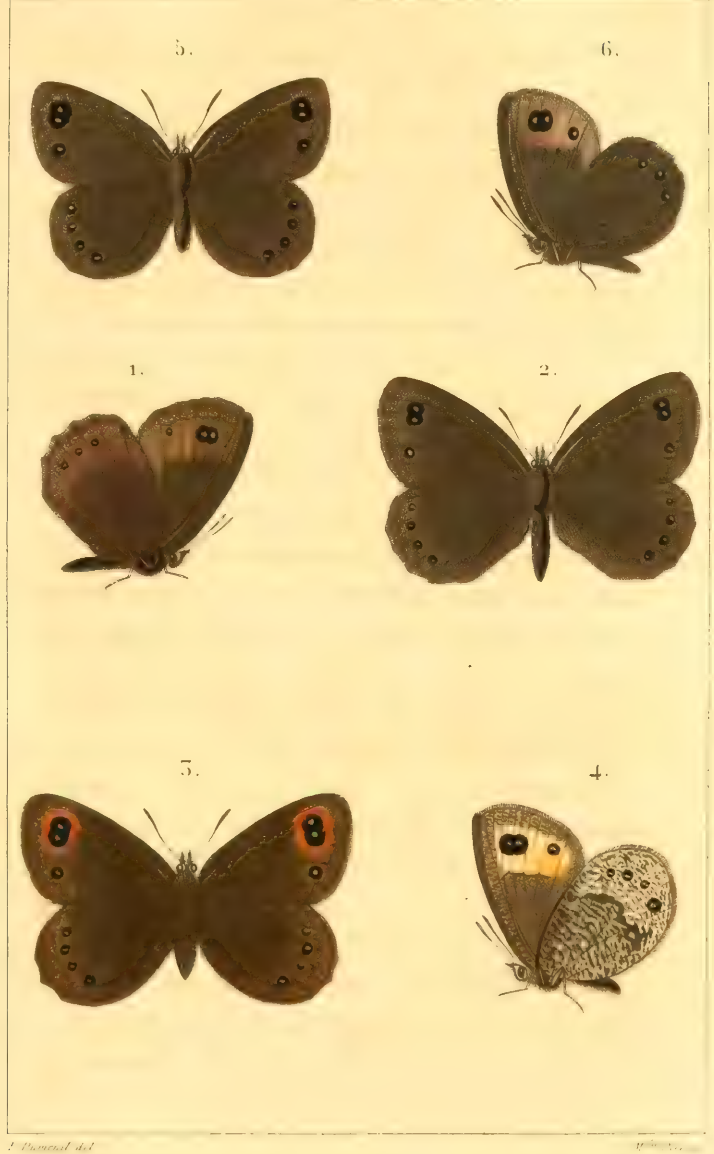
Le corps est noirâtre en dessus et en dessous, ainsi que les pattes; les antennes sont noirâtres en dessus et blanchâtres en dessous, y compris leur massue.

La femelle diffère un peu du mâle sur les deux surfaces : en dessus, ses quatre ailes sont d'un brun moins noir et plus roussâtre, et les yeux des premières ailes sont plus ou moins entourés de fauve.

En dessous, les premières ailes ont leur sommet gris, et une large bande fauve qui supporte les mêmes yeux qu'en dessus. Quant aux secondes ailes, elles sont parsemées d'atomes bruns sur un fond blanchâtre, avec la moitié de leur surface formant, à partir du milieu, une bande terminale plus claire, sur laquelle on aperçoit les mêmes yeux qu'en dessus.

Ce Satyre vole en juin et en juillet dans les montagnes de la Hongrie. Il a été trouvé pour la première fois près de Media, par M. Hoffmansegg.

Nota. Godart a décrit et figuré, sous le nom de *Melas*, un Satyre qui nous a paru n'être qu'une variété du *Lefebvrei*. Nous sommes d'autant plus portés à le croire, qu'à cette époque, le *Melas* était encore trop rare dans les collections de Paris pour qu'il ait pu se le procurer. C'est ce qui nous a déterminés à le donner de nouveau dans notre Supplément; et pour qu'on puisse le comparer avec le *Lefebvrei*, nous donnons sur la même planche la figure du mâle de ce dernier, dont la femelle seule est représentée sur la planche 35.



1 – 4. Satyre Mélas (*Melas*) *mâle et femelle dessus et dessous*

5, 6. idem de Lefebvre (*Lefebvrei*) *mâle dessus et dessous.*

XC. SATYRE PSODÉA.

SATYRUS PSODEA. Pl. 40, fig. 1 et 2.

HIPPARCHIA PSODEA. *Ochsenh.* Schmett. von Europ. tom. I. pag. 271. n° 48.

PAPILIO PSODEA. *Hubn.* tab. 98. fig. 497-499. *Illig.* Mag. III. B. S. 202.

HIPPARCHIA EUMENIS. *var. Dalh.*

SATYRE PSODEA (SAT. PSODEA). *God.* Encycl. méthod. t. IX. 2e part. pag. 537. n° 159. *Boisduval.* Ind. meth. pag. 22.

Envergure, 20 lignes.

IL est de la taille du *Medusa*, auquel il ressemble beaucoup pour la disposition des yeux ; mais la couleur brune de ses quatre ailes, surtout en dessous, est moins foncée. Les supérieures ont vers leur extrémité une bande transverse d'un fauve clair, composée de cinq taches séparées par les nervures, et marquée d'un pareil nombre d'yeux noirs à prunelle blanche. De ces cinq yeux, les deux premiers, en partant du sommet de l'aile, sont beaucoup plus grands que les autres, et réunis ; le troisième ne consiste souvent qu'en un point noir sans prunelle, et les

deux autres sont à peu près égaux, mais moitié plus petits que les deux premiers. Les ailes inférieures ont, parallèlement à leur bord postérieur, une bande maculaire du même fauve que celle des supérieures, et composée de cinq taches. Chacune d'elles est marquée d'un œil noir à prunelle blanche, dont les deux extrêmes sont toujours plus petits et quelquefois dépourvus de prunelle.

Le dessous des quatre ailes ne diffère du dessus que parce que la couleur brune est d'un ton plus roussâtre et plus clair, et que l'œil externe des ailes inférieures est ordinairement précédé d'une petite tache fauve plus ou moins apparente, et souvent marqué d'un point noir qui forme comme un sixième œil.

Le corps et la tête sont de la couleur des ailes. Les antennes sont noirâtres en dessus, blanchâtres en dessous, avec la masse noirâtre sur son côté interne, et un peu ferrugineuse sur son côté externe.

Cette description est faite sur un individu mâle; la femelle est un peu plus grande, et un peu plus terne en dessus, avec les bandes fauves un peu plus pâles, et le dessous des ailes inférieures d'un brun-grisâtre teinté de jaunâtre.

Ce Satyre habite les montagnes de la Styrie, où il se montre en juillet. Il paraît qu'on le

trouve aussi dans les environs de Dresde, d'après Ochsenheimer.

Nota. Le *Psodea* est si voisin du *Medusa* qu'il est difficile, au premier coup d'œil, de ne pas les confondre ; voici cependant des différences constantes qui les séparent :

1° Dans le *Medusa*, la couleur du fond des quatre ailes est la même sur les deux surfaces ; dans le *Psodea*, cette couleur est toujours plus claire en dessous qu'en dessus ;

2° Dans le *Medusa*, les yeux du sommet des premières ailes sont à peine plus grands que les suivants et toujours séparés. Dans le *Psodea*, les yeux sont toujours d'une taille double de celle des autres et constamment réunis ;

3° Enfin, les yeux et les taches fauves qui les supportent sont généralement plus petits dans le *Medusa* que dans le *Psodea*.



XCI. SATYRE JUTTA.

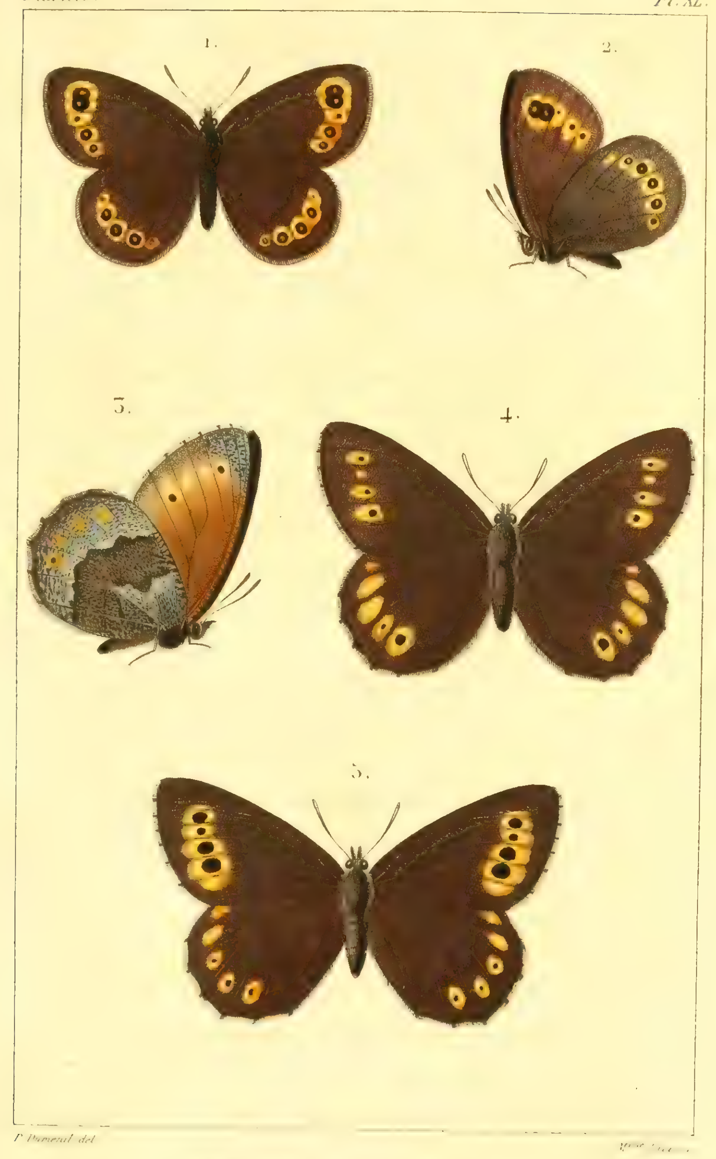
SATYRUS JUTTA. (Pl. 40, fig. 3-5.)

Papilio jutta. *Hubn.* tab. 34. fig. 152. 153. (mas.)

Envergure, 2 pouces.

Il est de la taille du *Norna*. Le dessus des quatre ailes est d'un brun-roussâtre obscur, avec une bande maculaire d'un fauve pâle à leux extrémité. Cette bande est plus ou moins divisée en taches suivant les individus, et surchargée de plusieurs yeux d'un noir-brun sans pupille blanche, qui varient pour la taille et le nombre. On en compte ordinairement trois petits sur les ailes supérieures du mâle, dont celui du milieu est à peine visible, et quatre sur celles de la femelle, dont trois grands et un petit. Ceux des ailes inférieures, dans les deux sexes, sont au nombre de deux seulement, dont un très-petit près de l'angle anal, et l'autre à peine visible.

Le dessous des premières ailes est d'un gris-roussâtre, avec la côte et le sommet maillés de blanchâtre, et une éclaircie fauve à leur extrémité, marquée des mêmes points noirs qu'en



P. Pomeraul del.

1, 2. Satyre Psodéa (*Psodea*) *mâle, dessus et dessous.*

3, 4. idem Jutta (*Jutta*) *mâle, dessus et dessous.*

5. idem idem *idem* *femelle, dessus.*

dessus. Le dessous des secondes ailes est d'un brun fuligineux maillé de noir et de blanchâtre luisant, avec quelques éclaircies de cette dernière couleur, et un point noir le plus souvent pupillé de blanc près de l'angle anal, correspondant à celui du dessus, et plus gros dans la femelle que dans le mâle.

Le bord des quatre ailes est dentelé et cilié de blanchâtre.

La tête et le corps sont de la couleur de la base des ailes. Les antennes sont annelées de brun et de gris, avec leur massue brune en-dessus.

Ne possédant pas ce Satyre en nature au moment où nous avons décrit le *Norna*, nous l'avions considéré comme une variété de celui-ci, d'après la figure de Hubner ; mais M. Alexandre Lefebvre l'ayant reçu depuis de M. Schonherr, et nous l'ayant communiqué, nous avons reconnu qu'il formait bien une espèce distincte, qui diffère principalement du *Norna* par les caractères suivants :

1° En ée que le dessus de ses quatre ailes est d'un brun plus foncé, avec des taches fauves plus petites ;

2° En ce que le dessus des ailes inférieures est d'un ton uniforme, et n'est pas traversé au milieu par une bande plus foncée ;

3° Enfin, en ce que la massue de ses antennes est brune en-dessus, tandis qu'elle est entièrement fauve chez le *Norna*.

Ce Satyre habite la Laponie méridionale. L'individu figuré a été pris le 28 juin, dans les environs de Lycksile.



XCII. HESPÉRIE LINÉOLA.

HESPERIA LINEOLA. (Pl. 41, fig. 1-3.)

Papilio lineola. *Ochsenh.* Pap. europ. tom. I. pag. 230. n° 19. tom. IV. pag. 161. n° 20.

Pap. virgula. *Hubn.* tab. 130. fig. 660. 661. (mas.) fig. 662 et 663. (fœm.)

Hesperia lineola (hesp. lineola). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 2e part. pag. 771. n° 19. *Boisduval.* Ind. method. pag. 26.

Envergure, 12 à 13 lignes.

Cette espèce diffère si peu de la *Linea*, qu'il n'est pas étonnant qu'on l'ait confondue long-temps avec elle. Ochsenheimer est le premier qui l'ait distinguée. Les différences qui la séparent de sa congénère se bornent aux caractères suivants :

1° Le trait noir qu'on remarque sur la nervure médiane des ailes supérieures du mâle est moins noir, plus grêle et plus droit chez elle que chez la *Linea* ;

2° Le dessous de la massue de ses antennes est noir, tandis qu'il est ferrugineux dans la *Linea.* Ce dernier caractère concerne également la femelle, qui, du reste, ressemble à celle de l'autre espèce.

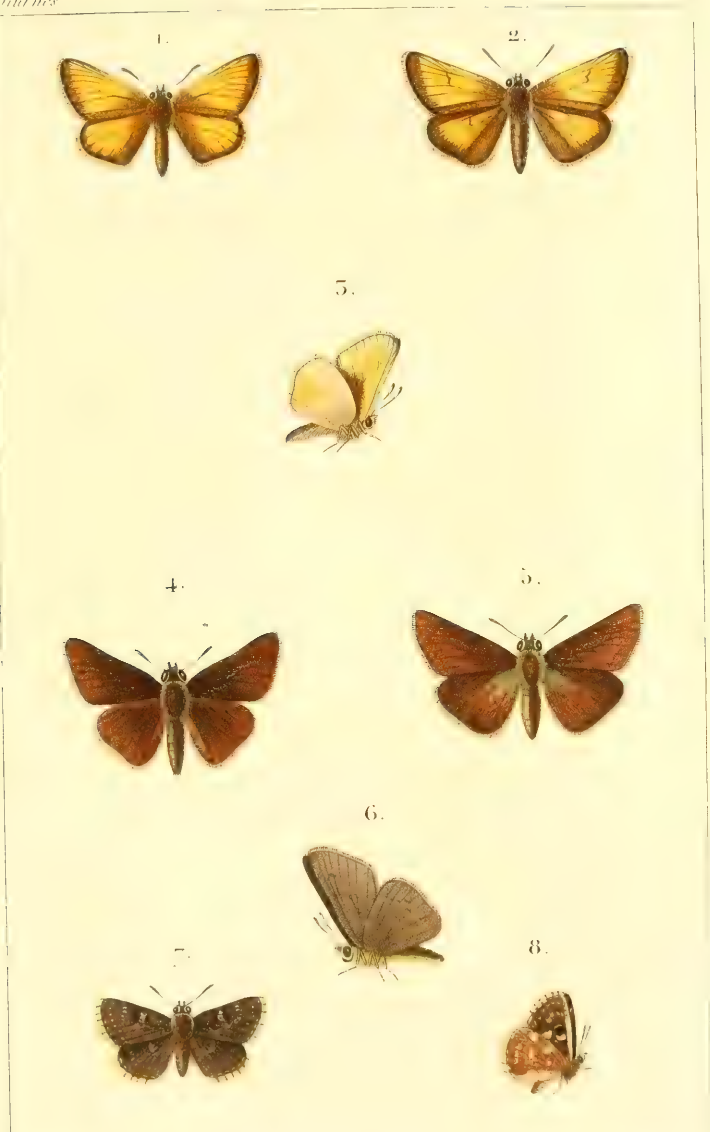
Quoique ces différences soient bien légères, nous les regardons cependant comme suffisantes pour constituer une espèce, par cela seul qu'elles sont constantes.

L'Hespérie *Lineola* se trouve dans plusieurs contrées de l'Allemagne et de la France. Elle paraît en juin et juillet. Je l'ai rapportée de mon dernier voyage dans le département de la Lozère.

Nota. Hubner représente, sous le nom de *Venula,* une Hespérie qui ne diffère de la *Lineola*, autant qu'on peut en juger par une figure, que par l'absence du petit trait noir sur les ailes supérieures du mâle. Nous attendrons, pour nous prononcer, que nous ayons vu cette espèce en nature.



Hespérides.



1–3. Hespérie Linéola (*Lineola*) *mâle et femelle*
4–6. idem Nostradamus (*Nostradamus*) *mâle et femelle*
7, 8. idem Eucrate (*Eucrate*) *mâle dessus et dessous*

XCIII. HESPÉRIE NOSTRADAMUS

HESPERIA NOSTRADAMUS. (Pl. 41, fig. 4-6.)

Hesperia nostradamus. *Fabr.* Entom. Syst. em. tom. iii. pars 1. pag. 328. n° 246. (fœm.) *Coquebert.* Illust. icon. ins. dec. 2. pag. 70. tab. 17. fig. 2. (fœm.)

Pap. pumilio. *Ochsenh.* Pap. europ. tom. ii. pag. 216. n° 12. *Hubn.* tab. 91. fig. 458. (mas.) fig. 459 et 460. (fœm.

Pap. pygmæus. *Cyrill.* Ent. neap. tab. 5. fig. 5. *Esp.* Pap. europ. pars. 1. pag. 34. tab. 99. cont. 54. fig. 3. *Illig.* Mag. tom. iii. pag. 202.

Hesperia nostradamus (hesp. nostradamus). *God.* Encycl. méthod, tom. ix. 2e part. pag. 773. n° 125. *Boisduval.* Ind. method. pag. 26.

Envergure, 12 à 13 lignes.

Elle est de la taille de la *Comma*. Le dessus des quatre ailes du mâle est d'un brun foncé qui s'éclaircit vers leur extrémité, avec la frange de la même couleur. Le dessous est d'un cendré-roussâtre, avec une rangée flexueuse de points blancs à peine marqués sur le milieu de chaque aile.

Le dessous des quatre ailes de la femelle est également d'un brun foncé, mais avec des reflets

d'un jaune-verdâtre, une rangée flexueuse de points blancs bien tranchés aux ailes supérieures seulement, et la frange blanchâtre. Le dessous est d'un gris cendré, avec la répétition des points blancs du dessus. Ces points varient pour le nombre, suivant les individus; mais les deux du milieu sont toujours plus grands.

Les deux surfaces du corps sont de la couleur de celles des ailes dans les deux sexes, et les antennes ont leur massue ferrugineuse.

Cette Hespérie se trouve en Barbarie, en Calabre et en Sicile, où elle a été prise dans les environs de Messine, par M. Alexandre Lefebvre, qui l'a prise également dans l'île de Stromboli, le 4 septembre. Il y a lieu de croire qu'elle paraît plus d'une fois pendant l'année.



XCIV. HESPÉRIE DE MILO.

HESPERIA MELOTIS. *Mihi.* (Pl. 42, fig. 1, 2.

Envergure, 12 lignes et demie.

Le dessus des quatre ailes est d'un noir luisant finement saupoudré de gris, avec douze ou treize points blancs sur les ailes supérieures disposés comme dans les autres Hespéries du même groupe, mais plus grands et plus arrondis. Quant aux ailes inférieures, elles sont traversées au milieu par une bande blanche divisée en six taches par les nervures, et entre cette bande et le bord terminal, par une série de cinq points blancs. On aperçoit en outre quelques éclaircies blanchâtres à la base. La frange est blanche et régulièrement entrecoupée de noir.

Le dessous des quatre ailes est d'un gris-brun, avec un léger reflet verdâtre. Les supérieures ont leur base et leur sommet blanchâtres, avec la répétition d'une partie des taches du dessus. Les inférieures sont coupées longitudinalement par des raies blanches, entre lesquelles on aperçoit quelques vestiges de la bande du dessus.

La tête et le corps sont comme dans les autres Hespéries. Quant aux antennes, nous n'en pouvons rien dire, attendu qu'elles manquent dans l'individu unique que M. Alexandre Lefebvre possède de cette espèce, et qu'il a bien voulu nous communiquer.

Cette Hespérie, que nous n'avons pu rapporter à aucune de celles connues, a été prise par lui, le 31 mai, dans l'île de Milo. Elle participe un peu en dessous de la *Lavateræ*.



Hespérides.



1, 2 Hespérie de [illegible] [illegible] [illegible]
3, 4 idem du Carthame [illegible] [illegible]
5, 6 idem [illegible] [illegible] [illegible]
7, 8 idem Proto [illegible] [illegible]
9, 10. idem [illegible] [illegible] [illegible]

XCV. HESPÉRIE DAMIER.

HESPERIA ALVEUS. (Pl. 42, fig. 3, 4.)

Papilio alveus. *Hubn.* tab. 92. fig. 461. (mas.) fig. 462 et 463. (fœm.) *Ochsenh.* tom. ii. pag. 206. n° 5.
Hesperia alveus. *Boisduval.* Ind. method. pag. 26.

Envergure, 14 lignes.

Cette Hespérie, que Godart a rapportée mal à propos au *Fritillum*, est de la taille du *Tesselum*, auquel elle ressemble d'ailleurs plus qu'au premier. Néanmoins elle en diffère assez pour n'être pas confondue avec lui.

Voici les principaux caractères qui la distinguent :

1° Le dessus de ses quatre ailes est saupoudré de jaune-verdâtre ;

2° Les taches blanches de ses ailes supérieures sont très petites et entourées de noir ;

3° Celles des ailes inférieures sont grises au lieu d'être blanches, et à peine distinctes du fond.

Le dessous diffère très peu du *Tesselum*.

Cette espèce vole en mai dans les alpes du Tyrol et de la Suisse. L'individu figuré nous a été envoyé par M. le comte de Saporta.

Nota. Ochsenheimer donne, sous le nom de *Carthami*, une Hespérie que nous n'avons pu encore nous procurer, mais qui, si nous en jugeons d'après la figure d'Hubner, est bien peu caractérisée, car elle ressemble plus encore au *Tesselum* que l'*Alveus*. Nous doutons fort, d'après cela, que ce soit une espèce.



XCVI. HESPÉRIE ORBIFÈRE.

HESPERIA ORBIFERA. (Pl. 42, fig. 5, 6.)

HESPÉRIE ORBIFÈRE (HESP. ORBIFERA). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 2e part. pag. 782. n° 143.

PAP. ORBIFER. *Hubn.* tab. 160. fig. 803-806. (mas. et fœm.)

HESPERIA ORBIFER. *Boisduval.* Ind. method. pag. 26.

Envergure, 13 lignes.

A sa taille près, qui est un peu plus grande, cette Hespérie ressemble absolument en-dessus à la *Sao;* mais elle en diffère beaucoup par le dessous de ses ailes inférieures, dont le fond est d'un jaune feuille-morte, avec des taches arrondies, tandis que dans l'espèce que nous venons de citer, ce fond est couleur de brique, avec des taches carrées. C'est la seule, au reste, de toutes les espèces de la même série, qui ait des taches orbiculaires en-dessous, et ce caractère ne permet pas de la confondre avec aucune d'elles. Ainsi nous nous dispenserons d'en donner une description plus détaillée.

Cette Hespérie se trouve en Hongrie et en Morée ; elle m'a été envoyée de ce dernier pays par mon fils. Elle se montre au printemps et en été.

XCVII. HESPÉRIE PROTO.

HESPERIA PROTO. (Pl. 42, fig. 7, 8.)

Papilio proto. *Ochsenh.* Pap. europ. tom. 1. p. 210. nº 8. *Esp.* pars. 1. tab. 123. cont. 78. fig. 5. (mas.) fig. 6. (fœm.)

Hespérie proto (hesp. proto). *God.* Encycl. méthod. tom. IX. 2e part. pag. 780. nº 140. *Boisduval.* Ind. method. pag. 26.

Envergure, 1 pouce.

Elle est un peu plus petite que le *Tesselum*, dont elle diffère principalement par les caractères suivants :

1° Le dessus de ses quatre ailes est recouvert de poils jaunâtres et non blanchâtres ;

2° Les taches de ce même dessus sont d'un jaune-pâle au lieu d'être blanches ;

3° Le dessous des ailes inférieures est d'un brun-jaunâtre et non verdâtre, avec le bord interne d'un jaune-clair ;

4° Les petites taches qui longent le bord des quatre ailes sont en croissant au lieu d'être rondes ;

5° Enfin, la frange des ailes inférieures paraît comme dentelée.

Cette Hespérie se trouve en Hongrie, en Portugal et dans le midi de la France. M. Rambur

en a trouvé la chenille dans les environs de Montpellier, et l'a élevée. En voici la description qu'il a bien voulu nous communiquer :

« Cette chenille est d'abord noirâtre dans sa jeunesse, puis elle devient d'un gris-jaunâtre ; son premier anneau, beaucoup plus petit que les autres et un peu écailleux en-dessus, présente deux taches d'un brun-roux.

« Elle a sur le dos une ligne longitudinale d'un brun-roux et des atomes de la même couleur. Son corps est couvert de poils blancs et courts. Les stigmates sont arrondis, de la couleur du corps, avec la bordure plus foncée.

« La tête, moins grosse que chez la *Malvæ*, est noire, fortement chagrinée, velue; les pattes sont jaunâtres

« On la trouve pendant le mois de mai sur le *phlomis lychnitis ;* elle lie, avec de la soie, les feuilles du sommet de la plante, en forme un petit paquet au milieu duquel elle se tient cachée, et ronge les parties qui sont à sa portée, et surtout l'extrémité de la jeune tige. Elle se transforme dans une légère coque et produit une chrysalide assez allongée, rougeâtre, couverte d'une poussière blanche. L'insecte parfait se montre à la fin de juin et dans le mois de juillet. Il n'est pas rare dans les garigues aux environs de Montpellier. »

XCVIII. HESPÉRIE THÉRAPNÉ.

HESPERIA THERAPNE. (Pl. 42, fig. 9, 10.)

Hesperia therapne. *Rambur.* Annales de la Société entomologique, année 1832, pag. 265. pl. 7 fig. 4.

Envergure, 9 lignes.

Cette jolie Hespérie a été découverte en Corse, par M. le docteur Rambur, qui en a donné une excellente description dans les Annales de la Société entomologique. Nous ne pouvons mieux faire que de la transcrire ici :

« Elle ressemble, dit-il, beaucoup à la *Sao*. Ses ailes sont en-dessus d'un brun-noirâtre, plus ou moins mélangé de blanc-jaunâtre et quelquefois lavé de rougeâtre. Les taches qui composent les deux séries transverses des ailes supérieures sont plus larges que dans la *Sao*, et la série externe est toujours interrompue dans sa continuité, n'etant formée antérieurement que par trois taches souvent confondues entre elles ; la quatrième, qui vient après, se trouve plus rapprochée du bord externe que dans la *Sao*. Mais ce qui la caractérise surtout, c'est que la ligne

marginale d'atomes blanchâtres, souvent à peine visible, est ici beaucoup moins flexueuse et plus proche de la frange. Les ailes inférieures ont la série transverse du milieu de l'aile formée de taches beaucoup plus larges. Toutes les taches sont d'un blanc-jaunâtre ou roussâtre.

« Le dessous, qui reproduit quelques-unes des différences du dessus, ne diffère pas, du reste, sensiblement de l'autre espèce.

« La massue des antennes, qui est toujours en partie noire dans la *Sao*, a dans notre espèce la face interne de l'extrémité d'un rouge foncé.

« Cette Hespérie est peu répandue dans l'île : on la trouve à la même époque que la *Sao*. Elle se montre par conséquent deux fois, au printemps et en été. »



XCIX. HESPÉRIE EUCRATE.

HESPERIA EUCRATE. (Pl. 41, fig. 7, 8.)

Pap. eucrate. *Ochsenh.* tom. 1. pag. 213. n° 10. *Esp.* part. 1, tab. 124. cont. 79. fig. 6.

Hespérie eucrate (hesp. eucrate). *God.* Encycl. méthod. tom. ix. 2e part. pag. 780. n° 139. *Boisduval.* Ind. method. pag. 26.

Envergure, 9 lignes et demie.

Le dessus des quatre ailes est d'un noir-brun luisant, chatoyant en violet. Les supérieures sont marquées de cinq à six points blancs épars, avec une petite lunule grise au milieu et deux taches de cette dernière couleur près de la base. Les ailes inférieures n'ont que deux taches blanches au centre, et un petit point gris à l'origine. Les quatre ailes sont en outre traversées, près de leur extrémité, par une rangée sinueuse de petits points d'un blanc moins pur que ceux du milieu. La frange est blanche et entrecoupée de gris-noirâtre.

Le dessous des premières ailes est d'un brun-noirâtre au milieu, et rougeâtre le long de la

côte et au sommet, avec les mêmes points blancs qu'en-dessus.

Le dessous des secondes ailes est d'un rouge-brique, avec six taches blanches arrondies de diverses grandeurs, dont deux près de la base et quatre au milieu, indépendamment d'une rangée de lunules également blanches, longeant le bord extérieur, et dont celle du milieu est beaucoup plus grande que les autres. La frange des quatre ailes est blanche et entrecoupée de rouge-brique.

Le corps et la tête sont noirs en-dessus et blanchâtres en-dessous, avec les pattes et les côtés de l'abdomen rougeâtres. Nous ne pouvons rien dire des antennes, attendu qu'elles manquent au seul individu que nous avons pu nous procurer de cette espèce, et qui nous a été communiqué avec beaucoup d'obligeance par M. le baron Feisthamel.

Cette Hespérie, que très-peu de collections possèdent, se trouve en Portugal.

Nota. Il faut examiner attentivement l'Hespérie *Eucrate* pour la distinguer de la *Sao*. La seule différence bien tranchée qui existe entre les deux espèces, c'est que, dans la première, les taches du dessous des ailes inférieures sont arrondies et bien séparées, tandis qu'elles sont irrégulières et se confondent plus ou moins l'une avec l'autre dans la seconde.

APPENDICE.

Plusieurs Lépidoptères diurnes offrent des variétés locales tellement tranchées, que tous les auteurs qui les ont décrites ou figurées en ont fait autant d'espèces distinctes, et leur ont en conséquence appliqué des noms sous lesquels elles sont connues depuis longtemps dans les collections. Notre première pensée avait été de nous borner à les mentionner dans les descriptions des espèces auxquelles elles paraissent se rapporter, sans en donner de figures, afin de ne pas augmenter inutilement le nombre des livraisons; mais nous avons réfléchi depuis que, si nous prenions ce parti, beaucoup de souscripteurs qui possèdent ces variétés, et qui les considèrent peut-être comme des espèces, pourraient croire que nous les avons oubliées, ou que nous avons été dans l'impossibilité de nous les procurer, et taxer par conséquent ce Supplément d'être incomplet. Nous nous sommes donc déterminés à les donner ci-après par appendice, avec d'autant plus de raison que nous serions fort embarrassés de dire ce qui distingue, dans

les papillons dont on ne connaît pas les chenilles, une espèce d'une variété locale qui se reproduit tous les ans, avec des différences constantes dans le dessin et les couleurs qui la séparent plus ou moins de l'espèce normale à laquelle on croit devoir la rapporter. Ces différences sont dues, dit-on, à l'influence du climat ou des localités : cela peut être ; mais tant que des expériences directes ne l'auront pas démontré, comme sur nos animaux domestiques, il sera permis d'en douter. Il n'en est pas de même des variétés accidentelles, c'est-à-dire de ces individus isolés qu'on rencontre de loin en loin parmi beaucoup d'autres de la même espèce, et qui, malgré les différences quelquefois énormes qui les distinguent de ceux-ci, ne sauraient néanmoins en être séparés, par la raison qu'on les a vus s'accoupler ensemble. En un mot, ce sont de véritables monstres qui ne perpétuent pas leur race, dans l'espèce à laquelle ils appartiennent. Le nombre de ces variétés accidentelles étant illimité, ce serait vouloir éterniser cet ouvrage que d'entreprendre d'en donner la figure et la description : telle n'est pas l'intention de l'éditeur et encore moins celle de l'auteur.



C. PARNASSIEN NOMION.

PARNASSIUS NOMION. (Pl. 43, fig. 1.)

Parnassius nomion. *Fischer*. Entomographie de la Russie, tom. II, pag. 242. tab. VI.

Envergure, 3 pouces environ.

Soit que l'on considère ce Parnassien comme une espèce distincte, ou qu'on n'y voie qu'une variété locale de l'*Apollon*, voici les caractères qui l'en distinguent ainsi que du *Phœbus*, au premier examen :

1° La plus extérieure des taches noires alignées contre la nervure costale des premières ailes est toujours marquée de rouge sur les deux surfaces, comme dans le *Phœbus*, et il en est de même de celle du bord interne desdites ailes, ce qui ne se voit ni chez ce dernier ni chez l'*Apollon* ;

2° Les secondes ailes en-dessus sont marquées, près de leur attache au corselet, d'une tache rouge qui manque toujours dans les deux autres espèces ;

3° Enfin la frange des quatre ailes, quoique très-courte, est visiblement entrecoupée de noir,

VIII. PIÉRIDE TAGIS.

PIERIS TAGIS. (Pl. 4, fig. 1 et 2.)

PAP. TAGIS. *Hubn.* tab. 110. fig. 565 et 566. (mas.) *Illig.* Mag. tom. III. pag. 204.

PONTIA TAGIS. *Ochsenh.* Schm. von europ. tom. I. part. 2. pag 162.

PIÉRIDE TAGIS (PIERIS TAGIS). *God.* Encycl. méthod. t. IX. pag. 127. n° 28. *Boisduval.* Europ. lepid. ind. method. p. 9.

Envergure, 18 lignes et demie.

ELLE est un peu plus petite que l'*Ausonia.* Les quatre ailes en-dessus sont blanches, avec leur base noire. Les supérieures ont leur sommet noir, avec des taches blanches, inégales; la côte est entrecoupée de noir, et non loin de son milieu, on voit une lunule de cette couleur. Les ailes inférieures sont sans taches, mais leur transparence laisse apercevoir la couleur du dessous dont nous parlerons plus bas.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, avec cette différence que la lunule est marquée d'un petit croissant blanc, et que la couleur noire du sommet est remplacée par une teinte verdâtre. Le dessous des secondes ailes

est d'un vert terne saupoudré de noirâtre, avec plusieurs taches blanches irrégulières, dont les extérieures et les deux du milieu sont plus grandes.

La tête, le corps et les antennes sont comme dans les espèces précédentes.

Cette espèce se trouve en Portugal, où elle a été découverte par M. le comte de Hoffmansegg; elle vole depuis février jusqu'en avril.





1. Parnassien Nomion (*Nomion*) *mâle*. 2, 3. Thaïs Cassandre (*Cassandra*) *fem. dessus et dessous*.

4, 5. Piéride de la Gesse (*Lathyri*) *mâle dessus et dessous*.

tandis qu'elle est entièrement blanche dans l'*Apollon* et dans le *Phœbus*.

La tête et le corps sont comme ceux de l'*Apollon*, et les antennes paraissent presque aussi annelées que celles du *Phœbus*.

Dans cette espèce comme dans les deux autres, la femelle est beaucoup plus sablée de noir que le mâle; mais nous n'avons fait représenter que celui-ci, pour ne pas multiplier inutilement les figures.

L'individu figuré fait partie de la collection de M. Chardiny, de Lyon, qui a bien voulu nous le communiquer.

Le Parnassien *Nomion* vole en août, dans les montagnes qui séparent la Russie d'Europe de la Sibérie.

Nota. M. Fischer, qui le premier a fait connaître cette espèce, indique au nombre des caractères qui la distinguent la tache noire en forme d'ancre qu'on remarque au bord interne de ses ailes inférieures; mais ce caractère n'en est pas un, puisqu'il existe des individus femelles de l'*Apollon* qui ont cette tache aussi prononcée que le *Nomion*.



CI. THAIS CASSANDRE.

THAIS CASSANDRA (Pl. 43, fig. 2, 3.)

Papilio cassandra. *Hubn.* tab. 185. fig. 910-913.

Envergure, 22 à 26 lignes.

Le seul caractère qui distingue cette Thaïs de l'*Hysipyle*, c'est que ses premières ailes sont marquées en-dessus d'un ou plusieurs points rouges qui manquent toujours chez cette dernière. Ces points varient depuis un jusqu'à quatre, et sont placés sur la plus extérieure des cinq taches ou bandes noires qu'on remarque entre la côte et la nervure médiane. Du reste, les deux espèces se ressemblent parfaitement; cependant la *Cassandra* est d'un jaune plus intense, et qui va même jusqu'à l'ocre foncé dans quelques individus, comme celui qui est représenté. Peut-être n'est-ce qu'une variété locale; la connaissance de sa chenille pourra seule décider la question.

La Thaïs dont il s'agit se trouve en Hongrie,

en Italie et en Morée. Dans ce dernier pays, elle se montre dès le mois de février.

L'individu figuré nous a été donné par M. Marloy, chirurgien de la marine, qui l'a pris avec plusieurs autres dans les environs de Navarin.



CH. PIÉRIDE DE LA GESSE.

PIERIS LATHRI. (Pl. 43, fig. 4, 5.)

Papilio lathyri. *Hubn.* tab 159. fig. 797-798.

Envergure, 16 lignes.

Hubner a eu raison de distinguer cette Piéride de la *Sinapis ;* elle en diffère par les caractères suivants :

1° Ses premières ailes sont plus allongées et ont leur sommet moins arrondi ;

2° La tache noire qui couvre ce sommet, au lieu de s'arrêter à la troisième nervure, se répand, en mourant, jusqu'à l'angle postérieur ;

3° La base des quatre ailes est lavée de jaune-citron, et cette couleur s'avance jusqu'au milieu des secondes ailes;

4° Enfin, le dessous des ailes inférieures, au lieu d'être blanc avec deux lignes parallèles grises coupées par les nervures, est entièrement saupoudré de gris-verdâtre, avec deux taches blanches, l'une près de la base et l'autre au bord extérieur.

Cette Piéride remplace la *Sinapis*, en Provence et en Languedoc. Je l'ai vue voler assez communément du 10 au 15 mai, dans les environs d'Aix, particulièrement dans la campagne de M. de Fons-Colombe, et j'aurais négligé de la prendre, croyant que c'était la *Sinapis*, si M. le comte de Saporta ne m'avait fait apercevoir de mon erreur. Je l'ai retrouvée depuis dans les environs de Florac, mais en petite quantité.

Sur six individus que j'ai pris il ne se trouve pas une seule femelle; j'ignore par conséquent en quoi elle diffère du mâle.



CIII. MÉLITÉE DÉIONE.

MELITÆA DEIONE. (Pl. 44, fig. 1-3.)

Papilio deione. *Hubn.* tab. 192. fig. 947-950.

Envergure, 16 à 19 lignes.

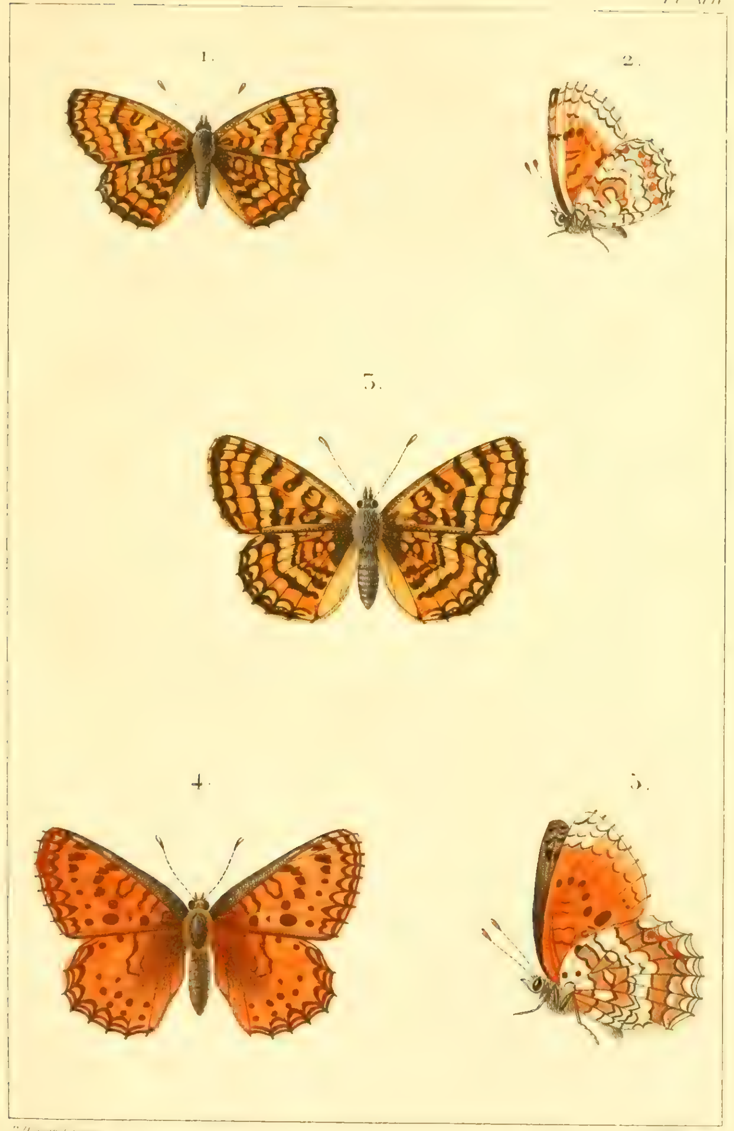
Cette Mélitée fait le passage de la *Phœbé* à l'*Athalie*. En-dessus, elle offre le même dessin que celle-ci, avec cette différence que la bande du milieu et les lunules terminales des quatre ailes sont d'un fauve plus clair que le fond. En dessous, elle ne diffère de la première que parce que les lignes noires qui cernent les taches et les bandes des ailes inférieures sont plus fines, en même temps que le fond de ces mêmes ailes est d'un jaune plus pâle, et que les nervures en sont noires, tandis qu'elles sont jaunes dans la *Phœbé*.

Ces différences sont communes aux deux sexes, qui ne diffèrent que par la taille, et sont constantes dans tous les individus qui nous sont passés par les mains. Au reste, ce qui ne permet pas de douter que ce ne soit une espèce bien distincte de la *Phœbé* et de l'*Athalie*, c'est

Supplément.

Nymphalides.

Diurnes. | *Pl. XIII.*



1. Mélitée Dérone (*Derone*) *mâle, dessus et dessous.* 3. idem id (*id*) *femelle*
4, 5. id. Ethérie (*Etheria*) *femelle, dessus et dessous.*

que sa chenille et sa chrysalide sont différentes de celles de ces deux dernières, ainsi qu'on le verra dans notre Iconographie des chenilles.

Cette Mélitée, figurée dans Hubner sous le nom de *Deione*, se trouve en Provence dans les endroits arides, où elle paraît deux fois à peu près en même temps que la *Phœbé*, savoir : à la fin de mai et à la fin de juillet. On en doit la découverte en France à M. le comte de Saporta, qui dès 1826 m'en adressa plusieurs individus, en me faisant remarquer les différences qui la séparent de ses congénères. Depuis, j'ai eu le plaisir de la prendre moi-même dans la belle propriété de M. Boyer de Fons-Colombe, son beau-père, à trois lieues d'Aix, en 1833.



CIV. MÉLITÉE ÉTHÉRIE.

MELITÆA ÆTHERIA. (Pl. 44, fig. 4-5.)

Papilio ætheria. *Hubn.* tab. 177. fig. 873-878.

Envergure, 19 lignes.

Elle est de la taille de la *Phœbé*, dont elle ne diffère en-dessus que parce que ses taches noires sont beaucoup moins nombreuses. En-dessous, elle se rapproche de l'*Athalie* par le dessin des ailes inférieures ; mais les taches fauves qui surmontent les lunules jaunes terminales, au lieu d'être arrondies du côté intérieur, sont déprimées, et séparées des taches jaunes du milieu par une large bande d'un brun-ferrugineux, qui est très-étroite et plus claire dans les autres Mélitées, lorsqu'elle n'est pas tout-à-fait nulle. Du reste, cette espèce participe à la fois de la *Phœbé* et de l'*Athalie*.

Cette Mélitée, figurée dans Hubner sous le nom d'*Ætheria*, se trouve dans la Russie méridionale. L'individu que nous avons fait représenter nous a été communiqué par M. Chardiny, de Lyon, souvent cité dans ce Supplément.

CV. SATYRE PHÉRUSA.

SATYRUS PHERUSA. *Dahl.* (Pl. 45, fig. 1, 2.)

Papilio arge sicula. *Esp.* tab. 70. cont. 20, et tab. 111. cont. 66 ?

Pap. psyche. var. *Alexandre Lefebvre.* Annales de la Société entomologique de France, 1[er] vol., pag. 88.

Envergure, 22 à 23 lignes.

Ce Satyre est-il une espèce distincte ou une simple variété locale? La connaissance de sa chenille pourrait seule décider la question. En attendant, nous pensons avec M. Lefebvre que, si l'on doit le rapporter à une autre espèce, c'est au *Psyché*, dont il ne diffère en effet que par le dessous de ses secondes ailes, dont les nervures sont moins dilatées, quant à la couleur, et les yeux moins prononcés. Du reste, il lui ressemble entièrement sur les deux surfaces, ce qui nous dispense d'en donner une description détaillée, puisque nous ne pourrions que répéter celle que Godart a donnée du *Psyché*, dans le second volume de cet ouvrage. Cependant, en comparant les deux figures en-dessus, on remarquera que les

lignes et les taches noires occupent moins de place sur le *Phérusa* que sur le *Psyché*, surtout aux ailes inférieures.

Nous avons cité dans notre synonymie l'*Arge Sicula* d'Esper, mais c'est avec un point de doute; car il serait très-possible que sa figure, d'ailleurs très-grossièrement faite, représentât une variété de l'*Arge*, que nous avons décrit et figuré précédemment dans cet ouvrage.

Quant à l'*Ixora* donné par M. Boisduval dans son *Icones*, il ne nous paraît être, comme il le dit lui-même, qu'une variété accidentelle du *Psyché*. Or, nous avons dit que nous ne nous engagions pas à donner les variétés accidentelles.

Le Satyre *Phérusa* a été trouvé en Sicile par MM. Dahl et Alexandre Lefebvre.



Nymphalides.



1, 2. Satyre Phérusa (*Pherusa*) *mâle*. 3, 4. Satyre Leucomélas (*Leucomelas*) *fem*.
5, 6. Satyre Procida (*Procida*) *mâle*.

CVI. SATYRE LEUCOMÉLAS.

SATYRUS LEUCOMELAS. (Pl. 45, fig. 3, 4.)

Papilio n. g. leucomelas. *Esp.* part. I. pag. 141. tab. 81. cont. 31. fig. 1. 2. *Hubn.* tab. 102. fig. 517. 518. *Illig.* Magaz. tom. I. pag. 450. tom. III. pag. 197. tom. IV. p. 26, 27. *Schneid.* beschr. p. 80, n° 26.

Pap. liriope. *Cyrill.* Ent. neap. sp. I. tab. XII. fig. 8.

Le demi-deuil, var. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. II. pag. 324. 3e Suppl. pl. v. fig. 60. g.

Satyrus galathea, var. *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 505. n° 91. *Boisduval.* Ind. method. pag. 21. *Alexandre Lefebvre.* Annales de la Société entomologique de France, 1er vol., pag. 85.

Envergure, 2 pouces.

Ce Satyre ne diffère en dessus du *Galathea* que parce que le noir y domine presque autant que chez le *Procida.* Mais le dessous offre un aspect très différent, surtout aux ailes inférieures, quoique avec un peu d'attention il est aisé d'y rencontrer le même dessin que chez le *Galathea*, mais beaucoup plus pâle et comme passé. Au reste, ces ailes en dessous sont lavées de

jaunâtre comme dans la femelle de ce dernier, et l'on y voit à peine quelques vestiges des taches ocellées et de la ligne dentelée qui les accompagne.

Le Satyre *Leucomelas* se trouve en Hongrie, en Croatie, en Piémont, et en France aux environs de la Grande-Chartreuse.



CVII. SATYRE PROCIDA.

SATYRUS PROCIDA. (Pl. 45, fig. 5, 6.)

Papilio procida. *Herbst.* tom. 183. fig. 5, 6. *Illig.* Mag. tom. I. pag. 450. tom. IV. pag. 27. *Hubn.* tab. 130. fig. 658. 659.

Pap. galaxera. *Esp.* part. I. pag. 97. tab. III. cont. 66. fig. 5.

Satyrus galathea. var. *God.* Encycl. méthod. tom. IX. p. 505. n° 91. *Boisduval.* Ind. method. p. 21. *Alexandre Lefebvre.* Annales de la Société entomologique de France, vol. I, p. 85.

Envergure, 22 lignes.

Ce Satyre ne diffère du *Galathea* que parce que chez lui les taches noires du dessus ont tellement envahi la couleur blanche du fond que celle-ci y occupe moins de place que la première, tandis que c'est le contraire chez le *Galathea.* Par la même raison, le noir domine aussi davantage sur le dessous de ses quatre ailes, dont le dessin au reste diffère très-peu de celui de ce dernier.

Le Satyre *Procida* se trouve en Italie, en Piémont et dans certaines localités du midi de la France.

CVIII. SATYRE ADRASTE.

SATYRUS ADRASTUS. (Pl. 46, fig. 1, 2.)

HIPPARCHIA MOERA. *Ochsenh.* tom. 1. pag. 231. n° 31.

PAP. MOERA. *Hubn.* tab. 39. fig. 174. 175.

LE NÉMUSIEN. *Engram.* Pap. d'Europ. tom. 1. pag. 120. pl. 26. fig. 51. a. b.

SATYRUS MOERA. var. *God.* Encycl. méthod. t. IX. p. 501. n° 86. *Boisduval.* Ind. method. p. 21.

Envergure, 2 pouces environ.

Ce Satyre est au *Mœra* ce que l'*Hiera* est au *Megæra*, c'est-à-dire qu'il ne diffère du premier que parce que la couleur fauve de ses quatre ailes en-dessus se trouve presque entièrement absorbée par la couleur brune du fond dans les deux sexes. Du reste, elles présentent le même dessin que celles du *Mœra*, et, ce qui ne permet pas de le confondre avec l'*Hiera*, c'est qu'il est toujours plus grand, que les yeux des ailes inférieures sont moins placés sur le bord, et que la frange des quatre ailes est beaucoup plus claire que dans ce dernier.

Le Satyre dont il s'agit ne se trouve que sur le

montagnes, en Allemagne, en Suisse, dans le Piémont et dans quelques parties de la France.

L'individu figuré a été pris dans les environs de Domo-Dossola par M. le baron Feisthamel.

Nota. Nous devons faire observer ici que l'*Adrastus* des auteurs allemands est le *Mœra* des auteurs français, et *vice versa*. La raison de cela est que le nom de *Mœra* donné par Linné à l'espèce typique a dû naturellement être appliqué à la variété la plus commune dans chaque pays. Or, il paraît que la variété à fond brun, celle que nous donnons aujourd'hui sous le nom d'*Adrastus*, a été la première connue en Allemagne, où elle est plus répandue que celle à disque fauve, tandis que c'est le contraire en France.



CIX. SATYRE HIERA.

SATYRUS HIERA. (Pl. 46, fig. 3, 4.)

Pap. hiera. *Hubn.* tab. 39. fig. 176.

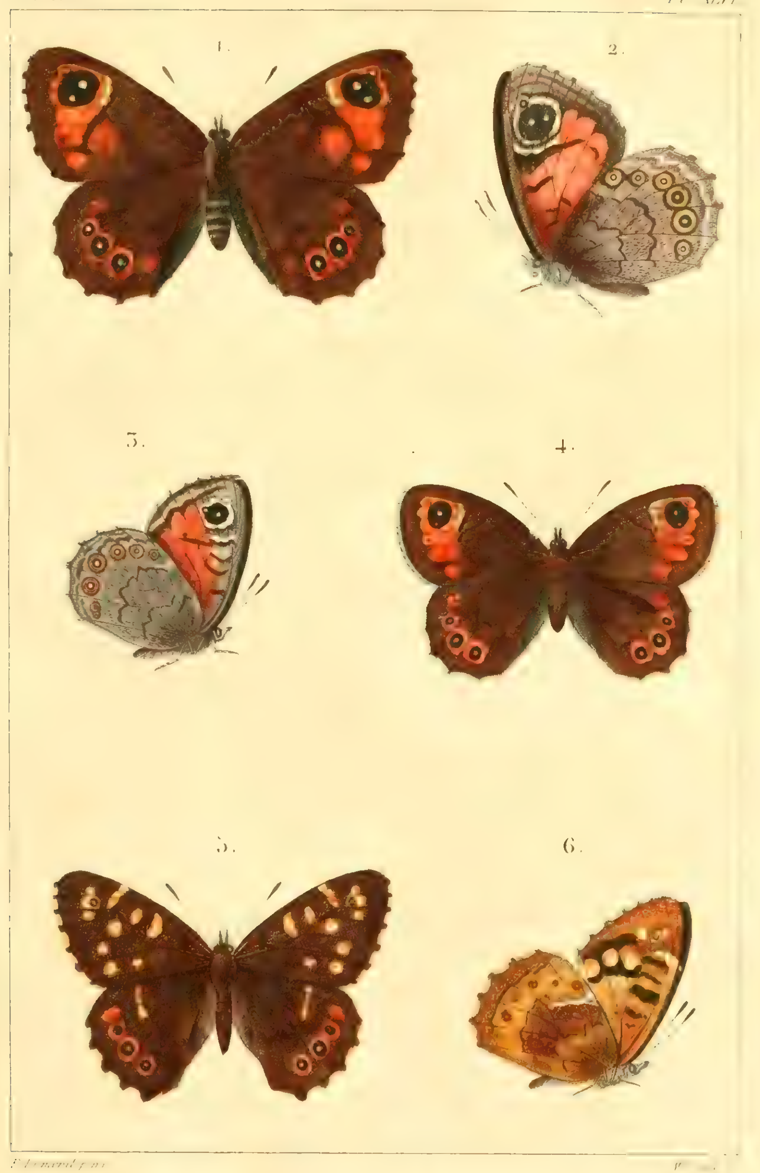
Hipparchia hiera. *Ochsenh.* Schmett. von Europ. tom. iv. pag. 135. n° 30.

Satyrus moera. var. *God.* Encycl. méthod. t. ix. p. 501. n° 86. *Boisduval.* Ind. method. pag. 21.

Envergure, 1 pouce et demi.

En supposant que ce Satyre ne soit qu'une variété locale, ce n'est pas au *Mœra* qu'on doit le rapporter, comme l'ont fait plusieurs auteurs, mais bien au *Megæra*, dont il ne diffère que parce que la couleur brune a envahi, chez lui, la presque totalité des quatre ailes en-dessus dans les deux sexes, pour ne laisser de fauve qu'autour des taches ocellées. Mais, à travers cette couleur brune, il est aisé d'apercevoir que son dessus est le même que celui du *Megæra*, et que, comme chez ce dernier, les yeux des ailes inférieures sont placés plus sur le bord que dans le *Mœra*. D'ailleurs celui-ci a aussi sa variété

Nymphalides.



1, 2. Satyre Adraste *Adrastus, femelle.* 3, 4. Satyre Ihéra *Ihera femelle.*

5, 6. Satyre Xiphia *Xiphia mâle.*

locale analogue, que nous donnons sous le nom d'*Adrastus*.

Le Satyre *Hiera* se trouve dans certaines parties de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie.

L'individu figuré a été pris dans les environs de Domo-Dossola par M. le baron Feisthamel.



CX. SATYRE XIPHIA.

SATYRUS XIPHIA. (Pl. 46, fig. 5, 6.)

PAP. XIPHIA. *Fabr.* Syst. ent. pag. 492. n° 215. Spec. insect. tom. II. pag. 74. n° 326. Mant. ins. tom. II, pag 37. n° 382. Ent. syst. em. tom. III. pars. I. pag. 93. n° 294.

SATYRE XIPHIA (SAT. XIPHIA). *God.* Encycl. méthod. t. IX. pag. 505. n° 90.

SAT. ÆGERIA. an var. XIPHIA? *Boisduval.* Ind. method. pag. 21.

Envergure, 19 lignes.

IL est un peu plus grand que la variété de l'*Ægeria*, appelée *Meone*, à laquelle il ressemble beaucoup et dont il ne diffère que par les caractères suivants :

1° Les taches fauves du dessus sont plus vivement colorées, plus petites, et quelques-unes sont souvent absorbées par la couleur brune du fond, qui est également d'un ton plus vif que dans le *Meone ;*

2° La frange est d'un jaune-fauve au lieu d'être blanchâtre;

3° Le dessous des ailes inférieures est d'un roux vif, au lieu d'être d'un gris jaunâtre ou

verdâtre, et offre, à partir du milieu du bord supérieur, une petite bande blanche transverse, courte, dilatée à son origine et se terminant en crochet en face de la cellule discoïdale : cette bande est jaune, plus large et moins arrêtée dans l'*Ægeria* et sa variété *Meone ;*

4° Enfin, les lignes ferrugineuses qui traversent ce même dessous sont moins ondulées ou dentelées dans l'espèce qui nous occupe que dans celle que nous venons de nommer.

Cette description ne concerne que le mâle : nous n'avons pu nous procurer la femelle.

Le Satyre *Xiphia* se trouve en Portugal, dans le midi de l'Espagne, à Madère et aux îles Canaries.

CXI. PIÉRIDE ERGANE.

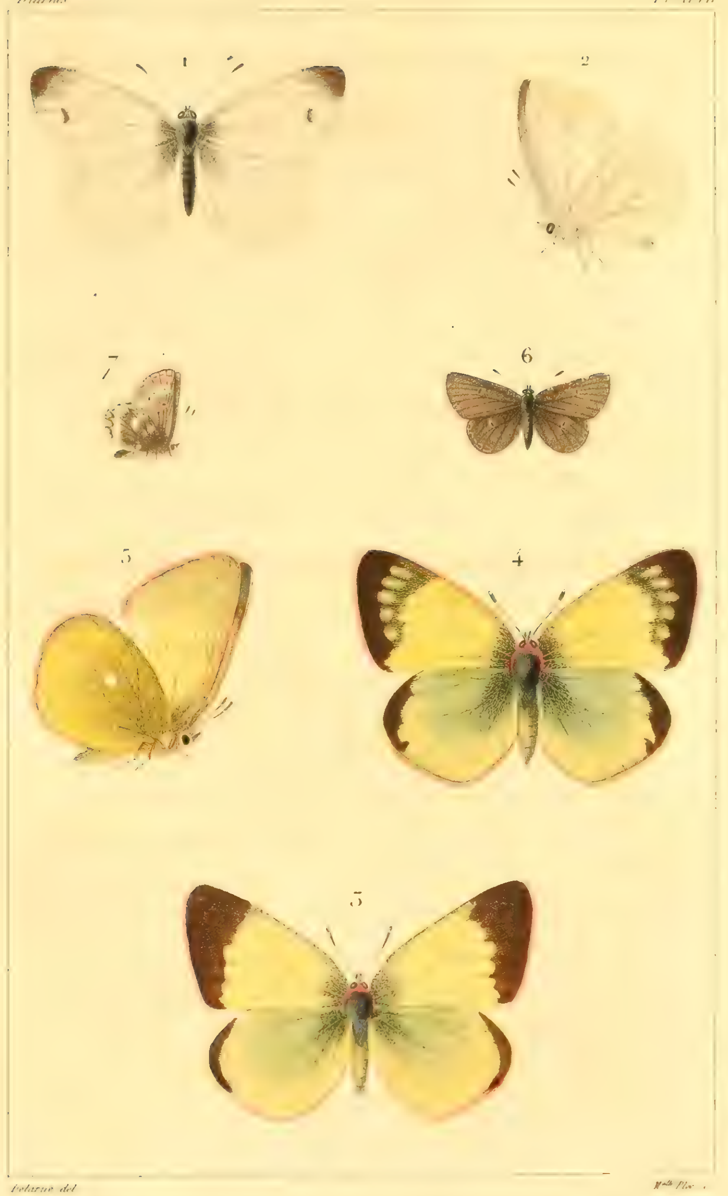
PIERIS ERGANE. (Pl. 47, fig. 1, 2.)

Papilio ergane. *Hubn.* fig. 904-907.

Envergure, 20 lignes.

Le dessus des quatre ailes est blanc, avec deux taches noires sur les supérieures, dont une au sommet et l'autre placée au-dessous de la première, entre les deux premiers rameaux de la nervure médiane et à peu de distance du bord extérieur. La première tache est grande, presque carrée, et d'autant plus foncée qu'elle se rapproche plus du bord. La seconde est également carrée, mais beaucoup plus petite. La base des quatre ailes est en outre saupoudrée de noirâtre, ainsi que la côte des ailes supérieures.

Le dessous des premières ailes est blanc, avec leur sommet lavé de jaune-pâle, et une tache grise qui correspond à la petite tache noire du dessus.



Delarue del. *Mlle Plée.*

1.2 Piéride Ergane *(Ergane) dessus et dessous.* 3.4.5. Coliade Philomène *(Philomene), mâle et femelle dessus et dessous.* 6.7. Polyommate Aquilon *(Aquilo) mâle dessus et dessous.*

Le dessous des secondes ailes est d'un jaune-pâle, sablé de noirâtre entre les nervures.

Le corps est noirâtre en-dessus, et jaunâtre en-dessous y compris les pattes. Les palpes sont blancs et ciliés de noir. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec l'extrémité de la massue jaunâtre et le reste d'un noir-brun.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette Piéride ressemble beaucoup à la *Rapæ*, dont elle diffère cependant par des caractères assez tranchés pour en faire une espèce. Les voici :

1° Dans la *Rapæ*, la tache noire du sommet des premières ailes est étroite et s'éclaircit à son extrémité. Dans l'*Ergane*, cette tache est beaucoup plus large et s'éclaircit au contraire en s'éloignant du bord ;

2° Dans la *Rapæ*, on voit en outre sur les mêmes ailes deux taches noires bien marquées, tant en-dessus qu'en-dessous dans la femelle, et dont l'inférieure manque quelquefois en-dessus dans le mâle. Dans l'*Ergane*, cette dernière tache manque toujours dans les deux sexes sur leurs deux surfaces, et la supérieure n'est marquée qu'en-dessus, indépendamment de ce qu'elle est plus rapprochée du bord ;

3° Enfin, dans la *Rapæ*, les secondes ailes en-

dessus sont marquées au bord supérieur d'une tache noire, dont il n'existe aucune trace dans l'*Ergane*.

Cette nouvelle espèce, figurée dans le supplément de Hubner, a été découverte par Dahl, dans les environs de Raguse. Elle nous a été communiquée par M. Alexandre Lefebvre.



CXII. COLIADE PHILOMÈNE.

COLIAS PHILOMENE. (Pl. 47, fig. 3-5.)

Papilio philomene. *Hubn.* tab. 117. fig. 602. 603.
Colias palæno. var. *God.* Encycl. méthod. t. ix. p. 101. n° 37. *Boisduval.* Ind. method. pag. 10.

Envergure, 21 lignes et demie

Les quatre ailes en-dessus sont d'un jaune-citron, avec une bordure terminale noire plus large aux supérieures qu'aux inférieures. Cette bordure, dont le côté interne est dentelé d'une manière vague, va en se rétrécissant de l'angle apical à l'angle anal sur les premières ailes. Celle des secondes ailes, plus large dans son milieu qu'aux deux extrémités, ne descend guère au-delà de leur bord postérieur.

Le dessous des premières ailes est d'un jaune-citron pâle, avec la côte et le sommet lavés de gris-verdâtre. Celui des secondes ailes est du même jaune, mais finement sablé de noirâtre sur toute leur surface, avec un point central argenté, dont l'empreinte paraît un peu au-dessus.

La frange des quatre ailes est rose des deux côtés.

Le corps est noirâtre en-dessus et jaune en-dessous, avec des poils rouges derrière la tête et jaunes sur le reste du corps. Les pattes sont roses, ainsi que les antennes, avec l'extrémité de leur massue jaune.

Cette description faite sur un mâle peut s'appliquer également à la femelle, qui n'en diffère que parce que la bande de ses premières ailes est plus large et entrecoupée de taches jaunes.

Cette espèce vole en juillet sur les Alpes en même temps que la *Palæno*, mais dans des localités plus élevées. Plusieurs auteurs ne l'ont considérée que comme une variété de cette dernière; cependant elle en diffère constamment, non-seulement par la bordure noire de ses dernières ailes, dont le côté externe, dans le mâle, n'est pas arrêté d'une manière nette comme chez la *Palæno*, mais encore parce que les deux sexes, chez elle, sont de la même couleur, c'est-à-dire d'un jaune-citron, tandis que la femelle de la *Palæno* est d'un blanc-verdâtre. Quant au caractère tiré de l'absence du point central des premières ailes, il est insignifiant, car on rencontre autant d'individus avec ce point que sans, dans les deux espèces.

CXIII. POLYOMMATE AQUILON.

POLYOMMATUS AQUILO. (Pl. 47, fig. 6, 7.)

ARGUS AQUILO. *Boisduval.* Icones, tom. 1. pag. 62. pl. 12. fig. 7 et 8.

Envergure, 10 lignes.

LE dessus des quatre ailes est d'un gris-bleuâtre plus pâle aux extrémités, avec les nervures très-marquées et un petit croissant noir entouré de blanchâtre au centre de chaque aile. On voit en outre à l'extrémité des ailes inférieures une rangée marginale de petites lunules noirâtres qui se distinguent à peine du fond. Enfin, la frange est blanche et séparée du bord terminal par une ligne noire.

Le dessous des ailes supérieures est d'un gris-pâle, avec un petit croissant noir entouré de blanc au milieu, une tache orbiculaire blanche entre le croissant et la base, et du côté opposé, une ligne flexueuse de cinq ou six points noirs cernés de blanc, et suivis d'une rangée marginale de lunules d'un gris-noirâtre, également cernées de blanc.

Le dessous des ailes inférieures est d'un gris-roussâtre, légèrement saupoudré de bleuâtre à la base, avec une large bande blanche terminale et séparée en autant de taches par les nervures. Sur chacune de ces taches, on voit d'abord un petit point noir, et ensuite en se rapprochant du bord, un petit chevron noir, dont le deuxième et le troisième, en partant de l'angle anal, surmontent chacun un petit point noir placé sur un peu de fauve. La partie foncée de l'aile est occupée par cinq ou six taches orbiculaires blanches, dont celle du milieu est beaucoup plus grande que les autres. Deux de ces taches seulement sont pupillées de noir et placées près du bord extérieur.

La tête et le corps sont noirâtres en-dessus, et d'un gris-bleuâtre en dessous, avec les pattes blanches. Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec leur massue noire en-dessus et fauve en-dessous.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle, que nous ne connaissons que par la figure qu'en a donnée M. Boisduval dans son *Icones*, s'en distingue par une taille un peu plus grande, et par une double rangée de taches bleuâtres sur les ailes supérieures.

Ce Polyommate, dont la communication tardive ne nous a pas permis de le placer à son

rang, se trouve au cap Nord dans la Laponie norwégienne, ainsi qu'en Sibérie sur l'Altaï et au Labrador, suivant M. Boisduval. L'individu figuré fait partie de la collection de M. Alexandre Lefebvre, qui l'a reçu de M. Schonherr.

Nota. L'*Aquilo* a les plus grands rapports avec l'*Orbitulus*. Les seules différences tranchées que nous remarquons entre eux consistent :

1° En ce que les nervures sont plus marquées dans le premier que dans le second;

2° En ce que la lunule centrale des ailes supérieures en-dessous est toujours précédée d'un point blanc à double pupille noire dans l'*Orbitulus*, tandis que ce point manque dans l'*Aquilo*, du moins dans le mâle que nous avons sous les yeux.



CXIV. SATYRE CÉCILE.

SATYRUS CÆCILIA. (Pl. 48, fig. 1, 2.)

Papilio cæcilia. *Hubn.* tab. 46. fig. 213, 214.
Pap. morio. *Giorna.* Calend. ent. pag. 102. n° 24.
Pap. petrosus. *Deprun.* Lepid. pedem. pag. 71. no 141.
Satyrus pyrrha. var. Cæcilia. *Boisd.* Ind. meth. p. 22.

Envergure, 18 lignes.

Ce Satyre, que l'on pourrait confondre au premier coup d'œil avec l'*Alecto*, n'est qu'une variété du *Pyrrha*, dans laquelle toutes les taches fauves ont disparu.

Les quatre ailes sont arrondies, d'un brun-noir chatoyant, sans aucunes taches en-dessus.

Leur dessous est de la même couleur, mais moins foncée, et pareillement sans la moindre tache.

La frange est plus pâle que le fond.

Le corps est noirâtre sur ses deux surfaces. Les antennes sont noires en-dessus et blanches en-dessous.

Cette variété est très-commune et même presque constante dans les Pyrénées et les montagnes

de l'Auvergne, où il est rare de rencontrer des *Pyrrha* à taches fauves, tandis que c'est l'inverse dans les Alpes, où l'on trouve au reste des individus qui, par leurs taches plus ou moins marquées, font tous les passages entre la variété dont il s'agit et l'espèce normale, telle qu'elle a été figurée dans le second volume de cet ouvrage.

La variété *Cæcilia* que nous donnons aujourd'hui a été prise par M. Alexandre Lefebvre, sur le pic de Biscos, dans la vallée de Saint-Savin, département des Hautes-Pyrénées.



CXV. MÉLITÉE IDUNA.

MELITÆA IDUNA. (Pl. 48, fig. 3, 4.)

Envergure, 17 lignes et demie.

Elle est de la taille de la *Cinthia*, avec laquelle elle a beaucoup de rapport. Ses quatre ailes en-dessus sont d'un brun-noirâtre, et traversées vers leur extrémité par une bande de taches fauves, placée entre deux rangées de lunules d'un blanc un peu jaunâtre, plus nettes sur les ailes supérieures que sur les inférieures. Le reste de la surface des premières ailes est occupé par quatre taches blanches et deux taches fauves, dont une discoïdale plus grande que les autres, indépendamment d'un point fauve placé sous cette même tache. Quant aux secondes ailes, elles sont d'un brun-noirâtre depuis leur base jusqu'aux trois bandes qui les traversent postérieurement, avec deux taches arquées d'un fauve obscur, dont une discoïdale.

Le dessous des quatre ailes offre la répétition des bandes du dessus; mais ici elles sont plus

Nymphalides.



1, 2 Argynne Chariclea, (*Chariclea*) *fém. dessus et dessous.*
3, 4. Mélitée Iduna, (*Iduna*) *mâle, dessus et dessous.*
5, 6. Argynne Napæa, (*Napæa*) *fém. dessus et dessous.*
7, 8. idem Isis, (*Isis*) *fém. dessus et dessous.*

larges et mieux arrêtées, parce que les lignes noirâtres qui les séparent sont plus fines et plus nettes. Les couleurs en sont d'ailleurs plus vives et plus tranchées.

La tête et le corps sont d'un noir-brun, avec les palpes et les pattes fauves. La tige des antennes est annelée de noir et de blanc, et la massue est brune en-dessus et fauve en-dessous.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle nous est inconnue.

Cette Mélitée habite la Laponie méridionale ; elle nous a été communiquée par M. Lefebvre, qui l'a reçue de M. Fries (1) sous le nom d'*Iduna*, que nous lui avons conservé.

Nota. L'*Iduna* a un *facies* très-différent de la *Cinthia* ; cependant en les comparant on voit que les différences essentielles qui les distinguent se bornent à celles-ci :

1° La couleur noire de l'*Iduna* est généralement plus terne et moins foncée que celle de la *Cinthia ;*

2° Les bandes blanches de la première sont teintées de jaunâtre, tandis qu'elles sont d'un blanc de neige dans la seconde ;

3° La bande blanche du milieu des premières ailes est d'une largeur égale dans toute sa longueur, chez l'*Iduna ;* elle est rétrécie et comme étranglée au milieu, chez la *Cinthia ;*

---

(1) Professeur au Muséum d'histoire naturelle de Stockholm.

4° La bande fauve postérieure des secondes ailes est toujours ponctuée de noir dans la *Cinthia ;* elle est sans points dans l'*Iduna ;*

5° Enfin, le dessous de l'*Iduna* est dessiné d'une manière plus nette que celui de la *Cinthia*, et correspond mieux au dessus sur les quatre ailes.



CXVI. ARGYNNE NAPŒA.

ARGYNNIS NAPOEA. (Pl. 48, fig. 5, 6.)

Papilio napoea. *Hubn.* tab. 151. fig. 757. 758. (fœm.)
Argynnis pales. var. *Boisd.* Ind. method. pag. 15.

Envergure, 17 lignes.

Elle ne diffère de la *Pales* en-dessus que parce que sa couleur fauve est ordinairement glacée de bleuâtre dans les femelles, et que ses taches noires sont plus épaisses. Quant au dessous, ses ailes supérieures diffèrent également très-peu de celles que nous venons de nommer; mais il n'en est pas de même de ses inférieures : les deux bandes de taches d'argent dont elles sont ornées sont plus brillantes, et ont un reflet bleuâtre qui ne se voit pas dans la *Pales*. Les taches ocellées qui sont placées dans l'intervalle qui sépare les deux bandes sont aussi plus vives en couleur; elles sont cernées de pourpre, et surmontées chacune d'un arc argenté. Enfin, la troisième de ces taches, en venant de l'angle anal, est plus grande que les autres, tandis que c'est l'inverse dans la *Pales*.

Malgré ces différences, il est plus que probable que ce n'est qu'une variété plus prononcée de cette dernière, dont il est difficile de rencontrer deux individus parfaitement semblables, quoique pris dans la même localité. Cependant la *Napœa* n'a pas les mêmes mœurs que la *Pales* ordinaire; elle vole toujours en plaine, tandis que celle-ci ne se rencontre jamais que dans les endroits très-élevés.

L'individu figuré a été pris par M. Lefebvre dans les environs de Constance, au pied des montagnes.



CXVII. ARGYNNE ISIS.

ARGYNNIS ISIS. (Pl. 48, fig. 7, 8.)

Papilio isis. *Hubn.* tab. 7. fig. 38. 39. tab. 110. fig. 563. 564.

Argynnis pales. var. *God.*, *Boisd.* Ind. method. pag. 15.

Envergure. 19 lignes.

Les quatre ailes en-dessus offrent le même dessin et les mêmes taches que celles de la *Palès*, et n'en diffèrent que parce que la couleur fauve du fond est glacée de violâtre, du moins dans les femelles. Quant au-dessous, les ailes supérieures présentent à peine quelques vestiges de taches sur leur surface, qui est entièrement fauve, à l'exception d'une tache d'un jaune citron à leur sommet. Cette même couleur citron forme le fond des ailes inférieures, dont le dessin ressemble également à celui de la *Palès ;* mais les taches du bord, comme celles du milieu, sont à peine nacrées, en même temps que les autres sont d'un

gris-verdâtre au lieu d'être ferrugineuses. Du reste, cette Argynne ressemble à la *Pales*, dont elle n'est sans doute qu'une variété locale. Elle vole sur les Alpes de Chamounix, en juillet.



CXVIII. SATYRE ŒNO.

SATYRUS OENO. (Pl. 49, fig. 1-3.)

CHIONOBAS OENO. *Boisd.* Icones, pag. 195. fig. 4, 5 et 6.

Envergure, 19 à 21 lignes.

Il a beaucoup de rapports avec le *Bore*. Le fond de ses quatre ailes en-dessus est d'un gris-brunâtre livide mêlé de jaunâtre. Les supérieures ont leur extrémité presque transparente, avec la côte et le sommet chargés d'atomes brunâtres sur un fond grisâtre.

Les ailes inférieures sont de la même nuance que les supérieures, et laissent apercevoir par leur transparence les marbrures brunâtres du dessous; elles sont plus claires à l'extrémité et bordées d'atomes noirâtres.

Le dessous des premières ailes est un peu plus jaunâtre que le dessus, avec le sommet et la côte blanchâtres et piqués de brunâtre.

Le dessous des secondes ailes est marbré de brun-noirâtre et de blanchâtre, et traversé au

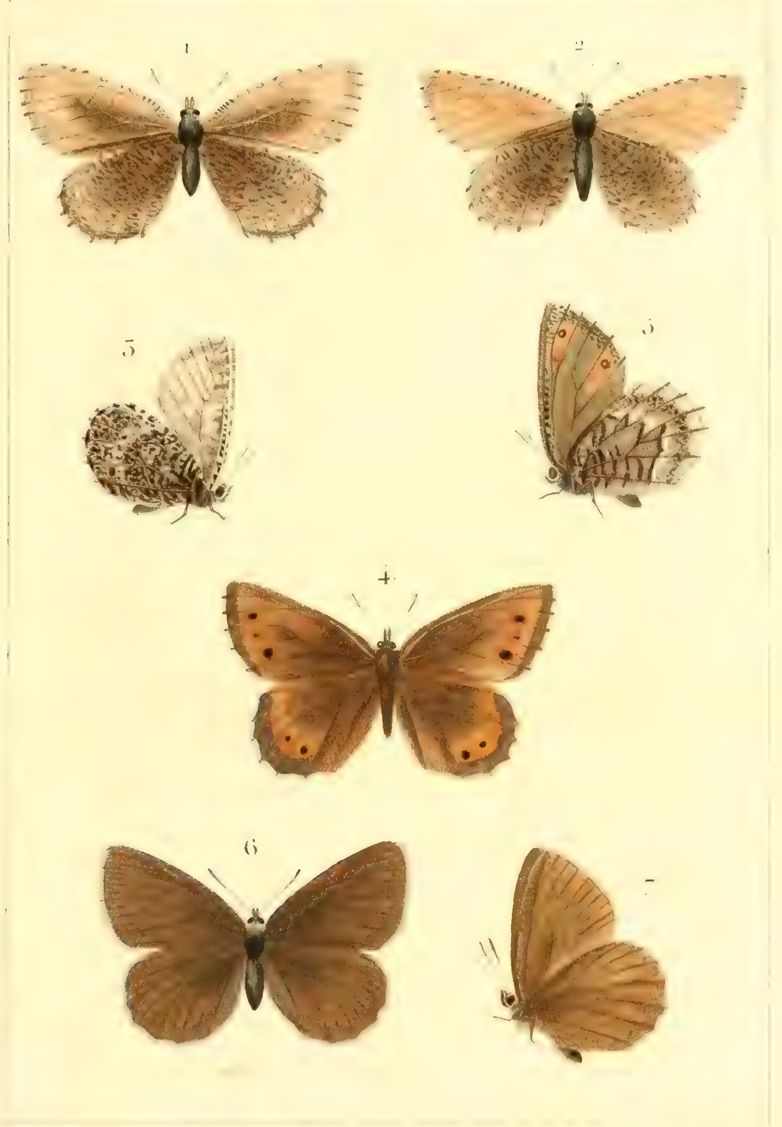
milieu par une bande plus foncée, crénelée du côté extérieur, mais qui se confond presque toujours avec les marbrures du fond. L'extrémité offre près du bord quelques petits groupes d'atomes brunâtres un peu plus serrés, et formant comme une raie maculaire peu prononcée.

La frange est blanchâtre et entrecoupée de noirâtre. Le corps est brunâtre. Les antennes sont d'un testacé pâle, avec la tige grise finement annelée de brunâtre.

Cette description ne concerne que le mâle : la femelle est un peu plus grande. Ses quatre ailes en-dessus sont plus chargées d'atomes vers leur extrémité. Les supérieures offrent parfois à leur sommet un très-petit œil à peine visible.

Le dessous des premières ailes est plus jaunâtre et plus fortement chargé d'atomes brunâtres, avec le sommet et la côte plus blanchâtres. La cellule discoïdale est traversée par deux lignes peu distinctes d'atomes noirâtres. Au-delà de cette cellule, on voit une autre ligne semblable, coudée en angle aigu, comme dans les espèces voisines, et à peine marquée.

Le dessous des secondes ailes est à peu près le même que dans le mâle, mais il est un peu plus varié de blanchâtre, et la bande transverse se détache mieux du fond.



1–3 Satyre Oeno (*Oeno*) *mâle et femelle*

4, 5 id. Balder (*Balder*) *mâle dessus et dessous*

6, 7 id Cécile (*Caecilia*) *fem. dessus et dessous*

Très-peu de collections possèdent cette espèce, qui habite les régions polaires. Nous aurions eté dans l'impossibilité de la donner dans ce Supplément, si M. Donzel de Lyon n'avait eu la complaisance de la mettre à notre disposition. Malheureusement elle nous est parvenue trop tard pour la placer à son rang.



CXIX. SATYRE BALDER.

SATYRUS BALDER. (Pl. 49, fig. 4 et 5.)

Chionobas balder. *Boisd.* Iconographie du règne animal de Cuvier par Guérin. Ins. pl. 80. fig. 1 et 1. a.

Envergure, 22 lignes.

Le dessus des quatre ailes est d'un brun-roussâtre, avec une bande maculaire d'un fauve obscur à leur extrémité. Les taches dont se compose cette bande sont plus ou moins grandes, suivant les individus. Celles des premières ailes sont au nombre de trois et chargées, chacune, d'un petit œil noir sans pupille blanche, dont celui du milieu est à peine visible. Les taches des secondes ailes sont au nombre de cinq, et les deux dernières seules, en se rapprochant de l'angle anal, sont marquées d'un œil noir, également sans pupille blanche.

Le dessous des premières ailes ressemble au dessus, excepté que l'œil du milieu a disparu, et que les deux qui restent sont pupillés de blanc. La côte et le sommet sont d'ailleurs blanchâtres et piqués de noirâtre.

Le dessous des secondes ailes est d'un brun-fuligineux, pointillé de blanc et de noirâtre, avec une bande médiane plus foncée, laquelle est fortement dentelée et bien marquée du côte extérieur, et se distingue à peine du fond du côté opposé. Leur extrémité est en outre blanchâtre et coupée de brun par les nervures.

Le bord des quatre ailes est légèrement dentelé et cilié de blanchâtre.

La tête et le corps sont de la couleur du fond des ailes. Les antennes ont leur massue brune en-dessus et rousse en-dessous, avec la tige finement annelée de brun et de gris.

En comparant ce Satyre avec le *Jutta*, on voit qu'il n'en diffère que parce qu'il est plus petit, et parce que ses taches fauves sont plus obscures; caractères bien insuffisants, selon nous, pour constituer une espèce, puisqu'ils peuvent varier d'un individu à l'autre. Cependant M. Boisduval a cru devoir le distinguer du *Jutta* sous le nom de *Balder*, et nous suivons son exemple, en attendant plus amples éclaircissements.

Ce Satyre nous a été communiqué avec la plus rare complaisance par M. Chardiny de Lyon, mais malheureusement trop tard pour être mis à son rang. Il se trouve au cap Nord, au Groënland et en Islande, suivant M. Boisduval.

CXX. HESPÉRIE DAMIER.

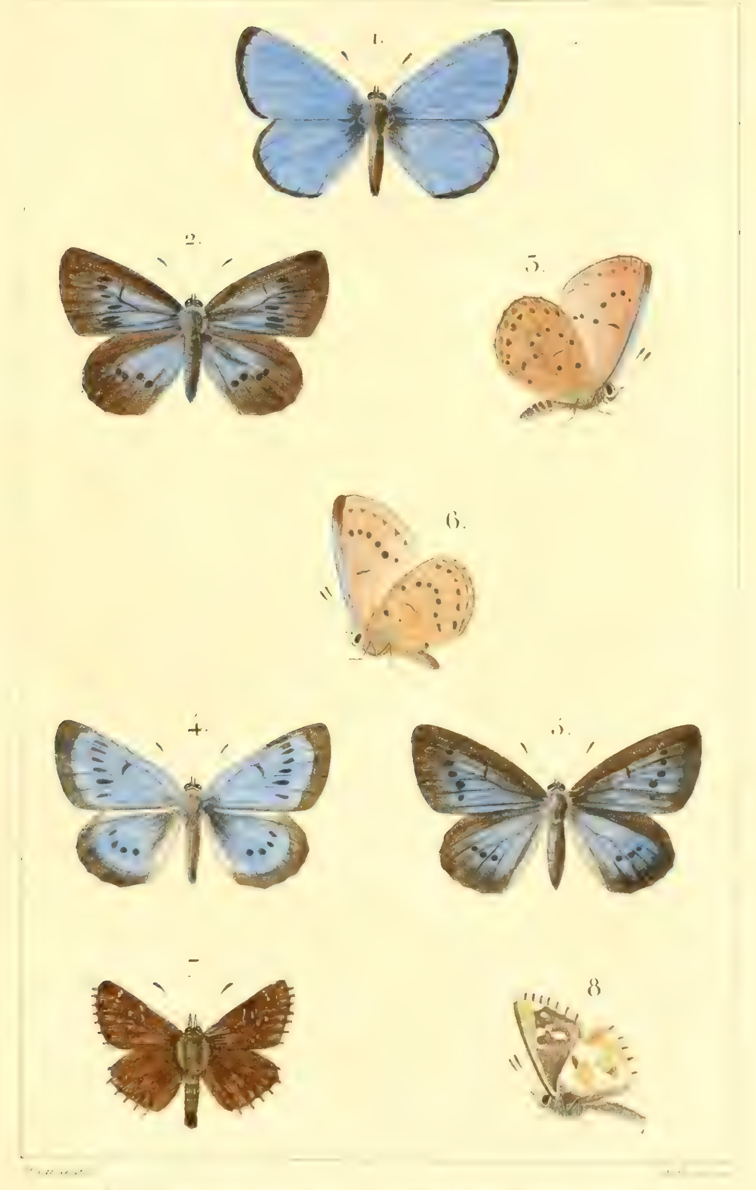
HESPERIA ALVEUS. (Pl. 50, fig. 1, 2.)

Papilio alveus. *Hubn.* tab. 92. fig. 461. (mas.) fig. 462 et 463. (fœm.) *Ochsenh.* tom. II, pag. 206, n° 5.

Hesperia alveus. *Boisd.* Ind. method. pag. 26.

Envergure, 14 lignes.

C'est par erreur que nous avons décrit (page 259), sous le nom d'*Alveus*, une Hespérie que nous avons reconnue depuis être une variété du *Carthami* de Hubner, lequel répond au *Tessellum* de Godart. Nous donnons en conséquence ici la description du véritable *Alveus*. Il a le port et la taille du *Carthami*. Le dessus des quatre ailes est d'un brun-noirâtre, avec des poils d'un gris-verdâtre principalement à leur base. Les supérieures sont marquées de plusieurs points blancs épars, comme dans les espèces analogues, mais beaucoup plus petits et moins nombreux chez le mâle que chez la femelle. Les inférieures sont sans aucune tache dans les deux sexes, mais surtout celle du mâle, car on en aperçoit parfois quelques vestiges sur celles de la femelle.



1–3. Polyommate Alcon (*Alcon*) *mâle et fem. et dessous*
4–6. id Euphemus (*Euphemus*) *mâle et fem. et dessous*
7–8. Hespérie Damier (*Alveus*) *mâle dessus et dessous*

Le dessous des premières ailes est d'un brun-grisâtre, avec la côte et le sommet blanchâtres. On y voit, comme chez les espèces voisines, la répétition des points blancs du dessus : mais l'intervalle qui sépare les deux points placés au centre de l'aile, ne forme pas, comme dans celles-ci, une tache orbiculaire brunâtre.

Le dessous des secondes ailes est d'un gris-verdâtre plus foncé le long du bord interne, avec des taches blanches disposées comme celles du *Tessellum* de Godart, mais généralement plus allongées, surtout celles du bord postérieur.

La frange des quatre ailes est blanche, et entrecoupée de noirâtre en-dessus et de brunâtre en-dessous, comme dans les autres espèces.

La tête et le corps sont d'un brun-noirâtre, couverts de poils gris en-dessus et d'un gris-verdâtre en-dessous. Les antennes sont brunes en-dessus et d'un blanc-jaunâtre en-dessous.

Cette espèce, que la petitesse et le petit nombre des points blancs de ses ailes supérieures empêcheront toujours de confondre avec le *Tessellum*, le *Carthami*, et le *Fritillum*, se trouve principalement dans les montagnes de la Suisse et du Tyrol.



ÉCLAIRCISSEMENTS ET RECTIFICATIONS.

PAPILLON AJAX.

Papilio ajax. *Smith-Aboth.* The nat. hist. of the rarer lepid. of Georg. vol. I. tab. IV.

Papilio ajax. *Palisot-de-Beauvois.* Insect. recueillis en Afrique et en Amér. IVe livraison, pl. 11, fig. 2. pag. 70.

Papilio ajax. *Boisduval.* Hist. générale et Iconographie des lépidoptères et des chenilles de l'Amérique septentrionale. 1er livraison, pl. 1, f. 1-4. pag. 4.

Nous avons exposé, page 11 de ce volume, les raisons qui nous ont empêché de comprendre le papillon *Ajax* dans notre Supplément, bien que plusieurs auteurs l'aient cité comme d'Europe ; mais il est évident aujourd'hui qu'ils se sont trompés, et que cette espèce appartient à l'Amérique du nord. Cependant, dans un ouvrage postérieur au nôtre et qui paraît également par livraisons (1), on donne

(1) Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons d'Europe, par H. Lucas, attaché au Muséum d'histoire naturelle, contenant près de 400 papillons de grandeur naturelle, peints par Noël et gravés sur acier, etc., etc.

ce même papillon comme européen, en se contentant de dire qu'il a été pris en Grèce par un voyageur anglais. Nous avons voulu nous procurer des renseignements plus détaillés sur cette capture extraordinaire, et il résulte de ceux que nous avons obtenus, qu'elle aurait été faite dans les environs de Patras par M. Campbell, officier de la marine anglaise. Sans vouloir suspecter la véracité de cet officier, il nous sera permis de nous étonner qu'il soit le seul qui ait trouvé l'*Ajax* en Morée, parmi les nombreux entomologistes qui ont exploré cette péninsule, depuis que nous en avons expulsé les Turcs.

Toutefois, le fait n'aurait rien de surprenant en lui-même, et nous dirions seulement que le hasard a plus favorisé M. Campbell que les autres entomologistes, s'il s'agissait ici d'une espèce d'Afrique ou d'Asie, car on sait que plusieurs papillons de ces deux parties du globe se sont propagés de proche en proche jusque sur les frontières méridionales de l'Europe, tels. par exemple, que le *Jasius* et le *Chrysippus*. Mais nous ferons observer que l'*Ajax* décrit et figuré par les auteurs est de l'Amérique du nord, et qu'il lui aurait fallu par conséquent franchir l'Atlantique pour se propager en Europe, ce qui paraît difficile à croire.

D'après cela, nous croyons prudent d'attendre

que d'autres voyageurs naturalistes viennent confirmer l'assertion de M. Campbell, pour mette l'*Ajax* au nombre des papillons d'Europe.

Nota. Voici probablement la cause de l'erreur des auteurs qui ont cru l'*Ajax* européen : c'est que sa véritable patrie étant la Géorgie des États-Unis, ils auront confondu cette Géorgie avec celle du Caucase qui appartient aujourd'hui à la Russie. En effet, si l'*Ajax* se trouvait dans cette dernière contrée, il ne serait pas étonnant qu'il se trouvât également dans les parties de l'Europe qui en sont limitrophes.



PAPILLON DE FEISTHAMEL.

PAPILIO FEISTHAMELII. *Dup.*

Suppl. tom. I. pag. 7. pl. 1. fig. 1.

Dans la description que j'ai donnée de ce papillon, j'ai dit que ses queues étaient plus longues que celles du *Podalirius;* mais j'ai eu lieu de me convaincre depuis que ce caractère n'est pas constant : en effet, il m'est éclos le 9 mai 1834, d'une chrysalide envoyée de Barcelone à M. le baron Feisthamel qui a bien voulu m'en faire cadeau, un individu mâle dont les queues sont au contraire plus courtes que celles du *Podalirius.* Du reste, il ressemble parfaitement à celui dont j'ai donné la figure, à sa taille près qui est plus petite, et les différences que j'ai signalées dans ma description sont d'autant plus prononcées chez cet individu, qu'ayant été piqué immédiatement après l'éclosion, ses couleurs n'ont pas eu le temps de s'altérer. Ainsi, par exemple, le fond de ses quatre ailes est bien d'un blanc rosé, avec le bord seul d'un jaune foncé, comme dans tous les *Feisthamelii* que

j'avais vus précédemment; ce qui prouve que cette couleur n'est pas passée, comme on pourrait le croire de ceux qui ont volé, et que c'est bien celle qu'ils ont en naissant; tandis que le *Podalirius* est entièrement jaune en sortant de la chrysalide. Au surplus, ce caractère est le moindre de ceux qui distinguent ces deux espèces, et si je m'y suis arrêté plutôt qu'aux autres, c'est parce qu'il avait paru douteux à beaucoup de personnes. J'en ajouterai un nouveau qui m'avait échappé dans ma description, c'est que dans le *Feisthamelii* les quatre ailes sont, toute proportion gardée, plus étroites et plus allongées dans le sens perpendiculaire, et le sommet des supérieures plus falqué que dans le *Podalirius*, ce qui lui donne un *facies* tout particulier.

Au reste, la figure que je donnerai de la chenille et de la chrysalide, dans mon Iconographie, mettra fin à toute discussion.



DORITIS APOLLINUS.

THAIS APOLLINA.

Suppl. tom. 1. pag. 15. pl. 1. fig. 2.

Bien que nous ayons rangé cette espèce parmi les *Thaïs*, pour nous conformer à la méthode de M. Latreille, nous avons dit cependant, à la suite de sa description, qu'elle nous paraissait appartenir plutôt aux *Parnassiens* par son *facies*, en faisant observer toutefois qu'elle manquait de cette poche cornée que les femelles de ces derniers portent à l'extrémité de leur abdomen. Or, un examen plus attentif nous a fait découvrir qu'elle en diffère en outre,

1° Par la forme de ses antennes, dont la massue est sensiblement courbée, tandis qu'elle est droite dans les *Parnassiens;*

2° Par ses palpes sans articles distincts, qui sont très-visibles chez ces derniers.

D'après cela, nous pensons que c'est avec raison que la plupart des entomologistes en font aujourd'hui un genre séparé, auquel ils ont conservé le nom de *Doritis*, que Fabricius avait

donné à tous les *Parnassiens*, y compris l'espèce dont il s'agit. Ainsi nous suivrons leur exemple dans le Catalogue méthodique que nous donnerons à la fin de ce volume.

J'ai dit que cette espèce, plus asiatique qu'européenne, avait été aperçue en Morée par mon fils; mais c'est une erreur : c'est la Thaïs *Cassandra* qu'il a vue voler, ainsi qu'il me l'a dit depuis son retour. Au reste, il paraît qu'on la trouve dans quelques îles de l'Archipel, et même en Calabre, suivant M. Boisduval; par conséquent ce n'est pas à tort qu'elle figurerait sur le Catalogue des lépidoptères européens.



PIERIS BELLEZINA.

Suppl. aux Diurnes. *Dup*. pag. 29. pl. 3. fig. 5 et 6.

PIERIS TAGIS.

Suppl. aux Diurnes. *Dup*. pag. 31. pl. 4. fig. 1 et 2.

M. Boisduval, dans son *Index*, avait décrit comme nouvelle et sous le nom de *Bellezina*, la Piéride découverte en Provence par M. le comte de Saporta, en 1826; dans son *Icones* qui a paru depuis il déclare s'être trompé au sujet de cette Piéride, laquelle, suivant lui, est la même que la *Tagis* de Hubner, mais dont la figure est si méconnaissable, dit-il, qu'on ne se douterait jamais qu'elle se rapporte à cette espèce; aussi ne l'a-t-il reconnue que parce qu'il a été assez heureux pour pouvoir comparer la *Bellezina* avec la *Tagis* rapportée du Portugal par M. Hoffmansegg. D'après cela, l'identité de ces deux Piérides semblerait ne pouvoir être révoquée en doute. Cependant je me permettrai une objection : on sait que l'individu de la *Tagis* qui a servi de modèle à Hubner, faisait partie de la collection de Franck, réunie aujourd'hui au Muséum de Strasbourg; or, M. Silbermann, l'un des administrateurs de ce Muséum, a bien voulu mettre cet individu à ma disposition, et

je puis certifier que la figure de Hubner lui est absolument conforme ; si donc elle ne ressemble pas à la *Bellezina-Tagis* de M. Boisduval, ce n'est pas parce qu'elle est défectueuse, comme il le croit, mais c'est parce qu'elle représente une autre espèce, qui diffère autant de la *Bellezina* que celle-ci diffère de la *Belia* ou de l'*Auzonia*. Reste à savoir maintenant si en effet la *Tagis* de Franck figurée par Hubner est bien celle de Hoffmansegg ; c'est ce que je ne me permettrai pas de décider, quoique tout porte à le croire. Seulement je ferai observer que je n'ai pas fait de double emploi, comme le prétend M. Boisduval, en distinguant cette espèce de la *Bellezina*, puisqu'elle en est fort différente.

Au reste, cette dernière a été figurée depuis par Geyer, continuateur de Hubner, sous le nom de *Belledice* (tab. 189, fig. 929, 930), et ce nom de *Belledice* ne doit pas être confondu avec celui de *Bellidice* appliqué à la variété de la *Daplidice*, qu'on trouve en Russie.

Quant à la Piéride trouvée en Corse par M. Rambur, et décrite et figurée par lui, sous le nom de *Tagis*, dans les Annales de la Société entomologique de France, elle n'est également pour nous qu'une *Bellezina* un peu différente de celle de Provence, mais qui ne ressemble nullement à la *Tagis* de Franck.

PIÉRIDE DU RADIS.

PIERIS RAPHANI.

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* pag. 35. pl. 5. fig. 1-4.

C'est sur la foi des auteurs et des marchands naturalistes allemands que nous avons donné cette Piéride comme d'Europe ; mais d'après nos recherches ultérieures, nous avons reconnu que nous avions été induits en erreur, et que sa véritable patrie est le cap de Bonne-Espérance. En effet, cette espèce n'est autre chose que celle qui est assez grossièrement figurée dans Cramer, sous le nom de *Daplidice*, et qui a été représentée depuis d'une manière plus fidèle par Hubner, sous celui d'*Hellica*. Ainsi, on doit la rayer du catalogue des espèces européennes. Il est à craindre, au reste, que ce ne soit pas la seule dans ce cas, car les collecteurs allemands estimant plus les papillons européens que les exotiques, il en résulte que les marchands ont intérêt à les tromper sous ce rapport. Toutefois, cela ne peut avoir lieu que pour quelques espèces d'un

facies douteux, comme celle dont il est ici question; car, pour peu qu'on ait d'habitude et de tact, il est facile de distinguer au premier coup d'œil un exotique d'un européen, surtout dans la famille des Diurnes. Quoi qu'il en soit, nous engageons les amateurs qui commencent, à ne pas trop s'en rapporter à la bonne foi des marchands naturalistes d'Allemagne, pour la patrie des espèces qu'ils se procurent par leur intermédiaire.



PIERIS LATHYRI.

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* pag. 274. pl. 43. fig. 4. 5.

Nous avons dit, en parlant de cette Piéride, qu'elle remplace la *Sinapis* en Provence et en Languedoc, mais c'est une erreur : nous avons reçu, depuis que nous avons publié son article, une lettre de M. de Fonscolombe dans laquelle il nous fait observer que la *Sinapis* n'est pas moins abondante que la *Lathyri* dans les environs d'Aix, et notamment dans ses propriétés, et que toutes deux volent simultanément. Cette observation, loin de détruire l'opinion où nous sommes que ces deux Piérides sont bien deux espèces distinctes, ne fait, selon nous, que la confirmer.

Au surplus, nous espérons mettre cela hors de doute par la représentation de la chenille dans notre Iconographie, car nous comptons sur le zèle et l'extrême complaisance de M. de Fonscolombe pour nous la procurer.



POLYOMMATE BALLUS.

Suppl. aux Diurnes. *Dup*. pag. 43. pl. 7. fig. 1-3.

Depuis que mon article sur ce Polyommate a été publié, j'en ai trouvé la chenille dans les environs d'Hyères, à quatre lieues de Toulon, le 28 mai 1833; ou plutôt elle a été trouvée en ma présence par M. Meissonnier, entomologiste aussi instruit que zélé, qui habite cette petite ville. J'en ai donné la description et la figure dans mon Iconographie des chenilles, à laquelle je renvoie (pag. 223, pl. 33, fig. 95). Je dirai seulement ici qu'elle vit sur le *lotier hispide* (*lotus hispidus*); qu'elle se change en chrysalide à la fin de mai, et que son papillon n'éclôt qu'en mars de l'année suivante, de sorte que cette espèce n'a qu'une génération par an.



POLYOMM. MELANOPS. *Boisd.*

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* pag. 50. pl. 8. fig. 4. 5.

POLYOMM. SAPORTÆ. *Dup.*

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* pag. 59. pl. 9. fig. 5-7.

A l'époque où j'ai rédigé l'histoire de ces deux Polyommates, je n'avais pas connaissance du Supplément d'Hubner, dans lequel ils sont figures, savoir : le *Mélanops* sous le nom de *Saportæ*, tab. 188, fig. 922-925, et le *Saportæ* sous celui de *Sebrus*, tab. 172, fig. 851-854; sans quoi j'aurais fait mention de ces noms dans ma Synonymie, ou plutôt je les aurais adoptés comme ayant l'antériorité sur ceux que j'ai employés. Je rectifierai cela dans le catalogue méthodique que je donnerai à la fin de ce volume.



POLYOMM. DOLUS.

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* pag. 63. pl. 10. fig. 3-5.

A l'histoire que j'ai donnée de ce Polyommate, je dois ajouter ici qu'ayant fait en 1833 un voyage dans la Lozère, j'y ai trouvé ce papillon en abondance dans les environs de Florac, chef-lieu d'arrondissement de ce département; la localité où il volait est située à un quart de lieue de la ville, et s'appelle *Hierne*. C'est une prairie assez aride et très-circonscrite sur les bords du Tarn, où il pousse beaucoup de sainfoin au milieu des galets dont elle est jonchée. Le *Dolus* aime à se reposer sur cette plante, qui sert de nourriture à sa chenille, suivant l'observation de M. le comte de Saporta. Son apparition a lieu pendant les quinze derniers jours de juillet. Je l'ai trouvé aussi dans d'autres endroits, mais moins abondamment que dans celui que je viens de citer. Ce qu'il y a de particulier, c'est que seize ans auparavant j'avais trouvé dans la même localité, à la place du *Dolus*, le *Damon* et le *Rippertii*, dont je n'ai pas rencontré un seul individu en 1833. Une autre remarque que j'ai faite, c'est que les *Dolus* du

département de la Lozère sont plus petits que ceux de la Provence et moins bordés de noir, avec le dessus de leurs ailes inférieures partagé par une ligne blanche très prononcée, comme chez le *Damon*.



POLYOMM. ESCHERI.

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* pag. 71. pl. 11. fig. 3-6.

Dans mon voyage dans le midi de la France en 1833, j'ai eu lieu de me convaincre que ce Polyommate y est aussi commun que l'*Alexis* l'est aux environs de Paris; mais il varie beaucoup pour la taille suivant les localités : dans les environs d'Aix et de Montpellier, il est très-grand, et presque un tiers plus petit dans la Lozère, où je l'avais confondu, par cette raison, avec l'*Alexis*, lors de mon premier voyage, d'autant mieux qu'ils volent tous deux à la même époque. Mais avec un peu d'attention il est impossible de ne pas les distinguer, lors même qu'ils se rapprochent par la taille : indépendamment de ce que l'*Escheri* manque toujours des deux points qu'on voit à la base des ailes supérieures de l'*Alexis* en-dessous, le dessous de ses quatre ailes est d'un gris de perle plus clair, et les lunules fauves qui les terminent, plus pâles que chez ce dernier. D'un autre côté, sa femelle est toujours entièrement brune, et jamais on n'en rencontre qui soient saupoudrées de bleu comme dans l'*Alexis*. Au reste, quoiqu'on les rencontre

quelquefois ensemble, leurs habitudes ne sont pas les mêmes. L'*Escheri* ne se trouve que dans les endroits arides et incultes, tandis que l'*Alexis* habite de préférence les endroits herbus et cultivés.

J'ai pris l'*Escheri* le 10 juin dans les environs de Montpellier, et je n'ai cessé de le voir voler dans les environs de Florac, depuis le 15 du même mois que j'y suis arrivé, jusqu'au 15 juillet.

C'est ici le cas d'observer qu'on trouve depuis quelque temps, aux environs de Paris, un Polyommate qui manque des deux points basilaires dont nous avons parlé plus haut, comme l'*Escheri*, mais qui du reste ne diffère en rien de l'*Alexis;* de sorte que cette absence de points, quoique constante dans l'*Escheri*, ne serait plus pour lui un caractère exclusif.



POLYOMM. DORYLAS.

Suppl. aux Diurnes. *Dup*. pag. 74. pl. 12. fig. 1-4.

Ce Polyommate n'est pas rare dans les environs de Florac, où on le voit voler pendant tout le mois de juillet; mais il est difficile à prendre, parce qu'il se repose toujours dans des endroits escarpés au bord des ravins. Sur une trentaine d'individus que j'ai pu prendre, il ne s'est pas trouvé une seule femelle, et je ne l'ai même pas vu voler. Du reste, cette espèce est solitaire, et on ne la rencontre que de loin en loin. On la distingue au vol, entre toutes les autres, par sa belle couleur bleu d'azur, plus éclatante encore que celle de l'*Adonis*.



POLYOMM. MELEAGER.

Tom. II Diurnes. *God.* pag. 187. pl. XXIV. fig. 1-4.

Tous ceux qui chassent aux Lépidoptères savent que les femelles sont beaucoup plus rares que les mâles chez les Diurnes, et cela est vrai surtout des Polyommates. Cependant, dans mon dernier voyage dans la Lozère en 1833, je suis tombé sur une localité où les femelles du *Meleager* étaient au moins aussi communes que les mâles. Au reste, les uns et les autres étaient extrêmement abondants, et j'aurais pu en prendre trois cents dans ma journée, si je m'étais borné à cette seule espèce. C'est la première fois de ma vie qu'il m'est arrivé de rencontrer autant de femelles réunies du même Polyommate, et cela m'a d'autant plus étonné de la part de celui-ci, que sa femelle a toujours été très-rare dans les collections. Aussi à mon retour n'ai-je pas été long-temps à placer les miennes; de nombreux amateurs sont venus m'en débarrasser et m'ont laissé les mâles.

L'espèce dont il s'agit étant une des plus belles du genre, je ne crois pas inutile de donner ici des renseignements exacts sur la localité où elle

est si commune, afin que si, dans le nombre des lecteurs de cet ouvrage, il s'en trouve un qui ait occasion d'aller dans le pays à l'époque où elle paraît, c'est-à-dire du 15 au 30 juillet, il puisse se procurer le plaisir de la prendre lui-même. Cette localité est située à une demi-lieue sud de Florac sur la rive gauche du Tarnou, un peu au-delà du pont de Barre qu'on traverse, et vis-à-vis d'une propriété qu'on appelle la Grange. C'est un terrain très-borné, en pente assez rapide, où croissent en abondance le *lathyrus latifolius* et l'*orobus niger;* ce qui me porte à croire que la chenille de notre Polyommate vit sur l'une ou l'autre de ces légumineuses. Toujours est-il que la femelle se repose souvent sur ces plantes. Elle a le vol moins rapide que le mâle, et disparaît comme lui aussitôt qu'un nuage cache le soleil. En général, ce n'est que par un temps chaud et serein qu'on les voit voler en quantité, ce qui est assez rare dans les montagnes où le temps est très-variable. On trouve le *Meleager* encore assez communément sur les bords du torrent qui se jette dans le Mimente derrière le château de Mont-Vaillant, à un quart de lieue sud de Florac; mais dans cette localité les femelles sont beaucoup plus rares que les mâles.

ARGUS MARCHANDII. *Boisd.*

Revue ent. par *Silbermann*. tom. II. 9[e] livraison. pl. 27 fig. 1 et 2.

Ce Polyommate a été découvert le 10 mai 1833, dans les bois de pins du Mont-Ferrat à huit lieues de Barcelone, par M. Cantener; et M. Boisduval, qui l'a décrit et figuré dans la Revue entomologique de M. Silbermann de Strasbourg, l'a dédié à M. Marchand de Chartres.

D'après l'observation de M. Boisduval, il paraîtrait que ce pourrait bien n'être qu'une variété locale du *Melanops*. Quant à moi, autant que j'en puis juger par sa figure et sa description, je suis porté à croire que ce n'est qu'une variété accidentelle ou individuelle de cette espèce, dans laquelle toutes les taches ocellées se trouvent oblitérées, à l'exception d'une seule sur les ailes supérieures, et de la lunule discoïdale des quatre ailes, ainsi que cela se rencontre assez souvent chez d'autres Polyommates.

Au reste, M. Boisduval ne l'a pas compris dans son *Icones*, et nous n'en faisons mention ici que pour mémoire.



POLYOMM. EUPHÉMUS (P. EUPHEMUS). *God.* tom. I. p. 221 pl. XI. *secund.* et XI *quart.* Suppl. *Dup.* p. 85. pl. 50. fig. 3-5.

POLYOMM. ALCON (P. ALCON). *God.* tom. II. p. 205. pl. 26 Suppl. *Dup.* pag. 85. pl. 50. fig. 6-8.

GODART ayant décrit et figuré d'une manière très-fautive l'*Euphemus* et l'*Alcon*, nous avons cherché à y remédier en donnant, page 85 de ce volume, une description comparative de ces deux Polyommates qu'il est aisé de confondre. Mais nous avons réfléchi depuis, que, quelque claire que soit une description, elle ne vaut pas une bonne figure pour beaucoup d'amateurs qui ne prennent pas la peine de consulter le texte; c'est pourquoi nous nous sommes déterminés à faire représenter de nouveau les deux espèces dont il s'agit, dans la planche 50 et dernière du Supplément.



POLYOMM. AMYNTAS ET TIRESIAS.

Diurnes. *God.*, tom. I. pag. 194. pl. IX. *secund.* et *tert.* tom. II. pag. 174.

Godart ne fait qu'une seule espèce de ces deux Polyommates; mais nous pensons que c'est à tort, et qu'Hubner, Ochsenheimer et M. Treitschke, dans son Supplément, ont eu raison de les séparer. Voici les différences constantes qui les distinguent, et qui nous paraissent suffisantes pour en faire deux espèces :

1° La femelle de l'*Amyntas* est entièrement brune, avec deux lunules fauves à l'angle anal des ailes inférieures en-dessus comme en-dessous. Celle du *Tiresias* est plus ou moins saupoudrée de bleu sur un fond noir, et manque toujours en-dessus des deux lunules dont nous venons de parler ;

2° La massue des antennes de l'*Amyntas* est fauve à son extrémité, et entièrement brune chez le *Tiresias* ;

3° Enfin le *Tiresias* est toujours d'un tiers plus petit que l'*Amyntas*, et le mâle en-dessous n'a que deux points noirâtres au lieu de

lunules fauves à l'angle anal des ailes inférieures.

Au reste, ces deux espèces n'ont pas les mêmes mœurs. L'*Amyntas* se trouve dans les prairies et les champs de luzerne; le *Tiresias* n'habite que les endroits secs et élevés. Je n'ai jamais trouvé celui-ci qu'en Italie et dans le midi de la France, volant avec l'*Alsus* et le *Sebrus*, au lieu que l'autre se trouve partout, quoique rarement. Je l'ai pris autrefois dans les environs de Versailles.



MELITÆA ICHNEA. *Boisd.*

ICONES, pag. 112. pl. 23. fig. 5 et 6.

CETTE Mélitée, que M. Boisduval donne dans son *Icones*, et que nous n'avons pu nous procurer, tient le milieu, suivant lui, entre la *Maturna* et la *Cinthia*, et se distingue de cette dernière, avec laquelle elle a les plus grands rapports, en ce que le mâle et la femelle sont semblables. Du reste, ajoute-t-il, il serait possible qu'elle n'en fût qu'une variété locale, dont le mâle serait fauve. D'après cette observation, il aurait dû faire représenter les deux sexes, ou du moins donner la figure du mâle, et c'est au contraire celle de la femelle qu'il donne. Or, s'il nous est permis de hasarder ici une conjecture, cette femelle pourrait bien être celle de l'espèce que nous avons donnée sous le nom d'*Iduna*, et qui provient également de la Laponie, comme l'*Ichnea* de M. Boisduval. En attendant que la chose s'éclaircisse, nous avons cru devoir comprendre cette dernière pour mémoire dans notre catalogue.



MELITÆA DESFONTAINESI. *Boisd.*

ARGYNNIS DESFONTAINII. *God.* Encycl. méthod., tom. IX, pag. 278. n° 46.

MELITÆA DESFONTAINESI. *Boisd.* Icones, pag. 116. pl. 23. fig. 1 et 2.

GODART, qui a décrit cette Mélitée dans l'Encyclopédie, dit qu'elle se trouve en Barbarie, d'où elle a été rapportée par M. le professeur Desfontaines; mais il paraît, d'après l'assertion de M. Boisduval, qui la met au nombre des espèces d'Europe, qu'elle se trouve aussi dans les environs de Cadix et d'Algésiras. Nous regrettons, d'après cela, de n'avoir pu nous la procurer pour la comprendre dans notre Supplément. Au reste, autant que nous en pouvons juger par la figure qu'en donne M. Boisduval, elle a les plus grands rapports avec la variété de l'*Artemis* à grandes taches jaunes qu'on trouve en Provence; et nous ne serions pas étonnés qu'elle ne fût pas autre chose que cette même variété devenue plus grande et plus prononcée par l'influence du climat. Quoi qu'il en soit, nous la comprendrons pour mémoire dans notre catalogue.

MELITÆA PARTHÉNIE.

Diurnes. *God.*, tom. II. pag. 75. pl. IX. fig. 7 et 8.

MELITÆA DEIONE.

Suppl. aux Diurnes. pag. 278. pl. 44. fig. 1-3. *Dup.*

Après un examen approfondi, nous nous sommes convaincus que la Mélitée *Déione* d'Hubner est la véritable *Parthénie*, et que l'espèce que Godart a donnée sous ce dernier nom n'est qu'une variété de l'*Athalie*, laquelle variété se trouve quelquefois aux environs de Paris, tandis que la *Parthénie* n'habite que les contrées sèches et montueuses du midi de la France. Ainsi le nom de *Déione* devra être rayé du Catalogue, ou du moins considéré comme synonyme de celui de *Parthénie*.

Aux caractères distinctifs que nous avons donnés de cette espèce, nous en ajouterons ici un nouveau qui nous avait échappé, et qui suffirait seul pour la séparer de l'*Athalie* : c'est la forme des lunules fauves de ses ailes inférieures en-dessous, qui sont beaucoup moins en croissant que chez cette dernière, et dont quelques-unes même sont presque carrées.

MELITÆA ARDUINNA.

Papilio arduinna. *Esp.* Pap. pars 1. tom. 2. pag. 169. tab. 87. cont. 37. fig. 4. *Herbst.* pap. tab. 276. fig. 9 et 10. *Borkh. Illig.*

Pap. s. arduinna. *Fabr.* Mant. insect. tom. 2. p. 60. n° 578. Ent. syst. tom. 3. pars. 1. p. 254. n° 788.

Argynnis arduinna. *God.* Encycl. méthod. tom. ix. p. 280. n° 48.

Melitæa arduinna. *Boisd.* Ind. method. pag. 17.

Nous n'avons pu nous procurer cette espèce qui habite les bords du Volga, et que les auteurs qui l'ont décrite ou figurée s'accordent à regarder comme distincte de la *Didyma*. Cependant si cela est, nous sommes étonnés que M. Treitschke, dans son Supplément où il admet plusieurs nouvelles espèces qui avaient échappé à Ochsenheimer, ne parle pas de celle-ci. Quant à nous, autant que nous pouvons en juger par les figures d'Herbst et d'Esper, nous n'y voyons qu'une variété de la *Didyma*, dont elle ne diffère en effet que par une rangée transverse de points noirs, placée sur le milieu de la bande fauve postérieure du dessous des secondes ailes, comme le dit Godart dans l'Encyclopédie. Il est vrai qu'à ce caractère il fau-

drait en ajouter une autre d'après la phrase descriptive de Fabricius; ce serait d'avoir le fond des ailes blanc au lieu d'être jaune; mais cette couleur blanche pourrait fort bien provenir de ce que Fabricius aurait fait sa description sur un individu passé.



CCXXI. ARGINNE CHARICLÉA.

ARGYNNIS CHARICLEA. (Pl. 48, fig. 7 et 8.)

Papilio chariclea. *Schneider.* Ent. mag. I. B. V. heft. S. 588. *Herbst.* Schm. tab. 272. fig. 5. 6. (mas.) X. B. S. 125.

Argynnis chariclea. *Dalman.* Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, année 1816, pag. 73. *Ochsenh.* Schm. von. Europ. tom. IV. pag. 114. n° 12. *God.* Encycl. méthod. tom. IX. pag. 273. n° 38. *Boisd.* Ind. method. p. 15. *Treits.* vol. X. Suppl. pag. 15.

Envergure, 19 lignes.

Godart, qui n'a pas connu cette espèce en nature, et qui n'a fait que transcrire dans l'Encyclopédie la description qu'en a donnée Ochsenheimer, a supposé qu'elle pourrait bien n'être qu'une variété de la *Palès :* en effet, elle s'en rapproche plus que de toute autre Argynne, mais néanmoins elle en diffère par d'assez nombreux caractères pour former une espèce distincte, ainsi qu'on le verra par la figure que nous en donnons. Cette figure a été faite d'après une femelle qui nous a été communiquée

par M. Lefebvre, et qui lui a été envoyée par M. Westermann, comme venant d'Islande.

Le dessus des quatre ailes est comme celui de toutes les Argynnes de moyenne grandeur, qui en général n'offre rien qui puisse bien caractériser chaque espèce. Nous ferons observer seulement que dans celle-ci, la base des quatre ailes est plus largement saupoudrée de noir que dans la *Palès*, que les taches sont aussi généralement plus fortes, ce qui la rapproche un peu sous ces deux rapports de la *Freya*. Au reste, les franges sont d'un jaune pâle ou blanchâtre, et très-distinctement entrecoupées de noir.

Le dessous des ailes supérieures ne diffère du dessus que par leur sommet qui est jaune, avec plusieurs taches ferrugineuses, comme dans toutes les Argynnes de cette série. Ce n'est donc que par le dessous des ailes inférieures que l'Argynne qui nous occupe se distingue de toutes les autres. Le dessous offre à peu près le même dessin que celui de la *Palès;* mais la couleur qui en fait le fond est plutôt pourpre que ferrugineuse, comme dans l'*Amathusia*. En partant de la base, on voit d'abord deux petites taches ovales d'un blanc de lait nacré, entre lesquelles on aperçoit à peine un point orbiculaire de la même couleur, cerné de noirâtre. Vient ensuite la bande maculaire ordinaire qui tra-

verse le milieu de l'aile, et qui se compose de huit taches de formes diverses, séparées par les nervures, mais toutes très-anguleuses. La première (en venant du bord supérieur), la quatrième et la sixième, qui sont les plus grandes, sont d'un blanc de lait nacré, tandis que les autres sont plus ou moins saupoudrées de ferrugineux. Toutes ces taches sont cernées de noir-violâtre. Dans l'intervalle qui les sépare de celles qui bordent l'aile, et dont nous parlerons tout à l'heure, on remarque une série transverse de six lunules pourpres légèrement cernées de jaunâtre, et dont celle du milieu, placée sur une éclaircie jaune, est pupillée de blanc-bleuâtre. Enfin, sept taches elliptiques d'un blanc-nacré, et surmontées chacune d'un chevron pourpre, bordent l'extrémité de chaque aile.

La tête et le corps sont comme dans la *Palès* ou la *Freya*. Les palpes sont d'un brun-fauve en-dessus et jaunâtre en-dessous. La tige des antennes est visiblement annelée de noir et de fauve; le bouton en est brun et légèrement fauve à son extrémité.

Cette description, comme nous l'avons dit, ne concerne que la femelle : le mâle nous est inconnu.

L'*A. Chariclea* habite non-seulement l'Islande, mais aussi la Laponie, où elle a été trouvée, pour

la première fois', par M. le docteur Quensel, suivant Dalmann. L'individu décrit par Ochsenheimer, lui ayant été envoyé par le sénateur Schneider, qui habitait Stralsund, Godart en a inféré mal-à-propos qu'il avait été pris dans les environs de cette ville.



Vanessa prorsa. *God.* tom. 1. pag. 105. pl. 5. *secund.* fig. 3. et pl. 5. *tert.* fig. 2. Tabl. méthod. pag. 43. n° 120.

Vanessa levana. *God.* tom. 1. pag. 108. pl. 5. *secund.* fig. 4 et pl. 5 *tert.* fig. 3. Tabl. méthod. pag. 42. n° 119.

Godart, à l'instar de tous les auteurs qui l'ont précédé, a fait deux espèces de la *V. Prorsa* et de la *V. Levana*, et en effet il est difficile de voir deux papillons plus dissemblables pour le fond de la couleur, puisque ce fond est noir chez l'une et fauve chez l'autre; cependant, malgré cette dissemblance, ils ne font réellement qu'une espèce. Depuis long-temps cette opinion avait été émise par quelques observateurs; mais elle ne reposait que sur des raisonnements : des expériences qu'on a faites il y a quelques années, tant en Allemagne qu'en France, l'ont convertie en un fait incontestable. Nous avons rapporté la plus concluante de ces expériences dans notre Iconographie des chenilles, (tom. 1, pag. 110-113); nous croyons devoir la rapporter de nouveau ici pour ceux des souscripteurs qui ne possèdent pas cette Iconographie :

« Sur un certain nombre de chrysalides provenant de la même nichée de chenilles trouvées

dans le courant de juin, on a laissé éclore les unes dans leur temps, c'est-à-dire en juillet, et on a mis les autres à la cave pour en retarder l'éclosion jusqu'au printemps suivant. Celles-ci ont donné des *Cartes géographiques fauves* (Levana), et les autres des *Cartes géographiques brunes* ou *noires* (Prorsa). On a fait plus : on a laissé quelques unes de nos chrysalides à la cave jusqu'au mois de juillet, et alors seulement on les a soumises à l'influence de la chaleur de la saison; elles ont produit des *Cartes géographiques noires*. Enfin, parmi ces éclosions, il s'est trouvé quelques individus qui participaient des deux couleurs, et dont quelques auteurs ont fait une troisième espèce sous le nom de *Porima*.

« On pourrait conclure de ces expériences que la *Carte géographique brune* ou *noire* (Prorsa) serait le type de l'espèce, et que la *fauve* ou *rouge* (Levana) n'en serait qu'une variété occasionnée par l'influence du froid auquel sa chrysalide aurait été soumise pendant l'hiver; variété devenue constante par la répétition annuelle de la même cause.

« Toujours est-il que cette dernière ne se montre jamais qu'au printemps, c'est-à-dire à la fin d'avril, qu'elle se montre seule et en petite quantité, et qu'elle ne reparaît plus le reste

de l'année ; de même qu'il est constant que la *brune* ou la *noire* ne commence à paraître qu'au mois de juillet, qu'elle se montre également seule, mais en plus grand nombre que la *rouge*, et que l'on continue de la trouver jusqu'à l'arrière-saison dans les localités où elle est commune. Ainsi la *noire* provient nécessairement d'œufs pondus par la *rouge*, qui éclosent en juin, et la *rouge* d'œufs pondus par la *noire* qui éclosent en août ou septembre, et dont les chenilles ne deviennent papillons qu'après avoir passé l'hiver en chrysalides. »

Voici maintenant les observations et les expériences que M. Geyer d'Augsbourg a faites sur la même espèce, et qui sont rapportées par M. Treitschke, dans son tome X, qui n'a paru qu'en 1834; c'est-à-dire deux ans plus tard que l'article que nous venons de citer de notre Iconographie des chenilles. »

« Le 29 juillet, dit M. Geyer, je rencontrai « à Altmuhlthal près d'Augsbourg plusieurs « *V. Prorsa* volant sur la grande route. Je les « observai avec attention, et je remarquai qu'il « ne se trouvait pas une seule *Levana* parmi « elles. L'idée que ces papillons avaient pu dé- « poser là leur progéniture m'engagea à visiter « les grandes orties qui croissent dans cet en- « droit : je découvris bientôt à la partie infé-

« rieure d'une feuille cinq petites traînées d'œufs « qui ressemblaient aux anneaux brisés de la « chaîne d'une montre. Chaque petite traînée se « composait d'environ dix-huit à vingt œufs. Je « continuai mes recherches avec activité ; je « parvins à réunir environ quarante de ces pe- « tites traînées, qui contenaient toutes ensemble « au moins six cents œufs. Leur éclosion eut « lieu du 30 juillet au 5 août. Sur environ six « cents petites chenilles, je réussis à en élever « près de quatre cents jusqu'à leur entier déve- « loppement. Je ne trouvai entre elles aucune « différence, si ce n'est qu'un très petit nombre « avait des épines jaunes au lieu de les avoir noi- « res. Leur transformation en chrysalides ayant « eu lieu, j'apportai le plus grand soin à compa- « rer ces chrysalides entre elles sans qu'il me fût « possible d'y découvrir la moindre différence. « J'attendais la *Prorsa*, que je n'avais jamais éle- « vée. Quant à la *Levana*, j'en avais eu autre- « fois trente individus provenant de chenilles « qui avaient atteint toute leur croissance au « commencement de septembre. Comme dans « l'endroit où je recueillis les œufs, je n'avais « vu voler que des *Prorsa*, je ne devais pas « m'attendre à obtenir autre chose. Enfin, du « 2 au 9 septembre, il parut quarante papillons « tous *Prorsa*. Le 18 octobre, parurent en-

« core deux papillons, mais qui participaient à « la fois de la *Prorsa* et de la *Levana* (cette « variété est indiquée sous le nom de *Porima* « dans la collection de Mazzola, et d'autres plus « anciennes). Cette circonstance excita toute « mon attention : je visitai tous les jours mes « chrysalides, mais il ne se développa plus de « papillons. Toutes celles qui n'étaient pas éclo- « ses, et c'était le plus grand nombre, passèrent « l'hiver exposées au froid le plus intense. Au « commencement de février, j'en plaçai une par- « tie dans une chambre chauffée, et à mon « grand étonnement, il n'en sortit après six « jours que des *Levana*. Vers le milieu de fé- « vrier et le commencement de mars, j'en agis « de même avec les autres chrysalides, et des « trois cents environ qui m'en restaient, je n'ob- « tins que des *Levana* et pas une seule *Prorsa*. »

De ces faits, M. Geyer tire la même conclusion que moi, savoir : que le froid de l'hiver paraît changer en fauve le brun foncé de l'espèce dont il s'agit ; qu'ainsi la *Prorsa* doit être considérée comme l'espèce typique ou normale, et la *Levana* comme sa variété. A l'égard de la *Porima* qui fait le passage de l'une à l'autre, il assure qu'on l'obtient facilement d'une chrysalide d'hiver en la tenant dans une chambre chaude.

Jusqu'à présent cette espèce a été considérée

comme très-rare aux environs de Paris, et je déclare pour mon compte ne l'y avoir jamais rencontrée; cependant il paraît qu'elle est très-commune à trois quarts de lieue sud de Versailles, dans un endroit marécageux des bois du Désert, sur les bords de la Bièvre. Il y a déjà quelques années que M. Belin, pharmacien à Versailles, trouva la variété noire pour la première fois, dans cette localité, mais en petit nombre; c'était vers la fin de juillet. M. Blondel, à qui il fit part de sa découverte, soupçonna avec raison qu'en visitant le même endroit un mois plus tôt, il trouverait la chenille : son attente ne fut pas trompée, car il la trouva et l'éleva en grande quantité deux années de suite, et il la retrouva le 19 juin 1834, étant accompagné cette fois de MM. Delorme et Pierret. Cependant il avait visité le même endroit six semaines auparavant, c'est-à-dire à la fin d'avril, et il n'y avait trouvé, à cette époque, que la variété fauve ou *Levana*, sans rencontrer une seule *Prorsa* ; ce qui vient encore confirmer tout ce que nous avons dit précédemment au sujet de cette espèce.



SATYRUS ANTHELEA.

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* pag. 181. pl. 27, fig. 5, 6.

SATYRUS THELEPHASSA.

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* pag. 184. pl. 28. fig. 1, 2.

Placé entre deux témoignages en apparence contradictoires et également respectables, relativement aux Satyres *Anthelea* ou *Thelephana*, je me suis contenté d'exposer les faits et de décrire séparément ces deux Satyres, laissant au temps le soin de décider si l'un est le mâle et l'autre la femelle, comme l'a avancé M. Lefebvre. Or, ayant lu depuis attentivement la dissertation que M. Boisduval a faite à ce sujet dans son *Icones*, je me range à son opinion, qui est que ces deux espèces n'en font qu'une. Il en résulte que les mâles, dans cette espèce, sont tantôt à bandes blanches bordées de fauve, comme ceux pris aux environs de Smyrne par M. Lefebvre, et tantôt à bandes entièrement fauves de même que les femelles, comme ceux pris plus au midi par M. Hemprich et Ehrenberg. Il en résulte

encore que cette espèce serait tout-à-fait asiatique, et que c'est d'après une fausse indication qu'on a dit qu'elle se trouvait dans le midi de la Hongrie. M. Boisduval doute même qu'elle ait été prise dans la Turquie d'Europe. Cependant, comme le Satyre *Roxelane* se trouve en même temps sur les côtes d'Asie et sur celles d'Europe dans les environs de Constantinople, je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas de même de l'*Anthelea*. Si cela n'était pas, nous aurions eu tort tous les deux de le comprendre, lui dans son *Icones*, et moi dans mon Supplément ; mais pour mon compte, je suis persuadé qu'il est aussi européen qu'asiatique.



SATYRUS DE DARCET.

SATYRUS DARCETI.

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* t. 1, p. 174. pl. 26. fig. 5 et 6.

M. Alex. Lefebvre ne possédant qu'un individu de ce Satyre, pensait qu'il pourrait bien n'être qu'une variété du *Larissa*. Cependant les caractères qui le séparent de ce dernier, nous ont paru tellement tranchés que nous n'avons pas hésité à en faire une espèce distincte, et nous l'avons appelée du nom de la personne qui en a fait la découverte, conformément aux désirs de M. Lefebvre. Or, notre opinion a été confirmée depuis par celle de M. Klug de Berlin : en effet, dans une lettre qu'il a écrite à M. Lefebvre il lui annonce qu'il possède plusieurs individus du Satyre dont il s'agit, et que tous sont parfaitement semblables à celui de M. Darcet. Ainsi, il n'est plus douteux que ce ne soit une espèce nouvelle. M. Klug lui a donné le nom de *Titea;* mais celui de *Darceti* étant antérieur, doit prévaloir.

HESPERIA TESSELLUM.

Papilio tessellum. *Hubn.* tab. 93. fig. 467 et 470. (mas.)

Hesperia tessellum. *Ochs.* tom. iv. Suppl. p. 157. n°. 3.

HESPERIA CARTHAMI.

Papilio carthami. *Hubn.* tab. 143. fig. 720-723.

Hesperia carthami. *Ochs.* tom. iv. Suppl. p. 159. n° 5.

Le bigarré. Pap. d'Europe. *Engram.* tom. i, pl. vii, iii. Suppl. fig. 97. *quint.* pag. 330.

Le plain-chant. *Geoff.* tom. ii, pag. 67. n° 38.

Le plain-chant. *God.* tom. i, pag. 238. pl. 12, fig. 4-5. tom. ii. pag. 221.

C'est à tort que Godart a confondu ces deux espèces, et les a rapportées toutes deux au *Plain-Chant* de Geoffroy, ou au *Bigarré* d'Engramelle; il n'a fait que copier en cela Ochsenheimer, qui avait commis avant lui la même erreur, mais qui l'a rectifiée depuis dans son Supplément, où il sépare le *Tessellum* du *Carthami*. Celui-ci est commun en France et en Allemagne, et se rapporte effectivement au *Plain-Chant* ou au *Bigarré* des auteurs français, au lieu que l'autre n'a encore été trouvé que dans la Russie méridionale. Aussi est-il très rare dans les collec-

tions, et je n'en connais aucune en France qui le possède. Cependant, j'ai reçu dans le temps de M. le comte de Saporta, une Hespérie que j'ai décrite par erreur dans ce Supplément, sous le nom d'*Alveus*, et figurée sous celui de *Carthami*, laquelle pourrait bien être le véritable *Tessellum*, quoiqu'elle ne soit pas tout-à-fait conforme à la description d'Ochsenheimer, et encore moins à la figure de Hubner, qui est beaucoup plus grande. Toujours est-il qu'elle diffère essentiellement de toutes les espèces voisines par ses taches blanches bien encadrées de noir sur un fond jaunâtre, et par sa frange lavée de la même couleur. Toutefois, dans mon incertitude et en attendant que la chose s'éclaircisse, je crois devoir transcrire ci-après la description qu'en donne Ochsenheimer, et que j'ai fait traduire exprès de l'Allemand :

« Ce papillon est le plus grand de son genre. « Le dessus est d'un brun-noirâtre. Les ailes « supérieures sont saupoudrées de jaunâtre à la « base. Au milieu sont placées deux taches « blanchâtres longitudinales, dont l'extérieure « est beaucoup plus étroite que l'autre. Vient « ensuite une rangée de taches presque carrées « de même couleur, et dont la première et la « dernière sont divisées par les nervures. Cette « rangée de taches n'est pas très-arquée, mais

« bien distincte. Le bord postérieur est précédé « de petits points blancs légèrement élargis.

« Sur les ailes inférieures, qui sont faiblement « dentelées, sont placés, savoir : à la base, un « grand point blanc; au milieu, une bande « blanche composée de petites taches longitu- « dinales, et de plus grandes taches carrées; et « vis-à-vis du bord extérieur, une rangée de « petites taches et de points de même couleur. « Les franges sont d'un brun-noir et entrecou- « pées de blanc.

« Les ailes supérieures sont en-dessous d'un « gris-verdâtre, avec les mêmes taches qu'en- « dessus, mais qui ressortent moins, à cause de « la couleur claire du fond. Le dessous des ailes « inférieures est verdâtre ou d'un gris-jaunâtre, « avec un grand point blanc à la base, elles sont « traversées au milieu par une bande blanche, « divisée en taches isolées de formes diverses « par les nervures; et vis-à-vis du bord extérieur « se voient des taches blanchâtres en forme de « croissant. La femelle est plus grande, avec des « taches plus fortes. »

Il résulte de cet article que l'Hespérie nommée par Godart *Tessellum*, doit être appelée *Carthami*, et que tout ce qui se rapporte au premier nom doit être retranché de sa synonymie.

HESPERIA EUCRATE.

Suppl. aux Diurnes. *Dup.* pag. 266. pl. 41. fig. 7 et 8.

M. Treitschke, dans son Supplément aux Lépidoptères Diurnes d'Ochsenheimer, tome X, page 96, dit que l'*Orbifer* et l'*Eucrate* se rapportent à la même espèce, laquelle diffère de taille suivant les pays qu'elle habite. De son côté, M. Boisduval, dans son *Icones*, n'est pas éloigné de croire que la *Therapne*, trouvée en Corse par M. Rambur, se rapporterait également à l'*Eucrate*, de sorte que ces trois espèces n'en feraient qu'une. Cependant, si M. Boisduval a raison, M. Treitschke a nécessairement tort, car la *Therapne* s'éloigne autant de l'*Orbifer* qu'elle se rapproche de la *Sao*. Esper étant le premier auteur qui ait donné une figure de l'*Eucrate*, c'est cette figure qui devrait décider la question; mais elle est si mal faite et si peu caractérisée, qu'on est encore plus incertain qu'auparavant après l'avoir consultée. De son côté, Ochsenheimer a donné de cette Hespérie une description tellement vague, qu'elle peut s'appliquer à toutes les espèces du même genre.

Quant à moi, j'ai décrit et figuré sous le nom

d'*Eucrate*, une Hespérie qui se rapproche beaucoup de la *Sao* pour la taille et le fond de la couleur du dessous des ailes inférieures, et de l'*Orbifer* par les taches arrondies de ce même dessous, en sorte qu'elle participerait de ces deux espèces. Cette Hespérie m'a été communiquée par M. le baron Feisthamel, qui m'a assuré l'avoir reçue d'Allemagne, sous le nom d'*Eucrate*, et comme ayant été prise en Hongrie.



HESPÉRIE DE MARLOY.

Thanaos marloyi. *Boisd. Icones* historique des Lépidoptères d'Europe. tom. 1, pag. 241. pl. 47. fig. 6 et 7.

Un seul individu de cette espèce a été apporté de Morée par M. Marloy, chirurgien de la marine, qui en a fait cadeau à M. le docteur Boisduval. Nous l'avons vue dans la collection de ce dernier; et d'après la comparaison que nous en avons faite avec la *Tages*, elle nous a paru en différer assez pour constituer une espèce distincte. Nous regrettons donc de n'avoir pu nous la procurer pour la représenter dans notre Supplément. Voici la description qu'en donne M. Boisduval dans son *Icones*.

« Elle est un peu plus grande que la *Tages*. « Ses ailes supérieures sont d'un noir-brun mé- « langé, surtout vers l'extrémité, de petits poils « d'un gris-blanchâtre; elles sont traversées au « milieu par une raie noire, oblique, étroite, « un peu maculaire, s'étendant de la côte au « bord interne, et près de l'extrémité par une « autre raie géminée, de la même couleur, den- « tée en scie sur son côté externe, et terminée « près du sommet par un empâtement noirâtre.

« Près de la côte, cette dernière bande est divi-
« sée, comme dans la *Tages*, par deux ou trois
« points blancs.

« Les ailes inférieures sont de part et d'autre
« d'un brun-noirâtre opaque, et sans aucune
« tache.

« Le dessous des ailes supérieures est d'un
« noir-brun marqué d'une raie blanche, étroite,
« maculaire, formée de cinq ou six points, s'é-
« tendant de la côte jusqu'au-dessous de la ner-
« vure médiane, et correspondant à la raie noire
« géminée du dessus. Le sommet est en outre
« lavé d'un peu de gris-violâtre.

« La frange est brune, mélangée de quelques
« poils grisâtres. Les antennes sont noires, an-
« nelées de gris. Le corps est brun de part et
« d'autre. »



Sur quelques Lépidoptères rares trouvés dans le gouvernement d'Orenbourg, et décrits par MM. Eversmann et Fischer, dans le tome II des nouveaux Mémoires de la Société impériale des naturalistes de Moscou.

Les feuilles précédentes étaient imprimées, lorsque nous avons reçu un extrait des Mémoires ci-dessus, renfermant les descriptions en latin et les figures de plusieurs Lépidoptères trouvés dans le gouvernement d'Orenbourg, et parmi lesquels nous avons remarqué six Diurnes nouveaux.

Aujourd'hui que les géographes s'accordent à reculer les bornes orientales de l'Europe jusqu'aux monts Ourals et au fleuve de ce nom qui se jette dans la mer Caspienne, nul doute que les Lépidoptères dont il s'agit ne doivent être considérés comme européens, puisqu'ils ont été pris en-deçà de cette frontière. Aussi nous n'hésiterions pas à les comprendre dans notre Supplément, si nous les avions en notre possession; mais malheureusement leur extrême rareté ne nous permet pas de prévoir l'époque à laquelle nous pourrons nous les procurer, de sorte que,

pour ne pas retarder plus longtemps la terminaison de ce volume, nous nous bornerons à donner une description succincte de chacun d'eux, sans y joindre de figures, car nous n'avons pas cru devoir faire copier celles de l'ouvrage précité, attendu qu'elles nous ont paru faites avec trop peu de soin, pour ne pas craindre que les copies que nous en donnerions ne s'écartent encore davantage de la nature.

PONTIA EROTHOE. *Eversmann*, page 351, table xx, f. 1, 2.

M. Eversmann reconnaît que cette Piéride est la même que celle qu'Esper a représentée sous le nom d'*Eupheme*, en ajoutant toutefois que la figure qu'il en donne est très-mauvaise; mais ce n'était pas une raison pour lui imposer un nouveau nom. Quoi qu'il en soit, voici sa description : elle est de la taille de la *Chloridice;* le dessus des quatre ailes est blanc : les supérieures offrent à leur sommet une tache aurore très-étroite, et cernée d'atomes noirs qui s'étendent, en s'élargissant, jusqu'au bout de l'aile, et laissent un petit intervalle blanc entre le haut de cette tache et l'extrémité de la côte. Ces mêmes ailes sont marquées en outre, à leur centre, d'un croissant noir, comme chez toutes les espèces

analogues. Les ailes inférieures, par leur demi-transparence, laissent apercevoir en gris les taches du dessous.

Les premières ailes en-dessous sont blanches avec leur sommet lavé de jaune, et le même croissant noir qu'en dessus. Les secondes ailes en-dessous sont d'un jaune clair saupoudré de noirâtre, avec plusieurs taches blanches disposées à peu près comme celles de la femelle de l'*Eupheno*. Leur bord antérieur est en outre marqué de plusieurs petites taches noires, et leur centre d'une seule.

Les antennes sont entièrement blanches. Le corselet est noir et garni de poils blancs en-dessus, et hérissé de poils jaunes en-dessous. L'abdomen est également noir et couvert d'une poussière blanche. Les pattes sont blanches et hérissées de poils jaunes, avec les tibias roses. La femelle diffère du mâle en ce que la lunule discoïdale des premières ailes, chez elle, est plus grande, en même temps que la tache aurore est plus petite et presque obsolète.

Cette espèce a été prise en mai sur les monts *Tchapschalschi* entre le Rhymnus et le Volga, dans des lieux couverts de *sysimbrium sophia* et de *lepidium perfoliatum*, sur lesquels vit sa chenille, sans aucun doute, dit M. Eversmann.

PONTIA PYROTHOE. *Eversmann.* page 352, tab. XX, fig. 3, 4.

Cette Piéride est beaucoup plus petite que la précédente : elle est à peine de la taille de la *Sinapis.* Ses premières ailes en-dessus sont également terminées par une tache aurore cernée de noir; mais cette tache est plus large, sans l'être à beaucoup près autant que dans la *Cardamines*, et le petit intervalle qui la sépare de l'extrémité de l'aile est marqué de cinq points blancs. Du reste, on voit au centre des mêmes ailes la lunule noire ordinaire, et les secondes ailes laissent également apercevoir les taches du dessous par leur demi-transparence. Quant au dessous, elle ne ressemble nullement à la précédente, et se rapproche davantage de la *Tagis* ou de l'*Ausonia.* Les ailes supérieures ont à leur extrémité une grande tache verte qui occupe presque le tiers de l'aile. Cette tache est bordée entièrement de cinq à six points blancs, et se partage en deux avant d'aboutir à la côte. La lunule noire du centre est divisée par une petite ligne blanche. Les ailes inférieures sont vertes, avec six taches blanches, dont trois grandes et trois petites, savoir : cinq qui partent du bord extérieur et une qui aboutit à l'angle anal.

Les antennes sont entièrement jaunâtres, et le corps, dont le fond est noir, est couvert de poils blancs et jaunes.

Cette espèce a été prise en avril sur les bords de l'Oural intérieur.

Lycæna Rhymnus. *Eversmann*, pag. 350, tab. xix, fig. 1, 2.

Ce Polyommate est de la taille de l'*Agestis*. Ses quatre ailes sont en-dessus d'un brun-noirâtre sans aucune tache, avec la frange de la même couleur. Leur dessous est d'un gris cendré luisant, et traversé vers le milieu par une rangée de points blancs, sans prunelle noire, non arrondis et de formes diverses. Ceux des premières ailes décrivent une ligne flexueuse, et ceux des secondes une ligne arquée. Le centre de chaque aile est en outre marqué d'une lunule blanche, et leur extrémité est longée par une double série de points noirs, surmontés chacun d'une lunule blanche.

Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec la massue noire et son extrémité fauve. Le corps participe de la couleur des ailes.

Ce Polyommate, qui se distingue de tous ceux de son genre par ses points blancs sans prunelle, a été pris au mois de juin dans les parties montueuses de l'*Obtschei-Syrt*.

Lycæna Bavius. *Eversmann*, page 349, tab. xix, fig. 3, 4.

Il est un peu plus grand que le *Battus* ou *Telephii*. Ses quatre ailes sont en-dessus d'un brun foncé, avec la frange blanche et entrecoupée de noir. Les supérieures ont leur base saupoudrée de bleuâtre, et leur centre marqué d'un croissant noir. Les inférieures sont terminées par une bande non interrompue de lunules fauves accompagnées chacune d'un point noir. Le dessous des quatre ailes est blanchâtre et saupoudré de gris-bleuâtre à la base, avec une multitude de points noirs sans iris blanc, et disposés comme dans le *Battus*. Les inférieures sont en outre terminées comme en-dessus par une bande fauve continue, et bordée de chaque côté par une série de points noirs. Ces points ne sont pas ronds, mais anguleux.

Les antennes sont annelées de noir et de blanc, avec leur massue entièrement brune. Le corps participe de la couleur des ailes.

Ce Polyommate a été pris en été dans les champs herbus de la Baskirie.

Lycæna Pylaon. *Fischer*, page 357, tab. xix, fig. 5, 6.

Il est de la grandeur du Polyommate *Argus*. Les quatre ailes sont en-dessus d'un brun roussâtre, avec leur extrémité blanche et précédée d'une rangée de gros points noirs surmontés chacun d'une lunule fauve. Leur dessous est d'un blanc-jaunâtre sur les ailes supérieures, et d'un blanc-bleuâtre sur les inférieures, avec une multitude de points noirs cernés de blanc, et disposés comme dans l'*Argus* ou l'*Ægon*, et une bande fauve marginale continue sur les quatre ailes, et bordée de chaque côté par une série de points noirs, dont ceux de la rangée supérieure ou interne sont plus petits que les autres.

Le corps est noir en-dessus et d'un gris-blanc en-dessous, avec des poils blancs sur les côtés.

Les antennes sont annelées de noir et de blanc. (La description ne parle pas de la massue, qui serait entièrement noire d'après la figure; mais cette figure n'est pas assez soignée pour qu'on puisse s'en rapporter à elle sous ce rapport).

Ce Polyommate se trouve dans la Russie méridionale, aux environs de Sarepta.

Hipparchia Amarillis. *Eversmann*, p. 50, tab. xx, fig. 5 et 6.

M. Eversmann pense que c'est à tort que Ochsenheimer a réuni au *Leander* cette espèce, qui est figurée dans Herbst sous le nom d'*Amarillis*. Elle est en effet très-différente, si l'on en juge par la nouvelle figure qu'il en donne ; mais nous croyons les caractères de cette figure un peu exagérés : par exemple, elle représente les ailes inférieures comme si elles étaient assez fortement dentelées, et cependant sa description n'en dit rien, et semble même dire le contraire. Voici, au reste, la traduction littérale de cette description, qui est en latin : « De la grandeur de l'*H. Leander*. Antennes annelées de noir et de blanc, avec « la massue noire en-dessus et couleur d'ocre « en-dessous. Ailes entières, toutes d'un jaune-« d'ocre en-dessus, avec quelques points noirs « marginaux à peine marqués, et bordées en-« dessous d'une ligne couleur de plomb. Des-« sous des ailes supérieures avec quatre ou cinq « yeux précédés d'une bande pâle. Dessous des « ailes inférieures gris depuis la base jusqu'au « milieu, et jaunâtre pour tout le reste, avec six « yeux précédés d'une bande dentée d'un blanc « d'argent, qui manque quelquefois. Tous ces

« yeux se composent d'une grande pupille ar-
« gentée, cernée d'un anneau noir, qui lui-
« même est renfermé dans un cercle jaune.

« Cette jolie espèce a été prise en juillet sur
« les promontoires occidentaux des monts Ou-
« rals. »



Quelques observations sur le Catalogue qui suit.

On sait que l'Histoire naturelle des Lépidoptères, que nous nous sommes chargés de continuer, devait se borner dans le principe aux espèces des environs de Paris, et que ce n'est qu'après la publication du premier volume, qui comprend les Diurnes de cette localité, que l'éditeur s'est déterminé à en élargir le cadre, et à y faire entrer tous les papillons de France. On sait aussi que pour satisfaire aux vœux du plus grand nombre des souscripteurs, il s'est engagé à donner un Supplément comprenant non-seulement les espèces qui auraient pu être omises, mais encore celles de l'Europe non encore trouvées en France, lesquelles, par parenthèse, se réduisent aujourd'hui à un petit nombre. De ces agrandissements successifs dans le plan de l'ouvrage, il a dû résulter nécessairement un défaut d'unité dans sa composition, et ce défaut s'est encore augmenté par la découverte, pendant la publication des livraisons, de beaucoup d'espèces nouvelles qui n'ont pu être mises à leur véritable place.

C'est pour remédier à cet état de choses, qui se fait surtout remarquer dans la famille des *Diurnes*, que nous donnons aujourd'hui, conformément à notre promesse, un Catalogue où toutes les espèces de cette famille, décrites et figurées dans les deux premiers volumes et le Supplément, sont réunies par genre et par tribus, et rangées comme elles doivent l'être dans une collection bien ordonnée. Nous avions eu d'abord l'intention de suivre pour leur classification le Tableau méthodique de notre prédécesseur; mais nous avons réfléchi qu'ayant été publié depuis douze ans au moins, il n'était plus au niveau des progrès de la science. En effet, non-seulement le nombre des genres a été beaucoup augmenté dans l'ordre des Lépidoptères pendant cet intervalle, mais la manière de les grouper par tribus et de les coordonner entre eux, a subi aussi de notables changements. Nous avons dû en conséquence introduire cette nouvelle classification dans notre Catalogue, d'autant mieux qu'elle est généralement adoptée par tous ceux qui possèdent des collections un peu importantes. Toutefois on verra qu'en l'adoptant à notre tour, nous nous sommes permis d'y faire quelques modifications. Il serait trop long et superflu d'ailleurs de faire connaître ici en quoi elles consistent :

il nous suffira de dire que nous répartissons dans trente-deux genres tous les Lépidoptères Diurnes de l'Europe, tandis que Godart les rapporte à treize seulement dans son tableau méthodique, ce qui fait par conséquent dix-neuf genres de plus dans notre Catalogue, lesquels, à l'exception d'un seul qui nous appartient, et de cinq ou six créés par M. Boisduval, ont été tous empruntés à des entomologistes étrangers que nous citons.

Quoiqu'il ne soit ici question que d'un simple Catalogue, nous avons pensé qu'il serait plus utile, si nous donnions les caractères des genres qu'il renferme en même temps que leurs noms : c'est aussi ce que nous avons fait ; et pour que ces caractères soient plus faciles à comparer entre eux, nous les avons tirés des mêmes organes dans tous les genres, et nous avons cherché à les exprimer avec toute la brièveté possible. Mais, sous ce dernier rapport, nous ne nous flattons pas d'avoir toujours réussi, attendu que rien n'est plus difficile dans notre langue que de réunir la clarté à la concision, et l'on sent que nous avons dû sacrifier celle-ci à la première, toutes les fois que nous n'avons pu les concilier.

Quant aux espèces, nous nous sommes contentés d'indiquer à la suite de leurs noms, leur

habitat et l'époque de leur apparition; renvoyant, pour l'indication des planches et des pages où elles sont figurées et décrites, à la table alphabétique et synonymique qui termine le volume.

Notre intention est de donner un semblable Catalogue à la fin du Supplément des *Crépusculaires*, ainsi qu'à la fin des *Nocturnes;* de sorte que la réunion de ces trois Catalogues présentera une classification complète des Lépidoptères d'Europe, basée sur les travaux les plus récents et les plus estimés dans cette branche de l'entomologie.



CATALOGUE MÉTHODIQUE

DES LÉPIDOPTÈRES D'EUROPE,

AVEC L'INDICATION DES CONTRÉES ET DES ÉPOQUES OU ON LES TROUVE.

Nota. Les espèces étrangères à la France sont marquées d'une*. La lettre *P.* indique celles des environs de Paris.

PREMIÈRE FAMILLE.

DIURNES. *Diurna.* Latr.

(*Rhopalocères.* Duméril, Boisduval).

Les quatre ailes, ou au moins les *supérieures*, redressées verticalement au repos (*erectæ*) (1). Point de crin au bord antérieur des secondes ailes. — *Antennes* plus ou moins renflées en massue à leur extrémité.

Chenilles de formes variées, à seize pattes, lentes dans leurs mouvements. *Chrysalides* le plus souvent nues, quelquefois seulement enveloppées d'un léger réseau.

---

(1) Les espèces des genres *Thanaos* et *Syrichtus* de la tribu des *Hespérides* font seules exception à cette règle, car elles tiennent leur quatre ailes horizontales dans le repos, tandis que les autres espèces de la même tribu tiennent leurs ailes supérieures relevées, pendant que les inférieures restent horizontales : ce qui leur avait fait donner le nom d'*Hétéroptères* par M. Duméril; mais ce nom, comme on voit, ne peut convenir à toutes.

PREMIÈRE DIVISION.

Six pattes ambulatoires dans les deux sexes; jambes postérieures munies d'une seule paire d'épines, celle du bout. *Les quatre ailes* relevées et plus ou moins conniventes dans le repos; *cellule discoïdale* des inférieures fermée.

Chrysalides attachées par la queue et par un lien transversal au milieu du corps (*pupæ cinctæ*).

TRIBU I.

Papillonides *Papilionides* Latr.

Massue des antennes plus ou moins allongée et un peu arquée. *Ailes inférieures* n'ayant que huit nervures, et se joignant par leur angle anal au-dessus de l'abdomen.

Chenilles cylindriques, tantôt lisses, tantôt garnies de pointes charnues, et portant sur le cou un tentacule rétractile en forme d'Y. *Chrysalides* anguleuses au moins dans leur partie supérieure, et attachées parallèlement au plan de position par la queue, et par un lien transversal au milieu du corps.

1er Genre Papillon. *G. Papilio.* Latr., etc.

Antennes longues, terminées par une massue pyriforme et un peu arquée. *Palpes* très-courts, pressés contre la tête, bordés de poils et atteignant à peine le chaperon; articles peu distincts, le troisième invisible. *Ailes* inférieures dentées et terminées en queue, du moins dans toutes les espèces d'Europe.

Chenilles lisses, cylindriques, s'atténuant aux deux extrémités, avec la tête convexe et rentrant en partie sous le premier anneau. *Chrysalides* anguleuses et terminées antérieurement par deux pointes courbées en dedans.

Machaon. Europe. *P.* Mai, juillet.

Var. Sphyrus.

Alexanor. Dalmatie, Morée, Italie, France (Basses-Alpes). Juin, juillet.

Podalirius. Europe centrale et méridionale *P.* Mai, juillet.

Feisthamelii *. Catalogue. Mai, juillet.

4

Nota. Ce serait ici la place de l'*Ajax;* mais nous sommes convaincus que cette espèce est étrangère à l'Europe. Voir nos Observations, pag. 11 et 314 du Supplément.

2e Genre Thais. *G. Thais* Fab., Latr.

(*Zerynthia.* Ochs.)

Antennes courtes, à massue peu renflée et légèrement arquée. *Palpes* droits, velus, une fois plus longs que la tète, et dont les trois articles sont bien distincts et égaux. *Tête* et *yeux* assez petits relativement au corps. *Abdomen* peu velu et orné de couleurs pareilles à celles des ailes. *Ailes inférieures* plus ou moins profondément dentées, et se prolongeant quelquefois en queue.

Chenilles garnies de plusieurs rangées de pointes ou épines charnues de forme conique et herissées de poils; tête légèrement aplatie et rentrant en partie sous le premier anneau. *Chrysalides* très effilées, conico-cylindriques postérieurement, anguleuses et coupées en biseau antérieurement, avec la tète terminée par une seule pointe obtuse.

Hypsipyle. Provence. Avril, mai.

Cassandra *. Italie, Morée, Autriche. Mars, avril.

Medesicaste. Provence. Languedoc (Lozère). Avril, mai

Var. Honnoratii. Basses-Alpes (Digne). Mai, juin.

Rumina.* Espagne, Portugal. Mars, avril.

Cerisyi.* Monts Balcans, Andrinople, île de Naxos. Février.

5

TRIBU II.

Parnassides. *Parnassides.* Mihi.

Antennes courtes, droites ou faiblement arquées, et terminées par une massue presque ovoïde. *Les quatre ailes* arrondies et à demi-transparentes; les inférieures n'ayant que sept nervures, et dont les deux bords internes, fortement échancrés, laissent l'abdomen entièrement libre.

Chenilles cylindriques, pubescentes, et portant un tentacule rétractile en forme d'Y sur le cou. *Chrysalides* ovoïdes, unies, contenues dans une coque informe et néanmoins attachées par la queue, et transversalement comme celles des *Papillonides.*

3e Genre Doritis. *G. Doritis.* Fabr.

(*Thaïs.* Latr.)

Antennes courtes à massue allongée et un peu arquée. *Palpes* hérissés de longs poils, sans articles distincts et dépassant à peine le chaperon. *Ailes* (surface des quatre) ridée et comme gauffrée. *Corps* épais et velu; abdomen de la femelle dépourvu de poche anale. *Tête et yeux* assez petits relativement au corps.

Chenilles et *Chrysalides* inconnues.

Apollinus.* Ile de Naxos, Asie mineure, Calabre? Février.

1

4e Genre Parnassien. *G. Parnassius*. Latr.

(*Doritis*. Fabr.)

Antennes courtes, terminées par une massue droite et presque ovoïde. *Palpes* plus longs que la tête, débordant le chaperon, avancés, bordés de longs poils, et ayant les trois articles distincts et égaux en longueur; le premier arqué, le second droit, et le troisième linéaire. *Ailes* moins garnies d'écailles en-dessous et plus ou moins transparentes sur les bords. *Corps* épais et velu; abdomen de la femelle ayant à son extrémité une poche cornée. *Tête* et *yeux* très-petits relativement au corps.

Chenilles cylindriques, pubescentes, avec la tête arrondie et rentrant en partie sous le premier anneau. *Chrysalides* ovoïdes et lisses, comme celles des *Nocturnes*, renfermées dans un réseau à claire-voie entre des feuilles, et attachées néanmoins comme celles des *Papillonides*.

Apollo. Alpes, Pyrénées, Cévennes. Juin, juillet.

Phoebus.* Alpes de la Suisse et du Tyrol. Juillet.

Nomion.* Monts Ourals. Juillet.

Mnemosyne. Suisse, Italie, Sicile, Danemark, Cevennes. Juin.

4

TRIBU III.

Piérides. *Pierides*. Mihi.

Antennes plus ou moins longues, à massue droite, tantôt ovoïde, tantôt globuleuse. *Les quatre ailes* entières; les *inférieures* ayant neuf nervures, et se joignant par leurs bords internes au-dessous de l'abdomen, dont elles ca-

chent seulement la moitié supérieure, lorsqu'elles sont relevées.

Chenilles allongées, plus ou moins cylindriques, pubescentes, et amincies aux deux bouts, sans tentacule sur le cou. *Chrysalides* anguleuses, terminées antérieurement par une seule pointe, et attachées comme celles des *Papillonides*.

5ᵉ Genre Piéride. *G. Pieris.* Latr.

(*Pontia.* Fabr. Och.)

Antennes plus ou moins longues, à massue droite, tantôt ovoïde, tantôt presque globuleuse. *Palpes* grêles, presque cylindriques, et dépassant le chaperon; les trois articles presque d'égale longueur, les deux premiers garnis de poils et le troisième nu et linéaire. *Tête* presque aussi large que le corselet. *Ailes*, (les quatre) arrondies.

Chenilles pubescentes ou légèrement velues, à tête petite et globuleuse, à corps allongé, cylindrique, et aminci aux deux bouts. *Chrysalides* anguleuses le plus souvent carénées au milieu et sur les côtés, avec la tête terminée par une seule pointe.

§ A. *Antennes manifestement plus longues que la tête et le corselet réunis, à massue ovoïde.*

Cratægi. Europe. *P.* Juin.

Brassicæ. Europe. *P.* Presque toute l'année.

Rapæ. Europe. *P.* Presque toute l'année.

Napi. Europe. *P.* Presque toute l'année.

*Var. Brionyæ.** Alpes. Juillet.

Ergane.* (Narcæa). Dalmatie.

Callidice. Alpes, Pyrenees. Juin, juillet.

DAPLIDICE. Europe. *P.* Avril, juillet.

Var. Bellidice. Russie.

CHLORIDICE.* Russie méridionale. Juillet.

Nota. Ce serait ici la place de la Piéride *Raphani;* mais nous avons reconnu depuis qu'elle est étrangère à l'Europe. (Voir nos Observations, pag. 323 du Suppl.)

§ B. *Antennes à peine aussi longues que la tête et le corselet réunis, à massue presque globuleuse.*

GLAUCE.* Portugal, Espagne, Égypte, Alger. Février, mars.

BELEMIA.* Portugal, Espagne, Égypte, Alger. Février, mars.

TAGIS.* Portugal. Février, mars, avril.

BELLEZINA. France méridionale, Corse, lieux secs et arides. Mai, juin.

BELIA. France centrale et méridionale, lieux secs et arides. Février, mars, avril.

AUSONIA. France centrale et méridionale. Juin.

Var. Simplonia. Simplon. Juillet.

Var. Marchandæ.

13

6ᵉ Genre ANTHOCHARIS. *G. Anthocharis.* Boisd.

(*Pieris.* Latr. *Pontia.* Fabr. Ochs.)

Antennes à massue ovale et aplatie des deux côtés. *Palpes* presque cylindriques, légèrement comprimés, hérissés de poils nombreux qui se confondent en partie avec ceux du chaperon; leur dernier article plus long que le précédent. *Tête* presque aussi large que le corselet, et dont le chaperon est surmonté de longs poils. *Ailes* arrondies, minces et délicates.

Chenilles semblables à celles des Piérides. *Chrysalides* fortement arquées, pointues aux deux bouts et inflexibles dans toutes leurs parties.

Cardamines. Europe. *P.* Avril, mai.

Pyrothoe.* Russie (gouvernement d'Orenbourg). Avril.

Eupheno. Italie, Espagne, midi de la France. Avril, mai.

Erothoe.* Russie (gouvernement d'Orenbourg). Mai.

1

7e Genre Leucophasie. *G. Leucophasia.* Stephens.
(*Pieris.* Latr. *Pontia.* Fabr. Ochs.)

Antennes assez courtes, terminées par une massue presque globuliforme. *Palpes* peu velus, comprimés, débordant le chaperon, et dont le dernier article est cylindrique et très-distinct. *Tête* aussi large que le corselet, et dont le chaperon est hérissé de poils; *yeux* gros et saillants. *Ailes* oblongues, très-minces et très-délicates; leur *cellule discoïdale* très-rapprochée de leur base. *Abdomen* linéaire, et plus long que les ailes inférieures.

Chenilles semblables à celles des deux genres précédents, mais plus grêles et plus effilées. *Chrysalides* à peu près comme celles des *Anthocharis*, mais non arquées.

Sinapis. Europe. *P.* Mai, juillet.

Var. Erysimi. Europe.

Lathyri. Provence, Languedoc. Mai, juillet.

2

TRIBU IV.

Rhodocérides. *Rhodocerides.* Mihi.

Antennes courtes, droites, et grossissant insensiblement de la base au sommet (colorées en rose dans toutes les espèces). *Ailes inférieures* ayant neuf nervures, et se joignant par leurs bords internes au-dessus de l'abdomen, qu'elles cachent entièrement lorsqu'elles sont relevées.

Chenilles allongées, pubescentes, et plus ou moins amincies aux deux bouts. *Chrysalides* plus ou moins renflées sur le dos, pointues aux deux bouts et attachées comme celles des *Papillonides*.

8e Genre Coliade. *G. Colias.* Fabr. Latr.

Antennes droites, cylindriques, épaisses, assez courtes, et se formant insensiblement en massue tronquée à son extrémité, ou en cône renversé et allongé. *Palpes* très-comprimés, garnis de poils serrés, et dont le dernier article est beaucoup plus court que le précédent. *Tête* presque aussi large que le corselet. *Ailes* arrondies, et plus robustes que dans les trois genres précédents, avec un point central métallique sur chacune d'elles.

Chenilles rases ou garnies de poils rares, cylindriques et amincies aux deux bouts, avec la tête globuleuse. *Chrysalides* anguleuses, comme celles des *Piérides*, mais plus renflées sur le dos.

Edusa. Europe. *P.* Mai, août, septembre.

Var. Helice. Midi de la France. *P.* Août.

Myrmidone. Styrie, Hongrie. Juillet, août.

Aurora* Russie orientale, Sibérie. Août.
Chrysotheme.* Hongrie. Août.
Phicomone. Alpes. Août, juillet.
Hyale. Europe. *P.* Mai, juillet.
Palæno. Alpes, Suède. Juillet, août.
Philomene. Alpes. Juillet, août.
Pelidne.* Islande. Juillet.
Nastes.* Islande, Cap-Nord. Juillet.

10

9e Genre Rhodocère. *G. Rhodocera.* Boisd.
(*Colias.* Fabr. Latr. *Gonepterix.* Leach.)

Antennes courtes, cylindriques, courbées un peu en avant, et se formant insensiblement en massue tronquée. *Palpes* très-comprimés, garnis de poils très-denses, avec leur dernier article très-court et bien distinct. *Tête* plus étroite que le corselet. *Corselet* robuste et très-velu. *Ailes* anguleuses; bord extérieur de chacune d'elles se terminant en un angle curviligne.

Chenilles allongées, finement chagrinées et légèrement pubescentes, amincies aux deux bouts, convexes en-dessus et plates en-dessous, avec la tête globuleuse. *Chrysalides* fortement renflées sur le dos, et dont la tête se termine par une pointe courbe très-aiguë.

Rhamni*. Europe. *P.* Presque toute l'année.
Cleopatra. Midi de la France, Italie, Espagne. Avril, août.

2

TRIBU V.

Lycénides. *Lycænides.* Leach.

Antennes droites, terminées par une massue allongée et cylindrico-obconique. *Palpes*, dont les trois premiers articles sont bien distincts, le second plus long et cilié, le troisième grêle et cylindrico-conique. *Yeux* oblongs, bordés de blanc. *Tarses* courts et à crochets simples et peu saillants. *Ailes inférieures* n'ayant que huit nervures, et se joignant par leurs bords internes au-dessus de l'abdomen, dont l'extrémité seule reste à découvert lorsqu'elles sont relevées.

Chenilles presque ovales, onisciformes, pubescentes, à tête petite et rétractile, et pattes extrêmement courtes. *Chrysalides* courtes, contractées, obtuses aux deux bouts, attachées comme celles des *Papillonides*, et reposant quelquefois librement sur la terre.

10e Genre Thécla. *G. Thecla.* Fabr.
(*Polyommatus.* Latr. *Lycæna.* Ochs.)
(*Les petits Porte-Queues.* Geoff.)
(*Polyommati Strigati.* Latr.

Antennes longues, droites, terminées par une massue ovalo-cylindrique, souvent grêle ou peu renflée. *Palpes* squameux ou à peine ciliés, dont les trois articles sont bien distincts; le troisième presque aussi long que le second, presque nu et subuliforme. *Tête* plus étroite que le corselet; *yeux* visiblement couverts de poils. *Tarses* courts et toujours de deux couleurs. *Ailes inférieures* (bord postérieur des) ayant presque toujours une petite queue linéaire.

souvent précédée en-dehors d'une dent plus ou moins saillante.

Chenilles en forme d'écusson aplati, large en avant, rétréci en arrière, vivant généralement sur les arbres ou les plantes frutescentes. *Chrysalides* un peu rugueuses, convexes en-dessus et plates en-dessous.

Betulæ. Europe. *P.* Août, septembre.
Pruni. Europe. *P.* Juin.
W. Album. Europe. *P.* Juin.
Acaciæ. France centrale, Lozère. Juin, juillet.
Aesculi. Midi de la France, Lozère. Mai, juin.
Lynceus. Europe. *P.* Juin.
Spini. Midi de la France, Lozère. Juillet.
Quercus. Europe. *P.* Juin, juillet.
Evippus. Languedoc (Lozère), Provence. Juillet.
Rubi. Europe. *P.* Mars, avril, mai.
10

11e Genre Argus. *G. Argus.* Boisd.
(*Polyommatus.* Latr. *Lycæna.* Fabr. *Cupido.* Schrank.)
(*Les Azurins, Cyanei.* Latr.)

Antennes longues, droites, terminées par une massue fusiforme, peu renflée, comprimée latéralement à son extrémité. *Tête* plus étroite que le corselet. *Palpes* courbes; le second article garni de poils courts et serrés, le dernier article nu, grêle et filiforme. *Tarses* d'une seule couleur. *Ailes inférieures* sans prolongement à l'angle anal.

Chenilles en forme de bouclier très-convexe, vivant généralement sur les plantes légumineuses, herbacées. *Chrysalides* oblongues, un peu déprimées antérieurement.

BATTUS. Autriche, Piémont, Provence. Juillet.

HYLAS. Europe. *P*. Juin.

AEGON. Europe. *P*. Mai, août.

PYLAON.* Russie méridionale (environs de Sarepta).

BAVIUS.* Russie (gouvernement d'Orenbourg). Juillet.

CALLIOPIS. (*Argus*.) Europe. *P*. Juin, juillet.

Var. Acreon.

OPTILETE.* Alpes helvétiques. Juillet.

Var. Cyparissus?

PHERETES. Alpes. Juillet.

ORBITULUS. Alpes. Juillet.

AQUILO.* Laponie norwégienne. Juillet.

EUMEDON. Alpes, Piémont. Juillet.

AGESTIS. Europe. *P*. Mai, août.

ARTAXERCES.* Écosse. Juin, juillet.

RHYMNUS.* Russie méridionale (gouv. d'Orenbourg). Juin.

EROS. Tyrol, Hautes et Basses-Alpes. Juillet.

DONZELLII. Basses-Alpes. Juillet.

ALEXIS. Europe. *P*. Toute l'année.

ESCHERII (Agestor). Midi de la France, Lozère. Mai, juillet.

ICARIUS (Agathon). Suède, Hongrie, Alpes, Pyrénées. Juillet.

ADONIS. Europe. *P*. Mai, août.

Var. Ceronus.

DORYLAS. Alpes, Cévennes, Pyrénées. Juillet.

Var. Golgus.

CORYDON. Europe. *P*. Mai, août.

MELEAGER. Alpes, Apennins, Lozère. Juillet.

IOLAS. Hongrie, Italie, Provence. Juillet.

ARION. Europe. *P*. Juillet.

EREBUS. France orientale (Dijon). Juillet.

EUPHEMUS. Allemagne, Est de la France. Juillet.

Alcon. Europe. *P.* Juin.

Cyllarus. Europe. *P.* Mai, juillet.

Saportæ (Melanops). Provence. Avril, mai.

Var. Marchandii. Catalogue. Mai.

Lysimon.* Espagne. Mars.

Admetus.* Servie, Hongrie. Juin.

Damon. Alpes, Cévennes, Pyrénées. Juillet, août.

Dolus (Lefebvrei). Provence, Lozère. Juillet.

Var. Biton.

Rippertii. Basses-Alpes, Lozère. Juillet.

Acis. Europe. *P.* Mai, juillet.

Sebrus (Saportæ). Provence. Avril, mai.

Alsus. Europe. *P.* Mai, juillet.

Argiolus. Europe. *P.* Avril. août.

Tiresias. Midi de la France, Italie, endroits secs. Juillet.

Amyntas. Europe. Prairies. *P.* Juillet, août.

41

12e Genre Lycène. *G. Lycæna.* Fabr.
(*Polyommatus.* Latr.)

Antennes longues, droites, et terminées par une massue pyriforme assez forte. *Palpes* grêles; le second article légèrement courbe, très-long, et garni de poils courts et serrés; le troisième article nu, droit et subuliforme. *Tête* presque aussi large que le corselet; yeux nus. *Tarses* minces et d'une seule couleur. *Ailes inférieures* entières, arrondies, et ayant près de l'angle anal un petit filet en forme de queue.

Chenilles comme celles du genre *Argus*, mais vivant dans l'intérieur des gousses ou siliques des légumineuses, aux dépens de la graine. *Chrysalides* comme celles du genre *Argus.*

Boeticus. Europe. *P.* Avril, septembre.

Telicanus. Italie, midi de la France. Mai, juillet.

2

13e Genre Polyommate. *G. Polyommatus.* Latr.
(*Lycæna.* Fabr. Ochs.)
(*Les Bronzés*, *auro-fulvi*. Latr.)

Antennes longues, droites, terminées par une massue fusiforme, plus renflée que dans le genre précédent. *Palpes* presque droits; le dernier article nu, assez long et subulé. *Tête* plus étroite que le corselet. *Tarses* d'une seule couleur. *Ailes inférieures* ayant l'angle anal prolongé dans la plupart des mâles, et étant un peu échancré avant cet angle dans les femelles.

Chenilles en forme d'écusson ovale et un peu allongé, avec des impressions latérales; vivant sur les plantes basses. *Chrysalides* courtes et presque ovoïdes.

Ballus. Espagne, Provence (Hières). Mars, avril.
Phlæas. Europe. *P.* Presque toute l'année.
Ottomanus.* Turquie (Therapia), Morée. Juin.
Virgaureæ. Alpes, Jura, Lozère, Vosges. Juillet.
Hippothoe. France occidentale, marais. Juillet.
*Var. Dispar.** Angleterre. Juin, juillet, août.
Eurydice.* Alpes. Juillet.
Chyseis. Alpes, Cévennes, Lozère, Picardie (marais de la Somme). Juin.
Hiere. France orientale (Côte-d'Or). Juillet.
Gordius. Alpes, Cévennes (Lozère). Juin, juillet.
Thersamon.* Italie, Hongrie. Juillet.
Xanthe. Europe. *P.* Mai, août.
Helle.* Nord de l'Allemagne. Juillet.

12

TRIBU VI.

ERYCINIDES. *Erycinides*. Boisd.

Les deux *pattes antérieures* courtes et appliquées contre la poitrine, du moins dans les mâles; crochets du bout des *tarses* très-petits et à peine saillants. *Ailes inférieures* ayant neuf nervures, et se joignant par leurs bords internes au-dessous de l'abdomen, qu'elles couvrent presque en entier lorsqu'elles sont relevées.

Chenilles presque semblables à celles des *Lycénides*, mais hérissées de poils. *Chrysalides* également semblables à celles des *Lycénides* et attachées comme elles.

14e Genre NEMÉOBIE. *G. Nemeobius*. Stephens.
(*Melitæa*. Fabr. Ochs. *Argynnis*. Latr. *Hamenris*. Curtis.

Antennes longues, droites, terminées par une massue ovale et aplatie. *Palpes* courts, ne dépassant pas la tête, et dont les trois articles sont bien distincts; les deux premiers peu velus, le troisième presque nu et subuliforme. *Yeux* visiblement couverts de poils et bordés de blanc, comme ceux des *Lycénides*. *Corselet* robuste. *Abdomen* presque aussi long que les ailes inférieures. *Ailes inférieures* légèrement dentelées, et dont le bord interne est canaliculé pour recevoir l'abdomen.

Chenilles et *Chrysalides*. (Voir les caractères de la tribu.)

LUCINA. Europe (bois marécageux). *P*. Avril, août.
1

DEUXIÈME DIVISION.

Quatre *pattes* ambulatoires seulement ; les deux antérieures très-courtes et appliquées contre la poitrine dans les deux sexes ; jambes postérieures munies d'une seule paire d'épines, celles du bout. Les quatre *ailes* perpendiculaires dans le repos ; *cellule discoïdale* des inférieures plus souvent ouverte que fermée.

Chrysalides attachées par un seul lien, et suspendues par la queue (*pupæ pendulæ*), souvent ornées de taches métalliques.

TRIBU VII.

Danaides. *Danaïdes.* Latreille.

Massue des antennes courbe à son extrémité. *Palpes* écartés l'un de l'autre, grêles, cylindracés, s'élevant à peine au-delà du chaperon, et ayant leur second article à peine une fois plus long que le premier. *Crochets des tarses* simples.

Ailes supérieures ayant leur sommet très-allongé ; les *inférieures* ayant neuf nervures, leur *cellule discoïdale* fermée, et le bord interne légèrement canaliculé pour recevoir l'abdomen.

Chenilles glabres, cylindriques, assez allongées, munies d'épines simples, ou plutôt de filaments charnus, longs, flexibles, dont le nombre varie de deux à dix, et disposés par paire sur chacun des anneaux qui en sont pourvus.

Chrysalides courtes, cylindriques, conoïdes, et très contractées postérieurement ; toutes ornées de taches dorées très-brillantes.

16e Genre Danaide. *G. Danaïs.* Latr.
(*Euploea.* Fabr. Ochsenh.)

Antennes assez longues et se formant insensiblement en

une masse grêle et courbe. *Palpes* très-écartés, avec le dernier article court, droit et aciculaire. *Tête* un peu plus étroite que le corselet. *Abdomen* mince, et presque aussi long que les ailes inférieures. *Ailes* larges, avec les contours un peu sinués; les *inférieures* offrant sous la cellule discoïdale, dans les mâles seulement, tantôt une poche noirâtre, tantôt une tache très-noire divisée par une raie grisâtre en relief, placée sur l'extrémité de la nervure.

Chenilles, *Chrysalides*. (Voir les caractères de la tribu.)

Chrysippus*. Iles de la Grèce et environs de Naples.

Alcippus*. *Idem.*

2

TRIBU VIII.

Argynnides. *Argynnides.* Mihi.

Massue des antennes courte et aplatie. *Ailes inférieures* ayant neuf nervures, la *cellule discoïdale* ouverte, et les deux bords internes réunis et creusés en gouttière au dessous de l'abdomen, qu'elles cachent entièrement lorsqu'elles sont relevées.

Chenilles garnies tantôt d'épines, tantôt de tubercules épineux sur tous les anneaux. *Chrysalides* plus ou moins cambrés, tantôt très anguleuses et ornées de taches métalliques, tantôt à angles arrondis et de couleurs variées.

16e Genre Argynne. *G. Argynnis.* Fabr. Latr.

Antennes assez longues, terminées brusquement par un bouton ovale, aplati, et qui se creuse en cuiller après la mort de l'insecte. *Palpes* plus longs que la tête, squameux et velus, s'écartant à leur extrémité; dernier article grêle, presque nu, et se terminant en pointe d'aiguille. *Tête* forte, au moins aussi large que le corselet. *Yeux* nus. *Abdomen* plus court que les ailes inférieures. *Ailes* sinuées ou denticulées.

Chenilles garnies d'épines rameuses de diverses longueurs, celles du premier anneau quelquefois beaucoup plus longues que les autres. *Chrysalides* anguleuses, fortement cambrées, et garnies de deux rangées de tubercules aigus sur le dos; souvent ornées de taches métalliques très-brillantes.

LATHONIA. Europe. *P.* Mai, août.
Var. Athalia valdensis.
Paphia. Europe. *P.* Juillet, août.
Var. Valesina. ♀.
CYNARA (Pandora). Midi de la France. Juin.
AGLAIA. Europe. *P.* Juillet.
*Var. Charlotta.** Écosse.
*Var. Æmilia.** Cap-Nord.
ELYSA* (Cyrène). Corse, Sardaigne. Juin.
ADIPPE. Europe. *P.* Juillet.
Var. Chlorodippe. Sicile.
Var. Cleodoxa.
Var. Aspasia.
Var. Syrius.
NIOBE. Alpes, Cévennes (Lozère). Juillet.
EUPHROSINE. Europe, *P.* Mai, août.
SELENE. Europe. *P.* Mai, août.
Var. Cybele.
Var. Euphrosine.
Var. Thalia.
Var. Marphisa.
Var. Rinaldus.
OSSIANUS.* Écosse, Suède, Norwége.
APHIRAPE.* Nord de l'Allemagne.
HECATE. Provence. Juin.
FRIGGA.* Laponie méridionale. Juillet.
FREIJA.* Laponie, Suède, Islande. Juillet.

Polaris.* Cap-Nord.

Amathusia.* Alpes, Russie. Juillet.

Chariclea.* Laponie, Islande.

Boisduvalii.* Cap-Nord, Kamtschatka.

Dia. Europe. *P*. Mai, juillet.

Pales. Alpes, Auvergne. Juillet.

*Var. Arsilache.** Suède, Laponie.

*Var. Isis.** Mont-Blanc. Chamounix. Juillet.

*Var. Napœa.** Environs de Constance. Juillet.

Thorf.* Suisse, Carinthie. Juillet.

Ino. Suède, nord de la France. Juin.

Daphne. Dauphiné, Languedoc (Lozère). Juin.

Laodice.* (Cethosia). Riga, Kœnigsberg, Crimée.

24

17e Genre Mélitée. *G. Melitæa.* Fabr. Ochsenh. (*Argynnis.* Latr.)

Antennes assez longues, terminées brusquement par une massue turbinée ou pyriforme. *Palpes* plus longs que la tête, minces, et s'écartant au sommet; leur second article hérissé de longs poils, le troisième moins velu et très aigu. *Yeux* nus. *Abdomen* presque aussi long que les ailes inférieures. *Ailes* légèrement dentelées.

Chenilles garnies de fausses épines ou de tubercules coniques, hérissés de poils courts et roides. *Chrysalides* à angles arrondis, avec quatre rangées de points élevés sur le dos; sans taches métalliques, mais ornées de couleurs variées.

Maturna.* Suède, Saxe. Juin.

Ichnea.* Laponie et Sibérie.

Cynthia.* Suisse, Savoie. Juillet.

Iduna.* Laponie méridionale.

Artemis. Europe. *P.* Mai.

Merope.* Apes de la Suisse. Juin.

Cinnia.* Europe. *P.* Mai, juillet.

Didyma. Centre et midi de la France. Juin, juillet, août.

Arduinna.* Russie méridionale.

Trivia.* Piémont. Juin, août.

An var. Fascelis?

Phoebe. Centre et midi de la France. *P.* Mai, juillet, août.

Var. Melanina. Environs de Rome. Juillet.

Dictynna. Europe. *P.* Juin.

Athalia. Europe. *P.* Juin, août.

Var. Pyronia.

Var. Alphœa.

Var. Cimothoë. États de Gênes.

Parthenie (Deione). Provence (environs d'Aix). Mai, juillet.

Ætheria.* Russie méridionale.

Desfontainesi.* Andalousie.

17

TRIBU IX.

Vanessides. *Vanessides.* Mihi.

Massue des antennes droite et ovoïde. *Tête* plus étroite que le corselet. *Ailes supérieures* ayant neuf nervures, la *cellule discoïdale* ouverte, et les deux bords internes réunis et profondément creusés en gouttière au-dessous de l'abdomen, qu'elles cachent entièrement lorsqu'elles sont relevées.

Chenilles armées d'épines plus ou moins nombreuses et d'égale longueur, excepté sur le premier et le dernier anneau qui en sont dépourvus. *Chrysalides* plus ou moins anguleuses, et presque toujours ornées de taches métalliques.

18e Genre VANESSE. *Vanessa.* Fabr. Latr. (*Cynthia.* Fabr.)

Antennes longues, roides, terminées par une massue ovoïde, jamais aplatie ni creusée en cuiller. *Palpes* plus longs que la tête, se terminant insensiblement en pointe obtuse et velue jusqu'au bout. *Tête* moyenne, plus étroite que le corselet. *Yeux* fortement hérissés de poils. *Pattes* antérieures très-velues. *Corselet* robuste. *Abdomen* beaucoup plus court que les ailes inférieures. *Ailes* ornées de couleurs vives en-dessus; les supérieures ayant le bord postérieur un peu concave et le sommet plus ou moins falqué.

Chenilles garnies d'épines plus ou moins longues, suivant les espèces (le premier et le dernier anneau en sont dépourvus). *Chrysalides* plus ou moins anguleuses, bifides antérieurement, et garnies sur le dos de deux rangées de tubercules coniques et aigus, ornées presque toujours de taches métalliques.

ATALANTA. Europe. *P.* Presque toute l'année.

CARDUI. Europe et les autres parties de la terre. *P.* Avril, août.

PRORSA. Nord de la France, Allemagne. Juillet.

Var. Levana. Idem. Avril.

Sub.-var. Porima. Idem. Avril.

URTICÆ. Europe. *P.* Presque toute l'année.

ICHNUSA.* Corse, Sardaigne. Février, mars, mai.

POLYCHLOROS. Europe. *P.* Avril, juillet.

Var. Punctum album. Allemagne.

XANTHOMELAS.* Bords du Rhin. Autriche. Juillet.

V. ALBUM.* Hongrie, Autriche, Russie méridionale. Juillet.

L. ALBUM (Triangulum). Midi de la France, Italie. Avril, juin, septembre.

Var. J. Album.
Var. Vau. Album.
C. Album. Europe. *P.* Avril, juin, août.
Var. F. Album.
Antiopa. Europe. *P.* Avril, juillet, août.
Io. Europe. *P.* Avril, juillet.
Var. Ioïdes.
11

TRIBU X.

Libythides. *Libythides.* Boisduval.

Antennes droites, épaisses, et grossissant insensiblement de la base au sommet. *Ailes inférieures* n'ayant que huit nervures; la *cellule discoïdale* ouverte, et les deux bords internes réunis et formant une gouttière profonde au-dessous de l'abdomen, qu'elles couvrent entièrement lorsqu'elles sont relevées.

Chenilles allongées, cylindriques, légèrement pubescentes, à tête sphérique. *Chrysalides* à angles arrondis, fortement carénées sur le dos, avec la tête terminée en pointe obtuse; sans taches métalliques.

19e Genre Libythée. *G. Libythæa.* Fabr. Latr. (*Hecaerge.* Ochsenh.)

Antennes cylindriques, droites, épaisses, et grossissant insensiblement de la base au sommet. *Palpes* deux fois aussi longs que la tête, connivents, épais, plus squameux que velus, et formant un bec très avancé. *Tête* aussi large que le corselet. *Corselet* robuste. *Abdomen* très-court. *Ailes* pro-

fondément découpées et échancrées ; le sommet des supérieures allongé et tronqué à son extrémité.

Chenilles et *Chrysalides*. (Voir les caractères de la tribu.)

Celtis. Europe australe, midi de la France. Juin.
I

Nota. Cette espèce, la seule de son genre et de sa tribu en Europe, forme une anomalie dans la division à laquelle elle appartient, en ce que sa femelle a les six pattes ambulatoires.

TRIBU XI.

Nymphalides. *Nymphalides*. Latr.

Massue des antennes grêle, et se confondant insensiblement avec la tige. *Tête* généralement plus étroite que le corselet. *Ailes inférieures* ayant neuf nervures ; la *cellule discoïdale* ouverte ; les deux bords internes réunis, et formant une gouttière profonde au-dessous de l'abdomen, qu'elles cachent entièrement lorsqu'elles sont relevées.

Chenilles tantôt avec des épines ou des tubercules épineux sur le dos, tantôt avec la tête épineuse seulement.

Chrysalides plus ou moins carénées, et dont le plus grand nombre portent sur le dos une protubérance comprimée latéralement ; quelques-unes ornées de taches métalliques.

20e Genre Liménite. *G. Limenitis*. Fabr. Ochsenh. (*Neptis*. Fabr. *Nymphalis*. Latr.)

Antennes de la longueur du corps ; leur massue peu renflée, et se confondant insensiblement avec la tige. *Palpes* médiocrement écartés, un peu plus longs que la tête, velus ;

leur dernier article assez pointu, plus court que le précédent. *Tête* à peu près de la largeur du corselet ; *yeux* gros et saillants. *Ailes* sinuées et denticulées ; les *inférieures* dépourvues de queue.

Chenilles garnies d'épines rameuses de diverses grandeurs, mais généralement assez courtes ; ayant la tête en forme de cœur renversé, et légèrement bifide dans sa partie supérieure. *Chrysalides* anguleuses, auriculées antérieurement, et portant sur le dos une protubérance très-prononcée et comprimée latéralement ; ordinairement ornées de taches métalliques.

SIBYLLA. Europe. *P.* Juin, juillet.
CAMILLA. Europe. *P.* Mai, août.
LUCILLA.* Piémont, Hongrie. Juin.
ACERIS.* (Plautilla). Hongrie, Russie méridionale. Mai, juin.

4

21e Genre NYMPHALE. *G. Nymphalis.* Latr. (*Limenitis.* Ochsenh.)

Antennes de la longueur du corps, se formant insensiblement en une masse fusiforme. *Palpes* dépassant à peine le chaperon, velus, écartés, et dont le dernier article, très petit, se perd dans les poils du précédent. *Tête* presque de la largeur du corselet ; *yeux* nus. *Pattes antérieures* de la femelle plus longues que celles du mâle : les premières presque glabres, les secondes finement ciliées. *Ailes* sinuées et denticulées ; les *inférieures* dépourvues de queue.

Chenilles chargées de tubercules épineux de diverses grandeurs, avec la tête bifide antérieurement.

Chrysalides faiblement auriculées, et offrant sur le dos

une protubérance très-prononcée et comprimée latéralement ; sans taches métalliques.

POPULI. Nord et centre de l'Europe. *P.* Juin.
Var. Tremulæ.
1

22[e] Genre APATURE. *G. Apatura.* Fabr.
(*Nymphalis.* Latr.)

Antennes de la longueur du corps, se formant insensiblement en une massue fusiforme plus renflée que dans les deux genres précédents. *Palpes* plus longs que la tête, connivents vers leur extrémité, avec leur dernier article nu et très-aigu; les deux premiers articles plutôt squameux que velus. *Tête* un peu plus étroite que le corselet. *Corselet* robuste, et presque aussi long que l'abdomen. *Ailes* sinuées et denticulées; les *inférieures* dépourvues de queue.

Chenilles limaciformes, ayant la tête surmontée de deux cornes divergentes, et deux petites pointes anales conniventes. *Chrysalides* comprimées latéralement, avec le dos renflé et caréné, et la tête bifide.

IRIS. Europe. Nord de la France. *P.* Juillet.
Var. Beroë.
Var. Iole.
ILIA. Europe. Presque toute la France. *P.* Juin.
Var. Clytie. Midi de la France. Juin, août.
Var. Astasia.
Var. Iris metis.
Var. Iris rubescens.
2

23e Genre Charaxes. *G. Charaxes* Ochsenh.
(*Paphia*. Fabr. *Nymphalis*. Latr.)

Antennes aussi longues que le corps, se formant insensiblement en une massue fusiforme très-prononcée. *Palpes* aussi longs que la tête, tendant à se rapprocher par le sommet, mais non connivents, avec le dernier article nu, court, et terminé en pointe obtuse; les deux autres articles plus squameux que velus. *Tête* un peu plus étroite que le corselet. *Corselet* très robuste, et aussi long que l'abdomen. *Ailes supérieures* légèrement sinuées; les *inférieures* denticulées, et terminées chacune par deux queues avant l'angle anal.

Chenilles limaciformes, ayant la tête surmontée de quatre cornes, et le dernier anneau aplati en queue de poisson. *Chrysalides* courtes, arrondies et coniques dans leur partie inférieure, avec la tête obtuse et le dos légèrement caréné.

Jasius (Unedonis). Littoral de la Méditerranée. Juin, septembre.

1

TRIBU XII.

Satyrides. *Satyrides*. Boisd.

Antennes terminées tantôt par un bouton court et pyriforme, tantôt par une massue grêle et presque fusiforme. *Palpes* s'élevant notablement au-delà du chaperon, hérissés de poils en avant. *Ailes supérieures* ayant presque toujours la nervure costale, surtout la médiane, et quelquefois l'inférieure, dilatées et un peu vésiculeuses à leur base. *Ailes inférieures* ayant neuf nervures, la *cellule dis-*

coïdale fermée, et se réunissant par leurs bords internes au-dessous de l'abdomen, dont l'extrémité seule reste libre lorsqu'elles sont relevées.

Chenilles atténuées postérieurement, et offrant de chaque côté de l'anus deux petites pointes coniques; corps tantôt lisse, tantôt pubescent; tête plus ou moins arrondie, et quelquefois légèrement échancrée en cœur ou bifide antérieurement. *Chrysalides* tantôt oblongues et un peu anguleuses, avec la tête en croissant ou bifide, et deux rangées de petits tubercules sur le dos; tantôt courtes et arrondies, avec la tête obtuse et le dos uni; toutes sans taches métalliques.

24e Genre ARGÉ. *G. Arge.* Boisd.
(*Satyrus.* Latr. *Hipparchia.* Fabr. Ochsenh.)
(*Praticoles.* Dup. *Leucomélaniens.* Lefebvre.)

Antennes longues, assez fortes, se formant insensiblement en massue fusiforme. *Palpes* écartés, bordés antérieurement de poils roides et peu fournis; le dernier article bien distinct, pointu, garni de poils courts, glabre à son extrémité. *Tête* moins large que le corselet; *yeux* assez saillants. *Corselet* de médiocre grosseur. *Ailes* arrondies, faiblement dentelées; les supérieures ayant la nervure costale seule faiblement dilatée à sa base, tant en-dessus qu'en-dessous.

Chenilles pubescentes, avec des raies longitudinales. *Corps* peu allongé. *Tête* globuleuse. *Chrysalides* courtes, arrondies, non suspendues, reposant sur la terre.

LACHESIS. Languedoc, Provence, Roussillon. Juin.

GALATHEA. Europe. *P.* Juin.

Var. Leucomelas. Alpes. Juin.

Var. Galaxera. Italie, Piémont, midi de la France. Juin.

Var. Procida. Idem.

*Var. Galene.** *Idem.* Italie. Juin.

PSYCHE (Syllius). Midi de la France. Mai, juin.

*Var. Pherusa.** Sicile. Mai.

Var. Ixora. Montpellier, Espagne.

CLOTHO.* Hongrie, Piémont. Juin, juillet.

*Var. Atropos.** Sicile, Calabre.

Var. Cleanthe. Basses-Alpes.

LARISSA.* Dalmatie, Turquie, Morée. Juin.

Var. Herta.

DARCETI.* Mont-Liban. Juillet.

AMPHITRITE* (Arge). Sicile, Calabre, Portugal, Espagne. Juin.

INES* (Thetis). Espagne, Portugal.

8

25e Genre ÉRÉBIE. *G. Erebia.* Dalman. Boisd.
(*Satyrus.* Latr. *Hipparchia.* Fabr. Ochsenh.)
(*Alpicoles.* Dup. *Mélaniens.* Lefeb.)

Antennes terminées par une massue ovale, oblongue, très-distincte de la tige et très-aplatie. *Palpes* régulièrement écartés, couverts de poils serrés, fins et soyeux ; le dernier article peu distinct, à peu près aussi velu que les autres. *Tête* un peu moins large que le corselet et intimement unie avec lui ; *yeux* peu saillants. *Corselet* médiocrement gros. *Ailes* arrondies, plus ou moins velues à leur base ; les nervures des ailes supérieures sans dilatation sensible à leur origine, quelquefois la costale un peu plus saillante que les autres, surtout en-dessous.

Chenilles et *Chrysalides* peu connues.

EPIPHRON.* Forêt Noire. Juillet.

PHARTE.* Alpes tyroliennes. Juillet, août.

MELAMPUS. Alpes, Pyrénées. Juillet.

CASSIOPE. Pyrénées. Juillet.

MNESTRA.* Alpes suisses. Juin, juillet.

Var. Mnemon. Écosse,

PYRRHA. Alpes. Juillet.

Var. Maccabœus.

Var. Cæcilia (*Totus niger*). Pyrénées. Auvergne. Juillet.

OEME.* Alpes de Suisse et du Tyrol. Juin.

PSODEA.* Styrie, Saxe. Juillet.

Var. Eumenis.

CETO. Alpes du Dauphiné. Juillet.

MEDUSA. Bois élevés de l'est de la France. Juin.

AFRA.* Russie méridionale, Dalmatie. Juin.

PARMENIO.* Russie asiatique (bords du lac Baikal). Non décrit ni figuré; porté ici pour mémoire.

STYCNE. Alpes, Lozère.

MELAS.* Hongrie. Juin, juillet.

LEFEBVREI. Hautes-Pyrénées. Juillet.

ALECTO.* Sommet des Alpes de la Suisse et du Tyrol. Juin.

NERINE.* Alpes de la Carinthie.

Var. Styx. Suisse, dans la plaine. Juillet.

BLANDINA. Vosges, Auvergne, Cévennes, bois élevés. Juin, juillet.

SCIPIO. Basses-Alpes. Juillet.

EURYALE. Alpes, Pyrénées. Juin, juillet.

Var. Adyte.

LIGEA. Alpes. Juillet, août.

EMBLA.* Laponie. Juillet, août.

DIOXIPPE.* Laponie et Dalécarlie. Juillet.

NEORIDAS. Départements de l'Isère et de la Lozère. Juillet.

ARACHNE. Alpes, Pyrénées. Juillet.

Var. Pitho.

EVIAS (Bonellii). Alpes et Pyrénées. Juillet.

EPISTYGNE. Provence (environs d'Aix). Mars, avril.

GOANTE.* Alpes de Savoie. Juillet.

GORGE. Alpes, Pyrénées. Juillet, août.

Var. Erynis.

MANTO. Alpes, Laponie, Pyrénées. Juillet, août.

DROMUS. Alpes, Pyrénées. Juin, juillet, août.

ARETE.* Allemagne. Non décrit ni figuré; porté ici pour mémoire.

32

26e Genre CHIONOBANTE. *G. Chionobas.* Boisd.
(*Satyrus.* Latr. *Hipparchia.* Fabr. Ochsenh.)
(*Articoles.* Dup.)

Antennes se terminant en une massue assez grêle, très-allongée, formée insensiblement, et occupant près de la moitié de la tige. *Palpes* régulièrement écartés, garnis de poils assez fins et peu serrés; le dernier article très-court, distinct, à peu près aussi velu que les précédents. *Tête* un peu moins large que le corselet et intimement unie avec lui; *yeux* gros et assez saillants. *Corselet* médiocrement gros. *Ailes* arrondies; les supérieures ayant la nervure costale longuement mais faiblement dilatée; la médiane un peu plus sensible que les autres.

Chenilles et *Chrysalides* inconnues.

AELLO. Glaciers des Alpes. Juillet.

NORNA.* Laponie. Juillet.

TARPEIUS.* Steppes du Volga. Juin.

JUTTA.* Laponie (Lycksile). Juin.

BALDER.* Cap-Nord, Groënland, Islande.

BOOTES.* Cap-Nord, Groënland.

BORE.* Laponie. Juillet.

Oeno.* Laponie russe.

Also.* Sibérie. Non décrit ni figuré, porté ici pour mémoire.

9

27e Genre Satyre. *G. Satyrus.* Latr. Boisd.
(*Hipparchia.* Fabr. Ochsenh.)
(*Poecilocromiens.* Lefebv.)

Antennes assez longues, se terminant tantôt en une massue forte et peu allongée, tantôt en une massue grêle et plus ou moins arquée, et quelquefois en une massue brusquement en bouton. *Palpes* hérissés de poils roides assez serrés à leur base; le dernier article court, pointu ou en pointe un peu obtuse. *Tête* un peu moins large que le corselet et intimement unie avec lui; *yeux* gros et saillants. *Corselet* de médiocre grosseur. *Ailes* arrondies, ou faiblement dentelées; les supérieures ayant la nervure costale très-fortement et très-brusquement renflée; la médiane sensiblement dilatée ou même renflée; la radiale sans aucune dilatation, et quelquefois aussi renflée que la première.

Chenilles et *Chrysalides.* (Voir les caractères de la tribu.)
(Ericicoles. Dup.)

Nervure costale très-renflée à son origine; la médiane seulement un peu dilatée; l'inférieure sans dilatation sensible. Antennes grêles, à massue forte et un peu allongée.

Actæa. Midi de la France (Lozère). Août.

Bryce ♂. Cordula ♀. Alpes, Cévennes. Juillet.

Var. Actæa .

Var. Hippodice.

Phædra. France centrale (Beaugency). Juillet.

3

RUPICOLES. Dup.

Nervure costale et nervure médiane également très-renflées à leur origine ; l'inférieure sans dilatation sensible. Antennes grêles, à massue plus ou moins courbe.

FIDIA. Midi de la France. Juillet, août.
Fauna (Statilinus). France. *P.* Août.
Var. Allionia. Midi de la France. Août.
CIRCE (Proserpina). Midi de la France. Juin, juillet.
HERMIONE. France. *P.* Juillet, août.
ALCYONE. Italie, Dalmatie, Provence. Juin, juillet.
ANTHE.* (Persephone). Russie méridionale. Juillet.
BRISEIS. Europe (terrains calcaires). *P.* Juillet, août.
Var. ♀. *Pirata.* Midi de la France. Juillet, août.
ANTHELEA* ♂. THELEPHASSA ♀. Hongrie? Turquie. Juin.
AUTONOE.* Russie méridionale.
PODARCE.* Portugal. Non décrit, ni figuré. Porté ici p[r] m[re].
SEMELE. Europe. *P.* Juillet, août.
HIPPOLYTE. Russie méridionale.
ARETHUSA. Europe. *P.* août.
Var. Erythia.
*Var. Aristeus.** Corse, Sardaigne.
NEOMYRIS.* Corse, Sardaigne.
4

HERBICOLES. Dup.

Nervure costale et nervure médiane également dilatées à leur origine ; l'inférieure sans dilatation sensible. Antennes grêles, à massue allongée et peu renflée.

NARICA.* Russie méridionale.
EUDORA. Midi de la France (Lozère). Juillet.

Janira. Europe. *P.* Juin.

Var. Hispulla. Midi de la France. Juin.

Clymene.* Russie méridionale. Juin.

Tithonius. Europe. *P.* Juillet.

Ida. Midi de la France. Juin, juillet.

Pasiphae (Bathseba). Midi de la France. Juin.

7

Vicicoles. Dup.

Nervure costale et nervure médiane plus ou moins renflées à leur origine; l'inférieure sans dilatation sensible. Antennes droites, visiblement annelées de noir et de blanc, à massue pyriforme.

Roxelane.* Hongrie? Turquie, Grèce.

Mæra. Europe. *P.* Mai, juillet.

Var. Adrasta. Montagnes alpines. Juillet.

Megæla. Europe. *P.* Mai, juillet.

Var. Hiera. Montagnes alpines. Juillet.

Tigelius.* Corse, Sardaigne. Presque toute l'année.

Lyssa.* Dalmatie. Non décrit, ni figuré. Porté ici pr m^le^.

Ægeria. Europe. *P.* Avril, juillet.

Var. Meone. Midi de la France. Avril, juillet.

Xiphia.* Portugal, Madère, Ténériffe.

7

Ramicoles. Dup.

Nervure costale plus dilatée que la médiane, qui l'est cependant d'une manière sensible; l'inférieure sans aucune dilatation. Antennes annelées de noir et de blanc, à massue allongée.

Dejanira. Europe. Bois sombres. *P.* Juin.

HYPERANTHUS. Europe. *P.* Juin.
Var. Arete. (Absque oculis.)
2

DUMICOLES. Dup.

Les trois nervures très-fortement renflées et d'une manière égale à leur origine. Antennes annelées de gris et de brun, à massue assez prononcée.

OEDIPPUS (Pilarge). Piémont, Hongrie, Autriche, France (Beaugency). Juin.
Var. Myris.
HERO (Sabœus). Europe, nord de la France. *P.* Mai, juin.
ARCANIUS. Europe. *P.* Juin.
DORUS. Midi de la France. Juin, juillet.
PHILEUS. Alpes. Juillet.
CORINNUS.* Corse, Sardaigne. Juin.
LEANDER.* Russie, bords du Volga, Hongrie? Juin.
AMARYLLIS.* Russie (gouvernement d'Orenbourg). Juin.
IPHIS. Vosges, Pyrénées. Juillet.
DAVUS. France orientale, Angleterre. Juin.
PAMPHILUS. Europe. *P.* Mai, juillet, septembre.
LYLLUS. Midi de la France. Juin.
PHRYNEUS.* Russie (gouvernement de Simbirsk). Juin.
12

Nota. Cette dernière espèce forme une anomalie dans le sous-genre auquel nous l'avons rapportée, en ce que le mâle seul a les trois nervures dilatées, cette dilatation se bornant aux deux premières dans la femelle. Elle se distingue en outre de toutes les autres par ses antennes très-courtes et à massue globuleuse; et cependant elle s'en rapproche par la petite ligne argentée qui longe le bord extérieur de ses ailes.

27.

TROISIÈME DIVISION.

Six *pattes* ambulatoires dans les deux sexes ; *jambes* postérieures munies de deux paires d'épines. *Les quatre ailes*, au moins les inférieures, presque toujours horizontales dans le repos ; *cellule discoïdale* des inférieures ouverte.

Chrysalides enveloppées d'un réseau très clair, entre des feuilles roulées sur elles-mêmes ou réunies ensemble par des fils (*pupæ involutæ*).

TRIBU XIII.

Hesperides. *Hesperides.* Latr.

Tête large. *Antennes* très écartées à leur insertion, avec une petite aigrette de poils à leur base, souvent terminées en massue arquée ou crochue. *Abdomen* presque toujours aussi long que les ailes, et quelquefois plus. *Ailes* généralement épaisses et triangulaires ; les *inférieures* plissées au bord interne, et laissant l'abdomen à découvert lorsqu'elles sont relevées. *Tarses* terminés par deux petits crochets simples et très-arqués.

Chenilles tortriciformes, rases ou pubescentes, vivant entre des feuilles roulées ou pliées sur elles-mêmes. *Chrysalides* allongées, fusiformes ou coniques.

§ A. *Ailes supérieures seules relevées, mais non connivents dans le repos.*

28ᵉ Genre HÉTÉROPTÈRE. *G. Heteropterus.* Duméril.
(*Hesperia.* Latr. Och. *Steropes.* Boisd.

(*Battus.* Scop. *Erynnis.* Schrank. *Pamphila.* Fabr.)

Tête aussi large que le corselet; *yeux* gros et saillants. *Antennes* terminées par une massue renflée, presque ovoïde, et sans crochet au bout. *Palpes* écartés, très-velus, avec le dernier article plus mince, très-distinct et assez aigu. *Corselet* assez robuste. *Abdomen* plus long que les ailes inférieures, et presque linéaire chez le mâle. *Ailes* bien entières, plus amples et plus minces que dans les autres genres de la même tribu; les *inférieures* n'ayant que huit nervures.

Chenilles, peu connues.

Chrysalides, idem.

ARACYNTHUS (Steropes). Europe (bois marécageux). *P.* Juin, juillet.

PANISCUS (Brontes). Europe, Nord de la France. *P.* Mai.

SYLVIUS.* Environs de Brunswick. Mai.

Var. Palæmon.

8

29ᵉ Genre HESPÉRIE. *G. Hesperia.* Latr.
(*Hesperia.* Latr. *Heteropterus.* Dum. *Battus.* Scop.
Erynnis. Schrank. *Pamphila.* Fabr.)

Tête aussi large que le corselet; *yeux* gros et saillants. *Antennes* terminées en massue renflée et presque ovoïde, munie le plus souvent d'une petite pointe courbée en de-

hors. *Palpes* très-velus, avec le dernier article cylindrique, presque nu, très-grêle et très-aigu. *Corselet* très-robuste. *Abdomen* plus long que les ailes inférieures. *Ailes* bien entières, avec la frange non entrecoupée; les *supérieures* en triangle, un peu arrondie au bord postérieur, et ayant presque toujours, dans les mâles, un trait discoïdal aplati obliquement; les *inférieures* formant, près de l'angle anal, un léger sinus, et n'ayant que huit nervures.

Chenilles glabres ou un peu pubescentes, munies d'une grosse tête globuleuse, avec un cou très-mince. *Chrysalides* coniques, effilées, terminées antérieurement par une pointe, et munies d'une gaîne renfermant la trompe, comme celle des *Cucullies*; enveloppées d'un léger réseau entre des feuilles.

Linea. Europe. *P.* Juin, juillet..
Lineola. Lozère. Juillet.
Var. Venula?
Var. Virgula?
Sylvanus. Europe. *P.* Juin.
Comma. Europe. *P.* août.
Actæon. France, Lozère. Juillet.
Nostradamus.* Sicile, Calabre, Dalmatie, Toscane. Août, septembre.

6

§ B. *Les quatre ailes horizontales dans le repos.*

80e Genre. Syrichtus. *G. Syrichtus.* Boisd.
(*Hesperia.* Latr. *Heteropterus.* Duméril. *Battus.* Scop. *Erynnis.* Schr. *Pamphila.* Fab. *Thymele.* Fab. Steph.)

Tête presque aussi large que le corselet. *Antennes* terminées par une massue mousse, sans crochet, et assez forte-

ment arquée de dedans en dehors. *Palpes* écartés, très-velus, avec le dernier article presque nu, assez long et peu aigu. *Corselet* robuste. *Abdomen* de la longueur des ailes inférieures. *Ailes* pourvues d'une frange blanche entrecoupée de noir; les *inférieures* ayant neuf nervures.

Chenilles glabres ou légèrement pubescentes, munies d'une tête globuleuse et un peu fendue. *Chrysalides* coniques, renfermées dans un léger tissu entre des feuilles.

SIDÆ. Italie, Provence. Juin.
MELOTIS.* Ile de Milo. Mai.
TESSELUM.* Russie.
CARTHAMI (Tesselum). Europe. *P.* Mai, juillet.
ALVEUS.* Alpes de la Suisse. Juillet.
FRITILLUM. Europe. *P.* Mai, juillet.
ALVEOLUS. Europe. *P.* Mai, juillet.
SAO (Sertorius). Europe centrale. *P.* Juin.
ORBIFER.* Hongrie, Morée. Avril, juillet.
PROTO. Portugal, Hongrie, Languedoc (Montpellier). Juin, juillet.
EUCRATE.* Portugal, Hongrie?
THERAPNE.* Corse. Mai, Juin.
12

31e Genre. SPILOLHYRUS. Mihi.
(*Hesperia*. Latr. *Heteropterus*. Duméril. *Battus*. Scop. *Erynnis*. Schr. *Pamphila*. Fab. *Thymele*. Fab. Steh.)

Tête presque aussi large que le corselet. *Antennes* terminées par une massue fusiforme et presque droite. *Palpes* écartés, très-velus, avec le dernier article presque nu, court, et peu aigu. *Corselet* robuste. *Abdomen* de la longueur des ailes inférieures. *Ailes supérieures* avec des taches transpa-

rentes ou vitrées et un pli près de la côte, formant une sorte de gousset; *ailes inférieures* denticulées et ayant neuf nervures.

Chenilles pubescentes, à tête forte et échancrée ou fendue. *Chrysalides coniques*, saupoudrées de blanchâtre, et enveloppées d'un réseau à claire-voie, entre des feuilles roulées.

MALVÆ. Europe. *P.* Mai, juillet.

ALTHEÆ. Environs de la Rochelle et de Chartres. Mai, juillet.

LAVATERÆ. Alpes, Cévennes (Lozère). Juin, juillet.

3

32e Genre THANAOS. *G. Thanaos.* Boisd.

(*Hesperia.* Latr. *Heteropterus.* Duméril. *Battus.* Scop. *Erynnis.* Schrank. *Thymele.* Fabr. Steph.)

Tête aussi large que le corselet. *Antennes* terminées par une massue fusiforme sans crochet au bout, et arquée de dedans en dehors. *Palpes* écartés, très-velus; le dernier article plus mince et assez saillant. *Corselet* assez robuste. *Abdomen* un peu plus court que les ailes inférieures. *Ailes* bien entières, et n'ayant pas de frange entrecoupée, les *inférieures* ayant neuf nervures.

Chenilles lisses, à tête grosse et échancrée. *Chrysalides* coniques, un peu arquées, renfermées dans un léger tissu entre des feuilles.

TAGÉS. Europe. *P.* Mai, juillet.

MARLOYI.* Morée.

2

FIN DE LA FAMILLE DES DIURNES.

TABLE

ALPHABÉTIQUE ET SYNONYMIQUE

DES

LÉPIDOPTÈRES DIURNES

DÉCRITS ET REPRÉSENTÉS DANS LES DEUX PREMIERS VOLUMES DE CET OUVRAGE, ET DANS LE TOME 1er DU SUPPLÉMENT.

Les noms en lettres capitales sont les seuls adoptés dans cet ouvrage ; les noms en italique sont ceux des auteurs cités.

NOMS DES TRIBUS.

NOMS DES GENRES.

NOMS DES ESPÈCES.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET ADDENDA.

TEXTE.

Page 70, 1re ligne, au lieu de M. le docteur Ferrou, de Turin, *lisez :* M. le docteur Ferrero, de Turin.

Page 134, ligne 11, au lieu de Eduna, *lisez :* Iduna.

Page 186, ligne 3, au lieu de Yakaleni, *lisez :* Yakakeuï.

De la page 175 à la page 181, au lieu de planche 26, *lisez :* pl. 27.

De la page 184 à la page 196, au lieu de pl. 27, *lisez :* pl. 28.

De la page 191 à la page 193, au lieu de pl. 28, *lisez :* pl. 29.

De la page 196 à la page 199, au lieu de pl. 29, *lisez :* pl. 30.

De la page 203 à la page 207, au lieu de pl. 30, *lisez :* pl. 31.

De la page 209 à la page 211, au lieu de pl. 31, *lisez :* pl. 32.

De la page 213 à la page 216, au lieu de pl. 32, *lisez :* pl. 33.

De la page 218 à la page 222, au lieu de pl. 33, *lisez :* pl. 34.

De la page 224 à la page 228, au lieu de pl. 34, *lisez :* pl. 35.

De la page 230 à la page 234, au lieu de pl. 35, *lisez :* pl. 36.

De la page 236 à la page 238, au lieu de pl. 36, *lisez :* pl. 37.

Page 298. Satyr. Cæcilia, au lieu de pl. 48, fig. 1, 2, *lisez :* pl. 49, fig. 6, 7.

Page 303, ligne 11, au lieu de celles que nous venons de nommer, *lisez :* celles de l'espèce que nous venons de nommer.

Page 325, lig. 6, au lieu de Mont-Ferrat, *lisez :* Mont-Serrat.

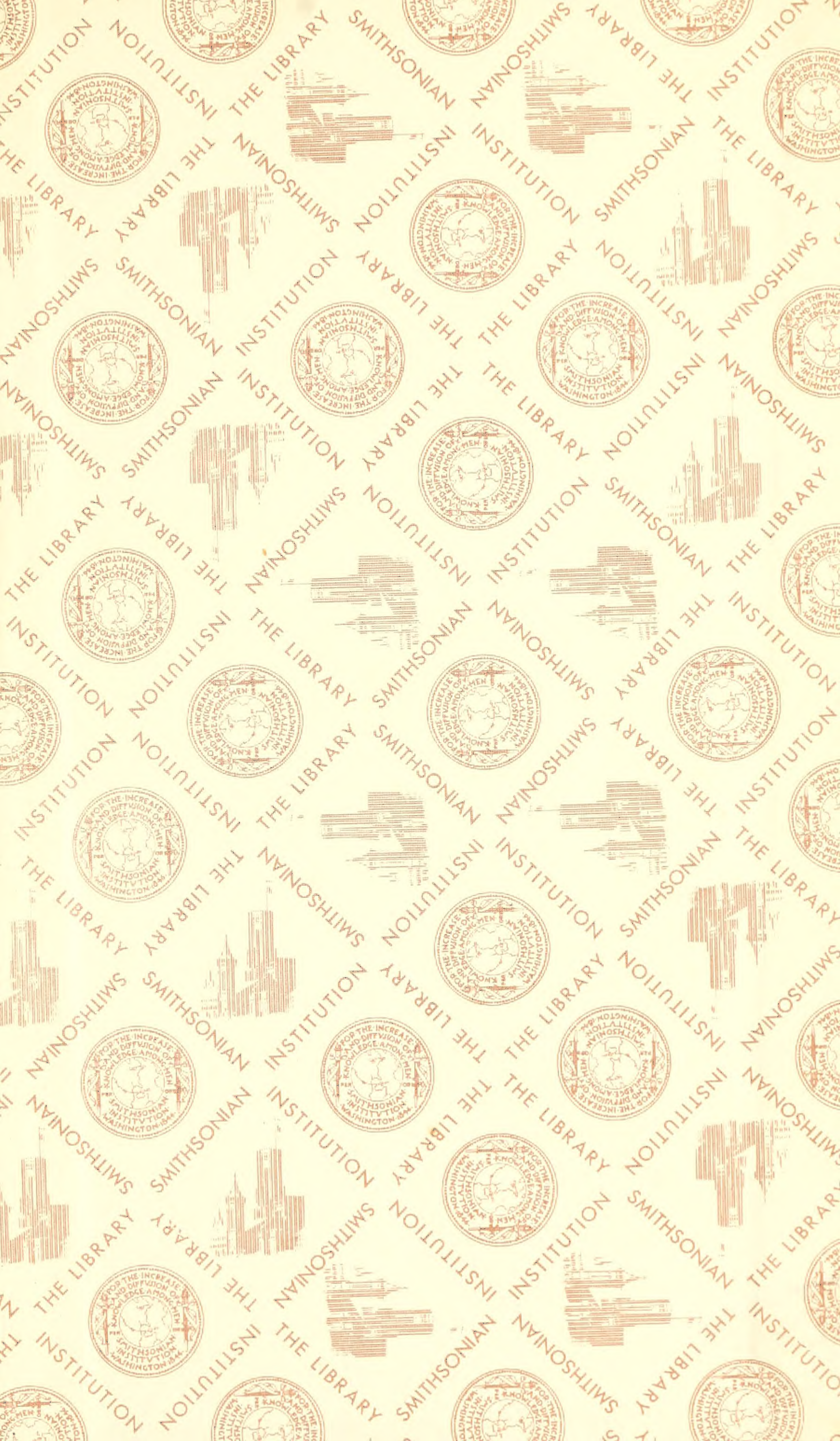
Page 334, lig. 9, au lieu de Thelephana, *lisez :* Thelephassa.

Page 344. Argynnis Chariclea, au lieu de pl. 44, fig. 6, 7, *lisez :* pl. 48, fig. 1, 2.

Page 358, ligne 17, au lieu de la description qu'en donne Ochsenheimer, *lisez :* la description que Ochsenheimer donne du vrai *Tessellum*.

Page 395, ligne 20, au lieu de Syriux, *lisez :* Syrinx.




THE LIBRARY
SMITHSONIAN INSTITUTION
FOR THE INCREASE AND DIFFUSION OF KNOWLEDGE AMONG MEN
SMITHSONIAN INSTITUTION WASHINGTON 1846